# COMPTE-RENDU

DES SÉANCES DE LA

# COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE,

OU

## RECUEIL DE SES BULLETINS.

# COMPTE-RENDU

DES SÉANCES DE LA

# COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE,

OU

## RECUEIL DE SES BULLETINS.

**TOME Ier.**

(4 AOUT 1834. — 5 AOUT 1837.)




BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

1837.

# COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

## EXTRAIT

# DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES TENUES

LES 4 ET 16 AOUT, 27 ET 28 OCTOBRE 1834.

1er BULLETIN.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

RUE DE LA MONTAGNE, N° 10.

# RAPPORT AU ROI.

Sire,

L'histoire de la Belgique, comme celle de la plupart des nations de l'Europe, n'est encore qu'imparfaitement connue, malgré les travaux recommandables de plusieurs écrivains distingués.

Ce qui a manqué à ces écrivains, c'est moins le talent, il est juste de le reconnaître, que les matériaux qu'ils auraient pu mettre en œuvre avec succès, et qui étaient restés enfouis dans la poussière des archives et des bibliothèques.

Cependant, depuis que la Belgique, après tant de vicissitudes, a recouvré une existence indépendante, la connaissance de tous les faits qui se rattachent à son histoire a acquis un degré d'importance qu'elle n'eut à aucune autre époque; aussi les esprits se sont-ils reportés, avec une activité remarquable, vers les traditions du passé, et l'étude de nos fastes civiques a pris un essor qui s'est manifesté par des indices non équivoques.

Il appartenait au gouvernement auquel le vœu national a confié les destinées du pays, de seconder de tout son pouvoir une tendance non moins favorable au développement du patriotisme qu'au progrès des lettres.

Dans un rapport que j'ai soumis récemment à Votre Majesté, j'ai retracé ce qui, dès le principe de notre régénération politique, et malgré les embarras de tout genre qui préoccupaient l'administration, a été fait pour la mise en ordre de nos dépôts d'archives; j'ai proposé à Votre Majesté, comme l'une des mesures les plus propres à encourager les investigations sur l'histoire nationale, la publication des catalogues de ces dépôts. Votre Majesté a donné son assentiment à cette mesure.

Là ne s'est pas bornée la sollicitude du gouvernement.

Par une disposition qui date de l'année 1832, la mise en lumière des documens intéressans pour l'histoire générale de la Belgique, que renferment non pas seulement les Archives de l'État, mais tous les dépôts de titres du pays, a été ordonnée : cette publication, confiée aux soins de l'archiviste-général du royaume, se poursuit avec activité. Déjà deux volumes de documens ont paru; le troisième sera imprimé dans le courant de cette année.

Mais il est une autre source précieuse pour l'histoire et à laquelle jusqu'ici il a été trop peu puisé : je veux parler des chroniques, des mémoires, des relations de tel ou tel événement, rédigés par des contemporains.

La Belgique était autrefois très-riche en monumens de ce genre : on y comptait peu d'abbayes et de chapitres dans lesquels il ne s'en conservât; les archives des corps administratifs et judiciaires en recélaient aussi, quoiqu'en moins grand nombre.

Les événemens qui marquèrent la fin du dernier siècle, ont malheureusement occasioné la perte de beaucoup de nos chroniques, comme d'une quantité considérable de nos chartes : les unes ont été détruites, d'autres sont passées à l'étranger; toutefois il nous en est resté qui méritent

l'attention des savans : telle est la chronique de Vander Heyden, dit *à Thymo*, pensionnaire ou secrétaire de la ville de Bruxelles pendant près d'un demi-siècle, et de plus chanoine et trésorier de Sainte-Gudule, mort en 1473 ; on crut long-temps qu'elle avait été la proie des flammes lors du bombardement de Bruxelles en 1695. Tels sont encore la chronique d'Edmond De Dynter, qui fut successivement secrétaire des ducs de Brabant Antoine 1er, Jean III, Philippe 1er et Philippe II; les chroniques flamandes rimées de Jean Van Heelu et de De Klerck, les voyages de Philippe-le-Beau et de Charles-Quint, et d'autres ouvrages sans doute qui ne sont pas connus.

Je viens proposer à Votre Majesté la publication de ces chroniques.

Bien des fois déjà, Sire, la même entreprise a été tentée, sans avoir eu jamais un résultat satisfaisant.

Dans le XVIe et le XVIIe siècle, des savans isolés en conçurent le projet; mais leurs plans reçurent à peine un commencement d'exécution.

Sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse, ce fut le gouvernement lui-même qui le forma : le comte De Cobenzl fit faire beaucoup de recherches et d'écrits dans ce but; il s'assura de la coopération d'hommes distingués par leurs connaissances dans l'histoire du pays, le comte De Neny, chef et président du conseil privé, l'abbé Paquot, historiographe de l'impératrice, l'abbé Nelis, bibliothécaire de l'université de Louvain, MM. Van Heurck et Verdussen. Différentes circonstances, mais principalement la mort du comte De Cobenzl, arrivée en 1770, rendirent infructueux tous les travaux préparatoires qui avaient été faits pour la publication du recueil dont le plan avait été adopté par lui.

Plus tard, l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles créa dans son sein un comité qu'elle chargea de la mise au jour des chroniques, mémoires et autres monumens propres à servir de matériaux à une histoire générale de la Belgique. Cette création semblait promettre de grands résultats; mais, soit défaut de zèle ou de loisir de la part des membres du comité, soit manque des fonds nécessaires, tout ce qui en sortit se réduisit à l'édition, par le marquis Du Chasteler, de la chronique de Gilbert, chancelier des comtes de Hainaut sur la fin du XII[e] et au commencement du XIII[e] siècle.

L'œuvre pour l'accomplissement de laquelle l'académie et le gouvernement lui-même s'étaient en quelque sorte montrés impuissans, M. De Nelis, devenu évêque d'Anvers, crut pouvoir l'entreprendre, aidé de ses seules forces. Il s'était livré à des recherches étendues sur l'histoire de la Belgique; il avait eu accès aux bibliothèques et aux chartriers qui contenaient le plus de richesses : il annonça, en 1783, le dessein de publier, en trente à trente-cinq volumes in-4°, une collection d'historiens des Pays-Bas.

Cette entreprise, ainsi que toutes celles dont le projet avait été précédemment conçu, n'eut point de suite. Il faut d'autant plus le regretter que, dans son *Prodromus rerum Belgicarum*, le seul monument que nous possédions de ses longs et importans travaux, le savant évêque d'Anvers a prouvé qu'il eût été capable de s'acquitter de la tâche difficile qu'il s'était imposée.

Dans les dernières années de notre communauté politique avec la Hollande, le gouvernement avait résolu de faire publier, aux frais de l'État, les chroniques belges inédites, et il avait institué une commission à cet effet.

Au mois de septembre 1830, la commission dont je viens

de parler n'avait encore livré au public aucun des ouvrages qu'elle avait annoncé l'intention d'éditer ; seulement deux de ces ouvrages se trouvaient entre les mains de l'imprimeur : le premier volume de la chronique d'*à Thymo* et quelques feuilles de la chronique flamande de Jean Van Heelu venaient de sortir de la presse.

Je viens proposer à Votre Majesté de reprendre une œuvre nationale, aussi souvent abandonnée ou interrompue qu'entreprise. Je ne m'arrêterai pas à démontrer que c'est sous les auspices des gouvernemens seuls, que de pareilles entreprises peuvent aujourd'hui être exécutées ; seuls ils possèdent les ressources de tout genre qu'elles exigent : d'une part, en effet, les dépenses qu'elles entraînent ne sauraient être bien onéreuses pour eux, et, de l'autre, ils sont dépositaires des matériaux les plus importans qui doivent y être employés. Des individus isolés, quels que fussent leurs efforts, n'obtiendraient que des résultats partiels et nécessairement bornés.

Le projet d'arrêté ci-joint a été basé sur cette donnée.

L'article premier institue une Commission pour la recherche et la mise en lumière des chroniques belges inédites.

Il est évident qu'un aussi grand travail réclame le concours d'un certain nombre de coopérateurs. Les hommes que je désigne au choix de Votre Majesté, se recommandent à cette distinction par leurs connaissances et par leurs travaux sur l'histoire nationale.

L'art. 2 porte que la Commission, aussitôt après qu'elle aura été installée, s'occupera de rédiger un plan pour ses travaux.

Je pense, Sire, qu'à cet égard une grande latitude doit être laissée à la Commission.

Par l'art. 3 du projet d'arrêté, une somme annuelle de cinq mille francs, à prélever sur le crédit alloué au budget du département de l'intérieur pour l'encouragement des sciences et des lettres, est mise à la disposition de la Commission, jusqu'à ce qu'elle ait rempli la tâche qui lui est confiée.

Il m'a paru de toute nécessité, pour assurer aux travaux de la Commission une marche régulière, de lui allouer un subside fixe et sur lequel elle puisse compter; elle fera ses arrangemens en conséquence. Il arrivera que, une année, les 5,000 francs ne seront pas dépensés; une autre année, ils auront été insuffisans : le déficit de l'une sera couvert par l'excédant de l'autre.

Au surplus, la Commission est tenue, d'après le même article, de rendre compte, chaque année, au département de l'intérieur, de l'emploi des fonds affectés à ses travaux.

La somme annuelle de 5,000 fr. est destinée à faire face aux frais de copie, aux frais de déplacement des membres de la Commission, et aux frais d'impression que ne couvrira pas la vente des ouvrages.

Dans l'art. 4 et dernier, le gouvernement fait espérer aux membres de la Commission les distinctions ou les récompenses que leurs travaux auront pu mériter : c'est un encouragement dont Votre Majesté reconnaîtra l'opportunité autant que la justice.

J'ose me flatter, Sire, que l'ensemble de ces dispositions répondra aux vues libérales de Votre Majesté, et je les soumets avec confiance à son approbation.

*Le Ministre de l'Intérieur,*

CH. ROGIER.





LÉOPOLD, Roi des Belges,

*A tous présens et à venir, salut.*

Considérant que tous les travaux qui ont pour objet de répandre des lumières sur l'histoire de la Belgique, méritent notre sollicitude;

Qu'ils doivent contribuer à la fois au développement du patriotisme et aux progrès des lettres;

Que, déjà, mu par ce motif, nous avons ordonné la publication des catalogues des Archives de l'État et celle des documens intéressans pour l'histoire générale du royaume, qui existent tant dans ces Archives que dans les autres dépôts de titres du pays;

Considérant que la mise au jour des chroniques belges inédites doit concourir puissamment au même but;

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Une Commission est instituée à l'effet de rechercher et mettre au jour les chroniques belges inédites.

Cette commission est composée de :

MM. De Gerlache, premier président de la cour de cassation, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles;

L'abbé De Ram, archiviste de l'archevêché et professeur au séminaire archiépiscopal de Malines;

Le baron De Reiffenberg, professeur à l'université de Louvain, membre de l'académie de Bruxelles;

Dewez, inspecteur des athénées et colléges, secrétaire perpétuel de l'académie de Bruxelles;

Gachard, archiviste-général du royaume;

Warnkœnig, professeur à l'université de Gand;

Et J.-F. Willems, receveur à Eecloo.

Art. 2. La Commission sera installée par notre ministre de l'intérieur.

Elle s'occupera, dans ses premières séances, de la rédaction d'un plan pour ses travaux, qu'elle soumettra à l'approbation de notre dit ministre.

Art. 3. Il sera mis à la disposition de la Commission, jusqu'à l'entier accomplissement de la tâche qui lui est confiée, une somme annuelle de cinq mille francs, destinée à couvrir les frais de toute nature qu'elle aura à supporter.

Cette somme sera prélevée sur le crédit alloué au budget du département de l'intérieur pour l'encouragement des sciences et des lettres.

La Commission rendra compte de son emploi, chaque année, à notre ministre de l'intérieur.

Art. 4. Nous nous réservons d'accorder aux membres de la Commission telles distinctions et récompenses dont nous les aurons jugés dignes.

Art. 5. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Bulletin Officiel.*

Donné à Bruxelles, le 22 juillet 1834.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Intérieur,*

CH. ROGIER.



# EXTRAIT

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DES

## 4 ET 16 AOUT, 27 ET 28 OCTOBRE 1834.

---

### SÉANCE DU 4 AOUT.

(Au Ministère de l'Intérieur.)

M. le ministre de l'intérieur ne pouvant se rendre dans le sein de la Commission, M. le secrétaire-général de son département, délégué à cet effet, déclare, au nom du Roi, qu'elle est installée.

On procède immédiatement à la formation du bureau.

M. De Gerlache est choisi pour président, M. le baron De Reiffenberg pour secrétaire, et M. Gachard pour trésorier.

Conformément à l'art. 2 de l'arrêté royal du 22 juillet, la Commission s'occupe du plan de ses futurs travaux.

Elle décide qu'elle commencera par mettre au jour les documens inédits qui suivent, et dont la plupart entraient dans le plan du comte De Cobenzl et de l'évêque d'Anvers, De Nelis :

1° Les *Acta sanctorum Belgii*, ou les vies des saints de la Belgique, qui doivent compléter la collection de Ghesquière;

2° L'histoire du Brabant, d'Edmond De Dynter, en latin (XV<sup>e</sup> siècle);

3° L'histoire diplomatique de la même province par Vander Heyden (Pierre), dit *à Thymo*, en latin, flamand et français (XV<sup>e</sup> siècle). On y joindra quelques chroniques de peu d'étendue, et celle de *Philippe Mouskes*.

4° La chronique flamande de Van Heelu (Jean), où se trouve décrite la bataille de Woeringen, à laquelle il assista en 1288 (XIII<sup>e</sup> siècle). Cette narration métrique sera accompagnée d'un grand nombre de diplômes et pièces justificatives;

5° La chronique flamande de De Klerck (Nicolas), connue sous le titre de *Brabantsche-Jesten* (XV<sup>e</sup> siècle);

6° Un corps de chroniques latines de Flandre, disposées de manière à faire voir en quelque sorte leur liaison et leur généalogie, et qui comprendra : (*a*) La chronique connue sous le titre de *Flandria generosa*, avec ses continuations; (*b*) les trois chroniques de S<sup>t</sup>-Bavon, précédées des annales de ce monastère; (*c*) les fragmens de la chronique de S<sup>t</sup>-Pierre à Gand; (*d*) le *Monachus Gandensis*, imprimé à Hambourg, dans un programme académique qu'on ne rencontre plus dans le commerce; (*e*) enfin la chronique d'Anchin, si on peut la recouvrer;

7° La chronique liégeoise, en prose, de D'Outremeuse (XIV^e siècle);

8° Les antiquités de la Flandre, de Philippe Wielant, en français (XV^e siècle);

9° La relation française du voyage de Philippe-le-Beau en Espagne en 1501 (XVI^e siècle);

10° Le récit des troubles de Gand, sous Charles-Quint, par un témoin oculaire, en français (XVI^e siècle).

Tels sont les documens dont l'impression a été arrêtée d'abord, et qui seront suivis de ceux qu'une recherche active pourra faire découvrir dans le pays ou à l'étranger.

La publication des n^os 1 et 2 (environ 5 volumes) sera soignée par M. l'abbé De Ram;
— du n° 3 (7 volumes), par M. De Reiffenberg;
— des n^os 4 et 5 (3 volumes), par M. Willems;
— du n° 6 (1 volume), par M. Warnkœnig;
— du n° 7 (1 volume), par M. De Gerlache;
— n° 8 (1 volume), par M. Dewez;
— des n^os 9 et 10 (1 volume), par M. Gachard.

Le format adopté est l'*in-quarto*, plus facile à manier que l'*in-folio*, plus commode que l'*in*-8° pour la disposition des notes et commentaires, et, d'ailleurs, plus convenable pour les grands recueils scientifiques et littéraires.

La Commission discute ensuite les moyens matériels de publication. Un rapport sera présenté à ce sujet à M. le ministre de l'intérieur, et l'on y admettra le principe de l'adjudication publique.

Passant de ces détails matériels à l'exécution littéraire, la Commission se pose cette question :

*En quelle langue rédigera-t-on les discours préliminaires et les notes dont seront accompagnés les textes originaux?*

Plusieurs membres, dans l'intérêt de la popularité de l'entreprise, désiraient qu'on employât exclusivement la langue française.

Mais d'autres ont répondu :

Que des notes en français sur un texte flamand ou latin formeraient une marqueterie désagréable ;

Que la chose serait contraire à l'usage généralement observé, même en France ;

Que les notes philologiques surtout gagnent à être écrites dans la langue des textes ;

Que, quant à la popularité, il ne faut pas s'exagérer celle d'un travail d'érudition ; que ceux qui populariseront réellement l'histoire du pays, seront les hommes de talent et d'imagination qui mettront en œuvre les matériaux que la Commission est chargée de leur préparer ; qu'il serait impossible de donner des traductions de textes souvent barbares ou d'une naïveté trop crue ; que, d'autre part, ces traductions doubleraient l'entreprise, et qu'enfin les personnes curieuses de consulter ces vieux monumens, sont censées les comprendre.

La Commission, après avoir balancé les raisons pour et contre, arrête :

Qu'on donnera les textes sans traduction, et les notes dans la langue des textes, mais que, pour rendre l'usage des chroniques plus facile, surtout aux étrangers, on les fera précéder de longues et substantielles introductions, et de tables analytiques en français, où tous les faits et particularités essentiels seront réunis, et les passages les plus marquans traduits, s'il est nécessaire.

Les introductions contiendront, en outre, des notions littéraires sur les auteurs, avec le compte-rendu des recherches dont ils auront été l'objet.

Les notes, mises au bas des pages, et rédigées avec concision, seront strictement réservées aux passages obscurs.

Les appendices pourront offrir des pièces inédites relatives aux textes, des extraits ou des dissertations qui s'y rapporteront également.

Des cartes et des planches seront placées là où on les jugera indispensables.

Quatre sortes d'objets seront embrassés dans les tables : les mots vieux ou corrompus, les choses, les noms de personnes, les noms géographiques.

Les possesseurs de pièces historiques, et, en général, toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire du pays, seront invités à communiquer leurs observations et leurs renseignemens aux éditeurs. Les manuscrits qu'on voudra bien leur prêter seront conservés religieusement. On pourra les adresser au ministère de l'intérieur, en indiquant le temps pendant lequel il sera loisible de s'en servir, ainsi que le mode de restitution.

Un prospectus sera rédigé, soumis au ministre de l'intérieur et publié incessamment.

On aura la faculté de souscrire, soit pour la collection entière, soit pour chaque ouvrage séparément.

---

## SÉANCE DU 16 AOUT.

M. le ministre de l'intérieur est présent.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Un registre des Archives de l'État, contenant la correspondance du comte De Cobenzl avec MM. De Neny, De Nelis et Paquot, relativement à la publication plusieurs fois

projetée des chroniques belges, est mis sous les yeux de la Commission. Le secrétaire se charge d'en extraire tout ce qui pourrait servir au travail qui doit maintenant paraître.

La discussion est ouverte sur plusieurs objets d'administration.

On règle ensuite les points suivans :

1° Le titre général du recueil à publier sera : *Collection de Chroniques belges inédites, publiée par ordre du gouvernement.*

2° Le titre particulier de chaque ouvrage, écrit dans un autre idiome que le français, sera conçu dans cette langue et dans celle de l'original.

3° Des extraits des procès-verbaux des séances de la Commission, destinés à mettre le public au courant de ce qu'elle aura fait, et à provoquer les observations et le concours des personnes éclairées, seront insérés dans le *Moniteur*. MM. les rédacteurs des autres journaux sont invités à les répéter.

Après plusieurs autres résolutions, M. le ministre de l'intérieur témoigne sa satisfaction à l'assemblée, et l'assure de tout l'intérêt que lui inspirent ses travaux, qu'il considère comme un des élémens les plus puissans de nationalité. Il ajoute qu'il fera dresser des inventaires de tous les documens historiques appartenant au pays et relatifs à son histoire, et qu'il les transmettra à la Commission.

La Commission remercie M. le ministre de sa bienveillance, et se flatte qu'elle pourra le mettre à même, vers le commencement de l'année 1835, de présenter au Roi et aux Chambres les premiers volumes de la *Collection des Chroniques belges.*

---

SÉANCE DU 27 OCTOBRE.

A l'ouverture de la séance, M. De Gerlache, président de la Commission, annonce qu'un de ses membres, M. Dewez, est décédé la veille. Il exprime sur ce malheureux événement des regrets qui sont vivement partagés par l'assemblée.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé. Il est également donné lecture de la correspondance. M. le ministre de l'intérieur fait parvenir à la Commission différens catalogues des manuscrits concernant l'histoire de la Belgique, conservés à Bruxelles, Liége, Louvain, Gand, Mons et Tournay. Il demande en outre un avis motivé sur des publications projetées et pour lesquelles on sollicite des encouragemens pécuniaires, ainsi que sur divers monumens historiques dont l'acquisition est proposée au gouvernement.

M. De Reiffenberg lit ensuite des extraits de deux manuscrits communiqués par MM. Gachard et De Ram.

Le premier de ces manuscrits appartient aux Archives du Royaume, et contient une correspondance du comte De Cobenzl avec le chef-président De Neny, l'abbé De Nelis et Paquot, relativement à la publication des monumens inédits de notre histoire, et à d'autres desseins littéraires analogues.

Voici l'analyse de ce curieux recueil :

— Minute d'une lettre écrite par le chef-président De Neny, au nom du ministre comte De Cobenzl, aux abbés, chapitres et prieurés des Pays-Bas autrichiens, à l'effet d'en obtenir une note de tous les manuscrits qui pouvaient se trouver dans leurs maisons ou dans les archives de leurs

églises, concernant l'histoire, soit ecclésiastique, soit civile de la Belgique.

— Mémoire de M. De Neny au comte De Cobenzl, pour lui proposer de faire imprimer, à la nouvelle typographie académique de Louvain, une collection chronologique de documens historiques déjà publiés, mais rares et exposés à se perdre à cause de leur peu de volume, entre autres les pièces litigieuses destinées à soutenir les droits du souverain.

La collection devait être distribuée en trois parties :

1° La première, comprenant les écrits antérieurs à l'abdication de Charles-Quint;

2° La seconde, ceux relatifs aux troubles des Pays-Bas, jusqu'à la mort de Philippe II;

3° La troisième enfin, les écrits postérieurs à cette époque.

Les morceaux composés en flamand auraient été imprimés dans cette langue; *mais*, dit le mémoire, *il serait important d'en donner aussi une traduction française*.

Chaque ouvrage devait être enrichi d'une notice historique sur son auteur.

— *Le comte De Cobenzl à De Neny*, 7 *mai* 1760. Il approuve ce projet, et spécialement ce qui regarde les traductions françaises des ouvrages flamands.

— *Nelis au comte De Cobenzl*, 11 *mai* 1760. Il remercie le ministre de lui avoir communiqué le plan de M. De Neny, et de l'avoir choisi avec MM. Verdussen et Van Heurck, pour l'exécuter.

— *Le même au même*, 29 *avril* 1761. Il s'occupait de rechercher des manuscrits, mais il croyait qu'il y en avait peu de curieux restés dans le pays. Il était alors question de réimprimer les ouvrages des Chifflet. Fr. Varrentrapp,

libraire à Francfort, auquel on avait parlé de cette entreprise, ne la jugeait pas heureuse. Il envoya cependant au comte De Cobenzl une liste des écrits des Chifflet beaucoup plus complète que celle de Nelis.

— *Nelis au comte De Cobenzl*, 15 *mai* 1761. Il plaide en faveur de son projet de publier les écrits des Chifflet, et combat l'opinion de Varrentrapp.

— *Le comte De Cobenzl à Nelis*, 4 *juillet* 1762. La typographie académique trouvait de l'opposition dans l'université; *mais*, disait le ministre, *ils ne doivent pas nous lasser : nous les vaincrons successivement.*

— *Nelis au comte De Cobenzl*, 15 *décembre* 1763. Il s'était procuré, pour son usage particulier, une petite imprimerie, et la chose avait été considérée comme une infraction aux règlemens de police. Il demande d'être employé ailleurs qu'à Louvain, *attendu que ses études n'avaient jamais été tournées vers l'école.*

— *Le même au même*, 24 *octobre* 1764. Il se plaint qu'on cherche à semer sa carrière de dégoûts; puis, pour contrebalancer à Louvain ce qu'il appelle *vestigia ruris*, il sollicite du ministre la permission d'y établir, sous ses auspices, une petite académie, *qui pourrait faire renaître le goût étouffé par la mauvaise et frivole philosophie de l'université.*

— *Le comte De Cobenzl à Nelis*, 25 *octobre* 1764. Il n'approuve aucunement le projet d'académie. *Ce serait*, dit-il, *établir un esprit de parti, ranimer les jalousies, que vous avez déjà essuyées, et produire assurément plus de mal que de bien.*

— En cette même année 1764, le comte De Cobenzl désirait qu'on imprimât Macquereau, dont Paquot a donné la première partie, et dont M. J.-B. Barrois se prépare à

publier la seconde. Il voulait se procurer aussi un recueil des lettres de Granvelle, que M. le ministre Guizot a dessein de faire imprimer en France.

— *Nelis au comte De Cobenzl,* 5 *juillet* 1765. Le ministre lui avait envoyé les lettres d'Hopperus pour les imprimer. Voici un passage textuel de cette lettre : « Ces » lettres d'Hopperus m'ont fait penser à celles du président » Viglius, qui n'ont pas été toutes imprimées. M. Hoynck » (Van Papendrecht) les avait destinées toutes à la presse; » mais son imprimeur, qui n'aimait pas à se mettre si fort » en frais, y a opposé tant de difficultés, qu'on a dû se con- » tenter d'une partie. J'ai vu moi-même, dans la bibliothé- » que de M. D'Ortho, à Malines, qui avait hérité de celle » de M. Hoynck, ces lettres que ce dernier avait destinées » à former le troisième tome des lettres de Viglius dans » les *Analecta Belgica,* et je me souviens que le chanoine » Major les acheta pour environ deux pistoles. J'ai lu les » même lettres, mais éparpillées dans huit gros volumes que » l'on m'a communiqués du collége de Viglius à Louvain. »

Nous remarquerons ici que les lettres d'Hopperus sont conservées à la Bibliothèque de Bourgogne, et que, quant à celles de Viglius, on n'en trouve aucun recueil manuscrit indiqué dans le catalogue de Major, qui porte seulement, sous le n° 6270 : *Viglii Zwichemi ab Aytta Epistolæ ad Hopperum, Leovardiæ,* 1661, in-8°. Plusieurs volumes des lettres de Viglius doivent se trouver à la bibliothèque de Goettingue.

— *Nelis au comte De Cobenzl,* 7 *août* 1765. Il envoie au ministre une relation du concile de Trente, par deux théologiens, dont l'un y avait été envoyé par la gouvernante des Pays-Bas. Il la tenait du comte Garampi, et, moyennant l'agrément de Cobenzl, il se proposait de l'in-

sérer dans un recueil dont on a une partie, qui est devenue une véritable rareté bibliographique, et où l'on trouve le commencement de l'ancien cartulaire de la ville de Louvain, d'après l'original, compilé vers 1380, par un certain *Lambertus de Insulâ*. Un mémoire de M. De Reiffenberg, inséré parmi ceux de l'Académie, et qui roule sur les tentatives faites au sein de cette compagnie pour la publication des monumens inédits de notre histoire, contient une notice détaillée de ce qui reste des *Analectes*, dont l'impression n'a été qu'ébauchée par Nelis.

— *Le comte de Cobenzl à Nelis*, 22 *novembre* 1765. Le ministre avait fait acheter, à la vente de la bibliothèque des jésuites de Paris, plusieurs portefeuilles remplis de lettres du cardinal De Granvelle. Il en envoie l'analyse pour être examinée par Paquot et Nelis, afin de savoir si ces lettres méritaient la publicité.

— *Le même au même*, 20 *juillet* 1766. Des difficultés étaient suscitées au frère de l'abbé Nelis, professeur en droit, par des docteurs composant le strict collége de cette faculté. *Il est honteux*, dit le ministre, *que nous ayons dans notre université des gens si peu faits pour maintenir le bon goût et entièrement livrés à la barbarie pour les sciences et à la rusticité pour les mœurs. Je trouverai moyen de les morigéner.*

— *Nelis au comte De Cobenzl*, 23 *janvier* 1767. Envoi des quatre premières pages imprimées des lettres d'Hopperus. A leur suite, l'éditeur se proposait de publier un choix de celles de Granvelle et de Philippe II. (Il existe deux portefeuilles à la Bibliothèque de Bourgogne, renfermant des lettres autographes de Granvelle avec de longues apostilles de la main de Philippe; M. De Laserna Santander avait conçu l'idée de les faire imprimer avec une traduc-

tion française de l'espagnol, et ce qu'il avait terminé de ce travail fait partie, si nous ne sommes pas dans l'erreur, de la précieuse collection de feu M. Van Hulthem.) Nelis changea ensuite de plan, comme on le verra plus bas.

— *Le même au même*, 11 *mars* 1767. Compte rendu des manuscrits de Butkens qui se trouvaient chez le baron De Raet, maître des postes à Louvain. Quant aux papiers du baron Jacques Le Roy, M. De Raet, allié à sa famille, soupçonnait qu'ils étaient conservés au château de Bunderfeldt, du côté de Tirlemont.

— *Nelis au comte De Cobenzl*, 28 *mars* 1767. Envoi de la première feuille de l'Hopperus in-4°. (Le libraire Altheer, d'Utrecht, a acquis le fonds de cette édition, et y a ajouté un titre. L'exemplaire de la bibliothèque du savant Te Water est désigné au catalogue sous le n° 1411, avec cette note : *Deest titulus, deindè præficus ; adsunt autem editoris, qui fuit De Nelis, episcopus antuerpiensis, annotationes multæ mss. in fronte.*) Manuscrit historique de Robert De la Marck soumis à l'examen de Nelis. Cet ouvrage avait déjà été imprimé dans les mémoires de Bellay.

— *Le même au même*, 9 *juin* 1767. La typographie académique ne possédait que trois presses avec lesquelles on imprimait simultanément les mémoires littéraires de Paquot, Hopperus, Morgagni et les thèses des étudians de Louvain.

— *Le même au même*, 13 *mai* 1768. Projet d'une académie ou société littéraire communiqué à Nelis, et sur lequel le célèbre Schoepflin avait été consulté. Cela donna naissance quelque temps après à l'académie de Bruxelles.

— *Le comte De Cobenzl à Nelis*, 14 *mai* 1768. Des lettres de Philippe II, accompagnées d'une traduction, devaient, comme un choix de celles de Granvelle, servir de complément aux lettres d'Hopperus.

— *Paquot au comte De Cobenzl,* 29 *avril* 1762. Diverses vues sur la publication des monumens historiques. Les diplômes seraient recueillis à part, comme supplément de Miræus; quant aux vies des saints, on les abandonnerait aux Bollandistes, mais il serait à désirer qu'on fît un recueil des *Acta sanctorum* de la Belgique, en suivant l'ordre des temps (ce qu'a exécuté Ghesquière jusqu'au VII$^{e}$ siècle). Les ouvrages flamands en prose devraient être accompagnés d'une version latine; mais, s'ils étaient en vers, il aurait suffi d'y joindre des sommaires en latin.

Quant à l'arrangement des pièces, Paquot, qui voulait une collection dont toutes les parties fussent liées et formassent un corps, préférait l'ordre géographique.

Il propose d'abord d'imprimer Edmond De Dynter, un manuscrit du prieuré de Bethléhem, contenant l'histoire des chanoines réguliers du pays, et la chronique de Brusthemius qui se conservait à Everbode. C'était à Paquot que le ministre envoyait toutes les réponses des abbayes et corporations religieuses, comme à l'historiographe de l'impératrice.

— *Paquot au comte De Cobenzl,* 13 *mai* 1762. Il pense qu'il faudrait faire copier les pièces suivantes, qui appartenaient au monastère de S$^{t}$-Pierre de Gand :

*Annales Flandriæ ab anno* 1244 *usque ad annum* 1356 (coté n° 5).

*Cronyck van Philippe hertog Jans-soone,* 1420-1439 (n° 6).

Un extrait du *Chronodromon seu cursus temporum,* n° 10, qui contiendrait les généalogies des souverains des Pays-Bas.

*Defensio comitis Flandriæ adversùs parlamentarios regis Francorum* (n° 16).

*Au monastère de St-Ghislain :*

Les chartes relatives aux priviléges de cette maison et un extrait du volume marqué D, renfermant ce qui regardait les comtes de Flandre et de Hainaut qui allèrent à la croisade, ainsi que les généalogies des maisons de Ligne, Rumegnies ou Rumigny, Fontaine, Rœulx, etc.

*— de Corsendonck :*

*Annalia* (sic) *civitatis Busciducensis ab exordio civitatis usquè ad annum* 1550 (nº 2).

*— d'Everbode :*

Outre Brusthemius, un extrait du nº 4 contenant la partie qui était de Jacques De Warnans.

Il faudrait, ajoutait Paquot, voir ce que c'est que l'histoire de Liége par George Munterus, laquelle se garde dans la même abbaye et chez les Augustins de Hasselt, comme je l'apprends du père Mantelius (1762).

*— de St-Gérard :*

Les chartes du monastère.

*— d'Epternach :*

Cette maison ne semblait pas devoir rien fournir, à moins qu'elle ne possédât des chartes et diplômes.

— *Le comte de Cobenzl à Paquot*, 5 *juin* 1762. Envoi d'un manuscrit de l'abbaye d'Orval (les mémoires de Jean D'Anly qui se trouvent à la Bibliothèque de Bourgogne, marqués autrefois nº 5261, maintenant 4930). Suivant le vœu de l'abbé, il fallait trouver un copiste assez prudent pour omettre ce qui se trouvait d'injurieux et de préjudiciable aux propriétaires.

— *Paquot au comte de Cobenzl*, 18 *juillet* 1762. Manuscrits dont il propose définitivement l'impression :

1° Brusthemius.

2° Les mémoires de Jean D'Anly, qui écrivait vers 1583.

3° La chronique de Bethléhem.

4° De Dynter conservé au prieuré de Corsendonck.

Quant aux ouvrages déjà imprimés qu'il serait bon de publier de nouveau, vu leur rareté, Paquot s'arrêtait d'abord à ceux-ci :

1° *Joannes Balinus de Bello Belgico* (imprimé à Bruxelles, chez Rutger Velpius, en 1609, in-8°).

2° *Bertelii Historia Luxemburgensis*, en y joignant les ouvrages du P. Alexandre Wiltheim, encore inédits.

3° Antonio Carnero, avec une traduction de l'espagnol.

— *Le comte De Cobenzl à J.-J. Michaux, sous-bailli de la terre de Samson, près de Namur,* 23 *août* 1763. Invitation de concourir au dessein des chroniques, en communiquant ce qu'il y avait de curieux dans les archives de son bailliage.

— *Réponse du sieur Michaux,* 4 *septembre* 1762. Presque toutes les archives avaient été enlevées par les Français au premier siége de Namur, en 1692; le château de Samson avait été démoli en 1691, *par trahison*, et les archives emportées à Lille, *au dire des anciens*.

—*Le comte De Cobenzl à l'abbé de Géronsart,* 10 *septembre* 1764. Le sieur Michaux sera requis d'aller compulser les archives de la terre de Samson (le résultat ne produisit rien d'utile).

— *Paquot au comte De Cobenzl,* 11 *mars* 1764. Pièces inédites à publier :

1° La relation des troubles de Flandre par Weitsius.

2° Le mémoire de l'abbé de Rolduc sur le gouvernement du duché de Limbourg.

Voici un passage textuel de la lettre de Paquot :

« J'ai appris que les *Luciliburgensia* ou antiquités du

pays de Luxembourg, du P. Alexandre Wiltheim, se trouvent dans l'abbaye de Senones en Lorraine. C'est le plus curieux et le plus savant ouvrage qui ait été fait sur notre histoire. Votre excellence trouvera bien le moyen de le faire copier, avec les dessins des antiques qu'il renferme, et il fera le plus bel ornement du recueil qui paraîtra sous ses auspices....»

Quelques-unes des lettres suivantes ont rapport à l'impression de Robert Macquereau.

— *Paquot au comte De Cobenzl,* 6 *juillet* 1764. Renseignemens demandés sur les filles naturelles de l'empereur Maximilien I$^{er}$; impossibilité d'en donner de sûrs, vu la confusion et les contradictions des historiens.

— *Du même au même*, 29 *novembre* 1764. Nouvelles remarques sur le P. Wiltheim; mérite de son travail. De toutes les inscriptions qu'il renferme, à peine s'en trouve-t-il la vingtième partie dans les recueils imprimés de Goltzius, Gruterus, Du Choul, Montfaucon, etc. Wiltheim est le seul qui ait *déterré* les anciens noms et la véritable situation des localités du Luxembourg, du temps des Romains. Cet ouvrage exigerait environ 120 planches in-folio, ce qui nécessiterait des frais considérables.

— *Du même au même*, 24 *octobre* 1765. Le commencement de Jacques De Guyse ne mérite aucune attention.

(Malgré ce jugement rigoureux de Paquot, on n'en doit pas moins de reconnaissance à M. le marquis De Fortia pour avoir publié un De Guyse complet, parce que ses fables même témoignent de l'esprit du temps et peuvent, dans certains cas, mettre sur la voie de quelques vérités perdues.)

Les antiquités de Wielant ayant été presqu'entièrement

copiées par P. D'Oudegherst, il ne paraît pas fort utile d'en tirer copie. (Nous en avons donné une analyse dans la première partie des *Notices et extraits des MSS. de la Bibliothèque de Bourgogne.*)

— *Du même au même*, 9 *décembre* 1765. Intérêt que présenterait un choix de lettres du cardinal de Granvelle, par exemple, de celles relatives à la St-Barthélemy. Elles exigeraient des notes historiques, politiques et même théologiques.

— *Lettre à Paquot, au nom du ministre plénipotentiaire*, 13 *juillet* 1778, pour lui demander un mémoire sur ce qui avait été fait quelques années avant pour le recueil des historiens belges.

— *Réponse de Paquot*, 24 *juillet* 1778. « Il ne me fut pas difficile, dit-il, de m'apercevoir que la plupart de ceux à qui l'on s'était adressé, ou n'avaient pas compris le but auquel on tendait, ou n'étaient pas d'humeur d'y contribuer, ou n'étaient nullement en état de le faire, quoique avec de la bonne volonté. »

A propos du recueil diplomatique de Le Mire, il affirme que « tout y fourmille de fautes, sans compter que les notes aident encore souvent à se tromper. »

« Je me trouve ici (à Bruxelles), ajoute-t-il, destitué de presque tous les livres nécessaires.... Il n'y en a peut-être pas quatre dans la bibliothèque royale, même depuis qu'on y a transporté une partie des livres historiques trouvés chez les ex-jésuites. Les listes envoyées autrefois par les monastères n'ont pas été conservées. A cette époque, c'est-à-dire en 1778, l'abbé Ghesquière était chargé de la direction du travail de la collection projetée des *Analecta Belgica*. M. Gérard s'était engagé, de son côté, à fouiller dans les archives du gouvernement. »

M. De Reiffenberg lit ensuite l'analyse du manuscrit communiqué par M. De Ram. Ce manuscrit in-folio, provenant de la bibliothèque de M. De Nelis, porte ce titre : *Colléges, Séminaires, Agiographes.* Voici ce qu'il contient d'essentiel sur l'objet dont la commission a à s'occuper :

*Rapport sur l'établissement de l'historiographie, présenté le* 15 *septembre* 1779 *à S. A. le prince de Stharemberg par le conseiller d'état et privé De Kulberg.*

Le 10 mai précédent, M. De Kulberg avait adressé au ministre un mémoire ou rapport sur l'établissement de l'*historiographie*, en général, dans l'abbaye de Caudenberg, et en particulier sur les *Analectes Belgiques.* Mais il ne connaissait pas au juste les vues du gouvernement.

On n'avait alors aucun plan arrêté, et l'on considérait l'achèvement des *Acta Sanctorum* comme le terme auquel on pourrait commencer les *Analectes.* Jusque-là il ne s'agissait que de recueillir des matériaux. Telles étaient les seules idées auxquelles on se fût fixé.

Au surplus, l'intention du gouvernement n'était pas d'employer à l'*historiographie* au delà de la somme annuelle de 1,500 florins, à laquelle le produit du fonds du *Musæum Bellarmini* avait été évalué; en outre, après un certain nombre d'années, il ne devait plus être question de ce subside : de sorte que, observe M. De Kulberg, il fallait faire que l'établissement subsistât par lui-même.

M. De Kulberg témoigne beaucoup de zèle pour le projet des *Analectes*, accueilli dans toute l'Europe avec applaudissement et devant faire au pays le plus grand honneur. En conséquence, il propose un plan pour le réaliser, plan sur lequel il avait conféré avec l'abbé De Nelis, qui était entièrement de son avis.

Il s'agissait d'abord de ne pas réduire l'abbé Ghesquière au simple rôle de compilateur pendant nombre d'années, de mettre la main immédiatement au travail de la publication, et, pour cela, de lui associer quelques académiciens habiles tels que M. De Nelis, le baron De Fraula et le doyen de Lierre, Heylen.

Il fallait ensuite trouver à l'abbé Ghesquière un collaborateur habituel, demeurant aussi à l'abbaye de Caudenberg et communiquant avec lui à tous les instans de la journée. M. De Kulberg fixe son choix sur l'abbé Lensens, jésuite, qui avait été désigné en 1772 pour travailler aux *Analectes Belgiques*, et qui avait commencé dès-lors à se livrer à ce travail avec l'abbé Ghesquière. M. Warnot, abbé de Caudenberg, à cause de son influence et de sa bonne volonté, devait être attaché également à la commission, laquelle serait présidée par un commissaire impérial.

Suivent quelques détails financiers; tout est réglé avec une parcimonie que permettaient les habitudes et les ressources monastiques.

M. De Kulberg demandait des assemblées hebdomadaires du comité.

Il pensait qu'en 1795, l'emploi des fonds du *Musæum Bellarmini* pourrait cesser, et qu'alors toute l'entreprise subsisterait de ses propres bénéfices.

Ainsi à l'*historiographe Ghesquière* serait substituée une *Société de gens de lettres occupée de la rédaction des Analectes Belgiques*.

— *Rapport du même, nommé commissaire pour l'établissement des agiographes et historiographes, au prince de Stharemberg, 7 juillet* 1778.

Ce rapport antérieur à l'autre devenait inutile.

On y lit que les ci-devant jésuites agiographes et histo-

riographes De Bie, De Buë, Hubens et Ghesquière, étaient venus résider à l'abbaye de Caudenberg, pour se conformer aux vues du gouvernement.

Ils attendaient la remise des archives des Bollandistes, qui avaient été mises confusément et sans inventaire dans des caisses et transportées ainsi à Bruxelles. Cette remise devait s'opérer par l'auditeur de la chambre des comptes, Gérard, chargé de la vente des bibliothèques des jésuites.

« Ces Messieurs, dit le rapport, sont dans la plus grande » inquiétude que, parmi la quantité de papiers intéressans » que renfermait leur bibliothèque, il n'y en ait d'égarés » et de perdus. Ils disent qu'ayant continué de travailler » pendant un an et demi, après la dissolution de leur or- » dre, dans leur *quartier* de la maison professe, ils du- » rent quitter tout avec la plus grande précipitation, au » moment où on leur notifia que cette maison était des- » tinée à l'académie militaire, et que, depuis ce moment, » ils n'ont plus été à portée de savoir ce qu'on avait fait » de leurs livres et papiers. Ils ajoutent que, lorsque la » remise sera faite de ce qui a été transporté d'Anvers à » Bruxelles, ils seront en état de juger si le tout se trouve, » et de désigner ce qui manquera, tant ils étaient fa- » miliarisés par un travail continuel avec leurs livres et » papiers.

» L'historiographe Ghesquière sent plus vivement, à » ce qu'il paraît, de l'inquiétude à ce sujet. Occupé depuis » huit ans, au moins, à la recherche de tous les maté- » riaux propres à l'ouvrage intéressant des *Analectes Bel-* » *giques*, il avait environ 200 feuilles de notes rassemblées » sur des faits et des objets essentiels.

» Il a sollicité, depuis quelque temps, à ce qu'on lui » remît ce recueil, et tout ce qu'il a pu en retirer jusqu'à

» présent, à ce qu'il assure, consiste en la feuille onzième
» et la quatorzième.

» Il serait bien fâcheux pour cet homme, que le fruit
» de tant de travail fût en partie perdu, et qu'il se trouvât
» nécessité de recommencer. Mais on doit suspendre tout
» jugement sur cet objet, jusqu'à ce que la remise des li-
» vres et papiers, sans inventaire, vienne déterminer l'état
» de choses. »

S. M. I. abandonnait, au profit de l'abbaye de Caudenberg et des agiographes, les *Acta Sanctorum*, publiés ou à publier, moyennant qu'ils se chargeassent de tous les frais et dépenses exigés pour cet ouvrage.

Deux élèves étaient agrégés aux PP. jésuites; c'étaient des religieux de la maison : François-Joseph Reynders, de Bruxelles, âgé de 29 ans, et Jean-Baptiste Fonson, aussi de Bruxelles, âgé de 22 ans.

Suivent des détails sur l'ordre du travail des agiographes.

Les volumes des *Acta Sanctorum* étaient tirés à 800 exemplaires.

Ils se répandaient dans le monde à mesure qu'ils paraissaient. Au moment de la dissolution des jésuites, il n'en restait, dans le magasin des agiographes, que deux exemplaires de chaque volume des mois de janvier, février, mars, avril et mai, et une certaine quantité des volumes consacrés aux mois postérieurs; savoir : juin, juillet, août et septembre; en sorte qu'il n'y en avait véritablement que deux exemplaires complets.

C'était la cour de Vienne qui désignait le personnage à qui chaque tome serait dédié, et qui devait approuver le portrait sur toile que faisait exécuter le procureur des jésuites à Vienne, en vertu des ordres de l'empereur. On

gravait le portrait en Hollande, et on en expédiait une épreuve à Vienne, pour y subir la censure de la cour.

Quant à l'ouvrage lui-même, les agiographes n'admettaient que la censure ecclésiastique, et rejetèrent constamment les prétentions des censeurs royaux.

Pour la continuation des *Acta Sanctorum*, on avait résolu quelques réformes propres à abréger le travail; mais on n'avait pas cru devoir les annoncer, de peur de discréditer le livre. Par exemple, on n'imprimait plus textuellement toutes les vies déjà imprimées d'un saint, et l'on restreignait les notes et commentaires.

Au moment de la suppression, il y avait, dans le magasin des agiographes, 880 pages déjà tirées pour le volume à paraître. On s'obligeait à les compléter dans un an. Cinquante volumes avaient été donnés dans l'espace d'un siècle et demi.

M. De Kulberg désirait rattacher aux *Acta Sanctorum* la reprise et continuation des *Analectes Belgiques*.

— *Avertissement de la continuation de l'ouvrage ayant pour titre : Acta sanctorum.*

Cet avis était destiné au public.

Marie-Thérèse avait ordonné cette continuation.

Le dernier volume livré au public était le troisième du mois d'octobre. (On sait que le cinquième volume du mois d'octobre a été imprimé à Bruxelles en 1786, et le sixième à Tongerloo en 1794, de manière que la collection est maintenant composée de 53 volumes in-folio.)

On annonçait en même temps la reprise des *Analectes*, assemblage méthodique de matériaux servant à l'histoire ecclésiastique et civile de la Belgique.

— *Rapport du conseiller d'état et privé De Kulberg au prince De Stharemberg sur l'établissement des agio-*



*graphes dans l'abbaye de Caudenberg,* 10 *mai* 1779.

M. De Kulberg, dans son rapport du 15 septembre même année, dit que, lorsqu'il rédigea celui-ci, il ne connaissait pas bien encore les intentions du gouvernement.

L'adjonction des abbés Lensens et Cornet à l'abbé Ghesquière lui semblait déjà très-utile.

— *Idée de l'ouvrage annoncé en* 1773 *sous le titre d'Analectes Belgiques, auquel l'historiographe Ghesquière continue de travailler sous les auspices de S. M. l'Impératrice Reine apostolique et du gouvernement général des Pays-Bas.*

Ce prospectus, signé Ghesquière, et daté de Bruxelles le 20 avril 1779, n'a point été mis au jour. On y renvoie au programme latin de 1773.

Le travail aurait été divisé en trois parties.

La première aurait contenu toutes les recherches qui concernent les provinces et les peuples des Pays-Bas, suivant leurs divers états, sous les Celtes, les Romains, les Francs; sous les divers comtes, ducs ou seigneurs particuliers; sous les Bourguignons et la maison d'Autriche.

Ces recherches devaient consister en plusieurs dissertations originales sur les commencemens, le nombre, les différens noms et les limites des anciens peuples des Pays-Bas qui s'y établirent en corps de nation; sur les origines des villes et de leurs dépendances; sur l'idiome, la religion, les usages, les mœurs, les sciences, les arts, l'agriculture, le commerce des anciens Belges, et sur d'autres objets également intéressans.

A ces dissertations aurait succédé un abrégé chronologique en forme d'annales, comprenant, le plus succinctement possible, ce que les auteurs contemporains ou dignes de croyance attestent avoir été fait par les Belges,

soit chez eux, soit en pays étrangers : le tout orné de cartes, de plans, de médailles et d'inscriptions antiques.

La seconde partie aurait été consacrée *aux vrais actes des vies des saints des Pays-Bas*, selon l'ordre chronologique. L'auteur était bollandiste depuis 1763.

La troisième partie enfin aurait été composée de chroniques, telles que celles de Nicolas De Clerck, de Dynterus, de celle de Corsendonck, de grand nombre de diplômes inédits ou mal publiés, des anciens actes ou procès-verbaux de démarcation des limites, etc. L'auteur cite même une de ces dernières pièces en français, offrant la démarcation des anciennes limites de l'empire et du royaume de France, et qu'il avait obtenue par la faveur de feu M. De Choiseul, archevêque de Cambrai.

Ghesquière avait alors 49 ans, ce qui l'empêchait d'espérer d'achever seul un si grand travail. Il proposait donc pour ses collaborateurs :

François Lensens, prêtre, né à Malines en 1742, établi dans la même ville ;

Philippe Cornet, prêtre, né à Bruxelles en 1738, établi à Anvers ;

Donatien Dujardin, prêtre, né à Ypres en 1738, établi dans la même ville ;

Jean de Mersseman, prêtre, né en 1739, établi à Dunkerque ;

Corneille Smet, prêtre, né à Morsele près d'Alost en 1742, et établi dans le même endroit.

Mais Ghesquière déclarait que peu lui importait la profession et le pays de ses associés, attendu qu'il n'en exigeait que de la capacité et un caractère conciliant.

— *Projet d'une lettre que Ghesquière enverrait aux abbayes, chapitres, etc.*, pour obtenir communication



des manuscrits, titres, diplômes, etc., qu'ils possédaient.

Cette lecture terminée, M. Gachard remarque qu'il existe, aux Archives du Royaume, des pièces de nature à compléter ces renseignemens, et il s'engage à en donner communication.

Le même, au nom de MM. Holvoet et J.-J. Vermeire de Bruges, met à la disposition de la Commission trois manuscrits. Le premier est une chronique du monastère de St.-André; le deuxième est intitulé: *Chronicon comitum Flandriæ, ab anno . . . . ad annum* 1442, *incerti auctoris*. Le troisième est un recueil de pièces de différentes époques.

La commission vote des remercîmens à MM. Holvoet et Vermeire, et applaudit à leur zèle et à leur patriotisme.

Les deux premiers manuscrits sont confiés à M. Warnkœnig, et le second à M. De Reiffenberg, pour en faire l'examen.

La séance sera continuée demain à 9 heures du matin.

---

SÉANCE DU 28 OCTOBRE.

Présens: tous les membres de la Commission, excepté M. l'abbé De Ram.

MM. De Gerlache, Warnkœnig et Willems font un rapport sur les catalogues des manuscrits historiques, lesquels ont été communiqués par M. le ministre de l'intérieur.

Quoique de simples indications, souvent d'une extrême sécheresse, ne puissent pas fournir beaucoup de lumière, M. De Gerlache signale à l'attention de la Commission, dans le catalogue de l'université de Liége, les articles suivans :

N° 18. *Vita sancti Huberti, conscripta per Adulphum Haspard. — Historia abbatiæ Sti. Huberti in Arduennâ; ann.* 1526, *fol. pap.*

N° 164-166. *Recueil de paix, priviléges, concernant le pays de Liége* (XVI^e siècle).

N° 183. *Recueil des choses mémorables concernantes le royaume de Tongres, le pays de Liége et ses environs, depuis son origine jusqu'au commencement de l'épiscopat de Ferdinand de Bavière,* 61^e *évêque de Liége, fait par maître Jean D'Outremeuse; le reste extrait des chroniques de Jean Dupas, par Jean de Stavelot, jusqu'à l'an* 1626, *fol. pap.*

N° 186. *Chronique du pays de Liége, depuis la fondation de la cité jusqu'à l'an* 1016, *in-folio écrit en* 1601.

M. Gachard entretient ensuite la Commission du catalogue de la bibliothèque de Tournay, en ces termes :

Les manuscrits de la bibliothèque de Tournai sont, sur cette liste, au nombre de vingt-sept. La plupart ayant été examinés par le rapporteur, il y a quelques années, il se trouve à même d'entrer dans des détails sur leur contenu.

Les n^os 2, 3, 8, 10, 18, 19, 21, 22, 23, 24 et 26 concernent exclusivement la ville de Tournai et le Tournaisis. Ce sont ou des collections de chartes et autres pièces en copie, ou des recueils d'épitaphes, et des notes historiques sur différens sujets, ou des mémoires dont la plupart se rapportent à des époques et à des événemens particuliers, comme l'*Histoire des choses remarquables arrivées à Tournay, de* 1566 *à* 1570 (n° 2); la *Relation du siége de Tournay en* 1581, écrite par un bourgeois de la ville (n° 3); le *Recueil de quelques particularités du siége de*

*Tournay en* 1709 (n° 19); des *Réflexions historiques sur la persécution exercée contre le chapitre de Tournay en* 1710, 1711, 1712, *par les états-généraux des Provinces-Unies* (n° 22).

Le n° 21, *Notes historiques sur Tournay et le Tournaisis, par Dufief,* contient bien un extrait de la chronique de Gilles Li Muisis, de 1308 à 1350; mais, ce manuscrit étant du commencement du XVII^e^ siècle, ou tout au plus de la fin du XVI^e^, il ne paraît pas qu'on s'en puisse servir utilement.

Le n° 5, *Ritmes et refrains des Tournaisiens l'an* 1477, est connu par la description qu'en ont donnée MM. Dumortier et De Reiffenberg, dans les *Nouvelles Archives historiques.*

Le n° 9 bis, *Projet de l'histoire de Tournay, par Sanderus,* l'est également, grâce à la notice insérée par M. Dumortier dans le même recueil.

Le n° 4, *Manuscrit relatif à l'histoire des Pays-Bas depuis la réunion des dix-sept provinces jusque vers la fin du XVIII^e^ siècle,* n'est autre que l'ouvrage de M. De Neny.

Les n^os^ 6 et 9 sont des recueils de coutumes de Tournay et de Tournaisis, qui n'intéressent que la jurisprudence, de même que le n° 12, *Arrêts rendus au grand conseil de Malines*, et le n° 13, *Divers Arrêts rendus dans le pays.*

Les n^os^ 14 et 20 contiennent des généalogies et des blasons.

Le n° 25 est un recueil formé, en 1586, d'épitaphes existantes dans les églises de différentes villes, nommément Arras et Valenciennes.

Le n° 17 offre une relation des vies de saint Piat et de

saint Éleuthère, écrite en vers français dans l'année 1479, par messire Alard Janvier. A la fin du volume, on lit :

Voeilliés, Marie et Dieu, prier
Pour messir Alard Janvier.
Che livre chy escripsi neuf
En l'an mil IIII^c LXXIX.

Le n° 11 est un hommage de félicitation à Charles-Quint sur son retour aux Pays-Bas en 1540, lorsqu'il traversa la France pour punir les Gantois, retour ardemment désiré, dit l'écrivain (*ob divi Caroli desideratissimum in patriam reditum aggratulatio*).

Le n° 15, *Chronique en brief, commenchant l'an trente avant la descente des comtes de Flandre et de Bourgogne*, est une chronique rimée.

Le n° 27, *Vieille Chronique de Flandre*, est un manuscrit du XVII^e siècle, qui contient un extrait des *Antiquités de Flandre par Wielant*, et d'autres fragmens que l'on retrouve ailleurs.

La même observation s'applique au n° 1^er : *Histoire des rebellions des Flamands contre leur souverain, jusqu'en* 1450, *et des guerres de ceux-ci*, manuscrit du milieu du XVI^e siècle.

Enfin le n° 16 est un *Recueil de plusieurs entreprises et actions de l'empereur Charles-Quint environ l'an* 1540, petit in-8°.

Ce dernier, dit le rapporteur, mériterait peut-être de figurer dans la collection qui va être publiée.

Le titre littéral est : *Brief Recueil de plusieurs entreprinses, belles chasses et entrées faictes par la majesté impérialle, en poursuyvant son voyage d'Argeil* (*Alger*) *environ l'an XV^c quarante, et ce redigé par escript, au*

*lieu de repos, par manière d'exercitation, par ung quidam suivant sadicte majesté en cherchant aventures, lequel n'a aultres tesmoings pris que sa propre veue et présence.* (M. De Reiffenberg l'a cité dans ses *Particularités inédites sur Charles-Quint et sa cour.*)

L'auteur ne se nomme pas : il dit seulement qu'il avait été à la cour; qu'à Luxembourg, où la reine Marie prit congé de l'empereur, il la quitta « *pour veoyr du monde, esperant parvenir avec le temps* (après plusieurs services) *au nombre des gentilshommes de la maison de l'impériale majesté* (*ce qu'il feit*), etc. » Il raconte en effet, lui-même, comment il obtint cette distinction près de Burgos.

L'anonyme nous fait accompagner Charles-Quint à Spire, à Nuremberg, à Mayence, à Inspruck, à Milan, à Pavie, à Gênes, en Afrique, et, après que son expédition eut manqué, en Murcie, à Valladolid, à Burgos, aux royaumes de Catalogne, d'Aragon, de Valence et de Castille. Il raconte ensuite le retour de l'empereur en Flandre par l'Italie et l'Allemagne, enfin sa campagne en Gueldre, qui eut pour résultat la conquête de cette province. C'est là que l'auteur s'arrête.

Cette relation est sommaire, mais intéressante. L'expédition d'Afrique y est plus détaillée que le reste.

Le manuscrit, s'il n'est l'original, est du moins une copie du temps.

Le rapporteur termine, en faisant observer qu'il existe encore à la bibliothèque de Tournai un manuscrit historique qui ne figure pas, sans doute par oubli, dans la liste qu'a envoyée le bibliothécaire. Ce manuscrit qui, dans le catalogue général de la bibliothèque, section *Histoire, Littérature*, porte le n° 19, et qui est intitulé *Chroniques anciennes*, serait peut-être digne de faire partie des chro-

niques de Flandre, et, en tout cas, il mériterait d'être consulté par l'éditeur de ces chroniques. Il est de la fin du XIII[e] ou du commencement du XIV[e] siècle, et renferme 246 chap. dont l'avant-dernier est précédé de cette rubrique : *Comment li rois Philippe de Franche espousa Marie seur li duc de Brabant, et son coronement.*

Résolu que M. le ministre de l'intérieur sera prié de demander à la régence de Tournai, pour être mis à la disposition de la Commission, le *Recueil des voyages de Charles-Quint*, n° 16 de la liste, le n° 17 contenant les vies de saint Piat et de saint Éleuthère, la chronique rimée du n° 15, et les *Chroniques anciennes* du n° 19 de la section *Histoire, Littérature*, dans le catalogue général.

M. Warnkœnig promet de faire, dans une prochaine séance, un rapport détaillé sur le catalogue de la bibliothèque de Gand.

M. De Reiffenberg se charge d'examiner celui de la bibliothèque de Mons.

M. Willems, après avoir parcouru le catalogue de la bibliothèque de Bourgogne, regrette que les indications en soient d'une concision telle, qu'on peut à peine connaître l'objet d'un manuscrit, et qu'on ignore toujours s'il est sur parchemin ou sur papier, d'une époque récente ou reculée. Il s'est néanmoins attaché de préférence aux articles qui suivent :

### POUR L'HISTOIRE DE LIÉGE.

8525-8532. *Les chroniques de Jean D'Outremeuse, translaté de latin en rouman franchois*, 4 volumes.

10322. *Chronique de Liége terminée en* 1547.

8336. *Chronique de Liége terminée à l'an* 1643, 4 volumes.

**POUR L'HISTOIRE DU BRABANT.**

4924-4928. *Dinteri chronicon ducum Brabantiæ*, copie moderne.

5420. *Copie du même qui a appartenu à Jean Le Mire, évêque d'Anvers.* (Voyez l'introduction aux mémoires de Vander Vynckt, édition du sieur Lacrosse).

5421. *Premier texte de cette chronique, texte autographe*, suivant le catalogue, ce qui est une erreur.

4528. Autre copie.

4485. *Hertogen van Lothryck, van Brabant en Limbourg* (en vers flamands).

4934. *Cronyck van Brabant ende van Grimberg.*

5467. *Extracta è chronicâ vetustissimâ ducum Brabantiæ.*

1737. *Godefridi de Bullione epistola ad papam de suâ expeditione.*

9976. *Processus inter Joannem, ducem Brabantiæ et Jacobam de Bavariâ.*

4697. *Antwerpsche rym-chronykje beginnende met het jaer* 837 *tot* 1542.

6154-6161. *Annales antuerpienses ab anno* 1308 *ad* 1685.

**POUR L'HISTOIRE DE FLANDRE.**

6590-6265 et 2279. *Iperii chronicon.*

Les numéros 4868, 4494, 7952, 7954, 4535, 7953, 2427, 8370, 8315, 7708, désignés sous les titres de chroniques, d'annales ou de généalogies, paraissent pouvoir servir; mais, comme ces renseignemens sont trop vagues, il faudra explorer les bibliothèques elles-mêmes, pour constater leurs richesses historiques.

M. De Reiffenberg promet à M. Gachard de lui prêter une copie du *Voyage de Philippe-le-Beau en Espagne, par Antoine De Lalaing*, laquelle fait partie de sa bibliothèque particulière, et dont il a donné un extrait dans le premier volume de ses *Archives philologiques*. Il remarque que la bibliothèque de Namur possède un manuscrit précieux renfermant Beda et presque tout Grégoire de Tours, et que ce manuscrit, qu'il a décrit dans son *Supplément à l'Art de vérifier les dates*, pourrait être utile au comité de l'histoire de France, lequel, sous les auspices du ministre de l'instruction publique, prépare une nouvelle édition de Grégoire. Il ajoute que M. Guizot a bien voulu l'assurer qu'il favoriserait de tout son pouvoir les recherches de la Commission, et qu'il recourrait à elle chaque fois que les relations étroites de la France et de la Belgique pourraient faire soupçonner que nos annales sont de nature à éclaircir celles de nos voisins, ou lorsqu'on éprouverait à Paris le besoin de consulter nos dépôts littéraires.

Il annonce qu'il s'est assuré que la chronique d'Anchin, recherchée par M. Warnkœnig, existe à la Bibliothèque du roi, à Paris, et qu'il en fera faire une copie, ainsi que des chroniques rimées de Philippe Mouskes, de Gand, évêque de Tournai au XIII[e] siècle, et dont il n'existe qu'un seul manuscrit.

Enfin, il déclare qu'il est en mesure de mettre immédiatement sous presse le premier volume de l'ouvrage dont on l'a chargé.

MM. Warnkœnig et Willems rendent compte de quelques excursions qu'ils ont faites en Allemagne et en France, dans l'intérêt de l'histoire nationale.

M. Warnkœnig dit qu'il s'est activement occupé des

travaux préparatoires à la publication des chroniques latines de Flandre.

Il a fait transcrire la chronique de *Li Muisis*, tant pour la partie imprimée par M. Goethals-Vercruysse, que pour le reste. Il a en outre examiné le manuscrit original, qu'il collationnera avec ces copies, lorsque M. Goethals, qui le possède, le lui apportera à Gand. Cette collation suffira pour mettre la chronique sous presse.

Le rapporteur désire pouvoir faire graver quelques-unes des belles vignettes qui ornent ce manuscrit, ainsi qu'un *fac-simile* de l'écriture.

Il s'est de plus occupé de la chronique des comtes de Flandre, publiée par les Bénédictins dans le troisième volume du *Thesaurus Anecdotorum*.

Il a fait faire une copie du texte des PP. Martène et Durand, en y ajoutant la partie manquante dont on doit la connaissance au célèbre Lessing, qui l'avait trouvée dans un manuscrit de Wolfenbuttel. Cette copie est destinée à servir de base à la collation d'autres manuscrits.

Or, trois manuscrits ont fixé son attention : celui de Wolfenbuttel lui-même, celui de l'ancienne abbaye de Clairmarais près de St.-Omer, et enfin celui de la bibliothèque de Bourgogne.

M. Warnkœnig a écrit, à cet effet, à Wolfenbuttel, pour avoir le premier exemplaire en communication. M. Schenemann, le bibliothécaire actuel, a offert obligeamment ses services pour la collation, ce qui a paru suffire. De plus, un *fac-simile* de l'écriture a été demandé.

M. Schenemann a aussi donné des renseignemens sur d'autres manuscrits relatifs à l'histoire de Flandre, qui se trouvent dans le dépôt dont il a la garde.

Au commencement du mois d'octobre, M. Warnkœnig

est allé à St.-Omer où se conservent les manuscrits de Clairmarais. La chronique désignée plus haut n'était pas marquée sur le catalogue, et le bibliothécaire ne la connaissait pas. M. Warnkœnig a eu le plaisir de la retrouver à la suite d'un autre ouvrage, et il a bientôt reconnu que c'était le manuscrit même qui avait servi aux Bénédictins. Les vingt-deux premiers feuillets, petit in-folio, ont été écrits au commencement du XIII[e] siècle, et finissent à la bataille de Bouvines. L'écriture en est belle et nette. Les quatorze derniers ont été écrits après l'année 1348, où la chronique s'arrête. Deux feuillets ont été arrachés, ce qui forme, entre les années 1339 et 1346, une lacune qui a trait à l'histoire d'Artevelde. L'écriture et le parchemin sont de mauvaise qualité.

M. Warnkœnig a consacré deux jours à comparer ce manuscrit avec la copie qu'il possédait : ce qui lui a fait apercevoir diverses variantes et de nombreuses transpositions de mots.

A la même bibliothèque de St.-Omer, le rapporteur a découvert quatre pages écrites en 961, et contenant des notices généalogiques sur les comtes de Flandre, avec une espèce de panégyrique d'Arnoul-le-Vieux et de son fils Baudouin III. C'est sans contredit le plus ancien manuscrit original qu'on ait sur l'histoire des comtes de Flandre; aussi M. Warnkœnig s'est-il empressé de le copier.

Il y a remarqué aussi un MS. marqué n° 769 et provenant de l'abbaye de Clairmarais. *Hoc volumen continet vitam sancti Petri Tharentasiensis archiepiscopi, vitam B. M. de Ogniaco et genealogiam comitum Flandriæ.*

A son retour de St.-Omer, il s'est arrêté un jour à Lille, où il espérait trouver la chronique d'Anchin que M. De Reiffenberg a vue à Paris. En fouillant la bibliothèque de Lille,

le rapporteur y a trouvé divers morceaux curieux, savoir :

1° Une chronique de Tournai inédite, écrite au XIV$^{e}$ siècle, en latin, et continuée jusqu'au XVII$^{e}$. En voici le titre :

*Cronica Tornacensis.*

*Prologus sequentis operis incipit.*

*Quoniam traditum tenemus primam constructionem civitatis Tornacensis præstantem et memoriâ dignam fuisse, nobiles, etc.*

*Explicit prologus.*

*Incipit excerptum ex diversis auctoribus collectum Tornacum itaque Galliæ Belgicæ civitatem antiquissimam etiam inter suas finitimas civitates nobilissimam claruisse, etc.*

La suite des évêques va jusqu'au mois d'août 1513; mais on y a ajouté les autres jusqu'en 1649. Le dernier est *Franciscus Villanus de Gandavo ex comitibus d'Iseghem, anno regiminis tertio.*

2° *Cronica comitum Flandriæ ab anno* 621 *ad annum* 1490. E. G. n° 34, fol. (Section d'histoire, au catalogue.)

Le rapporteur avait d'abord pris ce dernier manuscrit pour une copie de la chronique des comtes de Flandre, donnée par les Bénédictins ; mais un examen plus sérieux lui a prouvé que c'était un autre ouvrage : l'histoire fabuleuse de la Flandre, racontée d'une manière très-circonstanciée. La partie chronologique n'en est pas moins bien soignée : la grande chronique est précédée d'une plus abrégée, laquelle va jusqu'à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre.

L'auteur de cette histoire a souvent transcrit des passages entiers de la chronique des Bénédictins, mais il a puisé encore dans d'autres sources. M. Warnkœnig a vu avec satisfaction que le passage donné par Lessing du manuscrit de

Wolfenbuttel se trouve également dans ce manuscrit. Il s'est assuré de plus qu'il a une grande analogie avec celui de la Bibliothèque de Bourgogne.

En conséquence, il propose à la Commission d'envoyer quelqu'un à Lille pour comparer la chronique des comtes de Flandre avec ce manuscrit, y copier les passages qui ne se trouvent pas dans la première, et faire une transcription complète de la chronique de Tournai.

Le rapporteur a à sa disposition un jeune homme sûr et intelligent, qui fera cette besogne à peu de frais : car, de l'aveu de M. le bibliothécaire de Lille, il ne se trouve personne dans cette ville qui, habitué à lire les ancienne écritures, pût en tirer des copies exactes. D'ailleurs, les manuscrits de ce dépôt ne se prêtent pas à l'étranger.

M. Willems prend alors la parole pour rendre compte du résultat de ses recherches à Cologne.

Elles avaient pour objet : 1° de prendre connaissance des actes et diplômes qui se trouvent dans les archives de cette ville, relativement à la succession du Limbourg et à la bataille de Woeringen; circonstances dans lesquelles Sifrid de Westerbourg, archevêque de Cologne, s'est montré l'adversaire le plus actif et le plus redoutable du duc Jean de Brabant (années 1282 à 1289);

2° D'inspecter et d'explorer les anciens monumens et tableaux conservés au musée de Cologne, ou à Woeringen, et qui ont consacré le triomphe des Belges, surtout l'inscription sur pierre dont il est parlé dans le livre de Gelenius *De Coloniæ Agrippinensis magnitudine.*

M. Willems a constaté que les dépôts d'archives des villes de Cologne et d'Aix-la-Chapelle renferment un grand nombre de diplômes émanés de nos ducs de Brabant, protecteurs du commerce sur le Rhin et avoués supérieurs de

la ville d'Aix. Quoique MM. Ritz et De Reiffenberg en aient publié récemment un grand nombre, la plupart sont restés inédits.

Le rapporteur a examiné avec soin les trente volumes in-folio de pièces diverses, déposés à l'hôtel-de-ville de Cologne et connus sous le nom de *Farago Gelenii*, ainsi que les anciens cartulaires, registres et documens de la ville. Cette investigation lui a fait découvrir treize diplômes inédits, se rapportant à son travail sur le poème de Van Heelu, et qu'il a copiés avec soin. La plus importante de ces pièces est une convention de paix et de réconciliation entre le duc Jean et l'archevêque Sifrid, pour aplanir leurs dissensions, *tàm de occisis in conflictu apud Wurinc et alibi ubicunque, captivis, exactionibus, incendiis, damnis et rapinis, quàm etiam de destructionibus castrorum, oppidorum et specialiter* (dit ce prélat, fait prisonnier dans la bataille) *occasione captivitatis nostræ.*

Une ancienne chronique *De Bello Woeringensi ex libro manuscripto monasterii prædicatorum Coloniensis,* que Gelenius a conservée dans le seizième volume de sa collection, n'a pas moins attiré l'attention du rapporteur. Il regrette de n'avoir pas eu le temps d'en copier d'autres que celles pour lesquelles il s'était rendu à Cologne. Cependant il se félicite de la promesse qu'a bien voulu lui faire M. Fuchs, secrétaire de la municipalité de cette ville, de transmettre incessamment à M. Warnkœnig une liste complète des chartes des ducs de Brabant que renferme le dépôt confié à ses soins.

Quant aux monumens non écrits, voici ce que M. Willems a trouvé. Au rapport de l'ancienne chronique de Cologne, imprimée par Koelhoff en 1499, les habitans de

cette ville, pour perpétuer le souvenir d'une victoire qui avait rendu la liberté à leur commerce, érigèrent en 1288, et peu de temps après, une église en l'honneur de saint Boniface (car c'était le jour de la fête de ce saint que la bataille avait eu lieu). Cette église ou chapelle n'existe plus, mais l'inscription autrefois placée au-dessus de la porte de cet édifice se conserve encore au musée. C'est une simple pierre de six à huit pieds de long, sans ornemens et sans figures. On y lit en grands caractères gothiques du temps:

*Anno MCCLXXXVIII fuit prœlium in Woringen et hoc in Sabath* (sic).

Les huit tableaux de la même bataille, exposés dans ce musée, ne méritent aucune attention. Ils ont été peints vers 1600 par Jean van Aken, et sont entièrement de son invention. Nos Brabançons y sont représentés avec des canons et des arquebuses!!

Lorsque Jean Ier, le Victorieux, fit son entrée à Cologne le lendemain de la bataille, les habitans, dans leur reconnaissance pour les services que venait de leur rendre ce prince, le proclamèrent bourgeois de la ville, et lui firent présent d'un magnifique hôtel, nommé depuis *la cour de Brabant*, avec droit de franchise et d'asile. Le rapporteur a reconnu que l'emplacement de ce palais est maintenant occupé par les deux maisons marquées nos 2119 et 2120, près de la cathédrale, dans la rue dite *Am Hof* (à la cour). Les anciens titres de ces propriétés attestent qu'il a fallu, à chaque aliénation du bien, obtenir une homologation du conseil de Brabant.

Quant à Woeringen, il n'y existe plus aucun monument de la bataille. On n'y avait aucune connaissance du missel où était inscrit le nombre des morts et des blessés, selon la chronique de *Herman Cornerus* (Eccard, *Corpus hist.*

*medii ævi*, t. IV, p. 938); seulement M. Willems a pu s'assurer que la bataille a eu lieu dans une bruyère nommée *die fuhlingerheyd*.

La Commission, après avoir entendu ces détails, décide qu'il sera écrit à M. Lavallée, à Liége, pour l'engager à communiquer les monumens historiques qu'il rassemble et dont il fait un usage éclairé.

Après avoir pris l'avis de plusieurs personnes versées dans la pratique de la typographie, la Commission arrête l'avis qui sera inséré dans les journaux et adressé aux imprimeurs. Cet avis sera de la teneur suivante :

« La Commission royale d'histoire invite ceux de MM. » les imprimeurs qui désireraient entreprendre l'impres- » sion des *Chroniques Belges*, à remettre leur soumission, » cachetée, aux Archives du Royaume, avant le 30 novem- » bre prochain.

» La soumission devra indiquer le prix par feuille, » d'après les conditions suivantes :

» L'ouvrage sera in-4°.

» Il sera tiré à 500 exemplaires sur papier d'Annonay, » 1re qualité (c'est-à-dire sur papier fabriqué dans le pays, » à l'imitation de celui d'Annonay).

» Le caractère choisi pour le corps de l'ouvrage est le » *cicero*; mais la poésie sera en petit romain ou en petit » texte, de même que les notes et les pièces justificatives. » Les notes marginales seront en mignonne.

» Tous les caractères à employer devront être neufs. Le » soumissionnaire s'obligera à en avoir une quantité suffi- » sante pour pouvoir imprimer 3 volumes à la fois.

» Le prix sera établi sans distinction des caractères.

» Il comprendra les corrections, remaniemens et tous » autres frais relatifs à l'impression.

» L'imprimeur sera tenu de fournir au moins 3 épreuves.

» La collection des *Chroniques Belges* est supposée » devoir former 20 à 25 volumes in-4°. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la prochaine séance est fixée au 1er samedi de décembre, à midi.

Pour extraits conformes :

*Le Secrétaire de la Commission,*

Baron DE REIFFENBERG.

# Chroniques Belges Inédites.

EXTRAIT

DES

# PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES TENUES LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 1834,

PAR LA

# COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE DU MONITEUR BELGE.

1834.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE

---

**EXTRAIT**

**DES**

# PROCÈS-VERBAUX

**DES SÉANCES TENUES LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 1834**

---

**SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE.**

—

**(Au ministère de l'intérieur.)**

M. le ministre de l'intérieur, qui prend aux travaux de la commission l'intérêt le plus flatteur, et qui les facilite avec une extrême bienveillance, fait savoir qu'il regrette que des occupations urgentes et multipliées l'empêchent d'assister à la séance.

Après la lecture de la correspondance, le président dépose sur le bureau le catalogue des manuscrits rela-

tifs à l'histoire de la Belgique qui se trouvent à la bibliothéque de Bruges. Ce catalogue, très bien rédigé, a été envoyé par le département de l'intérieur. M. l'abbé de Ram y joint la liste des manuscrits relatifs au même objet, conservés aux archives de l'archevêché de Malines.

L'ordre du jour amène l'examen des différentes soumissions pour l'impression des *Chroniques*.

La commission voit avec plaisir que son appel a été entendu par MM. les imprimeurs, et que tous ils ont vu, dans l'entreprise qui leur était proposée, une affaire d'honneur et de nationalité plutôt qu'une spéculation.

Après un mûr examen, l'impression des *Chroniques* a été adjugée à M. Hayez de Bruxelles, eu égard à la modération de ses prix et aux garanties qu'il présente sous tous les autres rapports.

M. Gachard demande la parole pour diverses communications.

Il rappelle à la commission que l'un des ouvrages dont elle a résolu l'impression dans sa première séance, est le *Récit des troubles de Gand sous Charles-Quint, par un témoin oculaire.* Dans une tournée qu'il vient de faire en Flandre, par ordre de M. le ministre de l'intérieur, pour l'examen des dépôts d'archives, il a donné une attention particulière à la recherche des pièces qui peuvent répandre quelque jour sur les événemens auxquels ce *récit* est consacré. A Audenarde, il en a trouvé de fort intéressantes. Jean d'Hollander, dans son mémoire qui fait partie des *Analecta Belgica* de Hoynck van Papendrecht, ne parle pas des commotions populaires qu'il y eut dans cette ville, à l'instigation des Gantois : les documens que renferment les archives serviront à remplir cette lacune ; quelques lettres des Gantois et de la gouvernante, et plusieurs

autres pièces, méritent aussi d'être consultées. A Gand, M. Parmentier, archiviste de la ville, qui a commencé d'introduire de l'ordre dans l'important dépôt dont la garde lui est confiée, et auquel on est redevable déjà de la découverte de monumens précieux qui y étaient enfouis (1), lui a montré la sentence originale de Charles-Quint portée contre les Gantois le dernier d'avril 1540 : elle existe aux archives en français et en flamand. L'un et l'autre texte est également authentique: tous deux, écrits sur un cahier de parchemin, sont scellés du sceau de l'empereur, et portent sa signature: mais, d'après M. Gachard, le texte français serait celui dans lequel l'acte aurait d'abord été conçu; et cela résulte, selon lui, d'une indication qui se trouve au bas du dernier feuillet écrit de chaque cahier. On lit, en cet endroit, sur l'acte en français : *La sentence rendue par V. M. au fait de Gand*, et sur l'acte rédigé en langue flamande : DUPLICAT *de la sentence rendue par V. M. au fait de Gand, en flamand*. La commission sait que c'est le texte flamand qu'a publié Jean d'Hollander : M. Parmentier, qui a comparé la leçon insérée dans les *Analecta Belgica* avec le texte original, a reconnu qu'elle présentait des fautes nombreuses et considérables. Il y a encore, aux archives municipales de Gand, un registre qui doit contenir des renseignemens aussi curieux que certains sur les faits qui se rattachent à la révolte de cette ville : on y trouve les

(1) M. Parmentier a, entre autres, recueilli, parmi des papiers qui avaient été regardés avant lui comme insignifians, des pièces du plus haut intérêt sur ce qui se passa à Gand, à l'occasion de la réforme, en 1565, 1566, et dans les années suivantes : il en a formé trois volumes. Il a découvert aussi, dans des papiers du même genre, un original de l'union d'Utrecht, en 1579, le seul probablement qui existe en Belgique.

délibérations de la *collace* pendant l'année 1539. M. Gachard espère découvrir dans ce dépôt d'autres documens encore, lorsqu'il l'examinera en détail, ce qu'il n'a pas eu le loisir de faire dans sa dernière tournée.

Indépendamment de toutes ces pièces, qui répandent tant de lumières nouvelles sur un des événemens les plus marquans de notre histoire, M. Gachard informe la commission que les archives du royaume en recèlent beaucoup qui ne sont pas moins importantes, et qui sont inédites aussi. Il cite : 1° un compte, rendu par Thiéri de Herlaer, prévôt-général des Pays-Bas, des exécutions criminelles faites par lui du 23 juillet 1539 au 26 janvier 1543, compte dans lequel figure l'exécution de plusieurs des principaux auteurs de la révolte de Gand, condamnés à mort par Charles-Quint; 2° un manuscrit de la chambre des comptes, où se trouvent une relation flamande (1) des troubles qui précédèrent l'arrivée de l'empereur, et des pièces y relatives; 3° quantité de lettres de la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas à cette époque, écrites aux villes et aux seigneurs de Flandre, avec les réponses de ceux-ci.

Ne serait-il pas fâcheux, dit-il en terminant, que, étant en possession d'une collection aussi considérable et aussi riche de documens ignorés jusqu'à nos jours sur les troubles de Gand en 1537, 1538 et 1539, il n'en fût pas fait usage? Il propose donc que de nouvelles démarches soient faites auprès des héritiers de feu M. van Hulthem, afin qu'ils veuillent rechercher, parmi les manuscrits qu'il leur a légués, celui qui est indiqué au commencement de ce rapport. Il est d'autant plus

(1) Elle est intitulée : *Cort verhael van de principaelste ghesschiedenissen gebeurt binnen de stadt van Ghendt in 't jaer* 1539, *ende* 1540.

permis de compter sur des dispositions de leur part conformes au vœu de la commission, que, en la mettant à portée de publier l'ouvrage dont il s'agit, ils aideront à l'accomplissement des intentions qu'avait annoncées le savant dont la mémoire leur est chère.

M. Gachard présente ensuite à la commission la chronique de l'abbaye de Tronchiennes, laquelle était gardée dans les archives de ce monastère avant la suppression des établissemens religieux. La conservation de ce précieux monument historique est due à M. Ferdinand de Caigny, de Gand, amateur zélé de nos antiquités nationales. La chronique de Tronchiennes se trouvait parmi des papiers que lui laissa un de ses parens, qui les tenait d'un des derniers religieux de l'abbaye ; mais tous les feuillets en étaient dispersés. M. de Caigny la reconstruisit avec autant de discernement que de soin ; et, pour ajouter encore à la reconnaissance des amis de l'histoire nationale, il vient d'en faire don au plus considérable de nos dépôts littéraires, aux archives du royaume.

La chronique de Tronchiennes, écrite dans un latin assez pur, commence à l'année 661, et elle se continue jusqu'à l'année 1640. Elle forme 46 feuillets in-folio ; elle est suivie de notes et de pièces historiques, qui comprennent 17 feuillets. Elle est sur papier.

La commission vote des remercîmens à M. de Caigny, et la chronique est remise à M. Warnkoenig, auquel est confié le soin de la publication des chroniques latines de Flandre.

M. Gachard entretient la commission d'un manuscrit qu'il a vu à Audenarde chez M. J.-F. Demerlier, employé de la régence, à qui il appartient. Ce manuscrit est une chronique de la ville et de la châtellenie

d'Audenarde, compilée par feu M. B. Derantere, beau-père de M. Demerlier, qui consacra à ce travail près de vingt années. M. Derantere était archiviste de la ville : il puisa abondamment dans ce dépôt, ainsi que dans les archives de l'ancienne châtellenie, qu'il avait également à sa disposition. Il s'aida, de plus, des manuscrits de Vanden Broeke, qui fut pensionnaire de la ville et receveur de la châtellenie au commencement du 17e siècle, ainsi que de ceux du père De Bleckere, de la société de Jésus. Enfin il consulta la plupart des historiens connus, tels que Gramaye, Sanderus, Oudegherst, Van Meteren, Hooft, Pierre Bor, Strada, Carpentier, Veranneman, Robyn, van Vaernewyck, Panckoucke, Dewez. Ces renseignemens sont fournis par lui-même dans le titre de son ouvrage.

La chronique de M. Derantere commence à l'année 621, et elle est continuée sans interruption jusqu'à l'année 1644. Elle est rédigée en flamand. Le compilateur y a joint un recueil des chartes qui concernent Audenarde; une liste des gouverneurs de cette ville, depuis l'année 1330, et une liste de ses magistrats, à partir de 1361 jusqu'à nos jours. Son manuscrit comprend près de 3,000 feuillets, format in-folio, écriture assez serrée : les événemens du 16e siècle remplissent environ 1,900 feuillets; le recueil de chartes en a 258. Dans un très rapide examen qu'en a fait M. Gachard, il a remarqué que le récit des événemens était en général précédé ou suivi de pièces y relatives, et c'est ce qui explique l'étendue de cet ouvrage.

Il paraît que, sous le gouvernement précédent, il avait été fait des propositions à M. Derantere, dans le but d'acquérir son manuscrit pour l'état. M. Demerlier serait disposé à le céder pour cette destination.

La commission croit devoir appeler l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport qui précède.

Enfin, M. Gachard donne communication d'une lettre qu'il a reçue de M. Holvoet, archiviste de la Flandre occidentale. « Pour autant, dit M. Holvoet dans « cette lettre, que mes faibles connaissances me per« mettent de porter un jugement sur les divers mo« numens dont il est fait mention dans les procès« verbaux des séances de la commission d'histoire, « j'ai cru remarquer que, les actes des saints excep« tés, ils avaient en général plus de rapport à l'his« toire politique qu'à l'histoire des mœurs et de l'in« dustrie. Cette dernière, qui est assurément la plus « intéressante, la plus instructive et la plus utile, a « été généralement négligée par nos vieux auteurs : « c'est à la génération présente qu'est réservée peut« être la gloire de remplir cette immense lacune. Les « matériaux authentiques ne manquent pas. Les an« ciens comptes des villes et des châtellenies sont des « mines très riches qui n'ont été encore que peu ex« ploitées. La ville de Bruges possède une série de « comptes commençans en 1289 : les archives du « Franc en renferment une qui commence un siècle « plus tard. Je pourrais m'occuper, dans mes momens « de loisir, d'extraire de ces collections tout ce qui s'y « trouve d'intéressant, et l'envoyer à la commission, « si elle le juge convenable. » M. Holvoet dit ensuite qu'il est possesseur d'un manuscrit de la chronique de Despars, si souvent citée par les historiens de la Flandre; qu'il avait commencé, avant la révolution, de le collationner sur l'original, qui appartient à M. de Croeser, à Bruges, mais que les événemens politiques lui ont fait interrompre ce travail; qu'il le reprendra très

prochainement, et que, au fur et à mesure que quelque partie en sera achevée, il l'adressera, soit à la commission, soit à l'un de ses membres qu'elle voudra bien lui désigner. Il termine, en faisant observer que, s'il entrait dans le plan de la commission de réimprimer d'anciens ouvrages devenus rares, la chronique de Flandre, intitulée : *Dits die excellente chronike van Vlaenderen*, imprimée à Anvers en 1531, mériterait peut-être cet honneur; qu'elle est très curieuse, principalement sous le rapport de l'histoire des mœurs, et que ce n'est pas sans peine qu'on parvient à se la procurer aujourd'hui.

La commission, qui apprécie l'importance de la lacune indiquée par M. Holvoet, relativement à l'histoire civile, morale et industrielle de la Belgique, lacune qui existe encore, malgré les efforts de plusieurs savans et même de quelques-uns de ses membres à qui l'on doit de précieux matériaux sur cette matière, reconnaît avec lui que le dépouillement des comptes des villes, des châtellenies, des provinces, doit procurer, sous ces différens points de vue, des lumières aussi certaines qu'abondantes. Elle applaudit donc hautement au désir qu'il annonce de compulser ceux de la ville et du Franc de Bruges; elle recevra avec gratitude le résultat de son travail, et elle émet le vœu que son exemple soit suivi dans d'autres localités. Elle l'invite, en outre, à s'occuper le plus tôt possible, ainsi qu'il en exprime l'intention, de la collation de son manuscrit de la chronique de Despars, sur l'original, et à lui en adresser successivement les différentes parties, avec les variantes et toutes les remarques dont il jugera devoir les accompagner. Quant à l'*excellente chronique de Flandre*, la commission, qui en considère

la réimpression comme très utile, regrette que ce travail sorte de ses attributions et du plan qu'elle s'est tracé.

---

### SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE.

La commission arrête un projet de contrat à passer entre elle et M. Hayez, sauf l'approbation et la ratification de M. le ministre de l'intérieur.

M. Willems soumet à l'examen de la commission le résultat de ses recherches pour la composition du *Codex diplomaticus,* qu'il se propose de joindre à son travail sur Van Heelu, et qui contient environ 153 diplômes du règne de Jean Ier, duc de Brabant, dont la plupart sont inédits.

M. de Ram informe l'assemblée que M. Goethals-Vercruyce, de Courtray, lui a fait remettre une copie des passages qui manquent dans le testament attribué à sainte Aldegonde, publié par Miræus, *Diplom. Belg.*, t. III, p. 557, et par Ghesquière, *Acta SS. Belgii selecta*, t. IV, p. 305.

Il sera écrit à M. le président du séminaire de Gand pour obtenir communication de la copie de la chronique manuscrite de St-Bavon, qui doit exister dans cet établissement.

M. Warnkoenig lit la notice suivante :

#### CHRONIQUE DE LI MUISIS.

La suite de la chronique de li Muisis se trouve dans la bibliothéque de Mlle le Candele de Ghyseghem, à son château près d'Alost.

C'est un volume sur parchemin, petit in-folio de 60 feuillets de 10 pouces de long et 6 de large, avec 5 vignettes fonds en or, et coté n° 362. Une main du 16e siècle a écrit, sur le feuillet de garde, la note suivante :

*Ægidii li Muisis, monasterii sancti Martini Tornacensis abbatis XVII, tractatus de accidentibus anni MCCCXLIX, anni CCCL, LI, LII* (1), *in quo continetur prolixa narratio de destructione Judæorum, de secta flagellantium ac de ingenti mortalitate quæ Tornaci tum temporis et in coris circumvicinis per totum viguerat mundum, deque aliis pluribus eventibus. Accedit abbatum hujus cœnobii a primo usque ad decimum sextum series rythmice deducta.*

L'écriture de ce manuscrit est beaucoup moins belle que celle du manuscrit appartenant à M. Goethals de Courtray. La copie a été faite par ordre de li Muisis lui-même, mais d'une autre main que ce dernier manuscrit, écrit également sous ses yeux par un calligraphe habile. A la première page du manuscrit de Ghyseghem, li Muisis parle de sa chronique en ces termes :

*Ego humilis abbas monasterii sancti Martini Tornacensis ordinis sancti Benedicti, decimus septimus post restaurationem cœnobii, postquam destructum fuit a Wandalis et Normanis, considerans in anno MCCCXLIX post festum omnium sanctorum, quod est in capite mensis novembris, quod terminus ille erat annus sexagesimus completus, quo fueram monachus in dicto cœnobio, et annus septuagesimus ætatis meæ et XVIII promotionis meæ in abbatem, librum scribi* FECERAM *in quo continentur*, etc.

(1) Nélis se trompe donc en déclarant que la chronique finit en 1351, année de la mort de li Muisis.

Il dit ensuite qu'il a rassemblé et classé les faits, et qu'il a fait copier le tout : *compilaveram, ordinaveram, et scribi feceram.*

Il résulte de cette notice que li Muisis est né l'an 1279 ;

Qu'il est entré au monastère l'an 1289, à l'âge de dix ans ;

Qu'on l'a nommé abbé l'an 1331, à l'âge de 52 ans;

Et qu'il vivait encore en 1352, où il avait 74 ans.

Il nous raconte dans cette même préface qu'il avait eu pour ami intime le magister *Jean de Harlebeke*, très versé dans l'astrologie et néanmoins très catholique, qui, l'an 1298, lors de la guerre entre le comte Guy de Flandre et le roi Philippe-le-Gros, lui avait fait des pronostics jusqu'à l'an 1349, auxquels li Muisis n'avait pas ajouté foi, quoiqu'ils se soient réalisés par la suite.

Cette continuation de la chronique de li Muisis est une espèce de journal anecdotique, dans lequel les récits historiques étendus sont entremêlés d'un grand nombre d'historiettes. Il y a, en outre, des poèmes qui forment à-peu-près la moitié de l'ouvrage : par exemple, un sur le pape Clément VI. La destruction des juifs par le feu, l'histoire des flagellans et des caravanes qui arrivèrent par 200, 400, 500 personnes de toutes les parties de la Flandre, de la Hollande et d'ailleurs, à Tournay, pour faire pénitence, ainsi que le siége de Calais par les Anglais (p. 59 et suiv.), sont longuement racontés.

On voit, d'après les fréquens pronostics rapportés dans le livre, que le chroniqueur était fort superstitieux. Il en cite entre autres d'un certain *Johannes de Muris* (fol.35) (1).

(1) C'était peut-être le docteur de Sorbonne, chanoine de l'église de Paris, contemporain de li Muisis et qui est considéré

En parcourant le volume, nous avons rencontré quelques observations dignes d'être annotées :

Par exemple, en parlant du peuple flamand, page 20, il dit : *Flandriæ populus est capitosus et mutabilis; tamen Comes toto illo tempore est dominatus ; et de textoribus et fullonibus et aliis, qui in guerris male se gesserant, facta est justitia non modica publica et privata, secundum quod audivi a pluribus fide dignis.*

L'an 1350, tout était fort cher à cause de l'altération de la monnaie. Li Muisis dit :

*Masuria bladi vendebatur XX solidorum debilis monetæ,*

*Et vinum duobus solidis.*

*Et omnia cara erant propter monetam debilem.*

M. de Reiffenberg fait observer que Jean Cousin, en son histoire de Tournay, publiée l'an 1620, cite les chroniques de li Muisis, t. I, p. 60, 68, 80, 84, 87, 94, 96, 98, 100, 101, 105, 106, 144; et que Sanderus, dans sa *Bibl. man. Belgii*, en parlant de la bibliothéque de St-Martin de Tournay, donne les indications suivantes, t. I, p. 128 :

59. *Liber primus chronicorum Ægidii li Mussis (li Muisis), abbatis XVII hujus cœnobii post restaurationem.*

60. *Liber secundus chronicorum Ægidii li Mussis cum figuris elegantibus.*

61. *Liber lamentationum Ægidii li Mussis, gallico idiomate.*

La seconde édition de la *Bibliothéque historique de la France* porte : 8631 MS. *De vita et obitu Andreæ*

comme l'un des restaurateurs de la musique. Il s'était aussi beaucoup occupé des mathématiques, avec lesquelles l'astrologie avait alors d'étroites liaisons. (DE REIFFENBERG.)

*Ghin de Florentia et Joannis de Pratis, auctore Ægidio li Musis, abbate S.-Martini Tornacensis.*

Avec cette note :

« Cette vie est citée par Valère André dans sa *Bibliothéque de Flandres* (sic). André Ghin est mort en 1342, Jean des Prez en 1349, et li Muisis en 1353. »

12634 MS. *Catalogus antistitum cœnobii Martiniani, usque ad annum* 1350, *rithmo latino et gallico, auctore Ægidio li Musis, hujus cœnobii abbate.*

Avec cette note :

« Ce catalogue est cité par Valère André dans sa *Bibliothéque de Flandres*. Cet abbé est mort en 1353. »

17020 MS. *Libri duo chronicorum Ægidii li Musis* (*sive Musii*), *abbatis XVII, cœn. Tornac. post restaurationem, ab anno* 972 *ad annum* 1348. (On a vu tout-à-l'heure que ces chroniques vont jusqu'en 1352.).

Avec cette note :

« Cette chronique est conservée dans la bibliothéque de ce monastère, selon Sanderus, t. I de sa *Bibl. des MSS. belg.*, p. 128. Elle (était) aussi dans la bibliothéque de M. Colbert, nº 5994 (d'où elle a passé à celle du Roi). L'auteur est mort en 1353. Il rapporte beaucoup de choses depuis le temps de saint Louis jusqu'en 1350 (et sur le titre on dit qu'il s'arrête en 1348 !), qui regardent les affaires de France et de Flandres. »

M. de Reiffenberg rappelle aussi que le savant Bréquigny a inséré un extrait très intéressant de la chronique de li Muisis, d'après le manuscrit de Colbert, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothéque du Roi* (1789), t. II, pp. 213 et 230, et que M. Delepierre de Bruges vient d'en traduire une partie dans ses *Chroniques, traditions et légendes.*

Ces observations terminées, M. Warnkoenig présente

des renseignemens sur d'autres MSS qu'il a examinés chez mademoiselle Le Candele, où il s'était rendu avec MM. de Gerlache et Willems, sur l'invitation de M. le ministre de l'intérieur.

Le manuscrit nº 439, écrit au 15e siècle, contient les généalogies des ducs de Brabant et des comtes de Flandre.

Celle-ci se trouve aux dix derniers feuillets intitulés : *Catalogus ac genealogia forestariorum, principum et comitum Flandriæ.*

Elle finit l'an 1431 avec Philippe-le-Bon.

L'histoire fabuleuse est, au commencement, mêlée avec les faits historiques : on rencontre de temps en temps des arbres généalogiques.

Le manuscrit nº 366 contient une histoire du pays et de la ville d'Alost. Elle est rédigée sans critique et sans citation des sources : écrit en 1770.

On lit à la fin du manuscrit les phrases suivantes : *Hæc comitatus urbisque Alostanæ chronica, lector amantissime, ex veterrimo vitiosoque epitome in urbis Bruxellensis ratiocinario nuper reperto, sedulo in quantum valui descripsi, animo ; et quoniam chartam adeo inquinatam reperi......*

*Alosti*, 18 *januarii* 1770.

*J. B. t'Kint Alostanus*, 1770.

Nº 84. *Cy commencent les chroniques de France : cy commencent les chroniques d'Angleterre. La déclaration du droit que les Anglais prétendent au royaume de France.* In-folio, 15e siècle.

Nº 363. Une chronique de Flandre, inédite jusqu'en 1492.

Nº 391. *Description de la Flandre gallicant, par Godefroi.*



N° 385. *Wetten van Brughe :* annales des bourgmestres et échevins de Bruges, très bien écrites, avec les armes dessinées.

MANUSCRIT DE MM. HOLVOET ET VERMEIRE.

M. Warnkoenig s'est occupé également des manuscrits communiqués à la commission par MM. Holvoet et Vermeire de Bruges.

Le premier est une copie faite au 16e siècle de la chronique du monastère de Saint-André de Bruges. Cette chronique, qui a pour auteur un moine de Saint-André nommé Goethals, a déjà fixé en 1829 l'attention de M. Van Praet, qui en a traduit un extrait à la suite de son ouvrage sur l'origine des communes flamandes, p. 83. M. Warnkoenig avait aussi examiné l'original en 1832. Cette chronique doit être publiée dans une collection des chroniques de Flandres. Une copie de l'original se fait dans ce moment à Bruges, et on y comparera le manuscrit de M. Holvoet pour voir s'il s'y trouve quelques additions intéressantes.

Le commencement de cette chronique est surtout curieux ; l'auteur raconte avec beaucoup de détails l'insurrection des moines de Saint-André, alors soumis à l'abbaye d'Afflighem, et leur affranchissement de cette dernière.

Il y a, en outre, plusieurs chartes des comtes de Flandre du 13e siècle insérées dans le récit historique, et qui n'existent plus :

Par exemple, une sur les *échevins de Flandre*, institution qui n'est mentionnée chez aucun auteur, et que

M. Warnkoenig a expliquée dans son *Histoire politique et législative de la Flandre au moyen âge*, qui vient d'être publiée.

Le manuscrit communiqué par M. Vermeire est un vrai trésor pour l'histoire de Flandre au moyen âge. Il est écrit vers 1422 et contient la chronique des comtes, mais plus complète qu'aucune autre connue jusqu'à présent.

Il renferme d'abord tout au long l'histoire fabuleuse des temps les plus anciens, comme le manuscrit trouvé par M. Warnkoenig à Lille.

Ensuite la chronique se continue depuis l'an 1347, où la partie imprimée par les bénédictins cesse, jusqu'à l'an 1422; cette suite forme 21 pages en petit in-folio, écriture très serrée.

Toute l'histoire de la Flandre sous Philippe d'Artevelde y est racontée.

M. Warnkoenig a fait copier sous sa direction cette partie de la chronique. Malheureusement l'écriture est si difficile à déchiffrer qu'il a dû laisser quelques lacunes, qu'on remplira sans doute à l'aide du manuscrit qui se trouve à Lille.

M. Warnkoenig s'est convaincu par l'étude du manuscrit que la suite de la chronique a été faite à Bruges et qu'elle a servi à Custis, qui l'a souvent textuellement traduite dans ses *Annales de Bruges*.

M. Warnkoenig avait été chargé de rendre compte du catalogue des manuscrits de la bibliothéque de l'université et de la ville de Gand.

Il y a long-temps qu'il avait examiné les manuscrits de cette bibliothéque, qui sont relatifs à l'histoire de Flandre. (Il n'y a guère d'autres manuscrits historiques.)

Il en a même décrit quelques-uns dans l'introduction

littéraire de son *Histoire politique et législative de la Flandre au moyen âge* ; notamment ceux-ci :

Le numéro 213, exécuté à la fin du 9e siècle, contient la vie de saint Amand, fondateur des couvens de *Saint-Bavon* et de *Saint-Pierre* à Gand ; on l'a imprimé dans les *Acta sanctorum* et dans le recueil de Ghesquière, mais plusieurs morceaux n'ont pas été publiés.

M. Pertz a jugé les petites *Annales de St-Amand*, qui se trouvent dans ce manuscrit, dignes d'être insérées dans la belle collection des *Monumenta Germaniæ historica*, tome II, page 184.

Le numéro 210, écrit vers l'an 1014, contient la vie et les miracles de saint Bavon; on y trouve des renseignemens très précieux sur l'état des personnes et sur les mœurs; on l'a continué jusqu'à 1014. Il fournit quelques variantes notables : par exemple, fol. 33, le mot *Dani* pour *clam*, que les Bollandistes avaient lu dans un passage sur l'invasion des Normands.

M. Warnkoenig s'est assuré que plusieurs parties de ces légendes ne sont pas reproduites même dans Ghesquière, qui semble avoir connu le manuscrit.

Le n° 10 contient une chronique de Saint-Bavon qui finit en 1340, avec des additions de 1345, 1349, 1350. M. Pertz l'a également publiée dans son recueil, t. II, pag. 185. Elle est tirée de la grande chronique de Saint-Bavon, et sera insérée dans notre collection avec les corrections de quelques inexactitudes, et les variantes tirées d'un autre manuscrit de la même chronique qui se trouve aux archives provinciales à Gand.

N° 151. Désigné comme un recueil astrologique au catalogue, p. 25, et par dom Berthod dans sa notice manuscrite sur les manuscrits de Belgique.

Cet ouvrage, de 300 feuillets grand in-folio, écrit

vers 1120, n'est autre que le *Liber floridus* de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon, contenant près de 150 traités différens sur tout le savoir humain. C'était l'encyclopédie de l'abbaye, composée par un certain *Lambertus Onulphi filius*, chanoine de Saint-Omer.

Il est mentionné avec éloge dans plusieurs autres manuscrits du treizième siècle, et même par Custis.

Il contient beaucoup d'ouvrages historiques tels que la chronique des Normands et de leurs invasions, et le plan avec un texte de la petite chronique des comtes des Flandres, le tout enrichi de quelques copies de documens du temps. M. Warnkoenig en a publié un morceau dans l'appendice diplomatique de son *Histoire politique et législative de la Flandre au moyen âge.*

Le *Liber floridus* a été souvent extrait; il s'en trouve quelques fragmens à la bibliothéque de Wolfenbuttel. Il mérite d'être examiné à fond, non seulement par ceux qui s'occupent d'histoire politique, mais encore par les amateurs de l'histoire des sciences et des arts: par exemple, de l'astronomie, de la philosophie, même de la musique.

Les numéros 217, 220, 221, 222 et 223, sont encore des manuscrits relatifs à l'histoire des 14e, 15e et 16e siècles: quelques-uns sont imprimés, comme le no 222, manuscrit autographe du père Dejonghe, *Gentsche geschiedenissen* (1566-1585).

Sous le no 221 se trouve une lettre de Philippe d'Artevelde écrite aux commissaires du roi de France, Charles VI, l'an 1380, peu de temps avant la bataille de Rosebeque.

Dans le supplément du catalogue, il ne se trouve pas de manuscrits importans pour l'histoire belgique, sauf les nos 120, 54 et 237.

M. de Reiffenberg s'explique, à son tour, en ces termes :

« Le manuscrit de M. Vermeire, que je me suis chargé d'examiner, est un recueil de pièces diverses déjà connues, sur papier et à deux colonnes, copié pour Gilles Appelman, curé de Ligny, par Gilles de Aspelair, et achevé vers la fin du mois de mars 1472. Il renferme :

1° Un traité de théologie mystique par *Jacobus de Theranio.*

2° Un long extrait de la vie de Charlemagne par le Faux-Turpin, écrivain en faveur de qui M. Villenave a dernièrement réveillé l'attention, et dont M. le prince d'Essling se propose de faire publier une traduction ancienne, tandis que mon savant confrère à la société des bibliophiles français, Monmerqué, prépare une édition du texte même.

3° Un discours *De excellentia sanctæ Aquensis ecclesiæ*, qui se retrouve dans à Thymo et dans le recueil diplomatique d'Aubert le Mire, *Donation. piarum*, p. 14, mais sans le préambule.

4° Deux chapitres intitulés : *Genealogia regum Francorum* et *De regibus Francorum* : morceaux sans importance.

5° *Liber Methodii martyris.*

6° Lettre écrite par l'empereur Constantin, quatre ans avant la croisade, à toutes les églises d'Occident, avec d'autres extraits relatifs à Pierre l'Ermite et aux expéditions d'outre-mer.

7° Le livre, plusieurs fois imprimé, de Brocard ou Burcard, dominicain; livre traduit en français, pour le duc de Bourgogne Philippel-e-Bon, par Jean Mielot, chanoine de Lille, en Flandre.

8° Une courte succession des comtes de Flandre, depuis Lideric, le forestier, jusqu'à l'an 1293.

9° *Directorium ad passagium faciendum in terram sanctam per christianissimum Francorum regem.*

10° Des notes historiques qui n'apprennent rien de nouveau.

11° L'itinéraire de Mandeville, qui a été publié en plusieurs langues.

12° Quelques vers et extraits du livre des *Propriétés des choses* de Barthélemi de Glanville, et des *Annales* de Jacques de Guyse. Parmi les vers j'ai remarqué ceux-ci, qui expriment le prix de certaines denrées en 1468 :

Tres gheltas olei, vini de meliori
Et tres mensuras frugum sextaria dictas
Vendi pro sola vidit Bruxella corona,
Ecclesiam Paulus dum rexit papa secundus.

Il résulte de cet examen que ce manuscrit ne peut être utile à la commission; mais M. Vermeire n'en mérite pas moins de reconnaissance pour l'avoir communiqué. »

Au nom de M. André Fryxell, professeur à Stockholm, M. de Reiffenberg demande à la commission s'il ne lui serait pas possible de fournir quelques renseignemens sur des manuscrits historiques, très précieux, apportés autrefois en Belgique par des prélats catholiques suédois, qui avaient quitté leur pays au commencement de la réforme; savoir : les archevêques Gustave Troll et Jean Magnus, et l'évêque Brask. On sait que Troll était à Anvers en 1530. Le gouvernement suédois attache beaucoup d'importance à recouvrer ces manuscrits, soit

en original, soit en copie, et M. Fryxell compte sur la sympathie des savans de la Belgique pour l'éclairer dans ses perquisitions.

Il est décidé que, dès que les caractères de M. Hayez seront fondus, on mettra sous presse à Thymo, Philippe Mousques et Van Heelu.

La précipitation avec laquelle doit nécessairement s'imprimer un journal quotidien, ayant été cause que plusieurs fautes typographiques se sont glissées dans le compte rendu des quatre premières séances, un *errata* devient indispensable.

Pag. 25, lig. 17, *Suret... né à Moerseel*, lisez : *Smet... né à Morselle.*

Pag. 27, lig. 22, 1681, lisez : 1581.

Pag. 29, dernière ligne, *fait*, lisez : *feit.*

Pag. 30, lig. 4, *Paris*, lisez : *Pavie.*

Pag. 34, lig. 19 et 23, *Schvenemann*, lisez : *Schenemann.*

Pag. 36. Le manuscrit n° 769 n'est pas à Lille, mais à St.-Omer.

Pag. 38, lig., 2, *Warim,* lisez : *Wurinc.*

Pag. 39, lig. 30, *Sterman*, lisez : *Herman.*

La prochaine séance est fixée au 3e vendredi de janvier 1835.

Pour extraits conformes :

Le secrétaire,

Baron DE REIFFENBERG.

# Chroniques Belges Inédites.

---

EXTRAIT

DES

# PROCÈS-VERBAUX

DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL 1835.

PAR LA

## COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE DU MONITEUR BELGE.

—

1835.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

EXTRAIT

DES

# PROCÈS-VERBAUX

DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL 1835.

(Au ministère de l'intérieur. — A midi.)

Le président donne lecture d'une lettre de M. le ministre de l'intérieur, notifiant qu'un arrêté royal du 26 février dernier appelle M. l'abbé Joseph Desmet, ancien membre du congrès national, à faire partie de la commission, en remplacement de feu M. Dewez.

M. Desmet est installé et prend séance.

Le secrétaire continue de lire la correspondance. Entre autres lettres, il en communique une de M. le ministre de l'intérieur qui informe la commission qu'il a fait acheter à la vente de la bibliothèque de M. l'avocat Van den Bossche, à Malines, et déposer à la bibliothèque de Bourgogne, les manuscrits suivans :

1° *Voyage que fist l'Archiduc Philippe d'Autriche, depuis roi des Espagnes, aussi de son retour en ces Pays-Bas l'an* 1501. In-fol.

C'est la relation d'Antoine de Lalaing, laquelle se trouve déjà à la bibliothèque de Bourgogne et dont M. de Reiffenberg a remis à M. Gachard un manuscrit tiré de son cabinet.

2° *Recueil et mémoires des voyages de l'Empereur Charles V*. In-fol.

Ce volume contient l'*Itinéraire de Vandenesse*, dont la bibliothèque de Bourgogne possède déjà une copie que M. de Reiffenberg a analysée dans le 8e vol. des mémoires de l'académie.

3° *Mémoires de Laurent Vital, sur quelques faits et actions de Charles d'Autriche, après son départ de Gand.* In-fol.

Ces trois manuscrits seront confiés à M. Gachard.

4° *Cronica castri et cœnobii S. Bavonis Gandavensis*. In-fol.

Ce dernier manuscrit est réservé à M. Warnkoenig.

M. le ministre de l'instruction publique de France, par une lettre du 6 janvier dernier, remercie la commission de l'envoi de ses procès-verbaux, et déclare que c'est avec une vive satisfaction qu'il l'a vue se livrer avec activité à des recherches qui touchent de si près l'histoire nationale de la France.

M. de Gerlache demande, à l'ouverture de la séance,

à entretenir un instant ses collègues d'une nouvelle et importante acquisition de manuscrits, que M. le ministre de l'intérieur vient de faire pour le compte de l'état et qui doit intéresser vivement la commission d'histoire. Vous savez, dit-il, que le ministre, qui montre un zèle très empressé à favoriser nos travaux, avait prié l'un d'entre nous d'examiner attentivement la collection des manuscrits de Mme la baronne de Ghyseghem, dont on proposait la cession au gouvernement. Celui sur qui M. le ministre avait jeté les yeux, désira s'adjoindre deux de ses collègues, spécialement versés dans cette matière, pour s'éclairer de leurs conseils. Sur son rapport, ces ouvrages ont été achetés par le ministre et réunis à la bibliothèque de Bourgogne. Cette collection se compose de plus de 660 manuscrits, dont quelques-uns sont précieux pour la littérature et pour l'histoire nationale. On y distingue un assez grand nombre de classiques, des Tite Live, des Valère Maxime, des Cicéron, des Salluste, ornés de vignettes, et d'une belle conservation, ainsi qu'une quantité d'ouvrages relatifs à notre histoire, entr'autres un P. Wiltheim, sur les antiquités du duché de Luxembourg; un Gilles li Muisis, inédit, renfermant des détails circonstanciés et curieux sur la destruction des juifs, sur la secte des Flagellans, et sur la peste dite de Florence. Ces événemens se rapportent spécialement aux années 1349, 1350 et 1351. Ce dernier ouvrage est orné de dessins coloriés et contemporains, où les diverses scènes, retracées par l'auteur, se trouvent naïvement représentées.

M. de Gerlache, qui a traduit quelques-uns des principaux épisodes de li Muisis, dit qu'il se propose de les communiquer à l'académie, M. Warkoenig s'étant chargé de faire imprimer en entier, avec une introduction et

des éclaircissemens, les différens ouvrages de li Muisis dans la collection de nos chroniques.

M. de Reiffenberg lit un rapport sur deux manuscrits au sujet desquels le gouvernement avait consulté la commission.

L'un est une généalogie historique des seigneurs d'Egmont, depuis Radbout, mort en 792, jusqu'à celui qui fut condamné à mort par le conseil des troubles. C'est un in-folio sur parchemin. Il contient d'abord vingt-sept figures en pied, fort bien peintes, représentant un roi d'armes et la série des seigneurs d'Egmont, dont les portraits et les costumes paraissent être souvent de fantaisie; celui de Lamoral, exécuté par une autre main que les autres et avec moins de talent, est probablement fidèle. Au bas des figures sont des légendes. Viennent ensuite trente pages de texte sur l'une desquelles sont tracées les armoiries d'Egmont. L'auteur est Dirick Woutersoen, pasteur à Wassenaer, qui commença d'abord cet ouvrage en latin pour Georges d'Egmond, évêque d'Utrecht, mais qui l'écrivit ensuite en hollandais et en fit hommage au comte Lamoral. Il déclare avoir consulté Renier Snoy, médecin de Gouda, publié plus tard par Sweertius, les chroniques de Hollande de Guillaume Herman de la même ville, ainsi que divers écrivains qui avaient traité des sires d'Egmont, tels que *Petrus Suyrmundius*, *Andreas Hosdenus*, *Antonius* et *Martinus Zybrandus Hueveus*, et les manuscrits conservés à l'abbaye d'Egmont où le faux *Klas-Kolyn* dit avoir vu les chants des anciens Bardes. Il ajoute qu'il a également profité d'un ouvrage de Marcelin, disciple de saint Swibert, évêque, et de saint Willebrord, archevêque d'Utrecht, lequel Marcelin écrivit, suivant lui, en 695, la vie et les miracles de saint Swibert; mais cette vie est reconnue apocryphe

par les auteurs des *Acta sanctorum Belgii*, VI, 161.

Ce manuscrit est daté de Wassenaer le 16 juin 1562. Un des propriétaires du volume y a joint une copie à la main de l'abrégé historique (imprimé) de la généalogie de la maison d'Egmont, par Lecoq Madeleine.

Le deuxième manuscrit est un in-folio sur parchemin, à deux colonnes, miniatures et encadremens, écriture du 14e siècle.

Il contient d'abord un chapitre intitulé : *Comment li grand roy Alexandre envoïa une epistle à Aristote son maistre des merveilles que il trouva en ynde*. On n'y trouve qu'un amas de merveilles absurdes. Cette épître est suivie d'une autre intitulée : *Epistle le roy Pimenès à l'empereur*. Elle est dans le même goût.

Après cela commencent les grandes chroniques de France dites de Saint-Denis, sur lesquelles La Curne de Sainte Palaye a inséré un excellent mémoire dans la collection de l'académie des inscriptions, XV, 580, et dont une nouvelle édition a été annoncée récemment par l'écrivain ingénieux qui a adopté le pseudonyme du *Bibliophile Jacob*.

Le texte est fort bon et l'ancien langage y est plus scrupuleusement conservé que dans les imprimés. Ces chroniques s'arrêtent en 1297, tandis que les imprimés vont jusqu'en 1461. La fin est un morceau à part sur les croisades; cette pièce commence ainsi : *Veschi comment il est avenu puis le tems Godeffroy de Buillon*, *etc*.

Un des chapitres concerne Bouchard d'Avesnes. On n'y dit point qu'il était ecclésiastique, mais *gentiux hom et vaellans hom*. Il semblerait d'après ce court chapitre que le mariage de Bouchard et de la comtesse de Flandre n'eut lieu qu'après la naissance de Jean et de Baudouin d'Avesnes.

Plusieurs événemens de l'histoire du Hainaut et de la Flandre tiennent place dans cette partie qui finit à l'an 1304. On y trouve un état des ducs, princes et vicomtes *qui furent en l'ost avec le roy de France en* 1297.

Le libraire Verbyst de Bruxelles, qui possède ce manuscrit et le précédent, prétend qu'ils proviennent de la maison d'Egmont.

Ces rapports terminés, M. de Reiffenberg met sous les yeux de l'assemblée un long catalogue des manuscrits relatifs à la Belgique qui étaient autrefois dans la bibliothèque de M. George-Joseph Gérard, membre de l'académie de Bruxelles, et qui reposent maintenant à La Haye. De ce catalogue dont il a déjà inséré un extrait dans le *Bulletin de la société de l'histoire de France*, il signale les articles qui suivent :

— *Cronycke van het gedenckwaardighste dat in de Nederlanden en besonderlyk binnen Antwerpen geschiet is sedert* 1067 *tot* 1565, *door de Werit* (?), *pensionaris der stadt Antwerpen*. MS. in-fol. de 207 pages.

Cette chronique, inconnue à tous les historiens belges et rédigée par un homme instruit, contient quantité d'anecdotes curieuses. Elle a été copiée sur la minute originale qui était dans la bibliothèque de M. van Aerdenbodeghem, échevin d'Anvers.

— *Mémoires historiques pour servir à l'histoire des Pays-Bas, depuis l'année* 1555 *jusqu'en* 1645, *contenant des réflexions politiques sur le gouvernement et le commerce dudit pays*. MS. de 336 pages in-fol.

On ignore quel est l'auteur de ces mémoires ; mais c'était assurément un homme instruit, qui paraît avoir été employé par le gouvernement et avoir eu accès aux archives. Ce manuscrit a été copié sur un autre du

XVII^e^ siècle, qui appartenait à M. de Stassart, en son vivant conseiller du conseil privé à Bruxelles, et ensuite président du conseil à Namur.

— *Litteræ Richardi, regis Angliæ et Hiberniæ, quibus transfert, remittit et donat Philippo, archiduci Austriæ, regna Angliæ et Hiberniæ*, 24 *januarii* 1494.

— *Histoire des Pays-Bas, depuis* 1477 *jusqu'en* 1492. MS. in-fol. de 190 pages.

Ce manuscrit a été copié sur un autre qui se trouvait dans la chambre des comptes à Bruxelles, dont l'écriture était de la fin du XV^e^ siècle et que, d'après ses ratures et corrections, on pouvait considérer comme original.

L'auteur, contemporain des événemens qu'il raconte, paraît avoir été bien informé, et sa relation contient des détails ignorés, surtout sur l'emprisonnement du roi des Romains par les Brugeois. Cette histoire était destinée à faire partie de la collection des historiens belges que l'académie de Bruxelles se proposait de faire imprimer.

— *Mémoires de Jehan, sire de Haynin et de Louvignies, contenant ce qu'il a sçeu et vu de son tems* (*depuis* 1465 *jusqu'en* 1476). Manuscrit copié sur l'original de l'auteur; 2 vol. in-fol. de 1043 pages.

Ouvrage d'un contemporain allié aux plus illustres familles des Pays-Bas, qui fréquentait la cour de Philippe-le-Bon et qui accompagna le comte de Charolois dans ses expéditions militaires en France et au pays de Liége. Il décrit avec la plus grande naïveté ce qu'il a vu et ce qui lui a été rapporté par des témoins oculaires qu'il cite le plus souvent, et donne entre autres des détails neufs sur la bataille de Mont-le-Héry et sur la prise de Dinant. Il sert souvent de correctif à Comines.

Le manuscrit original appartenait à M. Gabriel Delmarmol. L'écriture et l'orthographe en étaient si mau-

vaises, que M. Gérard fut obligé de le copier de sa main.

Ces mémoires se trouvent à la bibliothèque de Bourgogne sous les nos 9656 et 947. Ils étaient destinés à faire partie de la collection de l'académie de Bruxelles, ainsi que de celle de la commission de 1828.

— *Précis des lettres originales de l'empereur Charles-Quint et de celles de Marie, gouvernante des Pays-Bas, écrites en* 1552 *et relatives à la délivrance du lantgrave de Hesse, retenu à Malines*. MS. in-4o de 96 pages.

Copie du précis fait par le comte de Wynants, garde des chartres de Brabant.

— *Lettres de Marguerite, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, écrites en* 1564 *et* 1565 *à différens évêques et aux conseils de Flandre, de Hainaut et d'Artois, au sujet de la publication du Concile de Trente dans les Pays-Bas, avec les avis rendus par lesdits conseils sur les décrets dudit concile, qui étaient contraires aux hauteurs et prééminences de sa majesté et aux priviléges de ses sujets, le tout tiré des registres des états de Flandre et d'Artois*. MS. in-fol. d'une écriture du commencement du XVIIe siècle, et composé de 129 pages.

On ne connaît pas d'autres copies de ces lettres, qui sont curieuses et intéressantes et qui n'ont jamais été imprimées.

A propos du concile de Trente, M. de Reiffenberg fait observer qu'à la bibliothèque de l'université de Louvain, on conserve un manuscrit qui a appartenu autrefois à F. Verdussen et qui est intitulé :

*Liber itineris et successuum ejusdem facti, per Rev..... Petrum Vorstium, epis. Aquensem ac comitem ...cum esset in legatione sua ad Germaniam ad intimandum generale concilium in civitate Mantuæ,* 1537. MS. in-4o de 148 pages.

Il poursuit ensuite sa revue des manuscrits de feu M. Gérard.

— *Verhael van het Magistraet van Antwerpen aen den Hertogh van Alba, hoe sy hun gedraegen hebben in de troubelen.* MS. in-fol. écrit vers le milieu du XVI[e] siècle; 102 pages.

C'est la justification que le magistrat d'Anvers, traduit devant le tribunal des troubles pour ne pas avoir empêché les désordres de cette ville dès le principe, présenta au duc d'Albe et aux membres de ce terrible conseil; le magistrat y rapporte ce qui s'est passé à Anvers depuis le mois de septembre 1565 jusqu'au 28 avril 1567, et les moyens qu'il a mis en usage pour rétablir l'ordre.

On croit que ce factum est l'une des copies originales délivrées aux membres du *conseil des troubles*. Il n'a jamais été publié; seulement Pierre Bor en a tiré parti dans son excellente histoire des troubles des Pays-Bas, et il le cite, t. I, p. 211, de l'édition de 1679.

— *Traduction originale de l'espagnol en français, faite par le secrétaire du conseil des troubles, Prats; des interrogatoires et réponses du comte d'Egmont, faits le* 13 *et* 17 *nov.* 1567 *par le licencié Vargas et le docteur Del Rio, commissaires dénommés par le duc d'Albe.* MS. in-folio.

Cette pièce authentique, du plus haut intérêt, est signée par le secrétaire du conseil des troubles, Prats. On ne la trouve point parmi les documens du procès des comtes d'Egmont et de Hornes recueillis à la fin de la traduction de Strada, et imprimés à Bruxelles en 1719, ni dans aucun autre ouvrage. Feu M. Leclercqz, de Mons, qui mourut à Bruxelles, était parvenu à s'en procurer une copie dans laquelle M. de Reiffenberg avait trouvé que le comte d'Egmont était né au château de la Ha-

maide dans le Hainaut, circonstance inconnue à tous les historiens et biographes, et qu'il a consignée, en 1822, dans son édition de Van der Wynckt.

— *Diarium Francisci Sonnii, legati Philippi II, ad summum pontificem.*

Journal du voyage fait à Rome en 1558 sur l'ordre du roi Philippe II, par François Sonnius, pour solliciter, près du pape Paul IV, la division des anciens évêchés et l'érection de nouveaux dans les Pays-Bas. Il contient les instructions données à Sonnius, les harangues qu'il fit au pape, ce qui se passa dans les congrégations des cardinaux, les différens mémoires présentés par Sonnius. Les ratures et corrections de la main de Sonnius démontrent que ce sont les minutes originales. On voit par une note d'une écriture du commencement du XVII^e siècle, et qui se trouve en tête du volume, qu'il a été acheté en 1600 dans une maison mortuaire à Anvers. Il forme un in-fol. de 127 pages.

— *Mémoires remarquables concernant les troubles des Pays-Bas au XVI^e siècle.* In-fol. de 834 pages.

On y trouve les commissions des inquisiteurs, plusieurs lettres de Philippe II au duc d'Albe, différentes sentences rendues contre les confédérés, quelques libelles semés dans les villes des Pays-Bas; des dépêches du duc d'Albe aux gouverneurs des villes et provinces, etc.; écriture de la fin du XVI^e siècle, à l'exception des dernières pages et de la table qui sont d'une écriture moderne. Le volume est orné d'un dessin représentant des *Gueux* ou confédérés. Il contient des pièces concernant les provinces wallonnes, lesquelles ont été inconnues à P. Bor et aux autres historiens des troubles des Pays-Bas.

— *Histoire de la guerre civile des Pays-Bas, par Pontus Payen*, in-folio de 425 pages, copié sur un ma-

nuscrit du XVI[e] siècle de la bibliothèque du duc Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens.

— *Diplomata Brabantiæ*, ou recueil de diplomes, traités et autres actes concernant le pays et duché de Brabant, depuis 978 jusqu'en 1553. In-fol. de 282 pages.

Les pièces contenues dans ce volume ont été copiées sur les originaux qui se trouvaient dans la chambre des comptes à Bruxelles, et dans les archives des différentes villes et abbayes du Brabant.

— *Table chronologique des diplomes, chartres, titres et actes, tant imprimes que non imprimés, concernant l'histoire du pays et duché de Brabant*. 3 gros vol. in-folio.

— *Notices historiques et anecdotes concernant le comté de Flandre, depuis* 1375 *jusqu'en* 1478. In-folio de 245 pages, écriture moderne.

Ces notices sont tirées de différens registres de la chambre des comptes de Lille et de quelques anciens MSS. Elles concernent principalement l'histoire des mœurs et usages.

— *Diplomatarium Flandriæ*, ou recueil des diplômes des comtes et comtesses de Flandres, depuis 1056 jusqu'en 1456. 4 vol. in-fol. d'une écriture moderne.

Tiré de la chambre des comptes de Lille, de celle de Bruxelles, des archives de quelques abbayes et d'anciens MSS. Il ne serait plus possible de rassembler aujourd'hui une collection aussi complète.

— *Recueil de diplomes, traités, lois, etc., pour servir à l'histoire du comté de Flandre sous le comte Boudouin, depuis* 1190 *jusqu'en* 1214. In-fol. de 130 pages.

— *Diplomata Namurcensia ab anno* 1185 *ad* 1308. In-folio.

— *Diplomatarium Luxemburgense ab anno* 1201 *ad* 1483. In-fol. de 334 pages.

Il n'existe aucune copie de ce recueil. Les actes qu'il renferme ont été copiés sur ceux qui reposaient à la chambre des comptes de Bruxelles.

— *Table chronologique des diplomes, chartres, traités et autres titres concernant l'histoire des dix-sept provinces des Pays-Bas, qui se trouvaient dans la chambre des comptes à Bruxelles et ailleurs, et qui n'ont pas été imprimés; rangés par ordre chronologique depuis* 1159 *jusqu'en* 1300. 2 vol. in-fol.

— *Catalogue de tous les manuscrits qui étaient dans la bibliothèque publique dite de Bourgogne, à Bruxelles, avant l'année* 1794, *lorsque la plupart en furent enlevés, savoir : les manuscrits de l'ancienne bibliothèque de Bourgogne, ceux de la bibliothèque de Marguerite d'Autriche, duchesse-douairière de Savoie, ceux provenant des bibliothèques des jésuites, ceux provenant de la bibliothèque du duc Charles de Lorraine, enfin ceux qui furent achetés par l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles.* 3 vol. in-fol.

M. Willems s'exprime ensuite en ces termes :

« Dans la séance de l'académie de Bruxelles, du 5 février 1777, M. des Roches a lu une dissertation sur l'histoire diplomatique d'A Thymo et sur la chronique du continuateur de Clericus, deux ouvrages dont la publication est confiée à M. de Reiffenberg et à moi. Cette dissertation n'a pas entièrement vu le jour ; on en trouve des extraits et une analyse dans le journal *des séances de l'Académie,* imprimé en tête du second volume des mémoires de ce corps savant, pages XL—XLIV. Si je ne me trompe, elle fait partie des manuscrits délaissés par M. Van Hulthem.

« Dans l'intérêt de nos travaux, je crois utile de relever les erreurs où est tombé l'auteur de cet opuscule.

« Avant M. des Roches, presque tous nos bibliographes avaient répété que la chronique manuscrite du continuateur des *Brabandsche geesten* était une traduction de l'ouvrage d'A Thymo (1) et c'est ce que le savant académicien ne voulut pas admettre. Pierre A Thymo, dit-il, mourut en 1473, âgé de 80 ans; cette date est avouée de tout le monde. Le poète flamand, continuateur de Clericus, acheva la première partie de son ouvrage en 1402, lorsqu'A Thymo avait tout au plus neuf ans accomplis. Voici la suscription du 6e livre des *Gestes* :

Dit was volscreuen ende voldicht
Int wout van Sonyen, doe ic u cont,
Op sente Barbelen auont,
Als men screef noch min noch mee
Dusent vier hondert ende twee.

« Cette preuve paraît sans réplique, et M. des Roches y ajoute encore d'autres argumens, puisés dans le texte flamand qu'il compare à l'auteur latin; puis, appelant l'attention du lecteur sur le prologue de la chronique, dont il rapporte en partie le texte original, il demande s'il est possible de conserver encore le moindre doute à l'égard de cette prétendue traduction. En effet, dans ce prologue le poète dit avoir lu les cinq livres des Gestes des ducs de Brabant qui finissent en 1350. Un homme éclairé l'engageait à les continuer. Il s'en excuse d'abord sur son peu de talent; mais il s'y résout enfin, persuadé que son ami le redressera s'il tombe dans l'erreur. Il l'invite

(1) Voir le prologue de l'*Excellente cronike van Brabant,* Foppens, Paquot, etc.

à corriger un ouvrage, entamé à sa prière, le priant d'y ajouter ce qui serait utile et d'en élaguer les défectuosités :

> Jc bidde hem die my des bad
> Voert te dichten dese historie,
> Dat hi aensie die clein memorie
> Mijns armen stompers grof ende ruut,
> Dic corrigere, set in, doe wt
> Alsoe hem dat sal ghenoeghen.

« D'après cela M. des Roches, ne soupçonnant pas que cet ami pût être le trésorier de l'église de Ste-Gudule, assure, sans crainte d'être démenti par ceux qui confronteront les deux ouvrages, qu'on ne vit jamais des dessins moins calqués l'un sur l'autre, des routes plus contraires, des matériaux moins ressemblans, en un mot deux livres qui annoncent des différences plus marquées.

« Qu'il me soit permis d'exposer en peu de mots les motifs que j'ai à faire valoir contre l'opinion, d'ailleurs si respectable, de M. des Roches. Comme celui-ci possédait le manuscrit original de la chronique, corrigé en beaucoup d'endroits de la main de cet ami dont parle le prologue, on peut d'autant moins lui pardonner une méprise. J'ai examiné, et, j'ose dire, avec un peu plus de soin que lui, ce manuscrit original, dans lequel il y a des ratures et des corrections fort curieuses que je reproduirai dans le texte à publier. Il fut vendu 52 florins 10 sols de change à la vente des livres de M. des Roches (nº 1063 du catalogue), qui l'avait acquis de l'échevin Verdussen. Antérieurement ce livre avait appartenu au poète anversois Gevartius, dont il porte la signature. Il est sur papier, format petit in-folio, à deux colonnes, écriture de la première moitié du quinzième siècle. Le 6e livre des *Gestes,* ou la première partie de la continuation de Clericus, n'a

pas été achevé en 1402, comme l'affirme M. des Roches, mais bien en 1432, lorsque Pierre A Thymo avait atteint l'âge de 39 ans Voici ce que l'on lit à la fin de ce livre :

Dit was ghescreuen ende voldicht
. . . . . . . . . . . . . .
Als men screef noch min noch mee
M. iiij°. XXX ende twee.

« M. des Roches a copié la fausse date qu'il a trouvée dans une autre copie des *Gestes* dont il était possesseur, provenant également de Gevartius (n° 1788 dudit catalogue), et où on lit effectivement :

Dusent vier hondert ende twee.

« Cependant il eût dû reconnaître l'erreur du copiste en comparant son travail avec la composition originale, ou même par cela seul que le livre 6e contient le récit de plusieurs événemens d'une date postérieure à 1402. La mort de la duchesse Jeanne, arrivée en décembre 1806, y est rapportée tout au long, et l'auteur fait à ce sujet la remarque suivante :

Jc sach by vrou johannen tiden
Den selcken op hoege peerden riden
Die na hare doot sere cort na dat,
Melten clederen inder modren sat.

« C'est à-dire : « J'en ai vu qui montaient des chevaux superbes au temps de la duchesse Jeanne, mais qui, peu après sa mort, laissaient traîner leurs habits dans la boue. »

« En tête du manuscrit original, M. Verdussen a écrit de sa main : *hoc chronicon Petri Thimonis, eodem auctore curante, in rhytmos vernaculos translatum est*, indication en tout conforme au témoignage de nos bibliographes anciens, mais qui n'a pas la portée que M. des Roches voulait lui donner. Il ne s'agit pas ici d'une tra-

2

duction du *Recueil diplomatique* d'A Thymo, ouvrage qui ne comporte pas le titre de chronique, mais de quelqu'autre histoire manuscrite du même auteur. Néanmoins on peut lui donner le nom de *chronique traduite en partie sur le grand recueil d'A Thymo,* car il est très vrai que le poète flamand a rendu fidèlement, dans ses rimes, les diplomes de ce recueil, autant que ceux-ci se rapportent à la période historique dont il avait à dépeindre les événemens. J'ajouterai que la suscription qui se trouve en tête de la table des matières, dans le manuscrit original, est de nature à détruire tous les doutes. On y lit :

*Tafele vanden VI.en boecke vanden Croniken van Brabant, welke Croniken in latyne gecompileert zyn van meester Peter de Thimo, tresorier van sinte Goedelen te Bruessel, uten welken dese yerst in dietsce gemaect zyn ende van hem gevisiteert.*

«C'est à-dire: « Table du sixième livre des chroniques du Brabant, lesquelles chroniques sont compilées en latin par maître Pierre A Thymo, trésorier de Sainte-Gudule, à Bruxelles, et sur lesquelles les présentes ont éte composées pour la première fois, et par lui revues. »

« Je conclus de tout ceci que Pierre A Thymo, après avoir composé son grand recueil, s'est aperçu que celui-ci présentait une lacune, en ne retraçant pas ou en retraçant trop imparfaitement les faits historiques qui se liaient à son travail. Il a donc engagé notre auteur flamand à compléter l'ouvrage de Clericus d'après des matériaux qu'il lui fournissait lui-même, en langue latine, et c'est à quoi nous devons les 6e et 7e livres des Gestes des ducs de Brabant, qui sont de la plus haute importance pour l'histoire de cette province. »

M. Warnkoenig demande alors la parole pour un rapport sur la chronique de St-Bavon.

« C'est avec une vive satisfaction que j'ai reçu, dit-il, de M. de Ram la nouvelle que le MS. original de la chronique de Saint-Bavon, perdu depuis quarante ans, avait été retrouvé et acheté pour le gouvernement. Chargé de la publication de cette chronique, j'en demandai aussitôt communication à M. le ministre de l'intérieur. Ce n'est que le 2 mars que le manuscrit me fut envoyé par M. Marchal, conservateur de la bibliothèque de Bourgogne, qui l'avait fait relier à neuf.

« On sait que ce manuscrit doit sa haute réputation d'antiquité et d'importance au *Prodromus* de Nelis, et après lui, au chanoine de Bast, qui tous deux placent ce manuscrit au XIIe siècle, parce que la chronique cesse à l'an 1153 et que, partant, son auteur était mort à cette époque.

« Plusieurs passages de ce manuscrit avaient été publiés par André Duchesne, Gramaye, Lindanus, Sanderus, Butkens et le savant Kluit, qui même l'avait vu à Gand.

« Une chronique originale inédite du XIIe siècle était une source d'histoire de la plus haute importance, et l'on concevra que j'attendais ce trésor avec impatience.

« Cependant (en 1833) mes études sur la Flandre m'avaient fait douter de l'existence de cette chronique tant vantée, et qu'on ne trouvait nulle part. Un chroniqueur de St.-Bavon qui écrivait vers l'an 1298, Jean de Thielrode (1), dont le manuscrit original appartient à M. Lammens, bibliothécaire de l'université de Gand, dit, au commencement de son ouvrage, que le monastère de St.-Bavon n'avait presque pas de chroniques avant lui, ce qui l'avait engagé à en écrire une.

(1) J'ai donné une description détaillée de sa chronique dans mon ouvrage historique sur la Flandre, t. I, pag. 47-49.

« L'ouvrage de Thielrode, semblable à l'histoire universelle de *Martinus Polonus*, contient, vers la fin, les passages sur l'origine du château de Gand et du monastère de St.-Bavon, passages qu'on attribue à notre chronique.

« Mais le poids d'une autorité telle que celle de M. Nelis fit que je n'osais pas nier l'existence d'une chronique de St.-Bavon du XII[e] siècle.

« Grande fut donc ma surprise lorsqu'à la réception du manuscrit original de cette chronique, j'ai reconnu que son écriture datait du XV[e] siècle et peut-être même du commencement du XVI[e]. Et cependant on ne peut élever aucun doute sur l'identité du manuscrit avec celui dont parle M. Nelis; car il provient de sa succession, et porte le n° 83 du catalogue des manuscrits de St.-Bavon.

« Non seulement le manuscrit, mais la chronique elle-même, appartient au XV[e] ou au commencement du XVI[e] siècle. Il est impossible que le savant Nelis ait examiné cet ouvrage. Il se contente de dire que son auteur a souvent transcrit Sigebert de Gembloux.

« Mais, outre cela, l'auteur de la chronique de St.-Bavon a puisé chez des auteurs postérieurs à Sigebert de trois siècles et plus. Sans avoir vérifié le MS. en entier, j'ai trouvé plusieurs passages dans lesquels l'auteur donne des extraits de chroniques écrites au XV[e] et peut-être même au XVI[e] siècle, et dont il cite les noms d'auteurs *ex professo*.

« C'est ainsi qu'en parlant de la naissance de Charlemagne, à l'année 742 (fol. 18 r.), il rapporte le passage suivant de Tritheim :

« *Carolus magnus natus est in imperiali Castro Ingelheim, ut scribit abbas Spanhemensis in libro de illustribus Germaniæ.*

« Et en 826, en parlant d'Eginhard (fol. 21), il donne

un extrait d'un autre ouvrage de ce Tritheim, savoir de son livre *de ecclesiasticis scriptoribus*. J'ai vérifié le passage de *Tritheim*, il est presque littéralement transcrit dans le MS.

«On sait que Tritheim mourut l'an1516, abbé de Spanheim ou de Sponheim, en Allemagne; il passait pour un des chroniqueurs les plus célèbres du temps : la plupart de ses ouvrages appartiennent cependant au XVe siècle.

«Outre les passages que nous venons de citer, la chronique de St.-Bavon contient encore des extraits de la chronique de l'abbaye des Dunes, et notamment de l'abrégé de l'ouvrage de *Brando*, fait par Adrien de Budt, et publié par Sweertius. Aussi l'auteur de la chronique n'en fait-il pas un mystère : il cite *Adrianum Budt, monachum Dunensem*, à l'année 557 (fol. 12), en reproduisant l'étymologie du mot *Flamingus*, donnée par ce dernier.

«Adrien de Budt écrivit vers l'an 1466 et mourut l'an 1488.

«Nous espérons, en préparant l'édition de cette chronique, trouver encore d'autres preuves qui détruiront l'opinion desauteurs du pays sur l'ancienneté de ce monument historique.

«Il mérite néanmoins les honneurs de la publication, car il contient un grand nombre de faits qu'on chercherait peut-être vainement ailleurs.

«Nous observerons seulement qu'au lieu d'être placé avant la chronique de St.-Bavon, publiée par M. Pertz, d'après un MS. du XIVe siècle, et avant la partie de la chronique de Jean de Thielrode, il ne doit trouver place qu'après ces ouvrages. »

M. Warnkoenig lit ensuite des

*Notices sur des manuscrits relatifs à l'histoire de la*

*Belgique, qui se trouvent dans quelques bibliothèques publiques d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre.*

«Les gouvernemens, dit-il, qui conçurent le projet de publier des documens sur l'histoire de leurs pays, firent faire de tout temps des recherches dans les bibliothèques des pays étrangers, pour connaître les trésors littéraires qui pouvaient y être cachés et dont l'importance se rattachait au but de leur entreprise.

«C'est ainsi que le savant Brequigny fut envoyé en Angleterre en 1764 (1). La commission des *Records* de Londres fait voyager sur le continent, et la société pour la publication des monumens historiques de l'Allemagne a constaté non seulement dans toute l'Allemagne, mais en Italie, en France, en Belgique et ailleurs, les manuscrits relatifs à l'objet de sa mission.

«Peu a été fait jusqu'ici pour la Belgique; mais l'esprit cosmopolite des savans allemands n'a point été sans utilité. L'histoire de la Belgique se rattache à celle de l'Allemagne; les savans de ce pays ont aussi exploré les manuscrits qui nous intéressent. Ils ont inséré, dans les six volumes des *archives de la société pour les monumens historiques sur l'Allemagne* (2), des notices dont le haut intérêt est trop national pour que nous n'en donnions pas ici communication. Nous ignorons cependant si cette notice sur les manuscrits relatifs à l'histoire belgique, qui se trouvent dans les bibliothèques publiques de l'Allemagne, est complète.—Nous présenterons un extrait de chaque volume.

«T. I, p. 447, M. Dumgé fixe l'attention sur un

(1) Voyez sa correspondance publiée par M. Champollion Figeac en 1831.
(2) Archiv. der Gesellschaft für deutsche Geschichtskunde.

*chronicon Flandriæ*, que le savant Uffenbach avait vu dans la bibliothèque de M. van Alkemade, à Rotterdam. C'est la chronique du moine de Gand, de 1296 à 1310. Elle est publiée sur l'original qui existait à la bibliothèque de Hambourg en 1823, et sera insérée dans notre collection des chroniques flamandes.

«Notre correspondant de Hambourg nous apprend que l'original de la chronique a disparu depuis la mort de M. Hartmann. Mais les archives de la Flandre orientale ont fait l'acquisition, en 1834, à la vente de la bibliothèque de M. de Koning, à Amsterdam, d'une copie faite au XVIIIe siècle. Cette copie ne pourrait-elle pas être celle qu'Uffenbach avait vue à Rotterdam ? A moins cependant que le manuscrit de Hambourg ne le fût, puisqu'il provient de la *Bibliotheca Uffenbachiana*.

«D'après le catalogue de la bibliothèque impériale de Vienne, inséré dans le IIe volume des archives, on y trouve, pour la Belgique, les manuscrits suivans :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | *Armoire* I nos | 204. | *Antverpiensis civitatis statuta.* |
| 2 | E | 102. | *Belgica historia.* |
| 3 | J | 104. | *Ad belgicam historiam pertinentia.* |
| 4 | | 146. | *Belgici ærarii leges reformatoriæ.* |
| 5 | | 184. | *Belgici ærarii recte administrandi statuta.* |
| 6 | *Hoh.* | 94. | *De burgundinis rebus tractatus.* |
| 7 | | 37. | *Ducis Yohannis defensio de cæde Aureliani.* |
| 8 | *H. P.* | 815. | *Philippi boni res gestæ ab anonymo coævo, fortasse Ludov. Cescares* (?). |
| 9 | | 576. | (410) *Burgundiæ ducis Philippi Epitaphium.* |
| 10 | *S. J.* | 611. | *Notata quædam de Carolo audac. Burgundiæ duce ; cod. Chartaci Sæc. XV, fol.* |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 11 | J | 244. | *Carmen rythmicum de gestis et morte Caroli audacis.* |
| 12 | E | 44. | *Chronique de Valenciennes,* in-4°. |
| 13 | J | 239. | *Flandriæ comitum Balduini, Ferdinandi, Johannæ, Roberti diplomata quædam.* |
| 14 | *H. P.* | 141. | *Flandriæ comitum, Balduini barbati, calvi, junioris, Gotfredi ducis, Otgivæ uxoris atque Giselæ sororis Balduini barbati, et Elstrudis Balduini calvi uxoris, Epitaphia.* |
| 15 | J | 239. | *Brugæ urbis antiquæ jura et privilegia.* |
| 16 | *H. P.* | 239. | *Luceburgensium et Mettensium rerum breve cronicon ad annum* 1294. |
| 17 | *J. C.* | 62. | *Leodiensis capituli epistolæ ad Papam.* |
| 18 | *J. C.* | 67. | *Episcopi dispensatio quædam durante schismate.* |
| 19 | | 45. | *Leod. Episc. epistolæ.* |
| 20 | *H. C. P.* | | *Ducum Luceburgensium genealogia.* |
| 21 | *S. H.* | 291. | *Sanctæ Ludgardis monialis in Acqueria monasterio Brabantiæ vita, a quodam anonymo ordinis predicator. scripta.* (Chart. S,16. 4°.) |
| 22 | *H. P.* | | *Lutgardis filiæ Arnulphi magni Epitaphium.* |

«Il est à regretter que les indications de ces 22 manuscrits soient si brèves, si incomplètes : nous désirons qu'on puisse faire examiner ces manuscrits par quelqu'un qui soit familiarisé avec l'histoire ancienne de ce pays.

«Dans le t. III des archives, p. 157, se trouve une lettre de M. le ministre Falck au baron de Wagenheim, par laquelle il lui fait connaître qu'il existe aux environs de Munster, en Westphalie, des documens rassemblés par les Bollandistes, pour la continuation des *Acta sanctorum*. Dans le même volume, on trouve le catalogue des ma-

nuscrits d'Oxford et de Cambridge ( p. 438 ) ; il mentionne de plus une *genealogia comitum Flandriæ*, nº 2364 de la *Bibliotheca Vossiana*.

« Le catalogue publié de la bibliothèque du Vatican contient *Frederici I privilegium pro Leodiensibus* ( nº 3881 ).

« A Vienne, un catalogue *hist. prof.* indique, nº 141, *Arnulphi Junioris comitis Flandriæ epitaphium* (p. 587).

« M. Fœrber a trouvé à la suite d'un manuscrit d'Eginard, en 1821, à Londres, un *chronicon ab anno* 646 *ad* 1189, *conscriptum, ut videtur*, *a Belga aliquo vel Batavo*. ( Ib. p. 510.)

« Le vol. IV contient (p. 412) des renseignemens donnés par M. Ritz d'Aix-la-Chapelle sur les archives de Stavelot et de Malmedy.

« La bibliothèque *Barberini* à Rome possède ( 2e catalogue, nº 911 ) un MS. intitulé : *Flandriæ comitum chronica*.

« Le 5e volume donne les notices suivantes (p. 204) : Un MS. nº 3887 de la bibliothèque du Vatican contient entre autres : *Vita Jacobæ ducissæ Hollandiæ* (sans doute une biographie de la célèbre Jacqueline de Bavière), et sous le nº 3881 un cartulaire de l'évêché de Liége (1), commençant à 980 jusqu'en 1427. On cite les chartres inédites de Henri III, de l'an 1054 ; de Charles IV, de 1346 ; de Clément VI, de 1347 ; de Rodolphe de Habsburg, de 1290 ; de Guillaume de Hollande, de 1254, etc. ( p. 336 ).

« La bibliothèque de Berne possède, nº 65, dans un MS. du XVe siècle : *Anonymi chronicon episcoporum Tun-*

(1) Ce cartulaire doit nous intéresser, vu que les chartres originales de l'évêché de Liége sont perdues.

*grorum sive Leodiensium usque ad annum* 1483 (en flamand).

«Le 6e volume énumère dans le catalogue des MSS. de Wolffenbuttel (p. 5) :

« *Lamberti canonici Sancti Audomari liber Floridus* MS. du XIe siècle, in-folio : c'est le même ouvrage qui se trouve aussi à la bibliothèque de l'université de Gand ; mais il est du XIIe siècle. ( Page 19. )

«*Chronica Flandriæ næpigraphum et anonymum.* MS. du XVe siècle. C'est le MS. dont nous avons rendu compte dans la séance du 26 octobre 1834 et que M. Schoenemann fait collationner en ce moment à Wolffenbuttel.

« Ce n'est donc pas une copie moderne comme nous l'avions pensé d'après la lettre de M. Schoenemann. (Voir la séance du 28 octobre, no 17, p. 74.)

« On possède à celle de Bamberg :

« *Chronicon ab exordio mundi ad annum* 982, *scriptum ab aliquo monacho S. Vedasti in Gallia Belgica.* (Pag. 80.)

«La bibliothèque de Gotha possède le manuscrit autographe de Sigebert de Gembloux, conservé autrefois à Metz, où Sigebert écrivit cette chronique (MS. no 61).

« Deux MSS. de la célèbre abbaye d'Epternach, fondée par saint Willebrord, savoir :

«C. 70. *Vita scti Willebrordi et aliorum.* Le MS. a été écrit l'an 1078.

«C. 74. Le cartulaire d'Epternach, écrit au XIIIe siècle (page 102) (1).

«Aux archives impériales à Vienne on conserve un MS. intitulé :

«*Tractatus parentelæ burgundianæ*, ou négociations

(1) Ce cartulaire est important pour les premières époques de l'histoire de la Campine.

relatives au mariage de Marguerite de Bourgogne avec le duc Léopold IV d'Autriche.

«De plus un cartulaire des ducs de Bourgogne intitulé : *Philippus* 1448. Il contient :

« a). *Infeudationes provinciarum Lotharingiœ, Brabantiœ, Limburgiœ, Hanoniœ, Flandriœ, per Fredericum Imperatorem.*

« b). *Literœ recognitionis Alberti, ducis Austriœ, super homagiis factis per Philippum Burgundiœ ducem.*

« c). *Minuta confederationis inter Philippum Burgundiœ ducem et Austriœ ducem Albertum, nomine Frederici III, imperatoris, et ratificationes eorum, etc.*

« On trouve encore ( page 128 ), consigné dans les mêmes archives, un manuscrit de Dinterus, *Chronicon ducum Brabantiœ, VI lib. distinct. luci donatum ex bibliotheca Joannis Gervtaii.* (Lisez *Gevartii.*)

« Item, n° 7, *les traités d'Arras de* 1435, *de Péronne* 1468, *de Soleure* 1475, *d'Arras* 1482, *de Senlis* 1493, *de Paris* 1498.

« Item, n° 17, *un cartulaire de Flandre et du Hainaut*, contenant, outre un grand nombre de diplomes sur cet pays, un traité sur les usages des fiefs de la Flandre es du Hainaut.

« Item, n° 29, *Infeudatio Lotharingiœ, Brabantiœ, per Fredericum Imperatorem.*

« La bibliothèque de Goettingue a, d'après la page 202, XXII vol., fol., des MS. de Viglius contenant des copies de documens du 12e jusqu'au 16e siècle. La bibliothèque de Leipsig possède (p. 208) un des plus anciens MSS. de Sigisbert de Gembloux, du 11e et 12e siècle, le même que Miræus a employé dans son édition de 1608, p. 236. A Hambourg le MS. n° 14 est intitulé :

« *Tabulœ cronicœ principum Flandriœ ab aevo Li-*

*derici ad an. Christi* 1437. MS. sur papier du 16e siècle, no 186.

« *Anonymi historia Belgica seu historia et insignia regum Austrasiæ*, du 17e siècle, no 31, p. 241.

« *Joannis de Stabulaus, monachi scti Laurentii Leodiensis, chronicon Tungrensium et Trajectensium episcoporum*, jusqu'à l'an 1434.

« Cette chronique a été publiée par extraits dans le *magnum Chronicon Belgicum* de *Pistorius*. Ensuite le même MS. contient : *De origine et gente dominorum de Arkel, d'Egmond, de Bergen*, etc., p. 299.

« On a préparé, pour publier dans les volumes de la collection, les auteurs suivans qui intéressent la Belgique:

« *Vita scti Vedasti episcopi atrebatensis*, d'après des MSS. de Vienne.

« *Vita Dagoberti*, d'après le MS. de Dresde.

« La *chronique* de Sigebert, d'après 7 MSS. de Paris, de Berne et autres, avec une suite inédite jusqu'en 1150.

« *Caroli Ducis Burgindiæ prœlia et finis auctore Alberto de Bonstetten*, d'après le MS. de Paris.

« *Missale Stabulense* du 11e siècle, d'après un MS. de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, p. 714.

« *Reinharti poemata inedita*, à la même bibliothèque.

« Lettres *runiques* conservées à la même bibliothèque.

« Nous terminons ces extraits par une observation que nous voudrions inculquer à tous ceux qui se proposent de publier d'anciennes chroniques. Les savans allemands Pertz, Lappenberg, Stenzel et autres, donnent des renseignemens sur les sources où ont puisé les chroniqueurs, et sur la méthode à suivre pour mettre au jour des éditions qui ne laissent rien à désirer.

« Nous désirons vivement que cette méthode soit suivie chez nous. »

M. Warnkoenig dépose aussi sur le bureau un catalogue dressé autrefois pour les Bollandistes, et contenant l'indication des MSS. de l'ancienne abbaye de St.-Pierre, à Gand.

M. Gachard dépose également le catalogue des manuscrits de l'ancienne abbaye de Tongerloo, rédigé par lui et M. Dugniolle, il y a quelques années. Ce catalogue est confié à M. de Ram.

M. Gachard présente à la commission un recueil, en partie manuscrit, en partie imprimé, qui a appartenu autrefois à l'abbaye des Dunes, près de Bruges, et qui est aujourd'hui conservé aux archives du royaume. Ce recueil a 282 feuillets grand in-folio. Il contient :

Aux feuillets 3-25, une chronique manuscrite des comtes de Flandre, commençant à Lideric, et finissant à l'avénement de Philippe-le-Bon. On lit en tête : *Chronica D. Adriani De Budt, religiosi monasterii de Dunis;*

Aux feuillets 26-69, une espèce de tableau chronologique, aussi manuscrit, des principaux événemens de l'histoire du monde, avant la naissance de J. C., suivi de listes des papes, des rois des Romains, des rois de France, d'Angleterre et de quelques autres. Il porte pour titre : *De cursu temporum ab exordio creationis ;*

Aux feuillets 71-140, une chronique imprimée en 1479, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'au temps de l'impression de l'ouvrage. Elle est chargée d'une quantité d'annotations manuscrites, qui paraissent être de la main du religieux de Budt, ci-dessus nommé ;

Aux feuillets 141-146, des listes chronologiques des rois de Jérusalem et de Sicile, des rois et ducs de Bourgogne, des ducs de Lothier, de Brabant, des comtes de Flandre, des comtes de Hollande et Zélande, des comtes

de Hainaut, des comtes d'Artois, des comtes de Namur, des abbés des Dunes (de 1107 à 1569), des comtes de Gueldre, des comtes de la Marck;

Enfin, aux feuillets 147 à 202, une chronique manuscrite intitulée : *Annalium brevis à Christi nativitate continuatio*. Ces annales s'étendent jusqu'à l'année 1488. Pour les temps antérieurs au 15e siècle, elles ne consistent qu'en de simples notes; souvent une seule ligne est consacrée à une année. A partir du règne de Philippe-le-Bon, les détails augmentent; ils sont très étendus pour ceux de Charles-le-Téméraire et de Maximilien, surtout pour le dernier. Une indication placée en tête du feuillet 179 fait connaître que le religieux de Budt a rédigé et écrit de sa propre main la partie de cette chronique qui embrasse les années 1484-1488, et qui comprend 23 feuillets d'écriture très serrée.

On lit, sur un feuillet blanc, à la fin du volume : *Hic liber fuerat ablatus à nebulonibus, perfidis et divinæ atque regiæ majestatis rebellibus, anno* xve lxxviij, *sed diligentia Joannis Trochæi Brugensis, religiosi Dunensis, comitisque aquarum territorii Furnensis, ab eisdem rebellibus subtractus, a°* 1583. Sic attestor.

(*Sign.*) J. TROCH.

M. Gachard pense que la première et la dernière partie de ce recueil seraient consultées avec fruit pour l'édition des chroniques latines de Flandre, et qu'elles mériteraient peut-être même d'entrer dans la série de ces chroniques.

Sur sa proposition, le volume est remis à M. Warnkoenig, auquel la publication des chroniques de Flandre a été confiée.



M. Gachard, ayant repris la parole, s'exprime ainsi :

« Dans la séance du 27 octobre dernier, M. de Reiffenberg a donné lecture de l'analyse, faite par lui, d'un manuscrit appartenant à notre honorable collègue M. l'abbé de Ram, et contenant quelques documens relatifs aux travaux des hagiographes qui furent chargés, sous le règne de Marie-Thérèse, de la continuation du célèbre ouvrage des *Acta Sanctorum*.

« J'eus l'honneur de faire observer à la commission que les archives du royaume renfermaient une collection volumineuse de pièces propres à éclaircir, d'une manière complète, ce point intéressant de l'histoire littéraire de la Belgique; et, comme elle m'en témoigna le désir, je m'engageai à lui présenter un travail qui serait le résultat de la mise en œuvre de ces matériaux.

« Je viens acquitter ma promesse.

« La résolution que la commission a prise, de faire continuer les *Acta sanctorum Belgii selecta*, les avis qu'elle pourrait être appelée à émettre sur les moyens de conduire à sa fin le grand ouvrage des Bollandistes, me dispensent de prouver que le mémoire dont je vais donner lecture rentre dans le cadre des travaux pour lesquels la commission a été instituée. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'une des plus vastes publications historiques qui aient jamais été exécutées, d'une publication qui a fait tant d'honneur à la Belgique, pourrait-il être permis de douter que, dans le royaume, aussi bien qu'à l'étranger, on ne sache gré à la commission d'avoir recueilli tous les faits qui s'y rapportent? L'intérêt avec lequel ont été généralement accueillis les extraits insérés au procès-verbal de la séance du 27 octobre, nous est un garant à cet égard.

« On connaît fort peu de chose de l'histoire des Bol-

landistes, depuis la suppression des jésuites dans la Belgique, en 1773, jusqu'à leur translation à l'abbaye de Tongerloo, en 1789 : je crois même que rien n'avait été publié sur ce sujet, avant le procès-verbal de notre séance ci-dessus mentionnée.

« Nous devons donc nous féliciter de ce que nos archives renferment tous les documens désirables pour combler cette lacune; ils ne sauraient être plus complets, puisqu'ils comprennent les décrets et autres actes du gouvernement, relatifs aux hagiographes et aux historiographes; les rapports du commissaire impérial chargé de la surveillance de ces établissemens; la correspondance du gouvernement général de Bruxelles avec la cour de Vienne; les rapports faits par le prince de Kaunitz, chancelier de cour et d'état de Marie Thérèse et de Joseph II, à ces deux souverains.

« Il n'est aucune de ces pièces que je n'aie parcourue et analysée.

« Le travail que je soumets à la commission est basé, dans son entier, sur ces documens authentiques.

« Pour y mettre de l'ordre, je l'ai divisé en trois parties :

« La première contient un historique succinct de l'entreprise des *Acta sanctorum* et de celle des *Analecta belgica*, jusqu'au moment de la suppression des jésuites; il m'a paru être un préliminaire indispensable pour l'intelligence des faits qui suivent.

« Je fais connaître, dans la deuxième, les délibérations du gouvernement et les dispositions qu'il prit à l'égard des hagiographes et des historiographes, à partir de l'année 1773, jusqu'à leur établissement dans l'abbaye de Caudenberg.

« La troisième enfin est consacrée à leurs travaux pendant la période qui commence à cette dernière époque, et finit à la cession des deux établissemens à l'abbaye de Tongerloo. »

M. Gachard donne successivement lecture des trois parties de son mémoire (l'étendue de ce travail ne permettant guère qu'il puisse être inséré dans les procès-verbaux de la commission, il a été convenu que l'auteur l'enverrait au *Messager des Sciences et des Arts de la Belgique*, recueil qui jouit d'une juste réputation dans le royaume et à l'étranger). Il finit en ces termes :

« Ici se termine l'analyse des documens que renferment nos archives, et, avec elle, la tâche que je me suis imposée. J'ajouterai pourtant quelques mots, afin de compléter, autant que possible, l'histoire d'une société qui a répandu un si grand lustre sur la Belgique.

« Les Bollandistes étaient à peine installés à l'abbaye de Tongerloo, lorsqu'éclata la révolution brabançonne. Cet événement dut nécessairement ralentir leurs travaux.

« En 1794, ils publièrent le tome VI d'octobre des *Acta sanctorum*, le 53e de la collection. Ce volume, qui renfermait les vies des saints honorés sous les dates des 12, 13 et 14 octobre, fut dédié au pape Pie VI. Trois religieux de Tongerloo sont désignés dans le titre comme ayant coopéré, avec les Bollandistes, à sa rédaction.

« A l'entrée des Français dans la Belgique, qui eut lieu la même année, les moines de Tongerloo se dispersèrent, et les Bollandistes suivirent leur exemple. Les pères de Bye et Ghesquière, selon M. Camus (1), se retirèrent en

(1) *Voyage fait dans les départemens nouvellement réunis et dans les départemens du Bas-Rhin, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, à la fin de l'an X*, par A. Camus; Paris, Baudouin, ventose an XI (1803), 2 vol. in-18.



Allemagne, où ils moururent peu après. Les pères de Buë et Fonson, et le père Heylen, religieux de Tongerloo, qui leur avait été récemment associé, restèrent dans le pays. En 1801, M. d'Herbouville, préfet du département des Deux-Nèthes, fit des tentatives auprès de ces derniers, pour les engager à reprendre leurs travaux; elles n'eurent pas de succès. L'institut de France, qui appréciait toute l'importance de la collection des *Acta sanctorum*, écrivit, en 1803, au ministre de l'intérieur pour le prier d'engager le même préfet et celui de le Dyle à tenter de nouveau d'obtenir des Bollandistes, ou qu'ils continuassent leur recueil, ou qu'ils cédassent, au moyen des conventions qu'on ferait avec eux, leurs manuscrits et les autres matériaux qu'ils avaient préparés: cette démarche demeura aussi sans résultat (2).

« Les religieux de Tongerloo avaient eu soin, en 1794, de mettre en lieu de sûreté leurs archives et leur bibliothèque. En 1827, des ouvertures furent faites, de la part du gouvernement des Pays-Bas, à ceux d'entre eux qui vivaient encore, pour qu'ils cédassent à l'état les livres et les manuscrits dont on les savait détenteurs : ils y consentirent. Les livres furent envoyés à La Haye, où on les déposa à la bibliothèque royale : on obtint, non sans peine, que les manuscrits fussent réservés pour la bibliothèque de Bourgogne. M. Dugniolle, aujourd'hui secrétaire-général du ministère de l'intérieur, et moi, nous fûmes chargés, par un arrêté de M. van Gobbelschroy du 12 février 1828, de cataloguer ces derniers. Nous présentâmes notre travail au ministre le 4 août de la

(2) *Voy.* le Voyage de Camus, déjà cité, et le rapport fait, le 4 germinal an XI, à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut, par le même, au nom d'une commission spéciale.

même année : il contenait 392 numéros ; tous les ouvrages nous parurent provenir de la bibliothèque des Bollandistes et du *musœum Bellarmini.* On s'était flatté de rencontrer, parmi ces manuscrits, la continuation du travail des Bollandistes : cette espérance fut déçue ; mais nous trouvâmes du moins les matériaux qui devaient y servir, rangés dans un très bon ordre, jour par jour, du 16 octobre au 31 décembre : ils formèrent les nos 368 à 386 du catalogue. Ces matériaux, dans la supposition même qu'il faille renoncer à voir jamais s'achever la grande collection des *Acta sanctorum*, seront toujours très utiles : ils seront spécialement d'un grand secours à M. l'abbé de Ram, qui, d'après le plan arrêté par la commission dans sa première séance, est chargé de compléter les *Acta sanctorum Belgii*, commencés par Ghesquière. »

Il est fait hommage de la part de M. Voisin, professeur à l'athénée de Gand et secrétaire perpétuel de la société des beaux-arts de cette ville, de la relation de la bataille de Courtray, composée en flamand par M. Goethals Vercruysse et traduite en français par lui, avec des notes. La commission remercie M. Voisin et applaudit à son zèle pour les connaissances historiques.

M. Desmet est prié de se charger de la publication de Dinterus, réservée jusqu'ici à M. l'abbé de Ram, qui se trouve surchargé de travail, attendu qu'il a en partage la rédaction des *Acta sanctorum Belgii.*

Il est décidé que l'*Itinéraire de van de Nesse* sera publié par M. Gachard, malgré les extraits qu'en ont donnés M. J.-B. Lesbroussart et M. de Reiffenberg.

Le secrétaire est invité à rédiger un *prospectus*.

L'impression des chroniques va être immédiatement

commencée, de sorte que trois volumes seront imprimés à la fois dans l'ordre suivant :

*Première série.*

Chronique métrique de Philippe Mouskes, évêque de Tournay, en français, XIIIe siècle : éditeur, M. de Reiffenberg.

Chronique de Jean Van Heelu sur la bataille de Voeringen, en flamand, XIIIe siècle : editeur, M. Willems.

Chroniques latines de Flandre : éditeur, M. Warnkoenig.

*Deuxième série.*

Collection de voyages entrepris par des souverains de la Belgique : éditeur, M. Gachard.

Chronique flamande de de Klerk : éditeur, M. Willems.

Le premier volume d'A Thymo : éditeur, M. de Reiffenberg.

*Troisième série.*

Le premier volume des *Acta sanctorum Belgii* : éditeur, M. de Ram.

Chronique de Jean d'Outremeuse : éditeur, M. de Gerlache.

Le premier volume de Dinterus : éditeur, M. Desmet.

Les séries suivantes seront réglées ultérieurement.

Pour extrait conforme :
Le secrétaire de la commission,
Baron DE REIFFENBERG.

---

DE L'IMPRIMERIE DE DELTOMBE, RUE DE LOUVAIN, N° 41.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

# EXTRAIT

# DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU 2 MARS 1836.

5e BULLETIN.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

1836.

# COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

## 5e BULLETIN.

### SÉANCE DU 2 MARS 1836.

M. De Gerlache annonce que le Roi recevra, à une heure, la Commission, qui désire lui faire hommage du premier volume des Chroniques belges inédites, contenant celle du poète et historien flamand Van Heelu dont Mr J. F. Willems est l'éditeur.

La Commission délibère sur les moyens de répandre cet

ouvrage dans le public. Un projet est arrêté et soumis à M. le ministre de l'intérieur, à qui l'on demande en même temps l'autorisation d'offrir des exemplaires de la chronique imprimée à certains corps et individus.

M. Gachard demande et obtient la parole pour la communication suivante :

« Dans sa première séance, la Commission, arrêtant le programme des publications par lesquelles elle commencerait ses travaux, y comprit la relation française du voyage de Philippe-le-Beau en Espagne, en 1501, par le S[r] De Laaing, et elle décida que l'édition de cet ouvrage me serait confiée.

» Dans sa quatrième séance, tenue le 28 octobre 1834, elle résolut que je serais encore chargé de la mise au jour du « Recueil de plusieurs entreprises et actions de l'em-» pereur Charles-Quint, environ l'an 1540 », conservé à la bibliothéque de Tournai.

» Informée ultérieurement que le gouvernement venait d'acquérir, pour la bibliothéque de Bourgogne, le Journal des voyages de Charles-Quint par Vandenesse, et les Mémoires de Laurent Vital sur quelques faits et actions du même prince, la Commission arrêta enfin que ces derniers ouvrages seraient réunis aux deux précédens, pour en former une seule et même publication, sous le titre de *Collection de Voyages entrepris par des souverains de la Belgique.*

» Il fut écrit à M. le ministre de l'intérieur, afin d'obtenir, par son entremise, tant de M. le conservateur de la bibliothéque de Bourgogne, que de la régence de la ville de Tournai, les manuscrits des ouvrages indiqués ci-dessus.

» M. le ministre a transmis à la Commission le « Recueil » de plusieurs entreprises et actions de l'empereur Charles-

» Quint », que la régence de Tournai s'est empressée de lui faire parvenir; il nous a également envoyé la relation du voyage de Philippe-le-Beau en 1501 : quant au Journal de Vandenesse, et aux Mémoires de Laurent Vital, il nous a informés qu'ils ne pouvaient être mis à notre disposition, M. le conservateur de la bibliothèque de Bourgogne en ayant besoin, pour des recherches auxquelles il est occupé.

» La tâche que la Commission m'a confiée se trouve par-là restreinte aux deux ouvrages qui avaient en premier lieu fixé son attention.

» Cependant il existe encore, dans le pays, d'autres documens inédits qui pourraient faire partie de la *Collection des Voyages des souverains de la Belgique*, et j'ai cru devoir soumettre à la Commission les notions que j'ai recueillies à ce sujet, avant de commencer le travail auquel ses décisions m'appellent à donner mes soins.

» M. Lammens, bibliothécaire de l'université de Gand, en possède deux, qu'il eut la complaisance de me communiquer lors d'une tournée que je fis dans la Flandre orientale l'année dernière.

» L'un est un *Commentaire ou Diurnal de l'expédition de Thunes (Tunis), faicte par le tres auguste et tres vertueulx empereur Charles cinquiesme* : c'est un volume petit in-4° sur papier, ayant 80 feuillets environ, écrit vers le milieu du XVI^e siècle.

» L'autre est un *Mémoire de ce qu'a passé au voyage de la Royne et de l'archiducq Albert depuis son partement des Pays-Bas pour Espaigne et des choses succédées aux séjour et retour de leurs Altezes serenissimes* : c'est aussi un volume petit in-4° sur papier, ayant 112 feuillets écrits.

» On jugera du contenu de ce dernier manuscrit, par le sommaire suivant que j'en ai fait :

| | | |
|---|---|---|
| (Sans cote) | | Liste des dames et cavaliers qui firent le voyage d'Espagne. |
| Fol. | 1-40. | Voyage de l'archiduc et de sa suite jusqu'à Gênes. |
| | 40-43. | Traversée de Gênes en Espagne.—Débarquement. |
| | 43-49. | Choses advenues en Espagne. |
| | 49-54. | Traversée d'Espagne en Italie. |
| | 54-57. | Entrée à Milan. |
| | 57-64. | Voyage par l'Italie, la Suisse, la Lorraine. |
| | 65-68. | Entrée dans le Luxembourg et le Brabant. |
| | 69-85. | Entrée à Bruxelles et choses survenues depuis (du 5 septembre au 20 décembre 1599). |
| | 89-112. | Entrée des archiducs dans les différentes villes des Pays-Bas. |

Les deux ouvrages dont je viens de donner l'indication n'appartiennent pas à la bibliothéque de l'université de Gand, mais à la bibliothéque privée de M. Lammens, la plus riche du royaume en manuscrits (je ne parle pas des bibliothéques publiques), après celle délaissée par feu M. Van Hulthem. Ce savant bibliographe, qui prend un vif intérêt à nos travaux, m'a autorisé à déclarer que, si la Commission jugeait utile de les rendre publics, il les mettrait avec plaisir à sa disposition.

» A la bibliothéque de l'université de Liége, il se trouve un manuscrit in-4° sur papier, intitulé *Copie de la mémoire de la conduycte de la royne Marguerite, fille aisnée de l'empereur Maximilien, le.... de ce nom, empereur des Allemaingnes, fiancée avec nostre catholicque roy Phelippe, roy des Espaingnes, en la ville de*

*Spirs, par le frère dudit empereur, son oncle, et ce vers Espaingné susdit, et de nostre voyaige de France.*

» Cette relation commence au 25 septembre 1570, jour de l'embarquement de la reine, à Flessingue, sur le navire de l'amiral comte de Boussu, appelé *Saint-Philippe*. L'auteur raconte les particularités de la traversée; l'arrivée de la flotte à Saint-Ander en Biscaye; les dangers qu'elle y courut, par suite d'une forte tempête; la réception de la reine à Saint-Ander; son départ de cette ville pour Burgos : cette partie du mémoire comprend les feuillets 1-12. Les feuillets 13 à 23, qui est le dernier, sont consacrés au récit du retour d'Espagne aux Pays-Bas. Le 24 novembre 1570, la flotte mit à la voile; le 27, elle fut séparée par une tempête, qui l'exposa aux plus grands périls; le 3 décembre, le navire sur lequel était l'auteur de la relation, échoua sur la côte de Bretagne : l'équipage et la compagnie d'infanterie qui y avait été embarquée se dirigèrent, à travers les pays de Poitou, d'Anjou, du Maine, du Perche, de Normandie, de l'île de France et de Picardie, vers les Pays-Bas; ils arrivèrent à Cambrai le 25 janvier 1571, jour où s'arrête la relation.

» Ce manuscrit, qui renferme des particularités et des détails curieux, se terminé par les lignes suivantes :

» De cecy, et de mon nom et devise, m'a requeru mon
» tres singulier amy, comme frere à jamais, mons[r] Adolf
» de Boevekercke, m'ayant esté compaignon en ce mesme
» voyage.

« Vlyxes de Coterbau.

» *Amour m'y constraint.* »

» Je pense qu'il conviendrait de comprendre le Diurnal de l'expédition de Charles-Quint contre Tunis, la Relation du voyage de l'archiduchesse Marguerite, épouse de Philippe II, et celle du voyage des archiducs, dans la *Collection de Voyages entrepris par des souverains de la Belgique.*

» Le voyage des archiducs, surtout, mérite d'y être inséré, car il contient plus de détails relatifs aux Pays-Bas, qu'aucun des autres. Je serais en mesure de l'enrichir de pièces intéressantes, notamment d'une relation succincte du même voyage écrite par le comte de Solre, pour les États-Généraux des provinces belges, qui l'avaient commis à l'effet d'accompagner en leur nom l'archiduc Albert.

» Au moyen de la réunion des divers ouvrages dont il est parlé ci-dessus, la collection projetée offrirait, ce me semble, quelque attrait aux amis de l'histoire nationale.

» Pour en augmenter l'intérêt, on pourrait faire précéder le voyage de Philippe-le-Beau d'un *Itinéraire des ducs de Bourgogne.* Je prie la Commission de permettre que j'entre dans de briéves explications sur les matériaux qui serviraient à cet Itinéraire, et sur la forme qu'on pourrait lui donner.

» Parmi les documens que le gouvernement français remit, en 1770, au gouvernement des Pays-Bas, en exécution du traité des limites du 16 mai 1769, et qui furent extraits des archives de la Chambre des Comptes de Lille, il se trouve un double du compte de la recette générale des finances du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, de l'année 1464—1465 (1). En parcourant ce compte, je fus agréa-

(1) Les comptes de la recette générale, depuis environ 1385 jusqu'à 1666, doivent se conserver à Lille, aux archives départementales.

blement surpris d'y rencontrer un chapitre contenant l'indication, journée par journée, des divers séjours faits par le duc, depuis le 1er octobre 1464 jusqu'au 30 septembre 1465, époque qu'embrasse le compte rendu par le trésorier-général.

» Quelques extraits donneront à la Commission une idée de la manière dont ces séjours sont rapportés ; je transcris littéralement :

. . .

» Lundy, premier jour du mois d'octobre, l'an mil » cccc. lxiiij, monseigneur le duc de Bourgoingne et de » Brabant tout le jour à Hesdin, et ce jour furent en l'ostel, » et aux despens de mondit seigneur, madame la ducesse » de Bourbon, madame de Gheildres la josne et madamoiselle Margarite sa seur, filles de madicte dame de » Bourbon, et avec ce mondit seigneur fit delivrer de pain, » vin et viande, son chastellain dudit Hesdin : escu xx s. » à la valeur, de xl gros, monnoye de Flandres; somme du » jour, sans garnisons, comprins gaiges. . . ixxx xij l. vij d.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

» Dimanche, xviije jour de novembre, l'an mil iiijc lxiiij, » monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant tout » le jour à Lille, et furent ce jour illecq, aux despens de » mondit seigneur, madame la ducesse de Bourbon, ma- » dame de Gheildres la josne et madamoiselle Margarite » sa seur, filles de madicte dame de Bourbon; et, ce jour, » mondit seigneur fist festoyer au disner les ambassadeurs » du roy de France, et au soupper, en l'ostel de Phelippe » Fremault, monseigneur de Charroloys, monseigneur le » duc de Bourbon, monseigneur Adolf de Cleves, mon- » seigneur Jaques de Bourbon et plusieurs aultres grans » seigneurs, chevaliers et escuiers, avec lesdictes dames » et damoiselles; et, avec ce, fist delivrer son hoste de

» pain, vin et viande : escu xx s. à la valeur, de xl gros, mon-
» noye de Flandre ; somme du jour, sans garnisons, com-
» prins gaiges . . . . . . . . . ij[c] xlj l. iiij s. ix d.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

» Dimence, feste et solempnité de Pasques charnelx, » xiiij[e] jour d'avril l'an mil cccc. lxv, monseigneur le duc » de Bourgoingne et de Brabant tout le jour à Brouxelles. » . . . Et, ce jour, monseigneur l'evesque de Tour- » nay fist le service divin devant mondit seigneur, et tint » icellui seigneur salle, et disnerent avec lui monseigneur » le conte de Charroloys et ledit prelat, et aussi disnerent » en ladicte salle les chappellains de la chapelle, et avec » ce disnerent ce jour en son hostel, et à ses despens, le » povre commun dudit Brouxelles, et si fist delivrer de » pain, vin et viande ung frere prescheur : escu xx s. à la » valeur de xl gros, monnoye de Flandres. Somme du jour » sans garnisons, comprins gaiges . . ij[c] lix l. ix s. iij d.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

» Dimence, feste et solempnité de la Penthecoust, » second jour de juing l'an mil iiij[c] lxv, monseigneur » le duc de Bourgoingne et de Brabant tout le jour à » Brouxelles....... Et, ce jour, le suffragant de monseigneur » l'evesque de Tournay fist le service divin devant mondit » seigneur le duc, et disnerent ce jour en l'ostel, et aux » despens de mondit seigneur, les chappellains de sa cha- » pelle, ses medecins, et le povre commun dudit Brouxelles : » escu xx s. à la valeur, de xl gros, etc. ij[c] xv l. xiij s. ix d.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

» Jendy, xxvij[e] jour de juing, l'an mil iiij[c] lxv, monsei- » gneur le duc de Bourgoingne et de Brabant tout le jour » à Brouxelles. . . . Et, ce jour, icellui seigneur se » baigna en son hostel de Saint Josse de Nouye (Saint-Josse-

» ten-Noode), et fist faire de creue trois platz de viande :
» escu xx s. à la valeur, de xl gros, etc. viij$^{xx}$ l. xiiij s. iij d.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

» Mercredi, xxv$^{e}$ jour de septembre, l'an mil iiij$^{c}$ lxv,
» monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant, etc.,
» disner en son hostel de Saint Josse de Nouye, soupper
» et giste à Brouxelles. . . . . Et, avec ce, icellui
» seigneur fist faire de creue trois platz de viande, pour
» festoyer monseigneur le duc de Cleves : escu xx s., etc.,
» . . . . . . . . . . . .vij$^{xx}$ xviij l. vij s. iiij d. »

» Il y a tout lieu de croire que les comptes qui précèdent et qui suivent celui de 1464—1465 contiennent les mêmes renseignemens : il ne s'agirait donc que de les dépouiller, pour rassembler les élémens d'un Itinéraire aussi exact que complet des ducs de Bourgogne. Et de quel prix ne serait pas un pareil recueil ! La chronologie y trouverait un puissant secours ; bien des actes et des faits dont nos annalistes n'ont pas su assigner la date, et qui apparaissent confus dans leurs récits, viendraient se ranger à leur véritable place, à l'aide des indications précises de ce journal officiel ; les curieuses révélations qu'il offrirait sur la vie publique des princes serviraient enfin à remplir une lacune qui se fait remarquer dans cette partie de notre histoire.

» Deux modes différens pourraient être adoptés pour la publication de l'*Itinéraire des ducs de Bourgogne.*

» L'un consisterait à reproduire littéralement, et dans son entier, le texte des comptes, ainsi que je l'ai fait ci-dessus pour quelques extraits.

» L'autre se réduirait à faire connaître simplement les dates et les lieux des séjours des princes, sans autres détails.

» Il serait difficile de se prononcer sur l'adoption de l'un

ou de l'autre, avant d'avoir eu sous les yeux les documens originaux.

» Sans vouloir, quant à présent, rien préjuger à cet égard, je ferai observer que, si l'on donnait la préférence au second, on pourrait resserrer, dans un assez petit nombre de pages, une longue série d'années. L'analyse suivante du compte entier de l'année 1464—1465 en fournit la preuve :

» Le lundi 1er octobre 1464 et les jours suivans, jusqu'au 6, Philippe-le-Bon séjourna à Hesdin.

» Le dimanche 7 octobre, il dîna à Hesdin et soupa à Saint-Pol.

» Le lundi 8 octobre, il dîna à Saint-Pol, soupa et coucha à Houdain.

» Le mardi 9 octobre, il dîna à Houdain, soupa et coucha à la Bassée.

» Le mercredi 10 octobre, il dîna à la Bassée, soupa et coucha à Lille.

» Du jeudi 11 octobre jusqu'au 26 novembre, il séjourna à Lille.

» Le mardi 27 novembre, il dîna à Lille, soupa et logea à Lannoy.

» Le mercredi 28 novembre, il dîna à Lannoy, soupa et coucha à Antoing.

» Le jeudi 29 novembre, il dîna, soupa et coucha à Leuze.

» Le vendredi 30 novembre, il dîna à Leuze, soupa et coucha à Ath.

» Depuis le samedi 1er décembre jusqu'au mercredi suivant, il séjourna à Ath.

» Le jeudi 6 décembre, il dîna à Ath, soupa et coucha à Enghien.

Le 7 et le 8 décembre, il dîna, soupa et logea à Haulx (Hal).

» Le dimanche 9 décembre, il dîna à Hal, soupa et coucha à Bruxelles.

» Depuis le lundi 10 décembre jusqu'au 30 septembre de l'année suivante 1465, le duc résida continuellement à Bruxelles. »

» Pour me résumer, je propose que la *Collection de Voyages des souverains de la Belgique* comprenne les ouvrages suivans, savoir :

» 1° La Relation du voyage de Philippe-le-Beau en Espagne, en 1501 ;

» 2° Le Diurnal de l'expédition de Charles-Quint contre Tunis, en 1535 ;

» 3° Le Recueil de plusieurs entreprises et actions de Charles-Quint, vers l'année 1540 ;

» 4° La Relation du voyage en Espagne de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, épouse de Philippe II, en 1570 ;

» 5° Enfin, la Relation du voyage en Espagne de l'archiduc Albert, et de son retour aux Pays-Bas, en 1598 et 1599.

» Je propose, de plus, que, en tête de cette collection, soit placé un Itinéraire des ducs de Bourgogne, formé tant d'après les comptes de la recette générale des finances et de l'hôtel du prince conservés à Lille, que d'après tous autres documens pouvant servir à la même fin qui existeraient, soit dans le même dépôt, soit aux Archives du Royaume, à Bruxelles. »

La Commission, applaudissant aux vues énoncées en ce



rapport, autorise M. Gachard à insérer, dans le recueil dont l'édition lui est confiée, tous les documens qui lui paraîtront de nature à en augmenter l'intérêt. Elle décide, de plus, qu'il fera copier, soit d'après l'original, qui est conservé à bibliothéque de Besançon, soit d'après une copie qu'en possède la bibliothéque de Rheims, le Journal des Voyages de Charles-Quint par Vandenesse, cette importante relation ne pouvant être omise dans la *Collection des Voyages des souverains de la Belgique.* »

M. De Reiffenberg fait ensuite un rapport sur les manuscrits de la bibliothéque de Lille, relatifs à notre histoire. Il remarque que le catalogue de sir Phillips, publié par M. Haenel et extrait par M. Piers, est insuffisant et inexact, et il commence en ces termes son énumération :

— EM. 47 fol., pap. *Feste de l'espinette d'anchienneté institué en la ville de Lille en Flandre.*

Les armoiries des rois commencent à Jean-le-Grand en 1283. Le dernier roi est Henri de Ruremonde en 1487. A la fin sont *diverses entrées.*

— EM. 46 fol., pap. *MS de* 1706 *sur les fêtes de l'épinette à Lille, provenant de la bibliothéque de M. Jean François Palisot de Beauvois et ensuite de celle du chapitre de S^t Pierre à Lille.*

— EM. 69 fol., pap. Du milieu du XVII siècle; intitulé *Veprecularia*, pour rappeler sans doute, dit une notice écrite en 1825, la couronne ou bouquet de fleurs de noble épine qui était décernée au vainqueur des joutes.

J'ai parlé de ces divers manuscrits dans une longue note du tome V^e de mon édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* par M. De Barante, pag. 281 et suivantes, note où j'ai cité ce que dit de la fête de l'épinette M. Quenson,

conseiller à la cour royale de Douai, dans ses remarques sur la curieuse dissertation qu'il a consacrée à la *Croix pelerine*. La bibliothèque de Cambrai possède aussi un manuscrit intitulé : n° 775, *Différens tournois et joustes* ; ce MS contient une liste des rois de l'épinette semblable à celles des MS. de Lille. *Voy.* l'utile catalogue publié pas M. A. Le Glay.

— EG. 36 fol., pap. 3 vol., contenant 303 feuillets, écriture du XVI^e^ siècle, chroniques de Molinet depuis 1474 jusqu'en 1508.

— EG. 37 fol., pap. 2 vol. Chroniques de Molinet depuis 1489 jusqu'en 1508. C'est le troisième volume. Le premier, suivant le prologue, commençait en 1474, le second en 1485.

— EG. 38 fol. pap. long. lig. Chroniques de Molinet de de 1474 à 1485.

En général les MSS de Molinet ne sont pas rares. Les meilleurs sont peut-être à la bibliothèque de Bourgogne, dont il serait si urgent de publier le catalogue. J'en ai parlé dans l'introduction de mon édition de Van Der Vynckt. La bibliothèque de Cambrai possède également un bon manuscrit où se trouve un chapitre omis dans l'édition de M. Buchon, qui avait paru si fautive à l'ancienne commission d'histoire qu'il avait été question d'en donner une autre. Ce chapitre se lira, au reste, dans le dixième volume de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, avec la notice sur Molinet que j'ai insérée dans les mémoires de la société d'émulation de Cambrai, notice considérablement augmentée.

— EM. 66 fol., pap. XVI^e^ siècle. Catalogue des comtes et comtesses de Flandres. A la page 459 commence : *Extraict des registres des chartes jadis reposant au chasteau de Lille et présentement en la Chambre des Comptes en leur trésorerie audict Lille.* Cet extrait finit page 572.

— DH. 18 fol., pap. XVIe siècle. *Histoire du siége de Nuits en* 1474. Quoique ce soit là le titre général du MS, le siége de Nuits s'arrête au fol. 21. Le reste contient différentes pièces très-étendues. C'est un MS dont les ratures semblent indiquer un original.

— EM. 86, pap. Histoire chronologique du couvent des frères prêcheurs de Lille, des hommes recommandables tant par leur science que par leur rare mérite qui y ont vécu, et des faits les plus mémorables qui y sont arrivés depuis son établissement jusqu'à présent, par le R. P. A. C. (Ambroise Cousin, mort le 29 août 1751, et qui n'a point d'article dans la *Biographie universelle*); religieux du même couvent. Copie tirée de l'original des Dominicains de Lille.

— EM. 55. Autre copie du même ouvrage.

— EM. 38. *Antiquités de Flandre*. C'est l'ouvrage de P. Wiclant, dont j'ai fait l'analyse dans la première partie des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne*, ouvrage entrepris en 1829 et interrompu faute de fonds.

— BG. 12 fol., parchemin. *Martyrologe et obituaire de Cisoing*. Vol. incomplet de 119 feuillets. Il commence en juin, et on y trouve des extraits de Meyer, ce qui prouve que c'est une copie moderne quoiqu'on se soit étudié à imiter la lettre ancienne. On y a fait des surcharges dont une porte la date de 1660.

— DX. 32 fol., parchemin. *Galefridi Monumethensis historia Brittonum*. XIIe et XIIIe siècles.

— EM. 82 fol., pap. Copie de la chronique de JEHAN LI TARTIERS, prieur de l'église de Cantimpretz, commençant à St-Louis et finissant vers 1305. L'auteur, contemporain de Froissart, promet une suite qui n'est pas dans le manuscrit.

— EN. 20, pap. XVe ou XVIe siècle. *Des lois ordonnées par le comte Bauduin en fourme de la paix.*

Ce MS., qui finit à Maximilien, est étendu et curieux pour la législation du Hainaut.

— EV. 114 fol., pap. Théâtre généalogique de la noblesse de Flandre par ***, grand oncle du comte de Gomecourt, en 1606. Copié sur l'original reposant à l'abbaye d'Arras. Curieux.

— EM. 89 fol., pap. *Recueil de l'histoire de Flandres de Wielant. Voir* plus haut EM 38.

— EM. 71 fol., pap. *S'ensuivent divers services faicts à l'impérialle et rotalle maison d'Austrice par ceulx de la très noble famille de Gand et Villain en Flandres.*

Ce MS. commence en 1480 par des lettres de Maximilien. C'est un recueil de nominations et déclarations de plusieurs souverains en faveur des Vilains. La dernière est de 1603. Le tout est authentiqué par notaire et légalisé par le magistrat de Bruxelles, le 14 janvier 1619.

— EM. 54 fol., pap. XVIIe siècle. Auteurs de Lille ou *Bibliotheca Gallo-Flandrica*, 458 feuillets.

Cette compilation assez bien faite en latin mentionne 277 personnes, la plupart ecclésiastiques. Les auteurs sont rangés, comme dans Valère André, Sweertius et Foppens, par ordre alphabétique des prénoms; mais il y a à la fin une table par ordre alphabétique des noms.

Ce volume provient de St-Pierre de Lille.

— DB. 11 fol., pap. *Discours véritable des grands troubles et séditions advenues en la ville d'Arras l'an* 1578 *par Ponthus Payen, seigneur des Essarts.*

C'est l'exemplaire de Verdussen. Il y en a une copie à La Haye.

— EH. 52 fol., pap. *Recueil historique*, XVIe siècle.

Cette collection fournit des documens sur les voyages de Charles-Quint.

— MS. 8, in-4°, pap. Voyage de George Languerand, de Mons en Hainaut, dans la terre sainte en 1485 (et non en 1474 comme on l'a écrit sur le titre.)

M. Mone parle de ce voyage dans ses *Anzeiger fur kunde der teutsche Vorzeit*, 1835, III, 273—74, recueil qui, quoique spécialement consacré à l'Allemagne, fait une si large part à la Belgique, dont son auteur, ancien professeur de l'université de Louvain, semble se souvenir toujours avec plaisir; et certes si M. Mone aime la Belgique, la Belgique, à son tour, n'a pas vu s'éloigner sans déplaisir un savant d'une érudition si variée et si profonde, d'un caractère si droit et si noble.

— EG. in-8°, parchemin. *La Chronique de Flandres.*

C'est celle publiée par Sauvage, et que M. Monin a cru dernièrement être l'ouvrage de Jehan-le-Bel, le prédécesseur de Froissart, sur lequel j'ai inséré une notice dans le *Bulletin de la société de l'histoire de France.*

— EM. 56 in-4°, parchemin. Cartulaire de la collégiale de S^t-Pierre à Lille.

Volume très-précieux. On y trouve des pièces en *roman*, une de 1244, une autre de 1268, etc.

M. De Reiffenberg ayant cessé de parler, M. Warnkoenig fait le rapport qu'on va lire.

*Manuscrits, relatifs à l'Histoire Belgique, d'Arras, de Douai, de Cambrai et de Reims.*

ARRAS.

*Codex* n° 184.

A la fin, 4 feuilles écriture de la fin du XII^e siècle ou

du commencement du XIII^e. Manque feuillets 2, 4 et 7.

C'est le même texte qui se trouve au manuscrit de Saint-Omer.

Après suit une très-courte chronique des comtes de Boulogne, qui finit aussi à la fin du XI^e siècle.

*Codex* n° 226.

Annales de Saint-Vaast, depuis l'origine jusqu'en 1512. Ce manuscrit contient d'abord la chronologie des abbés en latin et en français jusqu'en 1499, puis un détail des maisons et revenus de l'abbaye, rempli d'anecdotes; les dates sont annotées. Ce manuscrit mérite d'être extrait pour l'histoire belgique. Il y est beaucoup question de Maximilien. La partie la plus ancienne n'est qu'un sommaire. La fin du XV^e siècle est exposée d'une manière plus étendue. L'écriture est très-lisible, mais la fin est d'une autre main moins exacte.

*Codex* n° 315, *et une copie de ce manuscrit au* n° 264.

CHRONIQUE DE FLANDRES.

De la Bibl. de St.-Vaast du XVII^e siècle, contenant :

1. Plusieurs choses et mémoires advenues en Flandres, des guerres des rois de France contre les Flamengs et autres choses depuis 1058 jusqu'à 1345.

Ce n'est pas une chronique continue, on ne parle que de quelques épisodes de 1244, 1285, 1327-44 (fol. 30).

2. *De trente Roys de Tournai*, 1361. Ce sont des *rois*

d'armes de différentes villes assemblés par Philippe-le-Bel à Tournai (fol. 31).

3. Lettres données à ceux de Dunkerque par Jolente, comtesse de Flandre pour les mefaits et outrages, 1379 (fol. 31-35).

4. Priviléges de Bourbourg donnés par Philippe d'Alsace et ses successeurs (fol. 35).

5. Le duc d'Autriche fait chevalier tient la fête de la Toison-d'Or à Bruges, l'an 1478 (fol. 38 et 297).

6. Petite chronique de Flandre, depuis 1200 jusqu'en 1280. (fol. 48).

7. Noms des seigneurs et ambassadeurs des Rois et Princes qui s'assemblèrent à Arras, pour y conclure la paix de 1436 (fol. 55).

8. Emprise d'armes tenue par Louis de la Gruthuise en 1461. (fol. 101).

9. Guerres de l'empereur Charles-Quint et des Français depuis 1519 jusqu'en 1528.

## *Codex* n° 230.

Traités sur les torts du roi de France à l'égard du duc Charles-le-Téméraire, manuscrit du XV$^e$ siècle, de 119 feuillets en parchemin, dont les 8 derniers sont en partie endommagés.

C'est un *mémoire* sur les droits du duc méconnus par le roi.

## *Codex* n° 288.

Les antiquités de Flandres par Philippe Wielant : cet exemplaire du XVI$^e$ siècle est au grand complet et fort bien écrit.

Codex n° 286.

Chronique de Liége composée par maître Jehan d'Outre-Meuse.

Manuscrit du XVI^e siècle, petite écriture, mais fort lisible.

La chronique finit avec l'an 1418.

Mais on a essayé de donner quelques notes sur des évêques postérieurs de Liége, Jean de Hornes (1480-1506), Erard de la Marck, jusqu'en 1538, Corneille de Bergh : le tout finit à 1560. Il y a 178 feuillets.

Codex n° 297.

Liber continens historiam brevem Tornacensem et alia. (10 feuillets et demi).

Catalogus episcoporum Tornacensium (3 feuillets et demi, jusqu'en 1550).

Alia historia Tornacensis.

Epitome chronicæ ecclesiæ Tornacensis (1) (*commence de même*, 4 feuillets).

Hæc sunt quæ de Tornacensium episcopis collecta sunt per fratrem Adamum de *Saestin* clericali tonsura insignitum in Wasia anno Domini 1451, præsente domino Joanne Chiourt (2), divina miseratione Tornacensi episcopo.

Suit :

1. Une liste *chronologique* française des évêques de Tournai jusqu'en 1565, 18 feuillets.

2. Chronica episcoporum Attrebatensium cum indice suc-

(1) Cette chronique commence par : Anno ab urbe condita CXLIIII *Priscus* Tarquinius ; elle a 18 pages et 8 lignes.

(2 *Chevrot*, D. R.



cincto eorumdem episcoporum, 15 feuilles et 6 f. *indices*.

3. Recueil des évêques de Cambrai, 69 feuillets jusqu'en 1565.

4. Déclarations des fiefs des pairs du comté de Cambresis, 12 feuillets.

5. Touchant la châtellenie de Cambrai, 6 feuil. et demi.

6. Les archevêques de Cologne, 15 f. (chronique).

7. Episcopi Trajectenses (liste succincte) 3 f.

8. Episcopi Morinenses (les noms); 1 feuillet et demi.

Comment Valentinien, empereur, vaincquit les *Wiltes*, qui avoient entrepris aller en Gaulle et la gaster : puis détruisit le castel de Wittembourg, et subjugua les Frisons.

Ainsi commence une grande chronique générale en français de plus 150 pages, qui depuis le XI^e siècle est plus particulièrement chronique de Cambrai.

N° 306.

*Chronicon Iperii*, chronica sive historia monasterii Sancti Bertini, 197 feuillets, belle écriture très-lisible du XVI^e siècle ou XVII^e.

Finit à l'abbé Eustache.

N° 313.

Herimanni chronicon abbatiæ Sancti-Martini Tornacensis, 67 feuillets dont 36 sont endommagés.

N° 606.

Copie des cartulaires des abbayes de Sainte-Marie de Bruyla auprés d'Aunay et de Mareuil.

N° 611.

Généalogie de la maison de Luxembourg (4 volumes en 3 tomes).

N° 767.

Historia Lobiensis Monasterii in-4°, 73 feuillets; ce MS. semble composé au XVI[e] siècle; il contient au commencement des raisonnemens philosophico-religieux.

N° 655.

Manuscrit de Dynter, du XVI[e] siècle, acheté en 1667 à la vente de livres à *Bruxelles*.

N° 650.

Manuscrit de Gualbert, du XVI[e] siècle.

N° 420.

Mauvais extraits de Meyerus.

N° 422.

Turcorum imperatores compendioso carmine descripti seu rerum Turcicarum epitome, per Philippum Meyerum Atrebatensem.

N° 34.

Des forestiers et comtes de Flandres jusqu'à la comtesse

Marguerite inclusivement; la fin écrite en latin par le sire Jean de Foency, abbé de Hénin-Liétard, vers 1639. Le volume se termine par l'histoire de la Toison-d'Or.

## DOUAI.

N° 750.

Un manuscrit de Sigebert de Gembloux avec les continuateurs jusqu'à 1171; écrit à la fin du XIII^e^ siècle. Il commence par la chronique d'Eusèbe et contient plusieurs passages inédits: nous en avons extrait quelques-uns sur les comtes de Flandre.

N° 753.

Une chronique du monde écrite dans le XI^e^ siècle, écriture du temps; nous n'avons pas eu les moyens de constater si elle est imprimée ou inédite.

Ce manuscrit, sur parchemin fort épais, provient de l'abbaye de Marchiennes et forme un gros volume in-quarto.

N° 806.

Un très-ancien manuscrit des Vies des Saints; nous y avons remarqué la vie de St.-Amand par Baudemond.

N° 800.

La chronique de Balderic; manuscrit in-octavo, du XII^e^ siècle, utilisé par M. Le Glay dans sa nouvelle édition de ce chroniqueur.

N° 740.

*Liber Floridus.* C'est une copie faite au XV^e^ siècle des

parties historiques du *Liber Floridus* de St-Bavon, aujourd'hui à la bibliothéque de l'université de Gand. A la fin se trouvent les annales *Sancti-Bavonis* publiées par Pertz, et qui seront reproduites dans notre recueil des Chroniques de Flandre.

N° 855.

Annales Aquicinctinæ.

N° 757.

C'est un des plus célèbres manuscrits de Sigebert de Gembloux, provenant d'Anchin et contenant toutes les continuations. Miræus s'est servi de ce manuscrit, mais il a omis à dessein plusieurs passages, marqués par lui d'une ✕. Il a ajouté à la fin ces lignes :

« Si quæ in hoc codice occurrunt offendentia, cum Baronii annalibus, cum chronicis ab Auberto Miræo editis, et aliis catholicorum hujus ævi scriptis conferantur. Aubertus Miræus. »

Nous avons pu constater que le manuscrit ou une copie a servi au rédacteur de la Chronique de Saint-Bavon.

N° 869.

Genealogia Flandrensium comitum (pièce très-courte d'où nous avons extrait quelques passages).

N° 840.

Historia Andreæ, prioris Marchisnensis : de regibus Francorum, etc., etc.

Cette chronique est très-connue : elle a été publiée par Beauchamps, moine de Marchiennes, en 1633.

N° 748.

Che livre des voyages appartenant à messire de Zillebeke, chevalier de Jérusalem, demeurant à Commines.

Il contient le récit d'un voyage à Rome et à Lorette.

## CAMBRAI.

Comme le catalogue de tous les manuscrits de cette bibliothéque a été publié par M. Leglay, nous nous bornons à dire qu'elle contient beaucoup de manuscrits sur l'histoire belgique.

Nous signalerons cependant le n° 863 de la chronique de Sigebert de Gembloux avec une *continuation inédite.*

## RHEIMS.

N° 870.

« Sommaire des voyages faits par Charles, cinquième du nom, toujours auguste, etc., depuis l'an mil cinq cents et quatorze jusque le 25 de may de l'an mille cinq cents cinquante et un, exclusivement recueilliz et mis par escript par Jehan de Van Den Esse controlleur ayant suivy Sa Majesté entour lesdits voyages. »

Ce manuscrit est du XVII siècle, d'une écriture très-lisible, de 226 feuillets in-folio sur papier.

Il a été donné autrefois à la cathédrale de Rheims, par M. N. Caron, chanoine de cette église.

Le livre est dédié au cardinal de Granvelle.

M. Willems attire ensuite l'attention de la commission sur une chronique qu'il a mentionnée p. xxxviii de l'introduction de son édition de Van Heelu, sous ce titre : *Chronicon ducum Brabantiæ*, écriture du XV[e] siècle, relié avec d'autres documens dans le premier volume des *registres noirs* de la Chambre des Comptes, aux archives du royaume, à Bruxelles. M. Willems soupçonne que ce pourrait bien être un original de Dinterus ou de P. à Thymo.

La séance est levée et la Commission se rend au Palais, à l'audience du Roi.

S. M. a accueilli le volume qui lui a été présenté avec intérêt, et s'est entretenue avec les membres de la commission de manière à prouver que tout ce qui tient à la littérature nationale excite puissamment son attention.

Pour extrait conforme :

*Le secrétaire de la Commission*,

Baron DE REIFFENBERG.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

EXTRAIT

# DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES TENUES

LES 2 JUILLET ET 5 NOVEMBRE 1836.

6me BULLETIN.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

1836.

# COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

## 6e BULLETIN.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1836.

Le secrétaire lit une lettre de M. Pelet de la Lozère, ministre de l'instruction publique en France, qui remercie la commission de lui avoir offert un exemplaire de la Chronique de Van Heelu.

Afin de donner à ses travaux plus d'ensemble et de célérité, la commission arrête qu'elle se réunira habituellement une fois chaque trimestre, indépendamment des

assemblées extraordinaires dont la nécessité serait reconnue.

Le secrétaire s'engage à publier dans le Bulletin, en y ajoutant quelques éclaircissemens, un relevé des divers inventaires de manuscrits existans en Belgique, qui ont été fournis par le département de l'intérieur ou qu'il s'est procurés lui-même.

On vote l'impression du rapport suivant, adressé par M. le docteur Coremans, employé aux archives, pour la partie allemande. Il est décidé qu'on lui écrira officiellement, afin de le remercier de son zèle, et de le féliciter du succès de ses recherches.

*A Messieurs les membres de la Commission royale d'histoire.*

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prévenir que, conformément à la dépêche en date du 13 mai dernier, de M. De Gerlache, président de la cour de cassation et de la commission royale d'histoire, je me suis immédiatement occupé des travaux qui m'ont été indiqués par M. Gachard, archiviste du royaume.

Ma première besogne a été de classer et de mettre en ordre une correspondance de Charles-Quint avec son frère Ferdinand et divers agens diplomatiques, ayant pour objet principal la négociation terminée par le traité de Passau, en 1552. Ces pièces, dont la lecture offre de grandes difficultés, contiennent des détails intéressans sur les affaires de cette époque, sur les causes qui amenèrent la conclusion du traité consolidant la réforme religieuse en Allemagne.

Après cela j'ai entrepris un travail plus important, c'est-

à-dire la confection d'un inventaire provisoire, qui donnera un aperçu général de tous les documens dont se compose la partie allemande des archives, et qui indiquera les pièces qui mériteront d'être classées ultérieurement.

Déjà mes recherches, secondées par l'obligeante sollicitude de M. l'archiviste Gachard et de M. Wouters, archiviste adjoint, ont été couronnées d'un résultat qui a surpassé mon attente, et qui me donne lieu de croire que je ferai des découvertes plus importantes encore. Parmi les pièces inventoriées jusqu'à ce jour, se trouvent entre plusieurs autres moins importantes :

*A*. Trois liasses contenant des lettres minutes écrites pendant les années 1572-73 et 1576-78, par le duc d'Albe, Don Juan d'Autriche, Requesens et le prince de Parme, ainsi que plusieurs liasses contenant des lettres adressées aux gouverneurs des Pays-Bas, par les personnes indiquées ci-dessus. Pièces importantes et relatives à une des époques les plus remarquables de l'histoire des Pays-Bas.

*B*. Une relation des événemens remarquables qui ont eu lieu dans les Pays-Bas en 1601-1605, recueil d'extraits de dépêches adressées au gouvernement, remplis de faits intéressans sur le siège d'Ostende.

*C*. Plusieurs liasses renfermant des lettres plus ou moins remarquables des empereurs d'Allemagne, des rois de Danemarck et de Suède, des archiducs d'Autriche, des électeurs de Mayence, de Cologne, etc., adressées au gouvernement des Pays-Bas, depuis 1548 jusque 1620.

*D*. Deux liasses renfermant des lettres des ducs de Bavière; entre autres une correspondance du célèbre électeur Maximilien, par laquelle il rend compte des événemens de sa mémorable campagne de Bohême (1620), qui mit fin au règne de Frédéric, le roi d'un hiver (*winter-*

*kœnig*), beau-frère de l'infortuné Charles Ier, roi d'Angleterre.

*E*. Un inventaire dressé en 1593, des objets précieux et des livres trouvés dans les appartemens de la reine Élisabeth de France, après sa mort; un inventaire des objets de prix que cette reine légua au couvent des Saints-Anges, à Vienne; enfin un inventaire des richesses appartenantes à la couronne impériale et à la maison d'Autriche, document du commencement du XVIIe siècle.

Tel est jusqu'à présent le résultat de mes recherches aux archives de l'État. J'ose me flatter, Messieurs, que, faisant connaître des pièces dont l'existence était ignorée jusqu'ici, elles serviront à ouvrir une mine féconde aux personnes qui s'intéressent aux études historiques; qu'elles honoreront la Belgique en Allemagne, seconderont les essais d'un rapprochement amical, scientifique et littéraire, entre la Belgique et le pays de philosophique intelligence et de profond savoir, auquel la majorité des Belges peut se glorifier d'appartenir, par son origine, sa langue et ses mœurs,

Bruxelles, le 30 juin 1836.

*Le docteur* Coremans.

---

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE.

M. De Reiffenberg dépose sur le bureau le premier volume de la *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, évêque de Tournai, au XIIIe siècle, volume dont l'impression vient d'être achevée.

Il en sera fait hommage au Roi, aux Chambres et à M. le Ministre de l'Intérieur.

M. Willems ayant offert à S. M. le roi de Prusse, dans les États duquel se trouve actuellement le champ de bataille de Woeringen, un exemplaire de la Chronique de Van Heelu, ce prince l'a honoré d'une lettre autographe et lui a accordé la grande médaille d'or que décerne habituellement l'académie de Berlin.

M. le président De Gerlache annonce que long-temps occupé d'une histoire de la Belgique, depuis 1815, il n'a pu hâter autant qu'il l'aurait voulu le travail dont il s'est chargé comme membre de la commission. Mais il ajoute qu'il va être incessamment en mesure de le terminer.

M. De Ram informe l'assemblée qu'après Pâques, il commencera l'impression de la Chronique de Dinterus. Quant aux *Acta sanctorum Belgii*, il a déjà achevé plusieurs vies très-longues et très-importantes.

M. Willems se propose de mettre bientôt sous presse la Chronique métrique flamande de De Klerck ou *Clericus*.

M. De Smet est au moment de terminer le premier volume du *Corpus Chronicorum Flandriae*, commencé par M. Warnkœnig. Ce recueil aura deux volumes.

M. Gachard met sous les yeux de la commission les 65 premières feuilles du premier volume de l'Inventaire des Archives du royaume. Il annonce que ce volume, qui contiendra la description des cartulaires, des recueils historiques et de tous les registres d'administration des anciennes Chambres des comptes de la Belgique, au nombre d'environ dix-huit cents numéros, ainsi qu'une notice historique sur ces grands corps de l'État, verra le jour dans les premiers mois de l'année 1837.

M. Gachard annonce que, conformément à l'ordre des

publications arrêté dans la séance du 3 avril 1835, il s'occupera très-prochainement de l'édition de la *Collection des Voyages entrepris par des souverains de la Belgique.*

Il rappelle qu'il a été convenu de comprendre dans cette collection:

1° Le voyage de Philippe-le-Beau en Espagne, en 1501, écrit par Antoine De Lalaing, Sr de Montigny;

2° Le diurnal de l'expédition de Charles-Quint contre Tunis, en 1535 (anonyme);

3° Le recueil de plusieurs entreprises, belles chasses et entrées faites par la majesté impériale (Charles-Quint), en poursuivant son voyage d'Alger, environ l'an 1540 (anonyme);

4° Le journal des voyages de Charles-Quint, par Vandenesse;

5° La relation du voyage en Espagne de l'archiduchesse Marguerite, fiancée à Philippe II, en 1570, écrite par Félix Cottereau;

6° Enfin la relation du voyage en Espagne de l'archiduc Albert et de son retour aux Pays-Bas, en 1598 et 1599 (anonyme).

Il a été décidé, de plus, que l'éditeur ferait précéder ce recueil d'un itinéraire des ducs de Bourgogne, s'il lui était possible d'en réunir les élémens, et qu'il y insérerait du reste tous les documens qui seraient de nature à en augmenter l'intérêt.

M. Gachard informe ses collègues que les ouvrages indiqués sous les nos 1, 3 et 5, sont les seuls dont il ait pu jusqu'à présent se procurer la copie. Feu M. Lammens, bibliothécaire de l'université de Gand, avait offert de communiquer à la commission les manuscrits des voyages indiqués sous les nos 2 et 6; sa mort a empêché que cette

offre n'eût de suite. Quant au Journal de Vandenesse, indiqué sous le n° 4, il aurait été résolu, à la vérité, dit M. Gachard, de le faire copier à Besançon ou à Reims; mais, comme on l'a assuré qu'il en existait une très-bonne copie dans les manuscrits de feu M. Van Hulthem, dont le gouvernement a fait l'acquisition, il a cru devoir demander à la commission si, avant d'écrire aux bibliothécaires de Besançon et de Reims, il ne conviendrait pas de faire les démarches nécessaires pour se procurér cette dernière copie.

La Commission, après en avoir délibéré, décide d'écrire à M. le Ministre de l'intérieur, afin qu'il veuille bien réclamer de M. le professeur Van Coetsem, à Gand, héritier de M. Lammens, la communication des manuscrits ci-dessus mentionnés. Elle ne doute pas que le but dans lequel cette communication est demandée, ne le dispose à y accéder avec plaisir.

A l'égard du Journal de Vandenesse, M. le Ministre sera prié de vouloir le mettre le plus tôt possible à la disposition de la Commission.

M. Gachard présente un second rapport de M. le docteur Coremans, sur l'examen et le classement dont il a été chargé par la commission, des archives allemandes qui font partie du dépôt général des archives du royaume. La commission, ayant entendu la lecture de ce rapport, en ordonne l'insertion au procès-verbal de la séance, et décide qu'il sera écrit de nouveau à M. Coremans, pour lui témoigner sa satisfaction de la manière dont il s'acquitte de la tâche qui lui a été confiée.

Le rapport est ainsi conçu :

Messieurs,

Conformément à votre dépêche en date du 1er juillet, qui approuve la marche que j'ai adoptée dans mes travaux aux archives de l'État, j'ai continué à inventorier les pièces dont se compose la partie allemande des archives, et je suis parvenu à l'heure qu'il est, à un point qui permet déjà de se faire une idée plus complète de toute la collection. Elle présente des documens précieux pour l'histoire de la période de 1520 jusqu'à 1636 et embrasse principalement trois grandes époques, savoir:

*A*. le règne de Charles-Quint.

*B*. Le règne de Philippe II, c'est-à-dire l'époque des dissensions et troubles dans les Pays-Bas.

*C*. Le règne d'Albert et d'Isabelle et le commencement de la guerre de trente ans, 1598-1633.

§ I.

Les liasses qui concernent le règne de Charles-Quint, ne forment pas un ensemble aussi complet que celui des deux autres époques; ce ne sont que des fragmens épars, dont plusieurs méritent cependant de fixer l'attention des personnes qui s'occupent d'études historiques. Je citerai par exemple:

1° La liasse contenant une suite de lettres de Ferdinand, roi des Romains, écrites à la princesse Marguerite, tante de Charles-Quint, ainsi que des rapports d'un agent diplomatique de l'empereur, adressés à la même princesse.

Ces lettres, partie en allemand, partie en français, sont écrites pendant les années 1523-1526, et offrent d'intéres-

sans détails sur les événemens qui précédèrent et suivirent immédiatement la bataille de Pavie.

2° Deux autres liasses se composant d'une masse de minutes, en allemand et en latin, de procurations, priviléges, licences, dispenses, diplômes et d'autres pièces de ce genre, émanant presque toutes de Charles-Quint, ainsi que diverses minutes de lettres adressées par cet empereur au Grand-Turc, au grand duc des Moscovites, aux rois de Pologne, de Suède, d'Écosse, de Danemark et à d'autres princes; d'une copie d'une lettre écrite à l'empereur par le Sophi de Perse, d'une lettre du fils du roi des Maures, de deux lettres du Grand-Turc et d'une lettre originale du célèbre Sigismond, roi de Pologne, etc.

3° Quelques liasses ayant trait aux démêlés de Charles-Quint avec les princes protestans de l'Allemagne. Elles renferment des pièces remarquables, entre autres des rapports et des lettres interceptés ainsi que différens pamphlets publiés par les adversaires du luthéranisme.

§ 2.

La seconde partie des archives, celle relative au règne de Philippe II, présente un ensemble d'un haut intérêt. Outre les liasses contenant des lettres d'une quantité de princes contemporains adressées à Marguerite de Parme, au duc d'Albe, au grand-commandeur Requesens, à Don Juan d'Autriche, à Alexandre Farnèse, au comte de Mansfeld, aux archiducs Mathias, Ernest et Albert; liasses déjà citées dans mon premier rapport, et qui se sont complétées par beaucoup d'autres de la même catégorie; je ferai mention ici des pièces suivantes:

1° Remontrances faites par les princes protestans de

l'Allemagne à Marguerite de Parme au sujet des mesures de Philippe II ; des observations sévères de ces princes adressées au duc d'Albe à l'occasion des sanglantes exécutions d'Egmont, de Hornes et de tant d'autres victimes; des lettres de plusieurs princes catholiques touchant le même sujet, et surtout de l'empereur Maximilien II. Ces dernières auxquelles se trouve annexée la copie d'un mémoire justificatif du prince d'Orange, adressé à l'empereur, détruisent complétement le soupçon que ce monarque approuva secrètement la cruauté du fléau des Belges [1], et viennent à l'appui de l'opinion favorable que les historiens modernes nous font concevoir de cet empereur, nommé par le célèbre Hormayr, le plus aimable des Habsbourgs. La plupart des lettres de Maximilien sont accompagnées d'extraits ou sommaires de leur contenu en langue française.

2° Correspondance d'Albert-le-Magnanime, duc de Bavière, avec le duc d'Albe, Requesens et Don Juan d'Auriche. Albert était un des plus ardens alliés de Philippe II. Il prêtait de l'argent au duc d'Albe et lui communiquait ce qui se passait de plus important en Allemagne et dans le Nord. Il entretenait surtout à la cour de son parent, le palatin Jean Casimir, des espions zélés qui lui procuraient des copies des pièces les plus marquantes que recevait le palatin, surtout de la part des huguenots français. Deux de ces

[1] Au commencement de la résistance des Pays-Bas contre les volontés de Philippe II, Maximilien, trompé par les assurances de la diplomatie espagnole, se montrait très-défavorable à l'opposition des Belges. Dans une lettre patente du 15 novembre 1566 dont les archives possèdent 15 exemplaires sur parchemin, munis du sceau impérial, il permettait à Philippe II de recruter 3000 chevaux et 10,000 fantassins en Allemagne, et affirmait que les Belges calomniaient la clémence et la douceur innée de leur gracieux souverain, lorsqu'ils l'accusaient de vouloir introduire l'inquisition dans les provinces du cercle de Bourgogne.

pièces méritent ici d'être mentionnées comme se rapportant particulièrement à la Belgique. C'est une relation circonstanciée de l'emprisonnement des comtes d'Egmont et de Hornes, de la manière dont on les traitait, etc.; relation écrite, à ce qu'il paraît, pour quelqu'un de la cour du palatin, et qui, transcrite par un agent secret du duc Albert, avait été communiquée par celui-ci au duc d'Albe, pour lui faire savoir comment ses ennemis envisagaient ses actions. L'autre pièce est le rapport d'un agent confidentiel envoyé par Albert à Don Juan, mais qui, arrivé à Bruxelles, trouva la ville dans les mains des états, et le colonel Fugger, le protégé du duc Albert, emprisonné au *Broodhuys*. Ce rapport contient des faits très-caractéristiques pour cette époque.

3° Lettres des princes protestans alliés de l'Espagne, surtout d'Adolphe de Holstein, dont l'intervention armée dans les affaires des Pays-Bas devint si funeste aux gueux.

4° Rapports de divers agens secrets que le duc d'Albe entretenait en Allemagne et en France. Ils font connaître beaucoup de faits curieux, particulièrement à l'égard des affaires de France en 1567 et 1568.

5° Différens documens relatifs aux négociations qui, sous les auspices de l'empereur, furent entamées du temps de Don Juan, dans l'intention de pacifier les Pays-Bas.

6° Les pièces concernant la négociation du duc d'Albe avec les moines de Gladbach, pour obtenir d'eux la tête de saint Laurent que Philippe II voulait faire transporter à l'Escurial; négociation qui traîna en longueur et occasiona, sous le règne d'Albert l'envoi à Gladbach d'un mandataire spécial, Baptiste de Taxis.

7°. Documens relatifs à Gérard [1], l'archevêque marié

[1] Gebhard.

de Cologne. La tradition populaire de l'Allemagne, qui aime toujours de réunir le merveilleux à l'histoire, nous représente Gérard comme un homme distingué par les plus belles qualités, mais à qui, malheureusement pour lui, l'astronome, astrologue et magicien Scotus fit voir, dans un miroir enchanté, la figure d'une femme dont la beauté était si ravissante que Gérard en devint éperduement amoureux. Cet amour alla un peu loin. La femme du miroir magique était une comtesse de Mansfeld, religieuse à Girresheim. Les frères de la comtesse forcèrent l'archevêque de réparer l'honneur de leur sœur en l'épousant; c'est ce qu'il fit en février 1583, après s'être déclaré calviniste le 19 décembre 1582. Mais bientôt toutes les puissances catholiques s'élevèrent contre lui et le chapitre de Cologne le déclara déchu de sa dignité d'archevêque et de souverain. Les Bavarois et les Belges entrèrent dans ses états, qu'il défendit énergiquement, mais avec si peu de succès que bientôt (en janvier 1584) il perdit Bonn, l'unique place forte qui lui restât, le Godesberg ayant déjà été pris peu de temps auparavant. Les troupes des Pays-Bas se distinguèrent d'une manière brillante pendant cette guerre, surtout au combat près de Bourg; mais on leur reproche, non sans raison, d'avoir souillé leur victoire par d'affreux excès. Gérard mourut à Strasbourg en 1601. Cet épisode de l'histoire belge mériterait de trouver son historien; la partie allemande des archives pourrait lui fournir d'utiles matériaux.

8° Documens concernant les troubles d'Aix-la-Chapelle. Une foule de pièces de nos archives jettent du jour sur les révolutions de cette antique cité, sur les négociations qu'elles occassionèrent, ainsi que sur ses relations avec les Pays-Bas qui exerçaient, envers elle, le droit de protection.

9° Documens touchant l'affaire de Blankenbeil. Une petite liasse nous apprend qu'un homme de ce nom proposa à l'archiduc Ernest, en 1594, de lui révéler, moyennant une grande récompense, un secret qui mettrait le gouvernement en état de reconquérir, en un an et quelques mois, les provinces insurgées du nord, et de s'assurer désormais ces possessions au moyen de la construction d'une forteresse qui maintiendrait toute la Hollande en respect. L'homme au secret parvint à captiver la confiance de l'archiduc, et ce dernier eut même la faiblesse de s'engager, par une lettre-patente, à récompenser Blankenbeil comme il le demandait, si, par son secret, on parvenait à dompter les rebelles du nord. Blankenbeil obtint aussi, comme le démontre sa quittance, un petit à compte de 300 couronnes du bon archiduc.

## § III.

L'époque d'Albert et d'Isabelle est largement représentée. Cette partie contient :

1° Plusieurs liasses de lettres écrites à l'archiduc Albert, ou à l'Infante, par les rois de Danemarck, de Pologne et de Suède, ainsi que par presque tous les princes de l'empire depuis 1597 jusqu'à 1633.

2° La correspondance de l'archevêque de Mayence, Jean Schweikart, avec l'archiduc Albert et l'Infante Isabelle, correspondance d'une partie de laquelle la découverte est déjà mentionnée dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 1er juillet dernier.

3° La correspondance des empereurs Rodolphe II et Mathias avec l'archiduc Albert, depuis 1597 jusqu'à 1619, présentant plusieurs faits marquans, peu ou point connus.

4° La correspondance de l'empereur Ferdinand avec le même archiduc, pendant les années 1619-1621. Elle nous montre Ferdinand en guerre avec presque toutes les provinces de ses États héréditaires, dont les plus faibles mêmes osaient défier la puissance du successeur des Césars, et désobéissaient aux ordres de l'empereur, toujours Auguste; ce souverain, harcelé par les insurgés de la Hongrie et de la Bohême, qui se montraient jusque sous les murs de son Wienerbourg, puis tout à coup sauvé par la bataille du Montblanc près de Prague, que l'électeur Maximilien-le-Grand de Bavière gagna le 1er novembre 1620, le dimanche : « *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari.* » Ce n'est pas un historien qui nous raconte ici les événemens plus ou moins défigurés par la partialités ou l'erreur, c'est le principal acteur même qui les fait connaître au fur et à mesure qu'ils ont lieu, à un frère, un ami fidèle, qui le secourt, non-seulement par de bons conseils, mais aussi en lui envoyant de fortes sommes d'argent et des hommes capables de lui rendre de grands services. Ces lettres et les réponses d'Albert méritent l'impression ; j'ose espérer que le gouvernement m'accordera la permission de les publier, un libraire renommé de l'Allemagne, qui attache volontiers son nom à de pareilles publications, en deviendrait en ce cas l'éditeur.

5° La correspondance du Palatin de Neubourg, Wolfgang-Guillaume, qui s'efforçait de rétablir le catholicisme en ses États. Il n'est pas sans importance de connaître la part que le gouvernement des Pays-Bas prit à ces efforts.

6° Quelques liasses renfermant la correspondance de différens princes Allemands avec l'Infante Isabelle, depuis 1621 jusqu'à 1633. Elles sont également riches en faits historiques très-intéressans. Les grandes figures des Wallens-

tein, des Tilly, des Gustave Adolphe, y apparaissent, et en face des mémorables événemens de la guerre sanglante entre le grand principe de la liberté d'examen et celui non moins grand d'une autorité divine supérieure à l'esprit humain, se dessine le fervent catholicisme d'Isabelle, qui, écrivant au plus grand guerrier du XVII^me^ siècle, le félicitait avant tout de ce que ses victoires lui avaient ouvert les portes de la ville où se trouvait le corps de saint Norbert, dont elle désirait ardemment l'envoi immédiat à Bruxelles.

Quoique la secrétairerie d'état allemande semble avoir subsisté jusqu'au milieu du XVIII^me^ siècle, les archives ne renferment que peu de documens postérieurs à la mort d'Isabelle.

Je citerai cependant :

*A*. Une liasse contenant quelques pièces intéressantes de l'époque de 1674 à 1700. *B*. Une autre qui fournit des matériaux pour l'histoire des événemens politiques de 1673. *C*. Une troisième enfin qui concerne diverses négociations de l'abbé d'Echternach en Allemagne, et donnant des détails sur le siége de Luxembourg, ainsi que sur celui de Trèves, en 1684.

Les papiers relatifs aux diètes de l'empire, auxquelles les Pays-Bas ont pris part depuis 1548[1] jusqu'à la fin du XVII^me^ siècle, et ceux concernant les redevances du cercle de Bourgogne à l'empire, sont nombreux et peuvent en plusieurs cas être consultés avec fruit.

Les liasses inventoriées jusqu'ici fournissent en outre d'utiles renseignemens pour l'histoire de quelques pays et localités. J'ai déjà parlé d'Aix-la-Chapelle et de Cologne; l'historien de Trèves, de Juliers, de l'Ostfrise, de

[1] Époque où fut conclu le traité qui mit tous les Pays d'en bas, sans exception, sous la tuition, défense et sauvegarde du Saint-Empire.

la Saxe, de la Livonie, etc., trouvera aussi des choses dignes de son attention dans nos archives. L'historien de l'archiduché d'Autriche saura utiliser les documens précieux qu'elles offrent concernant les démêlés des États de ce pays avec leurs souverains au commencemeut du XVII$^{me}$ siècle, et la renonciation de l'archiduc Albert à cet archiduché, dont il était l'héritier légitime.

Je passerai ici sous silence une foule de pièces détachées, remarquables par leurs auteurs ou par les personnes dont elles émanent; l'énumération en deviendrait trop longue; mais je me permettrai encore de faire remarquer que l'amateur d'autographes et de lettres originales pourrait faire une ample moisson dans les nombreuses liasses renfermant les correspondances de 1520 à 1634.

Je me croirais heureux si mes travaux continuaient à jouir de vos suffrages, et je désire ardemment que l'espoir exprimé dans mon dernier rapport de pouvoir faire encore d'intéressantes découvertes, se soit réalisé à vos yeux.

Daignez accepter l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

*Le docteur* Coremans.

Bruxelles, le 1$^{er}$ novembre 1836.

*Inventaire de divers manuscrits existans dans quelques dépôts publics.*

## LOUVAIN (Université).

*Communiqué par M. De Reiffenberg.*

1. Annales des Pays-Bas, 1 vol. in-fol.

2. Recueil de diverses pièces concernant les troubles de la religion du royaume (de France), depuis 1589-1592, par M. Talon, 4 vol. in-fol.

3. Annales des ducs de Brabant, depuis Charles dit Hasbain, jusques y compris l'infante Isabelle, avec leurs armoiries bien enluminées, etc. (1260-1555), 1 vol. in-f°.

4. Chronicon, Augustianum Lovaniense, 1 vol. in-fol.

5. Supplément aux trophées du Brabant, par Butkens, 1 vol. in-fol.

6. Accuratior abbatum Vlierbacensium series, ex antiquis, ut vocant, mortuariis, aliisque manuscriptis, concinnata, 1 vol. in-fol.

7. Necrologium conventus fratrum calceatorum ordinis B. V. Mariæ de Monte Carmelo urbis Brux. a fundatione ejusdem monasterii a 1749, ad præsens tempus usque productum (1780), 1 vol. in-fol. (Ce nécrologe va jusqu'en 1780 et commence au XIII<sup>e</sup> siècle).

8. P. Divaei annales Lovanienses, in het nederduyts overgeset en vermeerdert door Guil. Ant. Divaeus, 1 vol. in-fol. *Voy*. notre édit. de Ph. Mouskes, I, CCCL.

9. Mémoires de Hopperus, touchant l'état et gouvernement des Pays-Bas, 1 vol. in-fol.

10. Epitaphes et tombes du Brabant, 1 vol. in-fol.

11. Mémoire politique pour les marchands de bières

étrangères à Gand, contre les échevins de la keure de ladite ville, 1 vol. in-fol.

12. Recueil van de besonderste conventien, accoorden en tractaeten tusschen de universiteyd ende de stad Loven betreffende, 1 vol. in-fol.

13. Promotiones in artibus ab erectione univ. Lovan. ab anno 1428, collectæ a D. Guil. Leunckens, usque ad an. 1797. 1 vol. in-fol.

14. Chronicon Diestense.

MS. in-fol., pap. de 8 feuillets écrits. XVI^e siècle. La date la plus récente est 1516.

Ce MS. est intéressant. Il contient aussi la charte de liberté de Diest, déjà pub liée par Kremer. Je me suis servi de ce MS. dans un travail sur les sires de Diest, présenté à l'académie et imprimé dans mes *Mémoires Héraldiques*.

15. Rerum cœnobii Lovaniensis ordinis Eremitarum S. P. Augustini aliarumque rerum intercurrentium in-fol. (XVII^e siècle), 238 pp.

Provient de la bibliothèque de Nic. Van den Reydt, prieur provincial de la Fl. Belg., dans l'ordre de saint Augustin. Cette chronique finit à l'année 1379.

16. Liber itineris et successuum ejusdem facti per Reverendiss. in Chr. P. ac dm. dm. Petrum Vorstium episcopum Aquensem ac comitem, unius ex sacri Palatii apostolici causarum auditoribus, locum tenentem, cum esset in legatione sua ad Germaniam ad intimandum generale concilium in civitate Mantuæ celebrandum, et ad XXIII diem mensis maii proxime futuri videlicet anni 1537 inchoandum, incipientem a Vienna Austriæ dei VI nov. 1536, authore D. Cornelio Ettenio, scriptore archivi apostolici, curiæ ejusdem Rev. Dni Petri Vorstii

secretario. Gr. in-4° provenant de la bibliothèque de Verdussen, qui y a mis cette note : « Hoc illustrissimi Petri Vorstii Antwerp., opus rarum, curiosum et nunquam impressum est. » 148 pp.

A la fin est un court éloge de Vorstius et une table alphabétique des matières.

16. Relatione di Francia dell' Ecc^mo signor cavaliere Morosini, 1655, in-fol.

17. Origo et acta capituli B. Mariæ Virginis in Alba Longa, item registrum benefactorum et beneficiorum in eandem ecclesiam B. M. Virginis collatorum. Lov. 1608, in-fol.

Il y a deux titres imprimés par Joannes Masius.

18. Instructions pour notre conseil d'état établi aux Pays-Bas, dépêchées à Vienne le 4 janvier 1719 et autres pièces sur le gouvernement de la Belgique, in-fol.

19. Chronica Ultrajecti, Hollandiæ, Frisiæ, Brabantiæ, Flandriæ, Gueldriæ, Zutphaniæ, Cleviæ et Montis. MS. sur pap., in-8°, longues lig., XV^e siècle.

Il a fait partie de la célèbre bibliothèque d'Uffenbach, dont le catalogue des MSS. parut en 1720, in-fol. Il avait appartenu précédemment à un savant qui y a fait quelques notes, et qui le considérait comme un morceau précieux. Le nom de ce personnage a été effacé, mais on lit distinctement Adrianus W..... Le chiffre imprimé en or sur la couverture, est aussi A. W. Les différens traités que ce MS. renferme et dont le plus étendu (il a 50 feuillets) est la chronique d'Utrecht, ont été écrits vers l'an 1461.

Voici l'idée que l'auteur donne de la Frise :

« Frisiæ est valdè magna et multæ provinciæ sunt in ea » quum multi sunt ibi episcopatus, ducatus et comitatus,



» qui modo satis sunt famosi et honesti, et principes
» eorum qui ab antiquo intra Frisiam computati erant,
» ac inferiorem Saxoniam, quia a flumine qui (quod) præ-
» terfluit Hamburch nomine Elve, usque Sincval (Wahal)
» hoc totum habitum est pro Frisia vel inferiori Saxonia.
» Et isti Frisones vel Saxones fuerunt populus multum
» incultus et indomitus, et terra fuit lata et inculta et
» omnino bestialis, et ad ultimum est per multum popu-
» lum perdomita et inhabitata.

## GAND.

*Notice contenant les manuscrits relatifs à l'histoire de la Belgique, qui ont été acquis pour la bibliothèque de l'université, réunie à celle de la ville depuis* 1816.

(Cette liste est un supplément au catalogue publié en 1816, par M. J.-A. Walwein de Tervliet).

118. Annotations sur l'érection et dédicace de l'église de l'abbaye des chanoines d'Elseghem; sur les décès des religieux, à commencer de juillet 1452; et ceux de la famille de Bracle, avec indication des legs faits; les anniversaires à célébrer, etc., jusqu'en l'année 1777, folio; bulle du pape Innocent XII, du 28 mars 1699, portant des indulgences accordées aux couvens des augustins des Pays-Bas.

120. Diplôme original de Baudouin IV, comte de Hainaut, de l'an 1177, par lequel il donne deux parties de dîmes de terrain cultivé à Lombiolle, que possédait de lui en fief Engelbert de Sternquerie, et que ce dernier lui restitue à condition de les donner à l'abbaye de Cambron.

88. Cæremoniale Blandiniense; précède le cérémonial

et prières usités lors des inaugurations des souverains à l'abbaye de St.-Pierre à Gand; on y trouve le serment ordinaire que les comtes de Flandre y prêtaient, ainsi que celui de Philippe II en particulier, in-4°.

1291. Annotatien op de costumen van Gend, 3 d. in-fol.

1292. Secrete resolutien van den raede in Vlaenderen, van 1584 tot 1700, 2 deelen in-fol.

1293. Cort begryp ende tafel van diversche registers ende filiasen van den raedt in Vlaenderen. Registre noir en forme de petit feuillet, écrit en parchemin, reposant en l'armoire du conseil de Flandre, in-fol.

1294. Reglement raekende de kooplieden in wynen van Gend, van 10 mey 1672.

1297. Registrum actorum tempore R. D. Caroli Masii IV episcopi Gandavensis, incipiens a 5 nov. 1610 usque ad 7 aug. 1621, continuatum per R. D. Henr.-Franc. Vander Burght, V^um^ episc., ac per R. D. Jacobum Boonen (consecratus fuit R. D. Vander Burght, 17 febr. 1613, et R. D. Boonen, 3 febr. 1617), et continuatum a die Martii 1622 usque ad 9 sept. 1672, in-fol. Suivent encore quelques actes relatifs à la juridiction épiscopale de Gand.

1306. Interpretatien, decreten en andere acten van den majesteyt, van den privéen raed, raeden van Mechelen en Vlaenderen, schepenen van der keure en gedeele van Gend, in-fol.

1317. Geschreven handvesten of privilegien van Delftland, van 1445 tot 1613, als mede handtvesten van t' heemraetschap van Rhynland en ordonnantien van Delftland, tot 1589, in-fol.

1882. Costumen van St.-Pieters nevens Gend. Item van de heerlykhede van Crombrugghe. Item de wetten, veerschaeren en hoven van de heerlykhede toebehoorende de kerke van St.-Pieters nevens Ghendt, in-4°.

1891. Lantrecht voor die rechters van Westerwoldingerlant, in-4°.

2278. Considérations historiques et politiques sur la pragmatique sanction, sa garantie et son infraction, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, in-8°.

9. Het leven van S. Amandus, in verzen. Brugge, 1336, petit in-4°.

26. Procès-verbal des limites, en exécution du traité de Nimègue, par MM. Le Pelletier et de Vuoerden, commissaires députés par S. M. très-chrétienne et MM. Simon et Vaes, et depuis M. Chrystin au lieu du premier, commissaires députés par S. M. Catholique, à Courtrai, le 20 décembre 1679, in-fol.

35. Privilegie van Karel den V, aen de stad Middelburg verleent op het vermaeken aen de stads regeringe, van 23 january 1518, in-4°.

33. Déduction du gouvernement des Pays-Bas. Réglement sur la nouvelle forme du même gouvernement. Bruxelles, 1703, in-4°; le réglement est imprimé.

37. Fama Brugensis resonans, vitas et scripta Brugensium, sanctitate, virtutibus, eruditione aliave nota, etc., auctore C. F. Custis, 3 vol. in-4°. Indiqué dans la *Biog. Univ.*

39. Mémoire touchant la forme du gouvernement politique des Pays-Bas, et des conseils et officiers qui en composaient le ministère, dressé par M. le président Hovinnes, en 1662, pour être envoyé au roi, avec des remarques faites par M. le conseiller de Wynants, in-fol.

40. Généalogie de la famille de Hornes, avec blasons coloriés, in-4°.

41. Lyste van de burgemeesters van den lande van den vrye en van 1397 tot 1504, getrokken uyt 'slands rekeningen.

42. Mémoire sur les finances des Pays-Bas, suivi de l'arrêt du grand conseil de Malines dans le procès criminel entre les conseillers fiscaux de S. M., acteurs contre Adam-Joseph, baron de Potvliet, du 4 septembre 1741, in-fol.

43. Recueil qui traite des affaires des finances des Pays-Bas autrichiens, qui en détaille les revenus et la dépense, et produit différens mémoires sur la matière, in-fol.

45. Justification du droit de dame Marie de Bourgogne et de monseigneur l'archiduc Maximilien son époux, aux duché de Bourgogne, comtés d'Artois, Bourgogne, Boulogne, Quesnes, Orchies, avec les appartenances, etc., et composée par M. Jehan Dauffay, natif de Béthune, vivant conseiller du duc Charles et depuis aussi desdits seigneurs et dame en leur grand conseil, envers l'an 1479, in-fol.

44. Res Gandæ, ou recueil des pièces historiques pour la province de Flandre et en particulier pour la ville de Gand. On y trouve entre autres la liste des échevins de la keure et des Parchons, depuis 1301 jusqu'à 1525, entremêlées d'annotations historiques. — Dit es testament dat Gilles de Kameleere ghemaect heeft; en vers flamands. — Edict van 'tmagistraet van Brussel, tegen de Genserye. — Van de privilegien van Gend, etc., in-4°.

46. Mémoire contenant des notions générales de tout ce qui concerne le gouvernement des Pays-Bas, formé en 1730 par le comte de Wynants, in-fol.

47. Recueil de Jehan d'Hollander, gantois, proton. apostol. et romain de Ste-Wauldru, à Mons, touchant les baillyfs du vieuf bourg en la ville de Gand, avecque l'origine du dict office, in-4°.

48. Ghendtsche geschiedenissen, of copie van den druk van 1752, 2 deelen in-8°, door M. Roothaese, pastor van Belcele, in-4°.

49. Ghendtsche geschiedenissen van 12 aug. 1566 tot november 1593, 3 vol. in-fol.

50. Varia sur la ville de Gand, commençant par la liste des échevins de cette ville, depuis 1301 jusqu'en 1566, mêlé d'annotations historiques, in-fol.

51. Tafel van 'tgene begrepen in de XLVII registers rustende ter greffie van schepenen van der keure der stad Gend, tot den jaere 1695, in-fol.

52. Mechlinia Christo nascens et crescens ab anno 670, usque ad annum 1263, in-fol. grand, 48 pages.

54. Chronique de Hainaut, jusqu'en 1050, in-4°.

55. Collectio diplomatum a comitibus Hollandiæ familiæ van Borselen, concessorum, in-4°.

57. Vita B. Beatricis, ordinis cisterciensis priorissæ in Nazareth prope Lovanii, ab ipsa flandrice vel gallice conscripta, interprete anonymo, in-fol.

59. Reyse van de deputatie der staten van Vlaenderen nae Weenen, ter oorsaecke van de gepretendeerde executie van limiten, door de heeren staeten van Hollandt, in-4°.

63. Vita beati Rumoldi, mart. et pont., in-8°.

237. Varia sur l'histoire Belgique, principalement pour la Flandre et la ville de Gand, jusqu'à l'an 1607, en flamand; contient entr'autres : De prophetie van den smet van Huysse; de belegering van Gend, ten tyde van graef Arnhout van Vlaenderen, in 963 of 965; over de komst van Karel den V, te Gend, in 1539, etc., in-fol.

## MALINES (*Archevêché*).

*Communiqué par M. De Ram.*

1. Cartulaire original de l'abbaye de Cambron; grand vol. in-fol. sur parchemin. — Ancienne copie du même cartulaire; in-fol. — Plusieurs chartres relatives à la même abbaye, fondée en 1148.

2. Chartulaire original de l'abbaye de Ninove, fondée en 1137; in-fol. sur parchemin.

3. Diversche brieven, cyrographien, privilegien vonnissen des godshuys van sinte Cornelis, by Niniven; vol. in-fol. de 54 pp. sur parchemin, renfermant plusieurs actes et titres du XIII$^{e}$ et du XIV$^{e}$ siècle.

4. Amati Coriache, archidiaconi et vicarii gen. Mechliniensis miscellanea, seu collectio monumentorum; 15 vol. in-fol. L'archidiacre Foppens a extrait plusieurs pièces de ce recueil, pour son édition de Miræus.

5. Contrat de mariage entre Philippe-le-Beau, fils de Maximilien, archiduc d'Autriche, et Jeanne de Castille, fille du roi Ferdinand; it. entre Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe et Jean, fils du même roi Ferdinand; 1494; vol. in-fol. sur parchemin, à la fin duquel on lit: Collacio harum pm. lrarum. et copiar. psnscriptar. debita feta est cum ipsis lris. originalib. per nos Boele.

6. Traité de paix entre Henri VII, roi d'Angleterre, et Philippe-le-Beau, duc de Bourgogne et comte de Flandre, vol. in-fol. sur parchemin. La dernière pièce porte la date suivante: « Datum Cales in die sancti Marci evangeliste XXV die aprilis anno domini millesimo quadringentesimo nonagem$^{o}$ nono. » Le recueil est authentiqué comme le précédent.

7. Lettres originales de Marguerite de Parme à Florent



de Montmorency, seigneur de Montigny, gouverneur de Tournai, avec ses réponses à la gouvernante, par rapport aux troubles du Tournaisis, en 1563, in-fol. — Notre collègue M. Willems, dans ses *Mengelingen van vaderlandschen inhoud*, tom. Ier, p. 325, a publié une lettre intéressante tirée de ce recueil.

8. Lettres du roi d'Espagne Philippe II, de son secrétaire Don Juan Idiaquez, etc., en espagnol, in-fol.

9. Mechlinia Christo nascens et crescens, seu acta urbem, ecclesiam Mechliniensem, ejusque viros pietate et dignitate conspicuos concernentia, collecta et ordine disposita per Rev. admodum ac Ampliss. D. D. Joannem Franciscum Foppens, Bruxellensem, S. T. L., ecclesiæ S. Rumoldi Mechliniæ canonicum graduatum et archidiaconum; 3 vol. in-fol., copiés et augmentés par M. Servais. Le MS. original de Foppens se trouve à la bibliothèque de Bourgogne.

10. Belgica Christiana; 5 vol. in-fol. Ce MS. de l'archidiacre Foppens renferme les notices des archevêques de Malines, de Cambrai, d'Utrecht et de leurs suffragans; il est remarquable par le grand nombre de portraits gravés par Pontius, de Jode, Hollaer, Neeffs, Pilsen, etc.

*Manuscrits relatifs aux monts-de-piété.*

1. Règlement et instruction pour établir lesdits monts à Bruxelles et autres villes de Brabant, 1618.

2. Eenige brieven van Vereyken à Castro.

3. Somets de remarcque sur le subject de l'annexion de la depontairie du mont-de-piété à Lille.

4. Collection de plusieurs lettres adressées à son altesse sérénissime.

5. Varia Hieronim. van Seul. — Oblata illust. Dom. archiep. Mechlin.

6. Collection dans laquelle se trouve : Édit de Philippe, roy d'Espagne. — Règlement de Cobergher, 1618. — Deux édits de Philippe.

7. Projet à correction par forme de placard à dresser sur le fait des dépositairies. — Philippe par la grâce, etc.

8. Extractum e litteris D. F. Sylvii ad archiep. Mechlin.

9. Les deniers levez au mont-de-piété sur les bagues de la sér$^{me}$ infante Isabelle. — Varia.

10. Compt om te maeken en fonderen eenen berch van hermherlicheyt binnen de stadt van Loven.

11. Introduction du papier scellé.

12. Balance générale de l'état des monts-de-piété, 1650.

13. Berg van hermherligheyt tot Brugghe, 1649.

14. Abrégé de ce que contient l'examen général dressé sur l'érection des monts-de-piété.

15. Touchant les déportemens des officiers et serviteurs.

16. Memorie voor zyne hoogweerdigheyd onder correctie.

17. A liquider entre les monts et les héritiers de Cobergher.

18. Abrégé total des charges jusqu'à 1646.

19. Les conseillers des monts-de-piété. — De nouveau visité et corrigé par monseigneur de Malines, 1626.

20. Berg van H. tot Naemen.

21. Ordonantie gesteld by de gedeputeerde van Zyne Majesteyt tot het redressement van de bergen, Mechel., 1652.



**22. Verbaulx tenus sur les affaires des monts-de-piété, le 2 d'aoust 1652.**

**23. Minute à correction de l'ampliation et changement qui semblent nécessaires au règlement du surintendant-général des monts.**

(*La suite au prochain numéro*).

**Pour extrait conforme :**

***Le Secrétaire de la Commission,***

**Baron De Reiffenberg.**

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

# EXTRAIT

# DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE TENUE

LE 4 FÉVRIER 1837.

7me BULLETIN.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

1837.

## COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

### 7e BULLETIN.

### SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1837.

Lecture de la correspondance.

M. Van Praet, secrétaire du cabinet, remercie la commission, au nom du Roi, de l'hommage qu'elle a fait à Sa Majesté du premier volume de la *Chronique* de Philippe Mouskes.

M. le comte Molé, ministre des affaires étrangères et M. Guizot, ministre de l'instruction publique en France, remercient la commission de l'envoi du même ouvrage.



M. De Ram présente diverses observatons sur la copie moderne de Dinterus en cinq volumes in-folio, qui a été mise à sa disposition.

M. De Reiffenberg obtient la parole et dit :

« L'ancienne commission d'histoire m'avait confié la publication d'*A Thymo*; en 1830, j'en avais achevé un volume, qui, sauf quelques cartons, était en état de paraître. Vous m'avez fait l'honneur de me continuer le même travail, et depuis lors, je n'ai cessé d'étudier sérieusement cet auteur. Permettez-moi de vous communiquer les réflexions que cette étude m'a suggérées, et de les motiver par une courte analyse.

Le manuscrit d'*A Tymo* appartient aux archives de la ville de Bruxelles. Il est sur parchemin et forme trois volumes dont le second égale les deux autres en grosseur.

Le premier volume commence par cette espèce d'avis au lecteur :

> Hunc quicumque legis librum qui scribitur infra
> Ejus qui fecit te meminisse decet,
> Ut precibus foveas opus egregiumque corones
> Quo meritum sibi sit et bona vita tibi.

L'ouvrage débute par la donation de Constantin, mais incomplète et telle à peu près qu'elle se trouve dans le Décret de Gratien. Cette pièce est suivie d'extraits de l'*Historia ecclesiastica tripartita*, des *Gesta regum Francorum*, de Geoffroi de Montmouth, du Décret déjà cité et du code de Justinien. Ces extraits remplissent le premier titre.

Le second parle d'abord de Carloman, prince de Hesbaye et de Brabant, et offre ensuite des fragmens de chroniques, de légendes et surtout du Décret.

Le troisième s'occupe de Pepin-l'Ancien, de Mahomet et de la loi des Sarrasins. Cette partie peut se comparer avec le poème latin sur Mahomet par Wautier, moine français du XII[e] siècle, et avec l'ouvrage mis au jour par MM. Rainaud et Francisque Michel sous ce titre : *Roman de Mahomet, en vers du XIII[e] siècle, par Alexandre Dupont, et livre de la loi au Sarrasin en prose du XIV[e] siècle, par Raymond Lulle.* Paris, 1831, in-8°. Comme les autres, elle est puisée à des sources peu sûres ou déjà connues.

Le titre quatrième, après un chapitre sur Grimoald, *prince de Brabant* et duc d'Austrasie, emprunte encore au Décret.

Le cinquième, après avoir traité d'Ansigise et de Begge, fait de même.

Le sixième est consacré à Pepin-le-Gros,

Le septième à Théodoalde,

Le huitième à Charles-Martel,

Le neuvième à Carloman II,

Le dixième à Pepin-le-Bref,

Et le onzième à Carloman III. Ainsi finit la première partie.

La seconde partie va depuis Charlemagne jusqu'à Gerberge, comtesse de Bruxelles. Ici le faux Turpin, dont j'ai reproduit le texte corrigé parmi les appendices du premier volume de Philippe Mouskes, est l'autorité préférée. L'*Historia tripartita* et le *Décret* ne sont pas néanmoins entièrement négligés. On y trouve aussi un chapitre *de Excellentia urbis et ecclesiæ Aquensis*, chapitre qui est déjà dans Miræus, *Donat. piar.* 14, et le faux privilége de la liberté des Frisons, donné par Hamconius; viennent ensuite des fragmens nombreux des capitulaires que j'ai comparés avec l'édition de Baluze, et qui m'ont fourni ainsi

d'assez nombreuses variantes, mais qui ne semblent pas devoir améliorer les textes que nous possédons.

Le *titre* second du deuxième livre a pour rubrique : « De piissimo Ludowico imperatore, filio Karoli Magni, et de suis legibus. » C'est aussi un extrait de chroniques et des capitulaires. On y lit : « Anno imperii piissimi Ludovici vicesimo secundo obiit Lydricus primus perpetuus forestarius Flandriæ. » On voit qu'A Thymo, entre autres, a fait un fréquent usage de Sigebert de Gembloux.

*Titre III* : De Lothario imperatore et rege Lotharingiæ et de suis legibus.

*Titre IV*. De Lothario, secundo rege Lotharingiæ, et de suo tempore. — Ce titre renferme différentes constitutions du pape Nicolas I.

*Titre V*. De Carolo Calvo rege Francorum et Lotharingiæ et postea Romanorum imperatore, et de suo tempore.

*Titre VI*. De Ludowico Balbo, rege Francorum et Lotharingiæ, et de suo tempore.

*Titre VII*. De Ludowico Juniore, rege Lotharingiæ et Germaniæ seu Franciæ Orientalis et de suo tempore.

Le chapitre second roule sur les incursions des Normands.

*Titre VIII*. De Carolo Grosso, etc.

Diverses constitutions du pape Etienne V, tirées du Décret.

*Titre IX*. De Arnulpho, rege Lotharingiæ, etc.

*Titre X*. De Zvendeboldo, rege Lotharingiæ, etc.

*Titre XI*. De Ludowico, filio Arnulphi, etc.

*Titre XII*. De Carolo Simplice, rege Francorum, etc.

*Titre XIII*. De Henrico, rege Almaniæ, etc.

*Titre XIV*. De Ottone primo, Lotharingiæ et Germaniæ rege, etc.

Le chapitre septième a pour objet : « De immunitate et advocatia ecclesiæ Gemblacensis. » C'est le diplôme dont l'autenticité a été attaquée, et dont M. Marchal a entretenu l'Académie.

*Titre XV*. De Ottone II, Romanorum imperatore, etc.

Le Ch. 3 est : De Notgero episcopo Leodiensi et de Castro Caprimontis.

*Titre XVI*. De Ottone III, etc.

*Titre XVII*. De Carolo, duce Lotharingiæ, etc.

*Titre XVIII*. De Ottone, filio Caroli, duce Lotharingiæ et principe Brabantiæ, etc.

Troisième partie : a Gerberga, comitissa Bruxellensi, et Lamberto, suo conjuge, usque ad ducatum Godefridi cum Barba.

*Titre* I. Ch. 1. Quomodo stirps Karoli Magni Lotharingiam amisit solam Brabantiam tenens.

Ch. 5. De comitatu Lovaniensi et de bello apud Florinas in quo Lambertus, comes Bruxellensis, occubuit.

*Titre IV*. Ch. 2. De translatione corporis beatæ Gudilæ Virginis ad ecclesiam Sti. Michaelis, etc.

*Titre VI*. Ch. 2. De Godefrido de Bullione, duce Lotharingiæ et de genealogia ipsius. — On lit dans ce chapitre ce qui suit, relativement au lieu où Godefroid fut élevé, sans dire qu'il y fût né. « Godefridus de Bullione fuit enutritus in quadam villa nomine *Basin*, in confinio Genapiæ, castelli ducis Brabantiæ. »

Ch. 5. De lege pacis Lotharingiæ.

*Titre VII*. Ch. 3. De exercitu Walteri Salsenier versus Jherusalem (anno 1096).

Ch. 7. De Godefrido de Bullione.... et de profectione sui exercitus per Ungariam.

« Ipse (Godefridus) castrum illud (Bulloniense) Oberto,



episcopo Leodiensi, vendidit pro tribus marchis auri et pro mille trecentis marchis argenti purissimi, sub ea conditione ut ipse aut sui heredes illud infra tempus ad hoc præfinitum pro eodem pretio semel solvendo, redimere possent.» Werner Titien, auteur des annales de Nuys (*Annales Novesienses*, publ. dans l'*Amplissima collectio* de DD. Martene et Durand) dit que Godefroid vendit son comté de Bouillon à l'évêque de Liége pour 1300 *marcs d'argent qu'il dépensa joyeusement dans la sainte expédition.* Cette vente est rapportée à peu près dans les mêmes termes dans l'*Histoire du monastère de St. Laurent de Liége*, que contient la même collection; excepté que cette histoire ajoute, comme ici, *trois marcs d'or* aux *treize cents d'argent fin.* On peut voir à ce sujet une dissertation de Dom Calmet, dans son *Histoire de Lorraine*, et la *Bibliothèque des croisades* de M. Michaud, t. 1. p. 331.

Ch. 27. Qualiter Oliverus de Leefdale Heinricum, filium imperatoris Romanorum, et Godefridum cum barba, comitem Lovaniensem, liberavit.

Ch. 30. Quomodo Godefridus cum barba Gorgoniam, reginam Turquiæ, duxit uxorem.

Ch. 31. Quomodo Godefridus cum barba Amistadum, regem Georgiæ, devicit, et de confederatione inter Godefridum et Cangis Can, regem Tartariæ.

Le second volume, dont plusieurs pages ont été rongées par le temps, a aussi son inscription. La voici :

Est opus hoc grande quia grandia continet in se,
Nec minus utilia, quæ lege sicque proba,
Auctori referens grates precibusque refunde
Ad Christum fusis quam labor iste placet.

Ce second volume, écrit à deux colonnes, tandis que le

précédent est à longues lignes, revient sur les temps dont il a été parlé dans le premier, et, comme l'a fait remarquer M. De Nelis, c'est probablement une seconde rédaction, d'où l'auteur a élagué les parties suspectes et inutiles. Il reprend en effet sa division et commence ainsi, sans plus s'occuper de la donation de Constantin ni de ses autres extraits.

PARS PRIMA, *a Karolomanno usque ad Karolum magnum...*

Dans la seconde partie il est question de Charlemagne, et si le compilateur reproduit les capitulaires, il n'a plus recours au faux Turpin. Le privilége des Frisons et le chapitre sur l'excellence de l'église d'Aix-la-Chapelle sont répétés.

PARS SECUNDA, *a Karolo Magno usque ad Gerbergham, comitissam Bruxellensem.*

*Titre XIV*. Ch. 3. De advocatia ecclesiæ Gemblacensis. — Nouvelle transcription du diplôme d'Otton, mentionné quelques lignes plus haut.

PARS TERTIA, *a Gerberga, comitissa Bruxellensi, usque ad ducatum Godefridi cum barba.*

*Titre* I. Ch. 2. De immunitate ac libertate ecclesiæ Bruxellensis. — Diplôme de l'an 1023 donné par Albert, évêque de Cambrai.

Ch. 3. De forma litteræ quam Baldricus super... translatione (Ste Gudile) et canonicarum institutione concessit (an 1047).

PARS QUARTA, *a ducatu Godefridi cum barba usque ad Johannem primum.*

Ch. 7. De lege mortuæ manus redimendæ cassata.

C'est l'ancedote d'Albert, évêque de Liége, rapportée dans le *Magnum Chronicon Belgicum*, et que j'ai révoquée

en doute dans les mémoires de l'Académie, en examinant des actes de Henri II et de Henri III, ducs de Brabant.

Ch. 8. De confirmatione consuetudinis molendinorum Bruxellæ. ( A cette charte furent témoins entre autres *Heinricus Monetarius, Everwinus frater ejus.*)

*Titre II.* Ch. 6. De lege Grimbergensi.

Simple mention en huit lignes.

*Titre IV.* Ch. 6. De pace Nivellensi (sans date).

Cette pièce est du genre de celles que M. Warnkœnig a énumérées dans le tableau intitulé: *Chronologisches Verzeichniss der unsbekannten Rechtsquellen der Belgischen Provinzen im zwölften und dreizchnten jahrhundert*, tableau qu'il a placé avec plusieurs monumens curieux à la suite du discours qu'il a prononcé à Fribourg sur l'utilité de la connaissance du droit et de l'histoire des provinces belgiques, pour connaître le droit civil et politique de l'Allemagne. *Von der Wichtigkeit der kunde des Rechts und der geschichte der Belgischen Provinzen für die deutsche Staats-and Rechts-geschichte.* Freiburg, Fr. Wagner, 1837, in-8° de 96 pages, avec un fac-simile.

Ch. 8. De concordia inter Henricum, ducem Lotharingiæ, et Theodericum, comitem Hollandiæ.

Ch. 12. De concordia inter Henricum, ducem Lotharingiæ, et ecclesiam Montensem super opido de Herentals (octobre 1209).

Ch. 14. De regula hospitalis sancti Johannis Baptistæ Bruxellensi (octobre 1211).

Ch. 33. Quod quilibet possit bona sua in ecclesiam Bruxellensem transferre (diplôme de Henri, duc de Lorraine, donné l'an 1225). Voyez aussi dans la 5e partie tit. II, ch. 44, un diplôme de l'an 1312 sur le même sujet.

Ch. 39. De lege electionis opidi Bruxellensis (15 juin 1229).

*Titre V*. Ch. 4. De concordia inter Henricum, ducem Lotharingiæ, et Walterum Berthout.

Ch. 11. De regula ordinis militaris.

L'auteur remarque que dans la création des chevaliers on omettait les cérémonies solennelles d'autre fois, et que l'on se contentait de l'accollade. Il transcrit, en conséquence, un règlement de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, sur la manière de conférer la chevalerie. Cet acte est de l'an 1247, au mois d'octobre.

*Titre VI*. Ch. 16. De testamento Henrici tertii, ducis Lotharingiæ.

*Titre VII*. Ch. 3. De confederatione opidorum Brabantiæ (1261).

Pars quinta, *a ducatu Johannis primi ad Antonium de Burgundia*. Cette partie, qui est très-vaste, commence au revers du feuillet LXXI et finit seulement au verso du CCCX°.

*Titre I*. Ch. 2. De lege ac exercicio Johannis primi, ducis Brabantiæ, in ludis armorum.

Ch. 9. de confederatione inter Gandavum et Bruxellam super bannitis suis non admittendis (juin 1274).

Ch. 9. De salario fullonum Bruxellensium.

Cette pièce, la plus ancienne en flamand qui soit insérée dans le recueil d'A Thymo, est de l'an 1280.

Ch. 14. De burgensibus et litteris schabinalibus Bruxellensibus et de multis aliis (1290). En flamand.

Ch. 17. De carta Ammaniæ Bruxellensis (1292). En flamand.

*Titre II*. Ch. 4. De libertate illorum de Obbruxella (1295). En flamand.

Ch. 14. De ordinatione Guldæ Bruxellensis (1300). En fla.

Ch. 15. Mechlinia data duci Brabantiæ usque in tertium heredem (1300).

Ch. 18. De privilegio quod Johannes secundus, dux Brabantiæ, opido Mechliniensi donavit (1301). En flamand.

Ch. 22. De privilegio opidi Herentallensis (1303). En flamand.

Ch. 31. De concordia inter episcopum Leodiensem et Ægidium Berthout super opido Mechliniensi (1308).

Ch. 43. De carta concilii de Cortenberghe (1312). En flamand.

*Titre III.* Ch. 5. Chartes en français, sur les dettes du prince (1314).

Ch. 10. De privilegio quod Guilhelmus, comes Hannoniæ, dedit opido Mechliniensi (1316).

Ch. 17. De armis communitatis Bruxellensis (1318). En flamand.

Ch. 24. De ordinatione super scolis Bruxellensibus (1320). En flamand.

Ch. 44. Quod opidum Bruxellense pro duce non debeat obligari (1328).

Ch. 48. De confirmatione cartæ concilii de Cortenberghe (1332). En flamand.

Ch. 51. De privilegio domini de Dyest (1333).

Il est assez singulier que le recueil d'A Thymo ne contienne pas la charte de franchise de l'an 1228, charte rapportée par Kremer, en latin, et que je donne dans cette langue ainsi qu'en flamand, dans les *Mémoires héraldiques et historiques.*

Ch. 62. De Mechlinia et de confederatione inter Brabantiam et Flandriam (1336). Pièce très-étendue en français.

Ch. 64. De privilegio quod Eduardus rex Angliæ, burgensibus opidi Bruxellensis concessit. (Datum apud Antwerpiam, 18 aug. anno regni nostri duodecimo).

Ch. 69. De ordine opidorum Lovaniensis et Bruxel-

lensis in expeditionibus ducis (1340). En flamand.

Ch. 90. De confederatione inter Brabantiam et opida episcopatus Leodiensis ( 1347 ). En français.

Ch. 98. De flagellatoribus. ( Avignon, XIII kal. nov., 8e année du pontificiat de Clément VI). Bulle papale.

Ch. 106. De confederatione opidorum Brabantiæ et ultra Mosam ( 1354 ). En flamand.

*Titre IV*. Ch. 2. De privilegio receptionis Johannæ et Wenceslai, ducum Brabantiæ ( 1355 ). En flamand.

Ch. 6. Quod opidum Antwerpiense Ludovicum, comitem Flandriæ, recepit ( 1356 ). En français et en flamand.

Ch. 13. De dispositione devolutionis ducatuum Brabantiæ et Limburgiæ ( 1356 ).

On sait que ce droit de dévolution a été l'origine de longues discussions sous le règne de Louis XIV, qui réclamait les Pays-Bas, au nom de son épouse Marie-Thérèse d'Autriche. Cette discussion a été exposée avec une merveilleuse clarté par M. Mignet, dans les *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, lesquelles font partie des *Documens inédits sur l'histoire de France*, qui s'impriment par l'ordre et sous la direction de l'illustre M. Guizot, avec le concours de plusieurs hommes distingués, parmi lesquels se sont déjà inscrits MM. Victor Cousin, le lieutenant-général Pelet, M. A. Bernier, avocat à la cour royale de Paris, etc. (1).

Ch. 46. De latitudine viarum ( sans date, mais vers 1368 ). En flamand.

[1] Jusqu'à présent, cette belle collection se compose de six volumes in-4o dont les éditeurs sont les savans nommés dans le texte.... Il faut y ajouter un sixème volume contenant les rapports et instructions de M. Guizot, relativement à cette publication si digne des applaudissemens du monde littéraire.

Ch. 68. De scabinatu Bruxellensi (1375). En flamand.

Ch. 79. Van der artelryen der stad van Brussel (1378). En flamand.

Ch. 83. De privilegio regis Franciæ pro mercatoribus Bruxellensibus (1379). En français.

Ce privilége est précédé de plusieurs autres du même prince, accordés également aux marchands de Bruxelles.

Ch. 85. De scolis Bruxellensibus (1381). En flamand. — Inséré à la fin de mon *Troisième Mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain.*

Le troisième volume porte cette inscription :

Ultimus hic sequitur seu tertius ordine liber,
Unde Deo sit honor, sit salus atque decus,
Qui dedit inceptis medium junxit quoque finem,
Auctor et ipse Petre nunc sine fine vale.

Pars sexta, *a ducatu ducis Anthonii usque....*

On voit que l'auteur n'assignait pas de terme certain à sa compilation.

*Titre I.* Ch. 2. De privilegio receptione Anthonii ducis Brabantiæ (1406). En flamand.

Ch. 3. De pacificatione inter Anthonium, ducem Brabantiæ, et suos fratres (23 juin 1407). En français.

Ch. 9. De foris seu nundinis Antwerpiensi et Mechliniensi (28 mars 1410). En français.

Ch. 10. Van t'Shertogen vrede (22 mai 1411).

Ch. 16. De privilegio opidi Bruxellensis super homicidiis (1414). Pièce très-étendue en flamand.

Ch. 18. De arbitrio ducis Anthonii inter dominum et opidum de Dyest (1414). En flamand.

*Titre II.* Ch. 35. De privilegio Bernardi Merchandeel,

mercatoris Lucani, et suæ generationis. (Ce diplôme du duc Jean IV, est de l'an 1421).

Ch. 50. De domo monetæ Bruxellensis (1423). En flamand.

La dernière pièce est du 16 août 1429.

Telle est l'analyse sèche et rapide des trois volumes d'A Thymo. — En résumé :

Le premier volume n'est qu'une espèce d'essai qui a été remanié et corrigé ensuite.

Les deux autres sont historiques et diplomatiques.

Sous l'un et l'autre rapport ils contiennent des pièces déjà connues, avec un grand nombre d'autres, inédites à la vérité, mais dont les originaux ou des transcriptions peut-être plus complètes et plus exactes peuvent exister.

Je soumettrai donc les observations suivantes à la commission.

Imprimer A Thymo tout entier, suivant le projet primitif, ce serait, en faisant une dépense considérable, reproduire des renseignemens que l'on possède déjà, et aller même contre le dessein de l'auteur.

En conséquence, il me semble inutile de s'occuper du premier volume, que j'avais livré en partie à l'impression.

Quant aux suivans, je propose de ne les publier que plus tard, en y retranchant tout ce qui existe déjà dans les différens recueils, en indiquant ces retranchemens, et en renvoyant aux sources.

Je propose également de laisser de côté les pièces répétées dans Dinterus, ce qui nécessitera une comparaison des deux auteurs.

Enfin, pour les pièces conservées, je pense qu'il sera convenable de les collationner sur les chartes et diplômes que peuvent contenir nos différens dépôts d'archives.

De cette manière, l'énorme recueil d'A Thymo, considérablement réduit et plus exact, n'offrira au public qu'une suite de documens dont il ne jouissait pas encore, et si le travail de l'éditeur en devient plus épineux, en revanche, il en sera plus utile. »

M. Gachard rend compte, dans les termes suivans, des recherches auxquelles il s'est livré, à Lille et à Paris, d'après la résolution prise en la séance du 2 mars dernier, pour compléter les matériaux relatifs à la *Collection des Voyages des Souverains de la Belgique*, dont la publication lui a été confiée :

« La commission avait désiré que je m'assurasse si les archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Flandre, conservées à Lille, ne renfermaient pas les élémens nécessaires pour établir un *Itinéraire* des ducs de Bourgogne : les indications précises et détaillées existantes dans le compte de la recette générale des finances de l'année 1464-1465 [1] sur les séjours de Philippe-le-Bon pendant toute l'année qu'embrasse ce compte, donnaient quelque fondement aux espérances que nous avions conçues à ce sujet.

J'ai profité, pour éclaircir ce point intéressant, de la mission que M. le Ministre de l'Intérieur m'a donnée, au mois de novembre dernier, d'aller examiner le dépôt de Lille [2].

Les premiers documens sur lesquels devait se porter mon attention, étaient les comptes de la recette générale des finances de nos anciens souverains.

[1] Voir le cinquième bulletin, pages 132-137.

[2] Voir mon *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les archives de la Chambre des Comptes de Flandre, conservées à Lille, et sur les travaux à y exécuter dans l'intérêt de l'Histoire de la Belgique.* Bruxelles, M. Hayez. In-8° de 34 pages.

Cette collection commence à l'année 1406, et finit à 1662[1].

Je l'ai soigneusement parcourue, pour toute la période de la dynastie bourguignonne, et j'en ai même continué l'examen jusqu'au règne des archiducs Albert et Isabelle inclusivement.

Le résultat de cette laborieuse investigation n'a répondu que d'une manière imparfaite à notre attente.

Les seuls comptes dans lesquels j'ai rencontré l'indication journalière des séjours du prince, sont les cinq suivans:

I. Compte 4e de Robert De le Bouvrie, conseiller et receveur-général des finances, commençant au 1er octobre 1462, et finissant au dernier septembre 1463. L'itinéraire de Philippe-le-Bon n'y est tracé qu'à partir du 1er décembre 1462; il remplit les feuillets 57-100.

II. Compte 5e et dernier de Robert de le Bouvrie, commençant au 1er octobre 1463, finissant au dernier septembre 1464. Les feuillets 79-144 contiennent l'itinéraire du duc, pendant la période qu'embrasse le compte.

III. Compte 1er de Guilbert De Ruple, conseiller et receveur-général des finances, du 1er octobre 1464 au dernier septembre 1465. C'est celui dont un double existe dans nos Archives: les séjours du duc y sont rapportés, aux feuillets 66-116.

IV. Compte 2e de Guilbert De Ruple, commençant au 1er octobre 1465, finissant au dernier septembre 1466. Les séjours de Philippe-le-Bon n'y sont indiqués, aux feuillets 63-85, que depuis le 1er octobre jusqu'au 19

[1] Les comptes suivans, jusqu'à 1794, reposent aux Archives du Royaume, à Bruxelles.

avril, sans que l'on voie pourquoi celui qui a formé le compte s'est arrêté là.

V. Compte 7ᵉ de Louis Quarre, receveur-général des finances et maître de la chambre aux deniers, du 1ᵉʳ janvier 1485 (*v. st.*) au dernier décembre 1486. Les séjours de l'archiduc Maximilien y sont indiqués pour toute cette année, avec les mêmes détails qu'offrent les quatre comptes des ducs de Bourgogne : par exemple, à la date du 16 février, on y lit que, ce jour-là, l'archiduc fut élu roi des Romains, en présence de l'empereur son père, à Francfort, en l'église de Saint-Berthelin, etc.

J'aurais eu beaucoup de peine à m'expliquer pourquoi des renseignemens analogues sur les dépenses de l'hôtel du prince, et conséquemment sur les lieux où il séjournait, ne figuraient pas dans d'autres comptes de la recette générale, si une étude attentive du mode de comptabilité qui était en usage alors, ne m'avait appris que des comptes spéciaux étaient rendus de cette catégorie de dépenses par le maître de la chambre aux deniers, et que ce n'avait pu être que par exception, qu'on les avait inscrites dans les cinq comptes de la recette générale, mentionnés ci-dessus.

Dès lors, il ne s'agissait plus que de recourir aux comptes rendus par le maître de la chambre aux deniers. Malheureusement, ici je me suis trouvé arrêté par une déplorable lacune.

La Commission a pu voir, dans mon rapport à M. le Ministre de l'Intérieur, quelles pertes fit le dépôt de Lille durant la tourmente révolutionnaire de la fin du dernier siècle.

Quoique l'on n'ait pas de liste des pièces anéanties à cette époque, il est néanmoins hors de doute que les comptes de l'hôtel du prince, rendus par le maître de la

chambre aux deniers, furent du nombre de celles que le vandalisme voua à la destruction ; il ne s'en est pas conservé un seul pour les ducs de Bourgogne, ni pour Maximilien, ni pour Philippe-le-Beau.

Si quelques comptes relatifs à Charles-Quint furent épargnés, ce ne peut être qu'au hasard que l'on en est redevable ; les commissaires qui avaient mission de retrancher du dépôt de Lille toutes ces *vieilles et ridicules paperasses*, selon l'expression du ministre Garat, ne les auront pas aperçus dans leurs perquisitions.

Les comptes dont je veux parler sont au nombre de dix-huit. Les quatorze premiers sont rendus par Pierre Boisot ; ils commencent au 1er septembre 1506, et finissent au 30 juin 1520. Les quatre autres sont rendus par Henri Stercke ; ils vont du 1er juillet 1520 au 31 décembre 1531. Ils sont portés au catalogue sous la lettre M et les nos 142, 146, 147, 217, 219, 221. Les séjours de Charles-Quint, durant cette période de vingt-six années, y sont indiqués régulièrement et sans lacune.

Aucun compte de l'hôtel des archiducs n'a échappé à la destruction. Il y en a deux, rendus par Didier Boisot, maître de la chambre aux deniers de l'infant don Fernand, frère de Charles-Quint, pour les années 1518 et 1519, et neuf rendus par Jean de Gyn, *penninckmaistre* de la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, depuis le 1er janvier 1533 jusqu'au dernier décembre 1540.

Après avoir ainsi vérifié tous les documens où pouvaient se rencontrer des itinéraires de nos souverains, je me suis appliqué à la recherche de ceux qui auraient offert des éclaircissemens utiles sur le voyage de Philippe-le-Beau en Espagne, en 1501, le premier dans l'ordre des dates que j'aie à publier.

J'ai trouvé, dans le compte de la recette générale des finances de 1501, de curieux renseignemens touchant les dispositions que fit l'archiduc pour ce voyage, et entre autres l'état détaillé de toutes les sommes qu'il dépensa pour monter sa maison, sa chapelle, ses écuries; pour sa garderobe; pour le service des postes qui devaient faire le transport des dépêches d'Espagne aux Pays-Bas, etc.

J'ai trouvé, de plus, l'état original de la maison de l'archiduc, telle qu'il l'organisa à Bruxelles, au moment de son départ, avec toutes les mutations qui y furent apportées durant le voyage.

Des documens précieux, que j'ai recherchés en vain, auraient été les lettres qu'écrivit Philippe-le-Beau, tandis qu'il était en France, en Espagne et en Allemagne, au comte de Nassau, établi par lui son lieutenant-général aux Pays-Bas. Il ne paraît pas que cette correspondance ait été autrefois déposée aux archives de Lille : mais où l'aura-t-on placée? Nous ne l'avons pas à Bruxelles; et, jusqu'à présent, je n'ai point appris que des pièces de cette nature et de cette époque se soient trouvées au dépôt des chartes de Rupelmonde, qui fait aujourd'hui partie des archives de la Flandre orientale.

En résumé, les travaux qui m'ont occupé à Lille ne seront pas infructueux pour la publication des voyages des souverains de la Belgique.

Je ferai usage, dans l'introduction que je me propose d'y donner, de l'itinéraire de Philippe-le-Bon, contenu dans les comptes de la recette générale des finances, des années 1462 à 1466.

J'y insèrerai la liste des dépenses que fit l'archiduc, pour les préparatifs de son premier voyage d'Espagne, d'après le compte de la recette générale de 1501.

J'enrichirai, de plus, cette édition, de l'état de la maison de Philippe-le-Beau, au moment où il quitta Bruxelles.

Enfin, lorsque j'arriverai au *Journal des Voyages de Charles-Quint*, par Vandenesse, je le comparerai avec les comptes de l'hôtel de ce prince, de 1506 à 1531, pour le compléter et le rectifier, s'il y a lieu.

Ce sont là déjà des résultats que la Commission, j'en suis persuadé, accueillera avec intérêt. Le rapport que j'ai à lui faire de mes recherches à Paris, lui en signalera qui ne sont pas moins dignes de son attention.

Je savais qu'il existait, à la bibliothèque du Roi et à la bibliothèque de l'Arsenal, différens manuscrits des voyages de Philippe-le-Beau et de Charles-Quint. Je me suis occupé d'abord de les vérifier.

Le n° 10228 des manuscrits italiens, allemands, français, etc., à la bibliothèque du Roi, contient : *Les mémoires du sieur De Lalaing, concernant les voyages de Philippe d'Autriche, premier du nom, en Espagne, pour y prendre possession des royaulmes eschus à la royne Jeanne sa femme.*

C'est un manuscrit in-fol. sur papier, ayant 115 feuillets, écriture de la fin du XVI[e] siècle, assez peu soignée. La copie que nous possédons est plus ancienne et plus correcte.

Au revers de la couverture, on lit : *Au sieur de Wiex*, 1584, *Charles de Yedeghem.* Ces mots ont été biffés, de même que les suivans, écrits à la marge du prologue : « Je n'ai jamais vu que ce livre seul, contenant seulement le premier voiage. »

A la même bibliothèque, sous le n° 10229, est le *Voyage de Charles d'Austriche en Hespaigne, par Laurent Vital, extrait de l'autographe en l'an* 1618.

C'est un manuscrit in-fol. sur papier, de 160 feuillets, écriture française, de la première moitié du XVII[e] siècle; il s'y trouve beaucoup de ratures, de surcharges, d'intercalations marginales, qui paraissent provenir du défaut d'intelligence du copiste.

Le manuscrit de Laurent Vital que nous possédons à la bibliothèque de Bourgogne, n'ayant pas encore été remis à la Commission, je ne saurais dire si le texte en est préférable à celui de la bibliothèque de la rue de Richelieu.

Sous le n° 10000, est un *Discours entier et au vray du Voiage de Thunes, fait par l'empereur Charles cinquiesme, et de son retour à la visitation de ses roiausmes de Secille et Naples, avec description d'aucunes singularités et antiquités qui sont en iceulx.* MS. sur papier, ayant 72 feuillets, doré sur tranche, écriture de la deuxième moitié du XVI[e] siècle, nette et correcte.

Au verso d'un des feuillets blancs qui précèdent le texte, on lit : « A tres hault et tres illustre seigneur mon-
» seigneur Claude François de Neufchastel, seigneur du
» dit lieu, Rye, Rahon, Geurey, etc., Guillaume De Mon-
» toiche, escuier, vostre tres humble et tres obeissant
» serviteur.

» Monseigneur, ayant fait le voiage de Thunes et la
» Goullette avec feu de tres recommandee memoire et im-
» mortelle l'empereur Charles cinquiesme, mon feu bon
» maistre et seigneur, et descouvert à mon pouvoir tous
» les desseins, escarmouches et autres choses qui se sont
» faictes en icelluy voiage, voiant n'estre le moien à pre-
» sant pour le service des armes, me suis souvenu à mettre
» en lumiere un petit discours du voiage de sadicte ma-
» jesté fait audit Thunes et Goullette, auquel la chance et

» bon droit luy fut si prospere, qu'il pervint à tous ses » desseins; lequel je presante à vostre seignorie, vous » suppliant en toute humilité le recepvoir comme de celuy » qui est et sera perpetuellement vostre tres humble et tres » obeissant serviteur. »

Le rédacteur paraît avoir eu connaissance et même avoir amplement fait usage du *Commentarium seu potius Diarium expeditionis Tunetanæ à Carolo V imp. anno* 1535 *susceptæ, Joanne Etropio autore*, que l'on trouve inséré au deuxième volume des historiens d'Allemagne de Schardus, pag. 320.

Enfin il existe, au même établissement, fonds de Notre-Dame, n° 152, une copie, faite à la fin du XVII<sup>e</sup> ou au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, du *Journal des Voyages de Charles-Quint* par Vandenesse (1515-1551), continué pour Philippe II jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1560.

La bibliothèque de l'Arsenal possède aussi une copie du Journal de Vandenesse; mais celle-ci est bien supérieure à l'autre, par la netteté et le soin avec lesquels elle a été faite. Elle est contenue dans une volume in-4° sur papier, relié en peau, doré sur tranche, inscrit au catalogue sous le n° 644 des in-folio.

Ce manuscrit, qui a 249 feuillets, d'une écriture française de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> ou du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, a appartenu à Charles De Croy, prince du Saint-Empire, marquis d'Havré, etc., chevalier de la Toison d'or, et gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, comme en témoignent la devise et les vers suivans, qui se trouvent sur le feuillet de garde, et qui sont de l'écriture de ce seigneur :

JE SOUSTIENDRAY CROY,

ET

J'AYME QUI M'AYME.

A° 1618.

Quy n'ayme, estant aymé, n'est pas digne d'amour,
Et aymer sans subject, c'est ung érreur extresme ;
Et quy feint en aymant, a beau jeu beau retour.
Ou tout un, ou tout aultre. Ainsy j'ayme qui m'ayme.

Les manuscrits dont je viens de faire mention étant les seuls indiqués dans les catalogues des deux bibliothèques de la rue de Richelieu et de l'Arsenal, comme se rapportant aux voyages des souverains de la Belgique, là se seraient nécessairement bornées mes recherches, si un travail de la plus haute utilité pour les investigations historiques, qui s'exécute depuis deux ans à la bibliothèque du Roi, ne m'avait mis sur la voie d'autres documens dont la découverte est un des plus heureux résultats de mon voyage.

Je dirai ici quelques mots de ce travail, dont la connaissance ne saurait être trop propagée.

Tous ceux qui ont visité le département des manuscrits de la bibliothèque du Roi, savent que les grandes collections composant les divers fonds de ce dépôt national, et nommément la collection de Dupuy, à laquelle appartient l'immense recueil d'anciens titres, chartes, diplômes, etc., originaux ou en copie, rassemblés ou transcrits par Pierre Pithou, formant ensemble 950 volumes in-folio et in-quarto ; celle de Brienne, composée de pièces diplomatiques et de documens qui se rapportent aux diverses affaires du royaume ; celle de Bréquigny, for-

mée de copies exécutées, par ordre du gouvernement de Louis XVI, aux archives de la Tour et de l'Échiquier de Londres; celle de Colbert, riche en matériaux de tout genre, concernant les affaires intérieures et les affaires étrangères de la France; celles enfin de Gaignières, de Baluze, du président de Mesmes, sont restées jusqu'ici dépourvues de tables. Les volumes dont elles sont composées étaient bien, à la vérité, repris dans les catalogues : mais ils n'y étaient indiqués que d'une manière très-imparfaite; souvent même, cette indication se réduisait à faire connaître l'objet de la première pièce d'un recueil qui en renferme une centaine, ou plus. Il résultait de là qu'une immense quantité de documens se trouvaient enfouis et en quelque sorte perdus pour la science : car, à moins d'être singulièrement favorisé par le hasard, ou de consacrer à l'exploration de ces collections diverses, un temps beaucoup plus long que les hommes d'étude ne peuvent le faire, comment serait-on parvenu à y déterrer les pièces dont on avait besoin?

Cet inconvénient ne pouvait échapper au ministre éclairé qui a conçu le dessein de doter la France du monument le plus grandiose qu'aucune nation ait encore érigé à son histoire. Dès l'année 1834, M. Guizot a prescrit le dépouillement des collections de manuscrits de la bibliothèque du Roi. Douze personnes ont été chargées de cette opération, qui se fait au moyen de cartes sur lesquelles chaque pièce est relevée et analysée [1]. La direction en est confiée à M. Champollion-Figeac, l'un des conservateurs de la bibliothèque, dont les connaissances, le zèle et l'activité sont une garantie du soin qui y préside.

[1] L'arrêté de M. Guizot, en date du 28 janvier 1835, qui organise le travail de dépouillement, porte article 9 :

« Le dépouillement sera fait pièce par pièce. Le titre de chaque pièce

Au 31 août dernier, suivant le rapport de M. Champollion au ministre de l'instruction publique [1], le nombre des pièces relevées était de 118,237, appartenant aux collections de Dupuy, de Brienne, de Béquigny et de Colbert.

A mesure qu'une collection est entièrement dépouillée, les cartes qui en présentent le relevé sont classées par ordre chronologique. Plus tard, elles seront dépouillées elles-mêmes, pour former des tables générales des matières et des noms d'hommes et de lieux mentionnés dans l'ensemble des collections de la bibliothèque royale.

M. Champollion ayant eu l'obligeance de mettre à ma disposition les cartes des quatre collections dépouillées, je les ai parcourues pour les années 1501 à 1506, qui se rapportent aux époques des deux voyages de Philippe-le-Beau, et voici tous les articles relatifs à ces voyages que j'y ai rencontrés :

*Collection Dupuy.*

1501. Voyage de Philippe, archiduc d'Autriche, roi d'Espagne, et de sa femme, en Flandre. Vol. 503. (A.)

1501. Réception faite, en France, à l'archiduc Philippe d'Autriche et à l'archiduchesse Jeanne de Castille, sa femme. Vol. 542. (B.)

1501. De l'honneur et respect que l'archiduc Philippe rendit au roi Louis XII, lorsqu'il vint le trouver à Blois. Vol. 744. (C.)

» sera transcrit sur un bulletin. Ce titre sera précédé de la date de la » pièce, exprimée en année, mois et jours, s'il est possible. Il sera suivi » d'un signe qui fera connaître si la pièce est originale ou en copie, et il » sera terminé par l'indication de la collection, du volume et de la page » où la pièce se trouvera. »

Ces dispositions pourraient être imitées avec fruit dans plusieurs de nos grands dépôts, où tant d'inventaires manquent.

[1] Ce rapport est inséré au *Moniteur universel* du 29 septembre 1836.

1501. Voyage en France de Philippe d'Autriche et de Madame Jeanne de Castille. Vol. 325. ( D. )

1501. Entrevue de Louis XII et de l'archiduc Philippe, à Blois. Vol. 326. ( E. )

1501-1508. Mémoire sur la vie de Philippe, archiduc, comte de Flandre, roi d'Espagne, et de Jeanne, sa femme, fille de Ferdinand et Isabelle, par Jean Le Maire des Belges, indiciaire et historiographe de l'archiduc Charles, prince d'Espagne. Vol. 503. ( F. )

1501, 4 novembre. Mémoire concernant le premier voyage du roi et de la reine d'Espagne, de Flandre en Espagne. *Ibid.* (G.)

1502. Mémoire relatif à ce qui se passa en Espagne depuis le retour de l'archiduc Philippe, jusqu'à son départ pour un second voyage en 1503. *Ibid.* (H.)

1503. Continuation du mémoire relatif au voyage du roi d'Espagne, Philippe I^er^, archiduc d'Autriche. Cette partie du mémoire se rapporte au voyage du prince, de Dôle à Bruxelles. *Ibid.* (I.)

1503. Mémoire relatif au voyage de l'archiduc Philippe, roi d'Espagne, en France, en Allemagne et en Flandre. *Ibid.* (K.)

1504. Continuation du mémoire sur le voyage de Philippe I^er^, roi d'Espagne, archiduc d'Autriche. *Ibid.* (L.)

1505. Mémoire relatif au deuxième voyage de Philippe I^er^, roi d'Espagne, archiduc d'Autriche, et de la reine sa femme, de Flandre en Espagne. (M.)

Mémoire relatif à la mort de Philippe I^er^, roi d'Espagne, et à diverses choses plus ou moins importantes relatives au règne de ce prince. (N.)

*Collection Brienne.*

1501, novembre. Entrée en France de monseigneur

Philippe d'Autriche, fils du roi des Romains, et de madame Jeanne de Castille. Vol. 268. (O.)

1501. Entrevue du roi Louis XII et de Philippe, archiduc d'Autriche, à Blois. Vol. 269 (P.)

Ayant recouru aux volumes indiqués, j'ai constaté que les pièces B, D et O contenaient toutes trois la même relation que l'on trouve imprimée au tom. II, pag. 713-735, du *Cérémonial français* de Denis Godefroy, Paris, Cramoisy, M. DC. XLIX, in-fol.;

Que la pièce C n'est qu'une traduction, par extrait, de Pontus Heuterus;

Que la pièce E est extraite d'un chapitre de l'histoire de Louis XII, par Jean Dauton;

Que la pièce P ne consiste que dans une relation assez insignifiante, de quatre petites pages.

Jusque là, j'avais peu à me féliciter du succès de mes recherches : mais il n'en a pas été de même, lorsque j'ai parcouru les pièces marquées des lettres A, F, G, H, I, K, L, M, N, toutes contenues dans le volume n° 503 de la collection Dupuy.

Je vais donner une description exacte de ce volume, sans prendre égard à la manière dont il a été dépouillé, car celle-ci ne fait pas assez ressortir l'objet et l'importance des documens qui le composent.

Le volume n° 503 de la collection Dupuy, qui est relié avec les n<sup>os</sup> 502 et 504, n'est pas coté.

Sur l'un des premiers feuillets, on lit : *Mémoires de la vie de Philippe, archiduc d'Autriche, comte de Flandre, roi d'Espagne,* I<sup>er</sup> *du nom, et de Jeanne, sa femme, fille de Ferdinand et Isabelle; leur voyage de Flandre en Espagne en* 1501; *leur second voyage de Flandre en Espagne en* 1505 *et* 1506; *mort dudit ar-*

*chiduc à Burgos, septembre* 1506, *et la suite de l'histoire jusqu'en* 1508, *par Jean* Le Maire, *des Belges, indiciaire et historiographe de l'archiduc Charles, prince d'Espagne, présent auxdits voiages.* L'écriture de ce titre est du XVII^e siècle.

La première pièce qui se présente est une relatiou du premier voyage de l'archiduc en Espagne : elle commence au 4 novembre 1501, jour où ce prince partit de Bruxelles, et se termine à son retour dans cette capitale au mois de novembre 1503. Elle forme 44 feuillets, écriture très-serrée.

A la suite, est une autre relation qui commence au mois de décembre 1504, et se termine au mois d'août 1507. Elle comprend le second voyage de Philippe-le-Beau en Espagne, et sa mort, avec les particularités qui l'accompagnèrent et la suivirent, en Espagne et aux Pays-Bas. Elle se compose de 44 feuillets.

Puis vient un cahier d'une dixaine de feuillets, intitulé *Memorialia indiciariatus;* ces mémoriaux ne consistent qu'en de simples notes;

Et enfin, une *Cronicque annale de tres haulx, tres puissans et tres illustres princes et princesses de la maison d'Austriche, Castille et Bourgogne, pour l'an qu'on dit de la création du monde six mil sept cens et six, qui est de nostre salut mil cinq cens et sept, du pontificat de nostre saint pere le pape Jules, ij^e de ce nom, l'an cinquiesme, indiction X, et du regne du roy des Romains, Maximilien Cesar Auguste, xxij^e, Pasques estant le iiij^e d'Avril.* Cette chronique s'étend du 4 avril au 23 août 1507. Elle a 29 feuillets.

La Commission peut juger de l'agréable surprise que j'éprouvai, en trouvant ainsi des chroniques de Jean Le Maire, qui étaient restées ignorées jusqu'à nos jours. Et

ma satisfaction s'accrut encore, lorsque j'eus acquis la conviction que ce manuscrit, à l'exception de 17 feuillets de la relation du premier voyage de Philippe-le-Beau, était en entier de la main de Le Maire lui-même ; on pourrait même le regarder comme une minute ou brouillon, tant il est chargé de ratures, de corrections et d'additions marginales et interlinéaires.

Cette découverte est d'autant plus importante pour notre histoire, que nous ne possédions pas de relation du second voyage de Philippe-le-Beau en Espagne. Antoine De Lalaing, dans le prologue de celle qu'il nous a transmise, annonce bien qu'il en a écrit une ; mais on doute qu'elle ait jamais existé.

Il est une remarque que je dois communiquer à la Commission : c'est que, en comparant la relation de Le Maire avec celle du Sr. De Lalaing, j'ai eu bien des raisons de croire que celui-ci s'était servi de la première, en l'amplifiant. Je tâcherai d'éclaircir plus complétement ce point, lors de ma publication.

La chronique du second voyage de Philippe-le-Beau, par Jean Le Maire, renferme une foule de particularités intéressantes sur le séjour que ce prince se vit obligé de faire en Angleterre, sur son arrivée en Espagne, sur sa mort, sur la conduite de la reine Jeanne, sa femme, etc. C'est dire assez qu'elle doit faire partie de la *Collection des Voyages* de nos souverains.

Celle qui termine le volume, et qui embrasse quelques mois de l'année 1507, mérite aussi d'être comprise dans nos publications. Plusieurs faits curieux y sont rapportés. En voici un qu'aucun de nos historiens, à ce que je pense, ne nous a fait connaître.

Le chroniqueur, après avoir parlé de la proposition qui

fut faite, le 20 juillet 1507, aux États-Généraux assemblés à Malines, par l'organe du chancelier de Brabant, proposition que l'archiduchesse Marguerite résuma ensuite elle-même *par une éloquence succincte et merveilleuse*, ajoute : « Et lors, monseigneur l'archiduc, representant » bien son prince en si jeune aaige [1], les pria d'accorder » le subside demandé, par une petite harengue, plus » entendue par les gestes de son visage, que par la sono- » rosité de sa voix puerille, mais toutesvoyes en telle sorte, » qu'il debvoit bien souffire au peuple. »

La *chronique annale* de Jean Le Maire finit par des détails sur Jean Molinet et sur Le Maire lui-même, qu'on me saura gré de transcrire ici : « Ce ne sera pas passer les » termes de ceste histoire, si je dy que, en ce mois d'aoust » (1507), par ung lundy xxiij$^{e}$, en la bonne ville de » Vallenciennes, termina vie par mort, aggravé de vieil- » lesse et de maladie, en l'aaige de lxxij ans [2], le chief et » souverain de tous les orateurs et rhetoriciens de nostre » lange gallicane, c'est assavoir maistre Jehan Molinet, » chanoine de la Salle le Conte, renommé par tous les » quartiers d'Europe en ladite langue, lequel, dès son jeune » aaige, adonné au service de musicque, et rethoricien, fut » premierement disciple et depuis successeur de messire » George Chastelain, indiciaire et historiographe de la » maison de Bourgoigne, et continua les cronicques d'icelle » depuis le siege tenu devant Nuz par le grand duc Char- » les, jusques au merveilleux nauffrage et abordement

[1] Charles-Quint avait à peine alors sept ans et demi, étant né le 24 février 1500.

[2] M. Buchon, dans sa notice sur Molinet (*Collection des chroniques nationales françaises*, t. XLIV), n'avait pas fait connaître l'année de la naissance de cet historien ; il paraît avoir ignoré aussi la date précise de sa mort.

» en Engleterre du feu roy Phelippe, tirant en Espaigne.
» Et, pour ce qu'il sembla à l'excellence de ma tres re-
» doubtee dame, que ma petitesse avoit quelque industrie
» en fait d'histoires, et que le feu roy, à la requeste ex-
» presse d'elle, et en la presence et par l'adveu et consen-
» tement du roy son pere, m'avoit reservé ledit office de
» indiciaire et historiographe de la maison d'Austriche,
» Castille et Bourgoigne, quand il escherroit à vacquer
» par le trespas dudit maistre Jehan Molinet, mon precep-
» teur et parent, elle ordonna m'en estre faictes et des-
» peschees les patentes, dont je fiz le serment en ses mains,
» et le tout fut depuis ratiffyé par le roy son pere .........
» Et, quelques mois paravant, sa liberalité m'avoit faict
» un prebende et chanoine en la dicte Salle le Conte en
» Vallenciennes. Desquels bienfaictz je seroie bien digne
» d'estre repris d'ingratitude, se, autant qu'il est en mon
» possible, je ne taschoie à en faire la memoire perpe-
» tuelle. »

Ce rapport achevé, M. Gachard demande si, avant de mettre sous presse les *Voyages des Souverains de la Belgique*, il ne conviendrait pas qu'il publiât la Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint, dont l'impression a été résolue dans la première séance, et dont le manuscrit sera très-prochainement en la possession du gouvernement par l'acquisition qui vient d'être faite de la bibliothèque de feu M. Van Hulthem. Il rappelle les détails dans lesquels il est entré, en la séance du 5 décembre 1834, sur les curieux documens que renferment, au sujet de l'insurrection des Gantois, les Archives du Royaume et les archives municipales de Gand et d'Audenarde [1].

[1] Voir le 2e Bulletin, pages 44-46.

La commission, après en avoir délibéré, autorise M. Gachard à commencer les publications qui lui sont assignées par le récit des troubles de Gand sous Charles-Quint, si son travail sur ce manuscrit peut être prêt avant celui qu'exige l'édition des *Voyages des souverains de la Belgique.*

M. De Reiffenberg informe la Commission que la vente de la riche bliothèque de Rosny, appartenante à la duchesse de Berri doit commencer à Paris le 20 février prochain. Il signale dans le catalogue les deux articles suivans, parmi les manuscrits :

20403. *Sigeberti chronica*, 1 vol. petit in-fol. vél.

Manuscrit du XII^e siècle, de 94 pages à deux colonnes, portant à la fin la signature de P. Pithou qui paraît avoir écrit, en outre, les cinq pages de remarques mises à la fin. On lit sur l'une des pages la note suivante, indiquant que ce volume, auquel manquaient quelques feuillets, a été complété : *Hic codex, principio mutilus octo foliis, restitutus est aliis duodecim anno* 1686, *cura Francisci Desmares in curia patroni.*

2430. *Cartulaire de Flandre et de Bourgogne* de 1300 à 1369, 1 vol. in-fol. de 96 feuillets, relié en parchemin.

Précieux manuscrit sur vélin, d'une très-belle conservation, le tout en français, la partie latine ayant été traduite.

Il annonce également que M. De Rosny, directeur de la maison centrale de détention de Looz, dans le département français du Nord, vient de mettre sous presse une chronique de l'abbaye de Looz, et se propose d'en publier une autre de l'abbaye de Marquette. M. de Rosny a donné récemment au public une notice sur les *Rois de l'Épinette.* Les membres de la commission souscrivent pour la chronique de Looz.

## *Suite de l'inventaire des Manuscrits relatifs à l'histoire de Belgique.*

### MONS.

1. *Les annales du Hainaut de Jacques De Guyse*, second volume (contenant du 8e au 14e livre inclusivement); in-fo. sur papier. A la fin se trouvent ces mots : « Escript » en 1448. »

Les renseignemens suivans se lisent sur les gardes : « Ceste seconde partie des histoires de Haynnaut appar- » tient à moi Jehan Thirou dit Brassot et le Fich (*sic*) » escripre de mes dépens en l'an mil iiijc l signé : BRASSOT. »

On ne possède ni le premier ni le 3e ou tiers volume.

2. *Les mêmes*, texte latin, in-fo, sur papier : « Explicit » prima pars historiæ illustrissimorum principum Han- » noniæ edita à fratre Jacobo De Guisiâ ordinis fratrum » minorum, conventus Valencensis; scripta et expleta per » manus Johannis de Loe, S. Jacobi de Gandavo clerici » Tornacensis diocesis magistri in artibus; die Veneris » quæ fuit xxviija mensis aprilis anno domini millesimo » quadragesimo liijo. Deo gratias. »

Ce manuscrit ne contient que les 7 premiers livres.

A la suite se trouvent les suivans :

*a.* Incipit declaratio proprietatum quarumdem regionum in diversis locis situatarum ultra mare.

Étranger à l'histoire du pays.

*b.* Sequuntur testamenta xij prophetharum in quibus sunt aptissimæ de Christo prophetiæ quas magister Robertus Grossum-Caput de Græco transtulit in latinum.

*c.* Sequuntur statuta papalia in officiis dominicis et quædam alia utilia.

On remarque parmi les rubriques des chapitres :

De primo rege Francorum;

Ortus studii Parisiensis ;

De morte Caroli Magni imperatoris ;

De morte Rolandi nepotis Caroli ;

Initium comitatus Flandriae ;

Persecutio Normanorum et Danorum ;

Initium ordinis Chimacensis (?);

Conversio Hungariorum ;

Ordo Cisterciénsis.

*d.* Incipit dialogus Jacobi *De Merland* Flandrensis, ad Martinum Trajectensem socium suum, translatus de flamingo (*sic*) in latinum (*en vers latins rimés*).

Explicit Martinus latine translatus à Johanne *Bukelare* presbitero.

3. *Les mêmes*, en français, in-f° sur papier.

Explicit : « Fin du tiers volume des chroniques et an-
» nales de Hainnault, escrit par Philippe Masure, portier
» à la porte de Havrch à Mons, 1641. »

Ce manuscrit renferme la traduction des 21 livres des annales de Jacques de Guyse.

4. *Manuscrit* que l'on croit être l'autographe *des annales du Hainaut de Vinchant*, 3 vol. in-f°.

L'imprimé ne va que jusqu'en 1555; le manuscrit finit à l'an 1633, 78 années de plus que n'a donné Ruteau. Le manuscrit provient de la vente de Leclercqz en 1829. *Voy.* ce qu'en dit M. Chalon, *Notice sur les tombeaux des comtes de Hainaut*, p. 7 et 8.

5. Annales de l'abbaye de St-Gislain, de 633 jusqu'en 1754, rédigées par Dom P. Baudry, continuées par Dom A. Durot; 2 vol. in-f°. sur papier, légués à la bibliothèque par M. le chanoine Wins.

6. Collection de Généalogies de la plupart des maisons et familles de la province d'Hainaut et de celles qui y ont possédé des dignités, canonicats, emplois, charges, y pris habitation ou alliance, avec leurs armoiries enluminées, le tout recueilli par J. B$^{te}$. Laisné, licencié ès-droits et avocat à la cour de Hainaut; 2 vol. in-f°. sur papier.

7. Recoel des tous les festes et chapitres de la noble ordre du thoison d'Or depuis la première institution jusques à notre temps. Recvellez et fais par Jacques Leboucq, demourant en Valen (Valenciennes), depuis ocmenté par David Hoyoss de Mons et Haynaut; in-f°. sur papier de 43 feuillets.

Le dernier chapitre indiqué est celui de 1556; manuscrit du temps.

8. Manuscrit autographe *de l'histoire du Hainaut*, par le P. Delewarde; in-4° sur papier.

Ce manuscrit ne contient que les livres 5 à 10; il est probable que c'est le manuscrit d'une seconde édition projetée par l'auteur.

9. Recueil des épithaphes qui se trouvaient en 1787 encore tant soit peu déchiffrables, des personnes nobles, conseillers, etc., qui furent enterrés dans l'église de S$^{te}$-Waudru, paroisse des étrangers et nobles de la ville de Mons, capitale du Hainaut Autrichien; in-4° sur papier.

Manuscrit autographe de M. Leclercqz, mort en 1828 ou 1829. C'est lui-même qui a recueilli ces épitaphes.

A ce volume se joint un autre manuscrit du même auteur (in-4° sur papier), contenant les épitaphes des personnes nobles, recueillies dans les autres églises de la ville de Mons; ce dernier volume ne porte pas de titre.

10. Chroniques de Froissart, tome 3; in-f°, sur papier à deux colonnes.

Un titre inscrusté dans la couverture porte :

« Tierch et dernier volume des chroniques maistre Jean » Froissart finans en l'an mil ccccx. »

La dernière page sur laquelle se trouvait probablement un *explicit* a été arrachée.

11. Recœil de ce qui est advenu plus digne de mémoire depuis l'an de salut 1575 jusques à l'an 1585, quatriesme volume. Tout recueillé par Jean Ballin, religieux à Clermaret-lez-St-Omer, in-f° sur papier; manuscrit du temps, très-intéressant et contenant beaucoup de pièces relatives aux troubles des Pays-Bas. Il est autographe et a appartenu jadis à Claude Bernard Rousseau, auditeur des comptes.

Les mots suivans, écrits sur la page qui se trouve après le titre, font craindre que les 3 premiers volumes de ce précieux ouvrage ne soient perdus pour jamais :

Heu ! pereat potius legum veneranda potestas
Quam , tot consumptas , noctesque, diesque, labores ,
Hauserit una dies flammis......

12. Manuscrit sans titre ; livre de blasons des principales familles des Pays-Bas, et nommément des demoiselles qui ont été reçues au chapitre de Denain dans les 14e, 15e et 17e siècles, in-4°, sur papier, blasons coloriés.

La première page, cotée 2, semble indiquer que le titre de cet ouvrage à été arraché. Ce manuscrit a appartenu à l'avocat Jean-Bte Laisné de Mons.

13. Dans ce livre sont rapportées grand nombreuses (*sic*) d'épitaphes des anciennes familles de Flandres, Tournay, Tournesis, Arthois, Haynault, avec leurs alliances, très-curieux et instructif, recueillies l'année 1572 et notablement augmentées par le sieur Pierre Marie De Calonne Baufaict, chanoine de la cathédrale de Tournay l'an 1752.

In-f° sur papier, armoiries coloriées. Manuscrit intéressant.

14. Recueil des traités de paix; in-f° sur papier.

Pièces contenues dans ce recueil :

« 1° S'ensieult le contenu au poinct des treves de noef
» ans faittes et conclues par le roy Loys de France d'une
» part et mon très redoubté seigneur et prince Charles duc
» de Bourgongne le xiij^c jour de septembre l'an de grace
» mil iiij^c lxxv. »

« 2° Sensieult le contenu des treves d'un an faittes et
» conclues au pont à Wendin par le roy Loys de France
» d'une part et monsieur le duc Maximilien et madame
» Dautrice Marie sa femme le x^e jour de juillet l'an de
» grace mil iiij^c lxxviij. »

« 3° S'ensieuvent aincoires aulcuns compromis touchant
» la ditte treve du pont à Wendin faite par messeigneurs
» dessusdits. »

« 4° Sensieult le traittié de la paix fait à Franchise
» alias Arras par les seigneurs dedens nommez en l'an de
» grace mille iiij^c iiij xx et deux. »

« 5° Justification faitte par maistre Jehan Doffay sur
» les actions, discors et querelles de entre le roy et ma très
» redoubtée Dame Marie Ducesse et vraye héritière de
» Bourgogne, et des pays, terres et seigneuries à elle
» escheuz par feu Monsieur le duc Charles son père. »

« 6° Extraits de aulcuns anciens registres et aultres
» enseignemens trouvez en la tresorie de Poligny et ail-
» leurs, touchant aulcuns rois, princes et aultres saintes
» personnes yssus de la très-noble et ancyenne maison de
» Bourgogne. »

Ce manuscrit a appartenu au P. Delewarde, auteur de l'*Histoire de Hainaut*, dont il porte la signature auto-

graphe; il a ensuite été donné par lui aux P. P. de l'Oratoire de Mons.

15. Les Tournois de Chauvency. M. H. Delmotte, récemment enlevé aux lettres par une mort prématurée, a livré à l'impression ce poème qui avait été préparé par son père.

16. Recueil de traités de paix. In-folio sur papier, ce recueil, qui a appartenu à N. Dufief, conseiller au grand-conseil, contient :

« 1° Traité de garde du duc Philippe avec la cité de Besançon, le 27 août 1357. »

« 2° Id. Entre Philippe le Hardy, duc et comte de Bourgogne, et Dame Marguerite, sa femme et ceux de Besançon, le 24 mai 1386. »

« 3° Traité de paix fait entre le roi de France et M. le duc de Bourgogne à Péronne, de l'an 1468. »

« 4° Le traité de paix de Cambray de l'an 1508. »

« 5° Paix de Paris de l'an 1514.

« 6° Traité de paix de Noyon (1516).

« 7° Lettres-patentes par lesquelles Henri VIII, roy d'Angleterre, reçoit la ville et cité de Tournay en sa grace, subjection et obéissance. » Datées de Tournay le 6 octobre 1513.

« 8° Tractatus redditionis civitatis Tornacensis in ditionem Caroli imperatoris (1521). »

« 9° Traité de Madrid (14 janvier 1526). »

« 10° Sommaire des articles de paix concludt à la louange de Dieu, en la ville de Mons, le dimenche 14e de janvier anno 1526. »

« 11° Le traictiet de paix conclut en la ville de Cambray (1529). »

« 12° Le traictet de Crespy, entre l'empereur et le roi de France (1544). »

« 13° Trefve faite en l'abaye de Vaucelles, le 4 février 1555. »

« 14° Traicté de paix faict au château de Cambrésis (1559). »

17. Chronique de Flandres, par Philippe Wielant, président du conseil privé. En flamand; in-folio, sur papier.

Cette chronique finit à l'époque du mariage de Jean de Bavière, après sa résignation de l'évêché de Liége.

Voici le texte d'une note mise en tête de ce volume: « Celui qui a fait escripre ce libvre duquel les armes sont peintes au commencement du libvre, s'appelait (selon que m'a dit M. Van Torre, conseiller de la gouvernante de Lille) Alexandre Le Blancq, chevalier, sieur de Haulchin, écuyer, maistre de la chambre des comptes à Lille. Sa mère était de la maison de Ruffault. L'auteur de ce libvre est messire Philippe Wielant, président du Conseil Privé. »

Sur Wieland et son traité, voir le remarquable ouvrage de M. Warnkoenig, intitulé: *Histoire de la Flandre* (traduite par M. Gheldolff), tome I, pages 11, 81, 83, etc.

18. Suyte des comtes et comtesses de Haynau, gouverneurs et capitaines-généraux au Pays-Bas, baillifs et grands baillifs de Hainau, prevosts de Mons et prevosts-le-comte à Valenciennes, institution de la cour de Mons, chefs et premiers eschevins (*sic*) de la ville de Mons et des prevosts de la ville de Valenciennes, etc. Depuis y ont estez adjoustez les chastellains et gouverneurs de la ville d'Ath, encore depuis les députés du clergé de la noblesse doiz l'an 1620. Manuscrit qui paraît avoir été terminé en 1634; in-folio oblong, sur papier.

Il a appartenu originairement au comte de Cuvelier. Armoiries coloriées.

19. Dépouillement du cartulaire général des mortes-

mains du pays et comté d'Hainau, 1739. In-4°, sur papier; armoiries coloriées.

20. Livre concernant un ample détail de principaux princes du monde, où sont renfermés les annales du pays et comté d'Hainaut, de même que ceux de la Hollande. A Mons, 1773.

Ce manuscrit a pour auteur Philippe Joseph André, fils de Guillaume André, clerc du béguinage, âgé de 17 ans, et rhétoricien au collége de Houdain. In-4°, sur papier, de 951 pages.

21. Annales abbatiæ S. Dionisii in Broqueroye, incipientes ab anno 1081 usque ad annum 1667. In-4°, sur papier, manuscrit de la fin du XVII$^{e}$ siècle.

Le titre ci-dessus mentionné a été ajouté : il est de la main de M. Leclercqz.

22. Historia Vita admodum reverendi et venerabilis Domini Domini (*sic*) Gasparis Vincq, abbatis alias S. Adriani, S. Dionisii et denominati S. Petri in Blandinis.

G. Vincq mourut le 24 mars 1659, âgé de 85 ans. In-4° sur papier.

23. Manuscrit contenant les fondations en abrégé, de l'église de Notre-Dame, Crespin, Loppes (sic *Lobes*, probablement), Vaucelles, Flines, Soignies, S$^{te}$. Waudrud, Hasnon, etc., etc., par Simon Leboucq.

Manuscrit autographe de Simon Leboucq, in-4°, sur papier. Titre plus moderne ajouté.

24. Requête présentée par les États de Hainaut, à l'empereur François II, exposant la conduite qu'ils ont tenue pendant la guerre, datée de Cologne le 21 août 1794. (Sans titre). Copie in-4°, sur papier.

25. Septième livre de divers mémoires journaliers fort curieux (concernant Mons), depuis le premier de May

1745, jusques (*sic*) le premier de Mars 1746. In-4°, sur papier.

26. Charte de Guillaume, duc de Bavière, comte de Hainaut, etc.; pour l'établissement d'un conseil de ville à Ath, datée du Quesnoy, le 14 mai 1406. Sur parchemin, avec le scel du comte sur cire verte.

27. Véritable déclaration de la guerre que Jehan Davesnes (*sic*) comte de Haynau, etc., suscita contre sa ville et comté de Valenchienne, et de l'accord et paix ensuivie. Recueillé par Sire Simon Leboucq, prévost dudit Valentienne, 1648.

Manuscrit autographe; in-4°, sur papier. Intéressant.

28. Recueil de vies de saints, par Philippe De Harvengt, abbé de Bonne-Espérance, mort en 1182. In-folio, sur peau de vélin, à deux colonnes, manuscrit du XII[e] ou XIII[e] siècle. Il a fait partie originairement de la bibliothèque de l'abbaye de St.-Feuillan;

Il contient;

Passio sancti Foyllani;

Vita sancti Remacli;

Vita sancti Algisi;

Vita Beatæ Pecuniæ virginis;

Passio sancti Salvii;

Conversio sancti Cypriani;

Passio Cypriani et Justinæ;

Passio sanctæ Katherinæ virginis;

Vita sancti Bernardi abbatis;

A l'exception des passions de S[t]. Sauve et S[t]. Feuillan, toutes les autres vies des saints que contient ce recueil ne figurent pas dans l'édition des *OEuvres de Philippe De Harvengt*, publiée à Douay en 1620, in-folio, par Nicolas Chamart, abbé de Bonne-Espérance.

La première page, déchirée en partie, a été restaurée;

elle est d'une écriture plus moderne que celle du reste du manuscrit.

Les cahiers 3 à 8 manquent.

29. In hoc volumine continentur isti libris :

Bibla versificata ;

Vita Stæ. Mariæ Egypsiachæ versificata ;

Passio sancti Lamberti martyris ( Nicolai Leodiensis ) ;

Passio sancti Tomæ archiepiscopi et martyris. In-folio, sur peau de vélin, à deux colonnes. Ce manuscrit a appartenu à l'abbaye de Cambron.

30. Vitæ sanctorum. In-folio, sur peau de vélin, à deux colonnes. Ce manuscrit contient :

Passio sanctæ Anastasiæ virginis ;

Passio sanctæ Eugeniæ virginis ;

Passio sanctorum Proti et Jacincti, martyrum ;

Passio sanctæ Martyræ virginis et martyris ;

Passio sanctæ Columbæ virginis ;

Passio sanctæ Agathæ virginis ;

Passio sanctæ Julianæ virginis et martyris ;

Passio sanctarum Perpetuæ et Felicitatis ;

De obitu S. Petronillæ, sanctæ Felicitatis vs. et de Passione sanctæ Feliculæ virginis ;

Passio sanctæ Domitillæ virginis ;

Passio sanctæ Simphorosæ et filiorum ;

Passio sanctarum martyrum Sophiæ, Fidei, Spei, et Caritatis ( *sic* ) ;

Passio sanctæ Felicitatis cum septem filiis ;

Passio sanctæ Crinæ ( Christinæ ) virginis ;

Vita sanctæ Mariæ Mahdelenæ ;

Vita sanctæ Mariæ Egyptiacæ ;

Passio sancti Pauli apostoli ;

Passio sancti Sebastiani martyris ;

Passio sancti Pantaleonis;

Passio sancti Appollinaris, martyris ;

De inventione sancti Stephani pthor;

Passio sanctorum martyrum Abdon et Sennis ;

Passio sancti Sixti prophetæ et martyris ;

Passio sanctorum Cyriaci, Largi et Smaragdi ;

Passio sancti Calixti prophetæ;

Passio sancti Dyonisii, archiepiscopi, et sociorum ejus Rustici et Eleutherii ;

Passio sanctorum martyrum Claudii, Symphoriani, Simplicii, Nycosttratuni et Castorii, quatuor coronatorum ;

Vita sancti Johannis archiepiscopi Alexandrini ;

Passio sancti Christofori martyris ;

Vita sancti Servatii episcopi ;

Vita sancti Augustini episcopi ;

Passio sanctorum Cosmeæ et Damiani ;

Vita sanctæ Marthæ.

31. Mémoire sur le Hainaut, contenant l'état ancien et moderne de cette province, l'administration générale et particulière des revenus des états et du magistrat de la ville de Mons, et un détail très circonstancié du domaine engagé. Manuscrit précieux, in-folio, sur papier, avec cartes, tableaux, plans coloriés, etc. Cet ouvrage, d'une superbe exécution, paraît avoir été rédigé par ordre du Gouvernement.

32. Mémoire sur l'Artois. — Mémoire sur la Flandre Flaminguante. — Flandre Gallicane. — Province du Hainaut. In-folio, sur papier. Ce manuscrit est attribué à l'intendant Bernier ; il est du commencement du XVIIIe siècle.

33. Généalogie de plusieurs familles du Hainaut. Manuscrit de M. de St.-Genois ; in-folo, sur papier.

34. Cartulaire des héritaiges tenus de la seigneurie du

chapitre St.-Germain de Mons, au territoire de Genly, Noirchin, et là entour; renouvellés par M. Jehan De Bouyne, prêtre, chanoine dudit chapitre, l'an XV^c lxxviij, in-folio, sur papier.

35. Journal des touts cé qu'ils s'est passez au blocus et siége de Mons en septembre 1709. In-18, sur papier, avec onze dessins. Par un bourgeois de Mons qui ne se nomme pas.

36. Journale (*sic*) intérieur du siége de Mons du 4 juin 1746. In-folio, sur papier, avec la capitulation imprimée. Ce volume contient :

1° Le journal du gouverneur de Mons, M. le comte de Nava ;

2° Le journal du général en chef du corps des troupes des armées du Roi, le prince de Conty ;

3° Plan de la bataille de Fontenoy, du 11 de mai l'an 1745. La cote des pages (89 à 122) indique que ce manuscrit a fait partie d'un autre plus volumineux.

37. Règlement de 1787. Pour les compagnies bourgeoises de Mons. In-folio, sur papier.

38. Mémoire historique sur les compagnies bourgeoises (de Mons), par M. Leclercqz. In-4°, sur papier. Autographe.

39. Mémoire sur l'histoire de Mons, depuis le 7 juillet 1739, jusqu'au 6 de juin 1746.

Mémoires sur l'histoire de la ville de Mons, pour les années 1746, 1747, 1748 et 1749, où est comprise l'histoire de cette ville, depuis sa prise par les Français, jusques à sa reddition et entière évacuation des Français, le 24 février 1749.

Mémoires sur l'histoire de la ville de Mons, depuis le premier mars 1749, jusques compris... (novembre 1771). Trois volumes grand in-8°, sur papier.

40. Recueil des résolutions des conseils de ville et assemblées d'états en la ville de Mons, pour les années 1750, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759. In-folio, sur papier.

41. Registre de loy de la ville du Rœulx, commenchant en mai 1634, et finissant en octobre 1638. In-folio, sur papier.

42. Traicté de l'antiquité et prééminence des maisons d'Habsbourg et d'Autriche, ensemble de la descente généalogique des archiducs sérénissimes Albert et Isabelle-Claire-Eugénie, princes des Pays-Bas, etc., recueilli et composé par Adrian Baltyn, premier à conseil (*sic*), pensionnaire et greffier du pais et terroir du franc, représentant le quatrième membre de Flandres. Beau manuscrit in-folio, sur papier, avec portraits gravés sur cuivre et coloriés. Il paraît être autographe; il est du commencement du XVII[e] siècle, et a appartenu jadis à un monsieur De Hanon.

43. Recueil de plusieurs statuts, ordonnances et priviléges de la ville de Mons, depuis l'an 1164, jusques et compris 1626. In-4°, sur papier, copie moderne.

44. *Varia*. Concernant Mons. In-folio, sur papier, manuscrit sans titre du XVI[e] siècle.

45. Manuscrits originaux de M. le pensionnaire Pierre Leduc, sur l'histoire de la ville de Mons. In-folio, sur papier, du XVI[e] siècle. Vers la fin se trouvent quelques pièces ajoutées d'une date plus récente.

46. Annotations extraiées sur celles tenues aux bureaux de la cour et conseil souverain, ensuivis sur leures (*sic*) chartes et autres libvres y reposant. In-4°, sur papier.

47. Pièces diverses, relatives aux corps de métiers de Mons. In-folio, sur papier, du XVIII[e] siècle, sans titre.

48. Copie des conditions proposées et demandées à son

Altesse Louis De Bourbon, par les ecclésiastiques, magistrats, bourgeois et habitans de la ville de Binch, avec la réponse. In-folio, sur papier.

49. Notice des chapelles royales et des biens affectés au chapitre de Ste-Waudru. Sans titre, in-4°, sur papier.

50. Genealogia dominorum terræ Angiensis. In-folio, sur papier, moderne, copie.

51. Manuel de l'abbaye de Béthleem dit Bélian, où sont contenues les cérémonies, et ce que l'on doit chanter aux processions et derniers sacremens, à l'usage de Dame Marie Honoré Lanciau, professe, 1738, 7 juillet. In-4°, sur papier. Cette abbaye, située près de Mons, est actuellement la propriété de M. A. Duvivier, ex-ministre des finances.

52. Constitutiones circà divinum officium secundum consuetudinem ecclesiæ sancti Dyonisii in Brocqueroya. Petit in-folio, sur peau de vélin, avec ornemens et lettres peintes et dorées. *Explicit* qui se trouve avant l'*ordinale sanctorum :*

« Reverendissimus, illustrissimus ac suavissimus in xpo » Pater et D. dominus (*sic*) Henricus de Bergis, misera- » tione divinâ Cameracensis episcopus atque commenda- » torius ecclesiæ seu abbatiæ sancti Dyonisy in Broquoroya, » mandavit conscripsisse istas pentes constitutiones atque » ordinale per dominum Andream de Nivella, religiosum » monasterii sancti Andreae de Castello in Cameracisio, hic » morantem pro præsenti propter discordias priores nec » non tribulationes et guerras principum sub anno domini » M° CCCCmo octuagesimo secundo, presulatus sui secundo » anno. Orate pro eo. »

53. Cou est des fais et des generations des seigneurs et contes de Haynau, extrais d'anchiennes chroniques ensi qu'il appert chi apres. In-4°, sur papier, copie moderne de la main de M. Leclercqz.

54. Plusieurs copies des priviléges de Ste-Wauldru, les aucuns en françois et aultres en latin. In-folio, sur papier, du XVIe siècle.

55. Incipit epla Raineri monachi ad abbatem Rathbodum, in vita sancti Gisleni.

Ratbode mourut vers l'an 1042, ce manuscrit paraît être de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe. In-folio, sur peau de vélin.

Un autre manuscrit intitulé : *Incipit plog. in vita sancti Joannis, evangelistæ*, est relié avec celui-ci. Il doit avoir fait partie autrefois de la bibliothèque de l'abbaye de St.-Ghislain; au moins à en juger par sa reliure.

56. Noms des personnes qui sont intervenues aux assemblées des états du Hainau, comme membres de la noblesse depuis le 19 décembre 1536 jusques compris le 5 de novembre 1668; par M. le comte de St.-Genois. In-folio, sur papier.

57. Epitome des antiquitez de Hainault extraict de Maistre Jacq. De Guise et d'autres historiographes, divisé en trois parties, par Jean D'Anly.

L'épître dédicatoire à Charles De Berlaimont est datée de Mont-Médy, ce 12 de septembre 1578. In-folio, sur papier, provenant de la bibliothèque de Melle d'Yves.

58. Mémoire sur l'état auquel se trouvent les droits du domaine dans le département du Hainaut, par rapport à ce qu'ils ont été depuis leur établissement sous la domination de l'Espagne, jusqu'au 8e d'août 1682, que le roi, par son arrêt rendu sur la requête du fermier, en a fixé l'augmentation. In-folio, sur papier.

59. Projet de réponse à cette question : « Quand et comment les comtes devinrent-ils souverains en Hainaut ? » In-4o, sur papier, manuscrit autographe de M. Leclercqz.

60. Proème de ce présent livre qui traitera et contiendra deux choses principalement : la première sera des histoires de Haynau esquelles l'acteur parle de la division de la terre en général et de la situation, et une distinction du pays de Gaule que l'on nomme orendroit France. La seconde partie de ce présent livre seront les capitles sur la première décade de Titus-Livius, et dist premièrement comment Eneas de Troyes vint en Italie et comment il en fut roy et ses hoirs après lui. Manuscrit du XVI^e siècle. In-folio, sur papier.

61. Notes sur le synode ou concile provincial de Cambray tenue (*sic*) à Mons en Hainaut, le 23 octobre 1586. In-folio, sur papier, manuscrit moderne.

62. Recueil général des parties engagées du domaine depuis l'an 1518. In-folio, sur papier. On remarque ces mots après le titre de la table : « achevé au mois de mars 1702. »

63. Historica narratio deplorandæ tragediæ excitatæ in monasterio sancti Petri in monte Blandino prope Gandavum contra personam R. admodum. D. Gasparis Vincqs ex-abbatis sancti Dionisii prope montes Hannoniæ dicti monasterii sancti Petri abbatis à rege catholico nominati. In-4°, sur papier. Ce manuscrit a appartenu jadis à l'abbaye de S^t-Ghislain.

64. Mémoires contenant des notions générales de tout ce qui concerne le gouvernement des Pays-Bas, formé en 1730, par M. le vicomte de Wynants, conseiller-régent du conseil suprême desdits Pays-Bas à Vienne. In-folio, sur papier, copie.

65. Histoire généalogique de la maison des comtes de Flandres et d'Haynaut, de quelques comtes aussi de Namur, d'Hollande, de Zélande et seigneurs de Frise ; et de plu-

sieurs autres familles illustres qui y ont été alliées. Le tout divisé en sept livres et justifié par chartes de diverses églises et abbayes, arrests du parlement, tiltres, épitaphes, histoires anciennes et autres bonnes et certaines preuves. Par noble homme Marius Boet ( *ou Voet* ) escuier, seigneur de Huchenbourg, etc., ancien bourgmaistre et eschevin perpétuel du pays du Franc à Bruges, l'an 1685. In-folio, sur papier. Intéressant.

66. La généalogie de la maison de St.-Génois. In-folio, sur papier. Manuscrit autographe de M. de St-Génois.

67. Copie des comptes des anciens parchons des années 1507 et 1525, par M. le comte de St.-Génois. In-folio, sur papier.

68. Extraits du livre des arrêts, commençant au 23 février 1593, et finissant au 8 d'octobre 1604, par M. le comte de St.-Génois. In-folio, sur papier.

69. Extraits du greffe féodal du Hainaut, commençant au 28 de mars 1556, et finissant au 23 d'avril 1566, par M. le comte de St.-Génois. In-folio, sur papier.

70. *Varia.* In-folio, sur papier, généalogies.

71. *Varia.* In-folio, sur papier, généalogies.

72. *Varia.* In-folio, sur papier, généalogies.

73. *Varia.* In-folio, sur papier, généalogies.

74. *Varia.* In-folio, sur papier, généalogies.

75. Collection des généalogies de la plupart des maisons et familles de la province de Hainaut et de celles qui y ont possédé des dignités, canonicats, emplois, charges, y pris habitation ou alliance, le tout avec leurs armoiries enluminées. A. F. Preud'homme. Deux vol. in-folio, sur papier. Armoiries coloriées.

76. Mémoire ou description de la province du Haynaut, composée par Monsieur l'intendant Bernier, en l'an 1691.

Mémoire sur le département du Hainaut et païs d'entre Sambre et Meuse. In-4°, sur papier.

## BRUGES.

N° 1. — 481° du catalogue des manuscrits. Annales de la ville de Bruges et du Franc (*de Bruges*) jusqu'à l'année 1763. 1 vol. in-folio, de 1009 pages; écriture très-lisible.

Cet ouvrage est a peu près, en français, celui qui a été imprimé en flamand en cette ville, d'abord en 2 vol. petit in-8°, sans nom d'auteur, en 1738, et depuis en 3 vol. petit in-8°, en 1765, avec le nom de l'auteur, Charles Custis, ancien échevin de la ville.

Les deux éditions sont intitulées : *Jaerboeken der stad Brugghe.* La première finit à l'an 1700, et la seconde va jusqu'en l'année 1765, qui est celle de l'impression par Joseph Van Praet, imprimeur du territoire du Franc de Bruges.

N° 4. — 484. Chronicke van Vlaenderen. Elle commence comme suit : « Int jaer ons heeren 613, doe was paus te » Roeme Deus-dedit en Eraclius was keyser van Rome ende » Lotharius de Groote coninch Chilperich suene was ceu- » ninc van Vranckericke. In desen tyde was een edel » man in Bourghonen ghebeeten Salvaert en hy was prin- » chen van Dygon. » Petit in-folio, papier de la grandeur d'un in-4° ordinaire, écriture à deux colonnes, du 16° siècle. *L'ouvrage finit* den 23sten dach van hoymaendt anno lxxviij (1478). 410 feuillets écrits. Surtout beaucoup de détails sur ce qui s'est passé à Bruges.

N° 5. — 485 du catalogue. Nauwkeurighe beschryving van het land van den Vryen (c'est à dire du franc ou du franconat de Bruges), inhoudende een kort verhael van de gelegendheyd van hetzelve land, zoo dat geweest is in

voorleden tyden, en hoe hetzelve gekomen is tot den jegenwoordigen staet; benevens van alle de privilegien, octroyen, transactien, appointementen, sententien ende andere promissen, inhouden de designatie van de registers, boeken ofte bescheeden, alwaer die bekomelyk zyn, met vorclaers van de graeven ofte graevinnen van Vlaenderen die dezelve verleent hebben, etc., van de jaere 863 tot in jaere 1551; te saemen vergadert uyt verscheyde autenticque registers letteragien, monumenten, etc., rustende meest ten comptoire van de greffier van de camer van den gemelde lande, by d'heer ende meester Adriaen Baltyn, licentiaet in beide de rechten, greffier van de kamer ende pensionaris slands voornompt, anno 1604. In-folio, 135 feuillets, écriture du XVII<sup>e</sup> siècle, sur papier. Cet ouvrage est un exposé historique concis de l'état politique du franc de Bruges. Il semble mériter la confiance, parce que l'auteur, Adrien Baltyn, greffier et pensionnaire de la chambre du magistrat dudit franc, a travaillé sur les chartes et autres monumens qu'il avait sous les yeux. Il indique presque toujours à la fin de chaque article les chartes sur lesquelles il se fonde, et les cartulaires où elles se trouvent transcrites.

N° 6. — 486. Wet der stede van Brugghe beghinnende van den jaere 1391 en vervolgende tot den jaere 1767, en voorder.

Après l'énoncé nominal et par année de tous les membres du magistrat de cette ville, depuis 1331 jusqu'en 1771, suit une petite chronique intitulée : *Ghedenckweerdige geschiedenissen binnen en ontrent Brugghe vooren ghevallen en volgens de jaeren dat deselve gebeurd syn aengeteekent.* — Ce croquis de chronique commence à l'année 565 et finit le 3 août 1773. Papier, in-folio, 45 feuillets pour la chronique seule.

N° 7. — 487 du catalogue. Naukeurighe beschryvinghe van de oude ende hedendaegsche ghestaethede van de edele ende vermaerde stadt Brugghe in Vlaenderen, door heer ende meester J. P. Van Male.

Ce volume, format in-4°, écrit sur papier, ne traite que des particularités de la ville de Bruges. L'auteur est mort curé de la commune de Vladsloo, en 1735.

N° 8. — 488 Levens der graven van Vlanderen, ofte kort begryp derzelve wanneer sy aen de regeeringen syn ingekomen, hunne huwelycke en kinders, hunne dood en begraefplaetsen met hunne grafschriften en epitaphien, by een versamelt en getrocken uyt verscheyde historyschryvers door Petrus Ledoulx, konstschilder, ter jaere 1808, tot Brugge in Vlaenderen.

Ouvrage de peu de mérite pour le style, mais orné des dessins de toutes les statues en pierre des comtes de Flandre, qui décoraient autrefois la façade de l'hôtel-de-ville, et dont il ne reste plus que les niches; dessins reproduits par M. O. Delepierre.

Le texte, d'une écriture très-lisible, a 274 pages, petit in-folio ; il finit à l'an 1793.

N° 9. — 489. Chronica monasterii S. Andreæ apostoli, juxta Brugas, ordinis benedictini, conscripta ab Arnulpho Goethalsio, ejusdem monacho.

L'ouvrage est dédié à Jean Asset, abbé de ce monastère depuis 1534 jusqu'en 1554; il ne va que jusqu'en 1504. Écriture du XVI° siècle, 77 feuillets sur papier, petit in-4°. M. Jules van Praet, aujourd'hui secrétaire du roi, a fait imprimer la traduction d'un morceau de cette chronique à la suite de son ouvrage sur l'origine des communes. In-8°, Gand, 1829.

N° 10. — 490. Un volume in-folio, écrit sur parchemin,

écriture du XV^e siècle, contenant les chroniques suivantes :

1° Chronica abbatum Vilariensium. 46 pages, commençant à l'an 1147, et finissant à l'an 1333.

2° Gesta virorum illustrium monasterii Vilariensis. 92 pages, finissant à l'an 1380.

3° De origine monasterii Viridis Vallis in Zonia. 54 pages, finissant à l'an 1435.

4° Primordiale monasterii canonicorium regularium rubeævallis in Zonia. 86 pages, finissant à l'an 1475.

5° Tractatulus de origine monasterii Septem Fontium. 18 pages. A la fin du volume on lit cette note :

« Emptus a Dominis Dunensibus 12 florenis a Carolo » van Brusel (*sic*) bibliopola Brugensi anno 1614. »

N° 11. — 491. Wetten der stede van Brugghe, begninnende van den jaere 1322, door J. A. Kerchove, priester, anno 1670. Continué ensuite par d'autres plumes jusqu'en 1792. 3 volumes in-folio, sur papier.

Ces fastes consulaires de la ville de Bruges contiennent beaucoup d'annotations historiques, la plupart d'un intérêt local.

N° 12 — 492. Versameling van alle de sepulturen, waepens ende blasoenen die gevonden worden in alle de kercken binnen de stad van Brugge, door M. Ignace de Hooghe, 1789. 6 volumes in-folio, sur papier, ornés d'un très-grand nombre de dessins.

N° 13. — 493. Incipit prologus Ardensis ecclesie presbyteri Lamberti super Ghisnensem historiam et Arnoldum de Ghisnes. In-f°, papier, 104 feuillets, écriture du XVI^e siècle.

Cette chronique de Lambert d'Ardres finit à l'an 1200; elle se trouve imprimée dans la collection de J. P. Ludewig, intitulée : Reliquiæ manuscriptorum; in-8°, Francofurti, tome 8, page 369. Mais ce recueil, assez répandu en Allemagne, ne se voit guère en Belgique.

Nº 14. — 494. Alle de wetten der stadt Brugghe sedert het jaer 1250, alsmede het gedenckweerdigste dat er op yder jaer is voorgevallen, door Pieter Ledoulx, raed, schepen en hooftman derzelve stadt. 2 vol. in-folio, de l'écriture de l'auteur.

N. B. Ces détails sont tirés du catalogue dressé par M. Scourion, et dont nous avons fait mention déjà pp. 121—123. M. O. Delepierre en a donné également un extrait pp. 99—103 du *Précis des Annales de Bruges*.

## COURTRAI.

M. Goethals-Vercruysse a commencé, en 1797, un recueil de pièces concernant l'histoire de Courtrai, qui, en septembre 1836, en était au 18ᵉ vol., in-4°, de 400 pages; il a encore environ 60 vol. in-8°, où sont réunis tous les matériaux de l'histoire politique, littéraire, etc., de la même châtellenie. De plus, sa bibliothèque contient quantité de matériaux du plus grand intérêt, et qui méritent d'être consultés par tous ceux qui s'appliquent à l'étude de l'histoire du pays.

Pour extraits conformes :

*Le Secrétaire de la Commission*,

Baron De Reiffenberg.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

# EXTRAIT

# DU PROCÈS-VERBAL

## DE LA SÉANCE DU 7 MAI 1837.

8me BULLETIN.

BRUXELLES,
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.
1837.

# COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

## 8e BULLETIN.

### SÉANCE DU 7 MAI 1837.

M. le président de Gerlache ouvre la séance, en communiquant à la commission plusieurs dépêches ministérielles et sa correspondance ordinaire.

M. De Smet informe la commission que l'impression du *Corpus Chronicorum Flandriæ* est achevée, sauf l'introduction et les tables.

M. Gachard, au nom du docteur Coremans, communique un troisième rapport sur les travaux faits par ce dernier pour le classement des papiers de la Secrétairerie d'état allemande qui sont conservés aux Archives générales du Royaume. Ce rapport, dont la lecture est entendue avec un vif intérêt, est conçu en ces termes :

« Messieurs,

Depuis mon dernier rapport, j'ai classé et inventorié au delà de trois cents liasses, parmi lesquelles le plus grand nombre mérite d'être mentionné ici comme contenant des matériaux historiques dont l'existence dans nos archives était restée ignorée du public.

Je vous ai déjà parlé, Messieurs, des pièces que j'avais examinées avant le mois de novembre, relativement à deux des principaux événemens de l'histoire moderne, la réforme et la guerre de trente ans. Comme le nombre de ces pièces s'est considérablement augmenté depuis, je vais avoir l'honneur de vous en entretenir encore.

Les détails que j'ai à vous fournir à ce sujet, feront la matière de la première et de la seconde partie du présent rapport.

Dans la troisième, je traiterai des documens qui concernent plus spécialement les événemens arrivés dans les Pays-Bas.

J'indiquerai, dans la quatrième, ceux qui ont de l'intérêt pour l'histoire de l'Allemagne.

Enfin, je signalerai les pièces que les historiens de la France, de la Scandinavie et de la Suisse, pourraient consulter avec quelque fruit.

Il m'a semblé que cette division du travail apporterait de la clarté dans le compte que j'ai à vous rendre.

§ 1.

Les pièces qui concernent la réforme, en 24 liasses et quatre volumes, comprennent principalement :

*A*. Documens relatifs à la diète de Worms, 1521, celle de Nuremberg, 1524, celle de Spire, 1529, celle de Smalcalden, 1537. Correspondance de l'empereur avec ses conseillers en ce temps.

*B*. Pièces concernant les affaires de la Saxe; le fameux siége de Copenhague, en 1536, terminé par la capitulation de cette ville, qui assura la domination de Christiern III, et entraîna l'abolition complète du catholicisme en Danemarck; les affaires de la Suisse et des villes libres de l'Allemagne.

*C*. Documens curieux, touchant les raisons qui déterminèrent les princes protestans à s'armer contre Charles-Quint; les relations de la France avec l'empire; les affaires du duc de Brunswick, Henri-le-Jeune; les résolutions de l'empereur, communiquées à la diète de Nuremberg, 1543, etc.

*D*. Pièces relatives à l'électeur Jean-Frédéric; lettres de ce dernier; réponses de l'empereur; déclarations; remontrances de l'électeur.

*E*. Pièces touchant les diètes de Ratisbonne, d'Augsbourg et de Spire, en 1546 et 1547. Propositions de l'empereur; représentations des états sur ces propositions; protestations du pape; observations des états relativement à l'intérim proposé par l'empereur. Opinion de Melanchton

à l'égard de cette mesure, et autres documens semblables; quelques pièces concernant le concile de Trente.

*F.* Lettres interceptées de l'électeur de Saxe, Jean-Frédéric, d'Albert de Brandebourg, duc de Prusse, de l'électeur Maurice de Saxe; lettres et déclarations de ce dernier.

*G.* Documens concernant l'emprisonnement du landgrave Philippe de Hesse, l'adversaire que Charles-Quint craignait le plus, et auquel l'histoire déféra le nom de Magnanime. Cette partie est très-complète, et offre une quantité de pièces diplomatiques, ainsi que des lettres remarquables de Charles-Quint, de Ferdinand, roi des Romains, de Marie, reine de Hongrie, du landgrave, de son fils, de l'électeur Maurice, etc., des renseignemens sur la tentative d'évasion que fit, en 1551, le landgrave, alors détenu à Malines, de la procédure qui s'en suivit [1], enfin des détails sur sa mise en liberté.

*H.* Pièces concernant les négociations du cardinal de Granvelle avec les princes protestans, en 1543 et en 1553; lettres de Charles-Quint au roi de Danemarck, etc.

[1] Rien ne caractérise mieux les hommes et les mœurs de cette époque, que les détails sur la manière dont on traitait le prisonnier; sur ces Hessois pleins de dévouement à leur malheureux souverain, qui se cachèrent sous différens déguisemens dans les environs de Malines, pour se réunir et délivrer le landgrave pendant une nuit à la fin de décembre 1551; sur les mesures que Charles-Quint fit prendre alors; sur la punition d'un soldat qui, s'étant trouvé chargé d'une lettre du landgrave Philippe à son fils le landgrave Guillaume, dut passer par les piques par l'ordre de l'empereur, qui prescrivit de plus que le châtiment se fit « en la rue où logeait le landgravé, et que l'on ouvrît la fenètre de sa » chambre, luy permettant de voir ce spectacle »; enfin, sur l'émeute qui eut lieu à Malines, lorsque les soldats espagnols, préposés à la garde du landgrave, quittèrent la ville sans payer leurs dettes.

§ 2.

Parmi les liasses qui se rapportent à la guerre de trente ans, et dont le nombre est plus grand même que celui des actes concernant la réforme, je citerai :

*A*. La correspondance de Wallenstein avec l'archiduc Albert et l'infante Isabelle. Les premières lettres sont de l'année 1619; c'est encore le pauvre gentilhomme de la Bohême, monsieur le baron Albert de Waldstein, mandant très-humblement à S. A. que S. M. l'empereur avait eu la grâce de le nommer colonel d'un régiment de cuirassiers, et priant l'archiduc de lui permettre de recruter son régiment dans les Pays-Bas, parce qu'à Vienne il n'était pas possible de se procurer cette sorte de cavalerie. Ces lettres sont écrites entièrement de la main du nouveau colonel. En 1626 et 1627, c'est le duc de Friedland, assurant à l'infante, à l'occasion de quelques intercessions de celle-ci en faveur de l'un ou de l'autre officier, qu'il s'efforcera toujours de lui être agréable, et lui annonçant comment il a délivré la Silésie de la présence de l'ennemi, remporté des victoires sur les Danois et Suédois, conquis les pays de Mecklembourg, de Holstein, de Schlesswig, de Jutland et tous les ports de mer de ces contrées. Ces lettres, remarquables par leur laconisme plein d'énergie et de précision, ne sont plus que signées par le duc, à la hâte et d'une manière presqu'indéchiffrable. En 1629—1632, c'est l'égal des princes de la terre, le protégé de Dieu, l'homme dont les astres retracent en caractères de feu la destinée, écrivant à la régente des Pays-Bas, tantôt pour l'instruire de ses succès et de ses conquêtes, tantôt pour s'excuser de ne pas pouvoir lui accorder les secours qu'elle réclame de lui contre les Hollandais, tantôt pour lui faire savoir qu'il a

envoyé son adjudant de Mérode dans les Pays-Bas pour faire de nouveaux recrutemens. Ses titres, que le secrétaire a soin d'indiquer au pied de chaque lettre, sont : Albert, par la grâce de Dieu, duc de Mecklembourg, de Friedland et Sagan, prince des Vandales, comte de Schwerin, seigneur des pays de Rostock et Stargard, généralissime des armées de S. M. Impériale, général de l'Océan et de la Baltique (*des Oceanischen und Baltischen Meeres General*). En juillet 1632, il écrit à l'infante qu'au commencement du mois de mai, après avoir rassemblé l'armée impériale, il a marché droit contre le duc de Saxe, recouvré la ville de Prague et toutes les autres places que ce dernier avait occupées en Bohême, le contraignant de se retirer en Saxe; qu'il a aussi reconquis la Lusace, excepté la ville de Bautzen, etc. Il exprime de plus l'espoir que ces premiers avantages seront suivis d'autres succès plus brillans, et qu'il pourra faire quelque chose de décisif contre le roi de Suède. Cet espoir n'était pas mal fondé : le 16 novembre, même année, Gustave-Adolphe fut tué à Lutzen. La dernière lettre de Wallenstein que j'aie retrouvée jusqu'ici, est datée de Tœplitz, le 28 novembre 1632. Deux mois plus tard, le traître Gordon, une des créatures de Wallenstein, l'assassina à Egra.

Cette correspondance est curieuse, non-seulement parce que les autographes et lettres originales de Wallenstein se paient, en Allemagne et en Angleterre, à des prix très-élevés, mais surtout parce qu'elle contient des renseignemens historiques que l'on chercherait vainement ailleurs. Elles confirment, entre autres, que, comme l'observait il y a quelques mois un journal belge [1], la gloire de Wallen-

[1] Le *Journal des Flandres*.

stein est, plus que celle de Napoléon, aussi la gloire des Belges. C'est notre patrie qui fournissait au commandant en chef des forces de la ligue catholique, une grande partie de son armée, celle qu'il affectionnait le plus, ces wallons impétueux, qui comprenaient le génie ardent de leur grand capitaine, et en qui cet astre lumineux se reflétait le mieux, quoiqu'avec les fortes ombres inséparables d'une grande lumière.

*B*. La correspondance de Tilly, du valeureux Liégeois auquel l'Allemagne a accordé une place dans sa Walhalla. Ces lettres, ainsi que celles de Pappenheim de Gronsfeld, de Galas, Jean de Werth et d'autres hommes de guerre distingués de cette époque, ne sont pas nombreuses, et offrent moins d'intérêt que la correspondance de Wallenstein; cependant elles méritent d'être lues.

*C*. Plusieurs pièces relatives à la ligue catholique et à la part active qu'y prit le gouvernement des Pays-Bas; aux troubles de la Bohême, troubles qui furent le signal de la guerre de trente ans; aux négociations diplomatiques que ces troubles occasionnèrent; au *roi d'un hiver* (le palatin Frédéric); à l'occupation du palatinat par les troupes des Pays-Bas, ainsi que des lettres de l'électeur palatin et de son fils implorant l'intervention de l'infante pour rentrer en possession de leur pays.

*D*. Des pièces concernant les négociations avec le comte Ernest de Mansfeld en 1622, ainsi que diverses lettres de cet audacieux proscrit, qui ne reconnaissait d'autre autorité que celle de son épée.

*E*. Des pièces se rapportant directement ou indirectement au traité de Munster;. des lettres du célèbre Piccolomini et de divers princes, généraux et diplomates d'alors.

§ 3.

Entre les liasses qui se rapportent plus spécialement à la Belgique, je désignerai :

*A*. Une suite de pièces ayant trait aux obligations des Pays-Bas envers l'empire. L'importante question de la suzeraineté de l'empire sur les Pays-Bas a soulevé à diverses époques de grandes discussions, et donne encore en ce moment lieu, en Allemagne, à certains articles de journaux qui vraisemblablement ne sont pas écrits sans arrière-pensées politiques. Ceux qui, d'après le traité de 1548, admettent cette suzeraineté, comme ceux qui ne l'admettent qu'en partie, ou qui ne reconnaissent au chef du Saint-Empire qu'une *tuition*, qu'une espèce de droit de protection, trouveront, les uns comme les autres, une grande quantité de preuves, car la question semble avoir été traitée différemment d'après les circonstances, tant par le gouvernement des Pays-Bas, que par l'empereur et les princes allemands.

L'empereur Maximilien II, écrivant au duc d'Albe, s'exprime positivement dans les termes suivans : « Les électeurs et princes m'ont aussi remontré avec beaucoup de véhémence que, les Pays-Bas étant une fraction et pas la plus minime de la Germanie, étant incorporés à l'empire, et ayant plein droit de jouir des bénéfices de la paix publique, il était du devoir du roi d'Espagne, membre de l'empire, comme possesseur de ces pays, de faire observer les dispositions des traités à cet égard, d'après ce qui a été réglé à Augsbourg en 1548 et à Passau en 1552. » C'est en général comme empereur, comme prince suzerain, que Maximilien adresse au duc d'Albe ses remontrances, au

sujet des mesures cruelles de celui-ci [1]. Le beau-frère du comte d'Egmont, l'électeur comte palatin, écrit dans le même sens au duc, et le prince d'Orange, dans un mémoire justificatif, envoyé à l'empereur, insiste fortement sur ce point.

L'investiture des fiefs impériaux des Pays-Bas, ainsi que le renouvellement du traité de 1548, ce dernier tant à l'égard des provinces et districts tenus directement en fiefs, que pour les autres parties des Pays-Bas, fut demandée aux empereurs par Philippe II et l'archiduc Albert; mais je n'ai pas trouvé jusqu'ici que leurs successeurs aient suivi leur exemple. Ces demandes étaient d'un bon rapport pour le trésor impérial, et c'est pourquoi l'on tâchait à Vienne de les multiplier autant que possible. Ainsi le prince de Croy, envoyé par Philippe II à la cour de l'empereur, écrivait de Prague, 4 mars 1588, au duc Alexandre Farnèse: « Et, comme l'on nous avoit informés qu'il » fauldroit payer double droict de relief, ung particulier » pour le faict de Cambray, et l'aultre pour tous les autres » fiefs en général, avons enfin trouvé que n'en debvons » qu'un seul; neantmoins conviendra faire depescher » comme du passé deux distinctes lettres, comme aussi » ferons, suyvant la fin de notre instruction et les copies » cy joinctes, expedier nouvelle confirmation du traicté » d'Augsbourg de l'an 48, et une aultre de l'exemption » des nouveaux tonlieux, et la troisième de tous les privi- » léges des Pays-Bas, dont ne sçavons encore combien » que les dépêches pourront couster, sinon qu'on dist » icelles se payer selon l'importance et grandeur des

[1] La précieuse collection de ces lettres s'est notablement complétée depuis mon dernier rapport.

» affaires, et à la discrétion et qualité des parties. »

Les empereurs Ferdinand Ier, Maximilien II, Rodolphe II, Mathias, Ferdinand II et Ferdinand III réclamèrent souvent et avec instance les redevances des Pays-Pas à l'empire, et elles furent aussi quelquefois payées. Mais lors qu'à la fin du XVIIe siècle, les Français menacèrent et envahirent les Pays-Bas, l'empereur se montra peu disposé à les secourir. Alors les rôles changèrent; c'était le gouvernement des Pays-Bas qui faisait valoir ses droits à la protection de l'empire, tandis que la diète les contestait. La longue correspondance du député du cercle de Bourgogne à la diète de Ratisbonne, le sieur La Neuveforge, avec le gouvernement, correspondance écrite en français, avec une grande quantité d'annexes en allemand, donne à cet égard une suite d'éclaircissemens très-circonstanciés.

*B.* La correspondance des empereurs avec le gouvernement. J'ai déjà parlé de celles de Maximilien II, ainsi que de Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II. Depuis, j'ai retrouvé, outre la suite des lettres des empereurs précités, les correspondances des empereurs Ferdinand Ier et Léopold Ier. Il est donc permis d'espérer que la collection formera un ensemble complet de ces correspondances embrassant un siècle et demi, depuis Ferdinand Ier jusqu'à Léopold Ier, collection d'une valeur historique que personne ne contestera.

*C.* Les documens concernant le règne d'Albert et d'Isabelle se complètent journellement. Celui qui veut étudier le véritable caractère de ce règne trouvera une grande quantité de faits à recueillir dans la partie allemande de nos archives. Déjà, sous le duc d'Albe, la secrétairerie allemande avait de l'importance; presque toutes les relations extérieures, excepté celles avec la France et avec

la cour de Madrid, se traitaient par le secrétaire allemand. L'influence de cette secrétairerie s'accrut de beaucoup sous l'archiduc Albert; alors les secrétaires allemands étaient vraiment les secrétaires intimes du souverain. Après la mort de l'archiduc, sous Isabelle, le secrétaire allemand d'Huart jouit de la même considération.

*D*. Les liasses qui contiennent les pièces relatives aux relations diplomatiques des Pays-Bas avec toute l'Allemagne, la Suède, le Danemarck, la Pologne, la Hollande, etc. Sous les archiducs Ferdinand et Léopold-Guillaume, surtout sous le gouvernement du dernier, où toute dépêche de quelqu'intérêt était traduite ou analysée en allemand, le rôle du secrétaire allemand (Voeller) continua d'avoir de l'importance; il reçut le titre de « secrétaire des langues », sans doute parce que, depuis l'archiduc Albert, les correspondances latines et italiennes passaient aussi par cette secrétairerie.

*E*. Divers documens relatifs aux affaires de Luxembourg dans la dernière moitié du 17e siècle.

*F*. Plusieurs liasses se rapportant aux affaires de Liége, entre autres les correspondances des princes-évêques Ernest, Ferdinand et Maximilien-Henri. La dernière surtout est riche en détails sur les démêlés du prince-évêque avec les Liégeois. La correspondance des résidens des Pays-Bas à Liége renferme de même des notions intéressantes, particulièrement sur les événemens de la fin du règne de Maximilien-Henri.

Ces deux collections sont d'un assez haut intérêt pour l'histoire du pays de Liége. Les lettres des résidens sont en français.

*G*. Pièces concernant les relations des Pays-Bas avec les villes anséatiques et les villes libres de l'Allemagne

en général, depuis le temps de Charles-Quint jusqu'à la fin du 17e siècle. Lettres et réclamations des autorités de ces villes; réponses que le gouvernement y fit; négociations avec Brême, Hambourg, Lubeck, etc. L'académie royale de Bruxelles ayant proposé une question sur ce sujet, les personnes qui voudraient concourir pourraient consulter avec fruit les documens précités.

*H.* Diverses liasses concernant les affaires du turbulent archevêque de Trêves, Philippe-Christophe, détenu, en 1635, à Tervueren, et plus tard à Linz en Autriche. Lettres de ce dernier à l'archiduc Ferdinand; lettres de l'empereur, entre autres celle par laquelle il réclame l'électeur, pour le faire transporter en Autriche.

*J.* Des pièces concernant la bataille de Gravelines, la prise de St-Quentin, et autres événemens de 1557-1558.

*K.* La correspondance de l'électeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, gouverneur des Pays-Bas, avec divers princes de l'empire, ainsi qu'un grand nombre de pièces de cette époque.

§ 4.

La plupart des liasses dont il est question dans les trois paragraphes qui précèdent, présentent presqu'autant d'intérêt pour l'Allemagne que pour les Pays-Bas: je parlerai maintenant de celles qui se rapportent plus particulièrement au premier de ces pays.

Voici l'indication des documens de cette catégorie, qui m'ont paru les plus dignes de remarque :

*A.* Les correspondances de Charles-Quint avec divers souverains étrangers ou princes de l'empire, touchant les affaires générales ou celles de quelque province de l'Alle-

magne. Plusieurs de ces lettres sont d'un grand intérêt. Aujourd'hui, où les dangers auxquels est exposée la nationalité allemande, garantie par les traités aux provinces de la Baltique, excitent si vivement l'attention de l'Allemagne, et même celle de l'Europe entière, il peut être de quelqu'importance de savoir comment un des grands empereurs de l'Allemagne, malgré l'impopularité qui reste attachée à son nom dans les contrées germaniques, déclarait au czar Ivan IV, tout en le priant de ne pas troubler le repos de la Livonie, qu'il ne pourrait jamais consentir à laisser prendre et subjuguer, par l'étranger, des provinces dont la conservation était d'une si grande importance pour l'empire et pour les Pays-Bas. Charles-Quint ne voulait, au reste, pas même supposer que le czar aurait l'audace de commettre de pareilles hostilités.

*B*. Des documens concernant la succession de l'archiduché d'Autriche, à laquelle l'archiduc Albert renonça en faveur de son neveu Ferdinand.

*C*. Plusieurs liasses concernant les affaires de Brunswick, de Wurtemberg, du Tyrol, de Bavière, de Bade, de Saxe, du Holstein, enfin presque de tous les pays de la Germanie, l'humble seigneurie de Kniphausen non exceptée, depuis Charles-Quint jusqu'à Charles VI.

*D*. La correspondance des envoyés de l'archiduc Albert à la cour impériale, Bodinus, Blasius, Lamberg. Ces correspondances contiennent une foule de faits curieux, relativement à la cour des empereurs Rodolphe II et Mathias, et aux événemens des premières années du 17e siècle. On y trouve aussi des détails piquans. Lamberg, par exemple, raconte l'arrivée d'un ambassadeur moscovite à Vienne, qui, peu instruit de convenances de la cour, se borna, à l'audience de réception, à dire à l'empereur Mathias, que le czar le

faisait saluer fraternellement, et qui, en réponse de son salut, voulut que l'empereur se levât, s'informant de la santé du czar. L'empereur fit adresser une verte réprimande à l'ambassadeur, et lui ordonna même de partir de suite avec les lettres de créance dont il était porteur. Cependant S. M. I. accepta plus tard les lettres, mais sans pardonner à l'ambassadeur, qui fut reconduit par des soldats à son logement. Le lendemain, le pauvre moscovite reçut une nouvelle admonition à l'égard de sa grossièreté barbare (*barbarische unhœflichkeit*), et il ne put qu'avec bien de la peine apaiser le courroux du monarque, et obtenir son pardon. Dans une lettre à l'archiduc Albert, l'empereur Rodolphe II lui mande comment un juif nommé don Gabriel Bonaventura l'avait indignement mystifié, en prenant le titre d'ambassadeur du Sultan, et arrivant à Vienne avec une grande suite, partout traité avec distinction par les autorités; et il ajoute que, peu après, ayant été reconnu pour un aventurier, ce fils d'Israël fut provisoirement, c'est-à-dire pendant qu'on prenait de plus amples informations à son égard, jeté dans un cachot, tandis que les messieurs de sa suite, un ramassis de vauriens turcs et juifs, durent, soigneusement enchaînés, s'occuper à des travaux dans les fossés de Vienne. Peut-être ce juif voyait-il, dans l'astrologue Rodolphe II, sur le trône des Césars, de Charlemagne et de Frédéric-Barberousse, un singulier empereur, un empereur pour rire.

*E*. De nombreux documens se rapportant à la succession de Clèves (1611-1666).

*F*. Les inventaires du mobilier et des joyaux appartenant à la succession de l'archiduc Maximilien, des empereurs Rodolphe II et Mathias, frères de l'archiduc Albert et de l'impératrice, mère de l'archiduc, du margrave de

Bourgau, époux de l'ambitieuse Sybille de Clèves; inventaire des ornemens et des bijoux appartenant à la couronne impériale, des objets précieux en or et en argent, ainsi que des livres et manuscrits que possédait la maison d'Autriche au commencement du 17e siècle.

§ 5.

Pour l'histoire de France spécialement, l'on trouvera d'intéressans détails dans les liasses contenant des lettres, rapports, avis, etc., relatifs aux querelles religieuses, ainsi qu'à d'autres événemens, pendant les années 1566-1570 (la correspondance d'Albert-le-Magnanime avec le duc d'Albe renferme aussi quelques renseignemens de ce genre); de même, une liasse de lettres adressées, en 1642, par des mains amies, au gouverneur don Francisco de Melo, peut mériter d'être explorée par ceux qui recherchent des anecdotes sur les affaires de cour du temps de Richelieu.

Les lettres de l'aventureux duc de Lorraine, Charles IV, de son frère Nicolas-François et de Charles V, fils de ce dernier, l'un des hommes de guerre les plus distingués de cette époque, aux différens gouverneurs des Pays-Bas, méritent également d'être citées, comme renfermant d'utiles renseignemens pour l'histoire de la Lorraine.

Les lettres de Frédéric II, Christiern IV, Frédéric III et Christiern V, rois de Danemarck; celles de Gustave-Adolphe, Charles X et Charles XI, rois de Suède, donnent des détails sur les événemens de la Scandinavie pendant les 16e et 17e siècles, sur les rapports commerciaux qu'avait alors la Belgique avec le Nord. Les pièces concernant les affaires de Hongrie, de la Transylvanie, de la Pologne et de l'Irlande me semblent aussi dignes d'une mention particulière.

La correspondance du colonel Zweyer, officier suisse, avec l'archiduc Léopold-Guillaume, et d'autres papiers ne sont point sans valeur pour l'histoire de la Suisse à cette époque, et jettent quelque jour sur les relations de ce pays avec le nôtre pendant le 17e siècle, relations qui, à l'avantage des deux peuples, tendent à se renouer.

Les élémens pour former une collection d'autographes très-précieuse, se sont considérablement augmentés.

L'histoire militaire des divers pays de l'Europe a été dans ces derniers temps l'objet des recherches de plusieurs savans écrivains. Si quelqu'un voulait s'occuper d'un pareil travail, par rapport aux Pays-Bas, il trouverait, dans la partie des archives dont je dresse l'inventaire, une grande quantité de matériaux, consistant en détails sur la composition de nos armées, sur la discipline, sur les mutations qu'éprouva la paie des soldats, sur les circonstances dans lesquelles l'un ou l'autre corps d'armée fut employé, sur l'uniforme du lansquenet du duc d'Albe, comme sur celui du Croate de Léopold-Guillaume, etc., etc.

En vous présentant, Messieurs, cet aperçu des résultats de mes travaux aux Archives de l'État, j'ose me permettre d'exprimer l'espoir qu'ils pourront être de quelqu'utilité, et qu'ils seront trouvés dignes de l'attention du prince, du gouvernement et de votre commission, sous les auspices desquels ils s'exécutent.

L'Allemagne, qui, dans ses recherches historiques et scientifiques, en général, tend toujours à embrasser le monde entier, a souvent tourné en ridicule les vues étroites de plus d'un écrivain étranger, qui, regardant le coin de la terre qu'ils habitent comme l'univers, se plaisent dans une espèce d'isolement historique. La protection que le gouvernement et la commission royale d'histoire de

Belgique accordent à mes travaux, qui intéressent l'Allemagne au même degré que notre patrie, prouvera que, tout en fixant, comme il est juste, principalement ses regards sur ses propres annales, la Belgique ne méconnaît point les liens qui les rattachent à celles des autres peuples, à celles de l'humanité en général; elle prouvera qu'elle aussi rend hommage à ce noble esprit d'universalité germanique, auquel se rallient en ce moment les hommes les plus distingués de la France, de l'Angleterre et de l'Italie.

Vous avez eu la bonté, Messieurs, de m'assurer que votre commission saisirait toutes les occasions de me témoigner combien mes travaux excitent ses sympathies; je vous prie instamment de continuer à m'honorer de cette bienveillance, et je regarderai toujours comme un devoir de ne rien négliger pour la mériter.

Veuillez recevoir, etc.

Coremans. »

M. Gachard lit un projet pour la rédaction d'une Table chronologique des chartes imprimées, concernant l'histoire de la Belgique. Ce projet, auquel la commission donne, à l'unanimité, son assentiment, est adressé par elle à M. le Ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères. En voici le texte :

« Il n'est personne, parmi ceux qui consacrent leurs veilles à des recherches et à des travaux sur notre histoire nationale, qui ne soit à chaque instant frappé d'une lacune dans l'ensemble des ressources que présentent les publications faites jusqu'ici.

Une immense quantité de pièces qui concernent nos

annales ont été mises au jour; mais, si l'on excepte deux ou trois collections spéciales, elles sont répandues et comme égarées dans des volumes dont le nombre écrase l'imagination, imprimés, soit en Belgique, soit à l'étranger.

Comment celui qui voudrait entreprendre d'écrire l'histoire générale de notre pays, ou même celle d'une époque ou d'une localité quelconque, pourrait-il mettre à profit tous ceux de ces matériaux qu'il aurait intérêt de consulter? Il est difficile, disons plus, il est impossible qu'il n'ignore pas l'existence de la plupart d'entre eux. Quel écrivain aurait le temps et les moyens de compulser tant de monumens historiques? Qui aurait le courage de s'engager dans la longue et laborieuse recherche des actes épars dans mille ouvrages divers?

Il résulte de là que l'historien le plus capable et le plus consciencieux est exposé à commettre de grossière erreurs, soit en révoquant en doute des faits dont les preuves ont été publiées, soit en posant des assertions démenties par des documens authentiques mis en lumière long-temps avant lui; il en résulte encore que, tous les jours, on peut, de la meilleure foi du monde, et après s'être livré à des investigations scrupuleuses, donner, comme inédites, des pièces éditées depuis des siècles.

Je ne m'appesantirai pas sur ces conséquences de la lacune que j'ai signalée : la commission, j'en suis persuadé, sent mieux que personne ce qu'elles ont de grave pour les progrès de la science.

Aujourd'hui que les études historiques ont pris chez nous un essor si remarquable, aujourd'hui que les efforts réunis du gouvernement et des chambres tendent à développer ce germe fécond de patriotisme, la confection et la publication d'une table chronologique des chartes, di-

plômes, lettres et autres actes concernant les annales de la Belgique, qui ont été imprimés, avec l'indication des livres où ils se trouvent, seraient, si je ne me trompe, un des plus grands services que l'on pût rendre à la science; elle serait un des moyens les plus efficaces d'encourager et de faciliter les travaux sur notre histoire; « elle épargne-» rait enfin, pour me servir des expressions d'un des » hommes les plus érudits du dernier siècle, le temps et » les peines de l'écrivain laborieux, et ne laisserait point » d'excuse à la négligence de celui que les recherches peu-» vent rebuter [1]. »

L'importance d'un pareil recueil a été reconnue dans plusieurs des pays qui nous avoisinent, et y a donné lieu à des publications qui pourraient, à bien des égards, nous servir de modèles [2].

La première, dans l'ordre des dates, que nous connaissions, est celle qui est due à Pierre Georgisch, et qui contient, en quatre volumes in-folio, le catalogue des chartes imprimées concernant l'histoire de l'Allemagne [3].

Le 1[er] volume commence par une charte de Constantin

[1] De Bréquigny, préface du tome II de la *Table chronologique des diplômes et chartes concernant l'histoire de France.*

[2] *Voy.* la *Notice sur les Archives de Louvain,* où M. De Reiffenberg appelle l'attention de l'académie sur un pareil projet. Tome VI des mémoires de cette compagnie, séance du 7 mars 1829.

[3] *Regesta chronologico-diplomatica in quibus recensentur omnis generis monumenta et documenta publica, etc., rerum præcipuè germanicarum præsidia; omnia in summas suas contraxit, juxta annorum dierumque quam præferunt seriem digessit, temporisque subnotationes medii ævi more expressas cum nostro computandi modo composuit Petrus Georgisch, phil. et jur. utr. doct.* Francfort, Leipzick et Halle, 1740-1744

Il est digne de remarque que Bréquigny ne connaissait pas cet ouvrage, lorsqu'il publia, en 1769, le 1[er] vol. de sa *Table chronologique.* (*Voy.* la préface de son 2[e] volume.)

donnée le 30 mars 315, et se termine par un acte du 30 octobre 1273.

Le 2e volume s'étend des années 1273 à 1493.

Le 3e comprend les années 1493 à 1730.

Le 4e volume est un *Index geographico-topographico-alphabeticus* des trois volumes précédens, avec répétition de la date et de l'objet sommaire des pièces.

Quoique cette collection concerne spécialement l'Allemagne, et que l'auteur n'ait mis à contribution qu'un assez petit nombre d'ouvrages, on peut déjà, en la parcourant, se faire une idée de l'utilité qu'on retirerait d'un catalogue du même genre rédigé pour la Belgique, en y faisant entrer tous les ouvrages publiés jusqu'à nos jours [1].

L'Allemagne possède encore des *Regesta chronologico-diplomatica regum atque imperatorum romanorum inde à Conrado I usque ad Henricum VII* (911-1313), recueil publié récemment (1831) par le savant Böhmer, et qui a valu à son auteur de nombreux témoignages d'estime dans le pays de l'Europe où les travaux de l'érudition sont peut-être le mieux appréciés.

Une œuvre beaucoup plus complète que celle de Geor-

[1] J'ai noté, dans l'*Index* de Georgisch, les articles suivans, comme étant à consulter en ce qui regarde notre pays :

Antwerpen (Anvers); Brabant; Brugge (Bruges); Brussel; Chimay; Cortenberg; Echternach; Flandern (Flandre); Geldern (Gueldre); Gemblours; Gent; Hennegau (Hainaut); Limburg (Limbourg); Loven (Louvain); Loos (comté de); Lothringen (Lothier et Lorraine); Luttich (Liége); Luxenburg; Mechelen (Malines); Munster-Bilsen; Namur; Nederlansche stadte (villes des Pays-Bas); Niederlanden (Pays-Bas); vereenigte Niederlanden (Pays-Bas unis); catholische Niederlanden (Pays-Bas catholiques); Nivelles; Ruremunde; Thoren (abbaye de Thorn); Valckenburg (Fauquemont); Vianden; Wynnendael.

gisch a été entreprise sous les auspices du gouvernement français.

En 1746, Secousse, de Foncemagne et de Ste-Palaye conçurent et présentèrent au contrôleur-général des finances Machault, qui l'agréa, le projet de dresser une table de toutes les pièces imprimées concernant l'histoire de France.

Ce travail fut commencé par Secousse. Après la mort de ce savant, arrivée en 1754, Ste-Palaye le continua. Enfin, dans l'année 1763, de Bréquigny fut chargé de l'achever.

Bréquigny en publia le 1er volume en 1769 [1]. Il commence par une lettre du pape Pie I à l'évêque de Vienne, réputée de l'année 142 ou 166, et finit par des actes de l'année 1031.

Le 2e volume vit le jour en 1775. Il s'étend des années 1032 à 1136.

Le 3e parut en 1783. Il embrasse les années 1137 à 1179.

Au moment où éclata la révolution, le 4e volume était parvenu à la page 568 et à l'année 1213 [2]. Cette utile entreprise fut abandonnée alors, avec toutes celles qui avaient tant contribué à la gloire littéraire de la France, les recueils des historiens et des ordonnances, la collection des chartes, la collection des conciles, le glossaire de Ste-Palaye, etc. Le vandalisme ne s'en tint pas là ; il fut ordonné que l'on mît au pilon toute la partie de la table chronologique qui était imprimée [3], et c'est ce qui explique comment il s'est à peine conservé, au cabinet des chartes et diplômes de

[1] *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, par M. de Bréquigny, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Paris, de l'imprimerie royale.

[2] *Voy.* l'intéressante *Notice* de M. Champollion-Figeac *sur le Cabinet des chartes et diplômes de l'histoire de France.*

[3] *Voy.* Chateaubriand, préface des *Études ou discours historiques.*

l'histoire de France, quelques recueils des bonnes feuilles du 4e volume [1]. Les amis des lettres historiques ont appris avec une vive satisfaction que l'œuvre de Secousse, de Ste-Palaye et de Bréquigny avait été reprise; elle se continue maintenant par des élèves de l'école des chartes, sous la direction de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Des fonds spéciaux y ont été affectés par le gouvernement français.

Est-il besoin de démontrer ici que les gouvernemens seuls peuvent présider à de telles entreprises, depuis qu'ont disparu ces congrégations à jamais regrettables dont l'existence tout entière était vouée à l'illustration de la science? Je ne le pense pas. Où sont les hommes d'étude et d'érudition qui voudraient et pourraient faire les sacrifices de temps et d'argent qu'elles exigent? Quel véhicule pourrait les y pousser d'ailleurs? De profit, il n'y a point à en espérer; d'honneur, ils n'en retireraient pas assez pour tant de sacrifices.

Si la commission, comme j'en ai l'espoir, accorde son suffrage aux considérations que je viens de lui soumettre, et auxquelles ses lumières me dispensent de donner des développemens plus étendus, peut-être y trouvera-t-elle des motifs d'appeler la sollicitude de M. le Ministre de l'Intérieur sur l'utilité qu'il y aurait à faire entreprendre, le plus tôt possible, aux frais de l'État, la confection d'une liste de toutes les chartes et autres pièces imprimées concernant l'histoire de la Belgique.

Quoique l'arrêté royal par lequel la commission a été instituée, ne lui impose d'autre tâche, que celle de publier les chroniques inédites, elle doit cependant regarder comme un devoir de donner à l'administration supérieure tous les

[1] *Voy.* la *Notice* de M. Champollion.

renseignemens, de lui suggérer toutes les vues qui peuvent tendre aux progrès des études historiques dans notre pays; et c'est ce qu'elle a déjà fait en mainte occasion, où M. le ministre de l'intérieur l'a consultée sur des travaux en rapport avec ceux qui lui sont attribués.

La table que l'on proposerait de faire rédiger serait d'ailleurs d'un très-grand secours à la commission elle-même, pour les publications qu'elle est appelée à faire dans l'intérêt des lettres et de la gloire nationales : sous ce point de vue encore, il lui appartient, sans contredit, d'en provoquer la confection.

Je pense même que son zèle ne devrait pas s'arrêter là; je pense que, pour faciliter l'accomplissement d'une entreprise qui ne ferait pas moins d'honneur à notre pays, que l'édition de ses vieilles chroniques, elle pourrait offrir à M. le Ministre de l'Intérieur d'en dresser le plan, et d'en diriger l'exécution.

Le gouvernement, par l'approbation de ce projet, n'entraînerait pas l'État dans une grande dépense. Jusqu'à l'époque où l'on aurait à s'occuper de l'impression de la *Table chronologique*, une somme annuelle de 4 à 5,000 fr. suffirait à rétribuer plusieurs travailleurs, et, pour que l'administration eût toute garantie du bon emploi des fonds, les personnes auxquelles on confierait le dépouillement des ouvrages où se trouvent des pièces concernant l'histoire de la Belgique, pourraient être indemnisées d'après le mode usité à la bibliothèque du roi à Paris, c'est-à-dire à raison d'une somme fixe pour chaque pièce dépouillée. »

M. Gachard entretient ensuite l'assemblée du manuscrit sur les troubles de Gand dont il a été plusieurs fois question dans les séances précédentes. Il s'exprime en ces termes :

« Le manuscrit sur les troubles de Gand en 1539 et 1540, appartenant à la bibliothèque de feu M. Van Hulthem, que la commission avait demandé à M. le Ministre de l'Intérieur, m'a été remis depuis peu de jours : je me suis empressé de l'examiner, afin de pouvoir en rendre compte à cette séance.

La narration contenue dans ce manuscrit commence à la mi-août 1539, et se termine proprement à la fin de l'année 1540, où Charles-Quint quitta les Pays-Bas, pour aller visiter ses états d'Allemagne. Elle complète ainsi celle du chanoine Jean D'Hollander, imprimée dans les *Analecta Belgica* d'Hoynck Van Papendrecht, qui s'arrête au mois de novembre 1539. Elle n'est pas, comme cette dernière, entremêlée de pièces officielles : les seules que l'on y rencontre sont la lettre écrite par François Ier à Charles-Quint, pour l'engager à traverser la France ; la sentence de l'empereur contre les Gantois (30 avril 1540) ; son ordonnance connue sous le nom de la *Caroline,* qui donna à la ville une nouvelle constitution (même date), et enfin un acte du 6 mai, qui prescrivit la démolition de certaines portes et tours.

L'auteur de cette relation ne se nomme point, et il ne dit rien qui puisse faire soupçonner son nom ni son état ; il ne se désigne autrement que par l'expression l'*acteur, cet acteur :* mais il nous apprend (fol. 125 v°) qu'il se trouva à Gand depuis le jour de l'arrivée de l'empereur jusqu'à son départ, et qu'il vit tout ce qui y advint. On lit, à la fin de son récit, les lignes qui suivent : « Ce present livre a esté » fait à la gloire et loenge de dieu le tout-puissant, et à » l'honneur de l'empereur de Romme Charles le cin- » quiesme de ce nom, conduicteur d'une partie de son peu- » ple, et pour exemple de tous royaulmes, pays, pro-

» vinches, villes et subgectz. » On comprend par-là qu'il ne se montre pas très-favorable aux Gantois. Un peu plus bas, il ajoute : « Ce livre a esté faict par maniere de passe-» temps, et pour memoire cy apres ou temps advenir, et » fut escript en la ville de Lille *en l'un mil cinq cens » quarante et un.* » Le manuscrit que nous avons pourrait bien être l'original même, car l'écriture en est de l'époque indiquée, et il se fait remarquer par beaucoup de netteté et une rare correction. Il a 320 feuillets écrits : mais chaque feuillet ne contient qu'une quarantaine de lignes, en caractère très-large.

On pourrait reprocher au chroniqueur anonyme de la prolixité et des répétitions ; il convient lui-même qu'il mérite ces reproches : « L'acteur, dit-il, prie à ceulx qui » liront ou orront lire ce livre, que, se, à leur samblant, » il est faict, composé en trop rudde langaige, ou par » trop prolixe, et que une chose y soit souvent resumee » deux ou trois fois, qu'il luy soit pardonné. » Ces défauts n'empêchent pas que son livre ne mérite de voir le jour, surtout par rapport aux détails tout-à-fait neufs qu'il contient sur les événemens arrivés depuis l'entrée de Charles-Quint dans Gand jusqu'à son départ de cette ville (16 février 1539—fin de mai 1540), détails qui en forment la partie la plus considérable, et par rapport aussi aux curieux renseignemens qu'il donne sur deux fêtes populaires fameuses à cette époque dans la capitale de la Flandre : celle de la *t'auwe wet* et celle de S<sup>t</sup>-Liévin.

D'après la faculté qui m'a été accordée par la commission à la dernière séance, je me suis décidé à publier la *Relation des Troubles de Gand*, avant les *Voyages des Souverains de la Belgique :* je commencerai cette publication, aussitôt que la copie du manuscrit sera faite. »

Enfin M. Gachard donne communication d'une lettre que lui a écrite M. Tailliar, conseiller à la cour royale de Douai. M. Tailliar, ayant lu, dans le septième bulletin de la commission, qu'il s'occupe de recueillir des matériaux pour former une *Collection des voyages des Souverains de la Belgique*, lui signale l'existence, à la bibliothèque publique de Douai, d'un manuscrit qui renferme les procès-verbaux détaillés des entrées et séjours des comtes de Flandre dans la ville de Douai, depuis Guy de Dampierre en 1252 jusqu'à Albert et Isabelle en 1600. Ces procès-verbaux sont extraits des registres de la maison de ville et d'autres documens inédits: ils comprennent environ 50 pages grand in-4°. M. Tailliar offre d'en faire faire la copie, si la commission le désire. Pour donner une idée de la manière dont il sont rédigés, il en transmet deux fragmens : l'un qui a été imprimé dans le *Mémorial de la Scarpe* du 7 août 1834, et qui rend compte de l'entrée de Charles-le-Téméraire à Douai le 25 mai 1472; l'autre tout-à-fait inédit, et relatif à l'entrée de Charles-Quint le 15 mai 1516. « Les documens de ce genre, ajoute-t-il, sont en général » des tableaux aussi naïfs que curieux des mœurs d'une » époque, et présentent sous ce rapport un très-haut » intérêt. »

M. Gachard fait connaître, à cette occasion, que les archives municipales de Tournai renferment aussi un registre dans lequel le magistrat avait fait consigner, depuis le XIII<sup></sup>e siècle, la description des entrées dans cette ville des rois de France, des comtes de Flandre, des ducs de Bourgogne, des évêques et des châtelains de Tournai, et d'autres personnages éminens : ce registre, sur vélin, est appelé *de cuir noir,* à cause de la matière et de la couleur de sa couverture; il est infiniment pré-

cieux, par son authenticité; il s'étend jusqu'à l'année 1647.

La commission pense qu'il conviendra d'extraire, des deux volumes qui viennent d'être mentionnés, les pièces qui concernent les entrées de nos princes, pour les insérer dans la *Collection des Voyages*. Elle charge M. Gachard d'exprimer à M. le conseiller Tailliar toute sa gratitude de l'intéressante communication qu'il a eu la complaisance de lui faire, en y ajoutant qu'elle ose se promettre de l'intérêt qu'il prend aux travaux de la commission, que ce ne sera pas la seule qu'elle recevra de lui.

M. De Ram présente à la commission deux feuilles de parchemin trouvées dans une vieille reliure, et contenant des fragmens d'un ancien poème. M. De Reiffenberg a qui il veut bien les remettre, en rédige la notice suivante :

» De ces deux feuilles l'une a été mutilée par le haut. Elles contiennent ensemble environ 700 vers. C'est une chanson de geste dont l'action se passe sous Louis d'Outremer, roi de France. Le héros principal est *Isembart* surnommé *le Margari*. Philippe Mouskes, qui parle de ce personnage, en fait un neveu de Louis et un des fils de Garin, comte de Ponthieu, mais le fragment donne pour père à Isembart, le *vieux Bernart*, qui ne peut être ce *signor de Naisil*, dont il est question dans le *Garin le Loherain*. On y voit aussi le roi *Gormont* dont parle également Philippe Mouskes. Ces personnages étaient connus des troubadours, et plusieurs font allusion à leurs aventures. Ainsi, par exemple, Giraud de Cabreira et Bertrand de Paris, nomment Isembart et Gormont dans leurs poésies, et Pierre Cardinal, dans la pièce intitulée *Per fols*, dit :

Anc Carles Martel, ni Girartz,
Ni Marsilis, ni Aigolans,

**Ni 'l rey *Gormons* ni *Yzembartz***
**Non ancizeron homes tans.**

La scène se passe en Picardie, principalement dans le Ponthieu.

Voici quelques vers du fragment que je donnerai tout entier dans une dissertation sur les traditions romanesques des trouvères :

. . . . . . . . . . . . .
L'or et l'argent et les soudées
E les pelices engulées,
Et eus si funt sanz redutée,
Arière tornent les estrées.
Lowis ad sa gent jostée, — Louis d'Outre-Mer.
Emmi chevacha l'emperère,
Quant Sarrazin li tresturnèrent.
Là véissiez tant cop d'épée
E tante lance en quarterée,
Tanz Sarrazins par ces estrées
Morir sanglent sor l'erbe lée.
En sun lo munt, al estandart,
Là ù jut mort le Satenas,
Vindrent paiens de tutes parz.
« Pour le tuen Deu, sire Isembart,
» Gentil, ne nous faillir tu jà ? »
— « Nu ferai-jeo, dist Isembart, — Isembart.
» Tant comme li miens cors durra,
Paiens, ne vos esmaiez pas. »

Quatre jors à l'esture dure
Puis que Gormont fud afolé, — Gormont.
Car Isembart i est remés
Od quarrante mil d'armez.
Par un Franceis s'en sunt passez,

2 *Engulées*, en forme de capuchon.
9 *Quarterée*, quartiers.
12 *En sun lo mont*, latin : *in summo monte*.
16 *Faillir*, faillis?
17 *Nu*, *nun*, non.
22 *Remés*, le MS. semble porter *remis*.

**Mut en unt mors et affolez.**
**Lowis ses genz a jostez**
**Tant que dis millers sunt d'armez;**
**Parmi paiens s'en sunt passez,**
**Plus en unt mort et affolez**
**Que ne vous sai dire ne conter.**
**E Lowis est el pui munté,**
**E ad le roi Gormont trové**
**Al estandart là ù il iert**
**U il ainceis l'ot mort rué.**
**Mue franchement l'ad regreté.**
**« Ahi, dist-il, rei amiré,**
**Tant mar fustes gentil ber;**
**Si créissiez en Damne-Deu,**
**Meudre hom ne pust hom trover. »**
**De ço fist Lowis que ber**
**Qu'al paveillon le fist porter.**

. . . . . . . . . . . .

**Lowis ad trové Gormunt**
**A l'estandart en sun le mont,**
**Regreta le com gentil hom.**
**« Tant mar fustes, rei, baron;**
**» Si créissiez al créator,**
**» Meudre vassal ne fust de vous. »**
**De ceo fist Lowis que pruz.**
**Porter l'en fist as paveilluns**
**Covert suz un escu runt,**
**Puis repaira enz el chambon.**
Hugon. **Si a trové nafré Hugon**
Guedon. **De juste li Guntier Guedon**
**Qui esquier fud al barun.**
**Faissier le fist d'un peliçun,**
**Puis l'ot munté sur un gascon,**

34 *Ainceis*, *ainçois*, auparavant.

44 *Mont*, tout à l'heure *munt*.

48 *Vassal*, se dit ici d'un roi, ce qui prouve que ce mot veut quelquefois dire *un brave*.

52 *Chambon*, le champ de bataille.

53 *Nafré*, navré, blessé.

54 *De juste*, latin, *juxta*.

56 *Faissier*, couvrir, *fasciare*.

57 *Gascon*, un cheval gascon; cette espèce était fort estimée.

L'estriu li tint li reis le jor
Puis l'unt porté al paveillun
Là ù jut mort rei Gormond.
D'autre part cochent dan Hugon.

Enz en l'estor à une part
Se combat Miles le gailart — Miles.
Tut cors à cors à Isembart.
Jà l'éust mort le bon vassal
Quand survint le viel Bernard, — Le vieux Bernard, père d'Isembart.
Le père fut meistre Isembart.
Le père al fiz tel cop duna
Que sun escu li estrua.
Mieuz féri, le meistre Isembart,
Car sun écu li estrua,
E sun hauberc li désafra,
Par le mileu l'espie passa,
Mès n'en ateinst mie en char;
De son cheval le derocha
Par les dous resnes le cobra
Véant ses euz, puis i monta,
Unques congié ne demanda;
De ceo fist-il péchié et mal
Qui sun père deschevacha,
Mais qu'il n'el reconoist pas,
S'il le conust j'à n'el tochast,
Car d'autre chose l'areisnast.
. . . . . . . . . . . . .

61 *Cochent*, couchent.
62 *Enz en*, dans.
63 *Gailart*, gaillard.
68 *Le père al fiz*. Ces vers rappellent une situation de la *Henriade*, moins intéressante peut-être que celle de la rencontre du vieil Hildebrand et de son fils Hadebrand, dans le poème dont MM. Grimm ont publié le seul fragment connu, à Cassel en 1812, et que M. De Chateaubriand a fait connaître d'après M. Ampère.
71 *Estrua*, perça.
72 *Désafra*, mutila.
83 *Areinast*, eût parlé.

« Je m'arrête ici, quoique je sois loin de penser que ces fictions poétiques soient étrangères à l'histoire. Je suis convaincu au contraire, que, pour certaines époques, elles

sont les documens les plus précieux et même les plus véridiques. Si j'avais besoin d'autorités pour confirmer une proposition qui me paraît évidente, j'invoquerais celle de l'illustre M. Guizot, qui, dans ses instructions officielles pour la formation d'une grande collection historique, recommande particulièrement les chansons de geste, sans oublier les *farces*, *sottises* et *moralités*. Plus sobre, la commission d'histoire n'admet que les poésies proprement historiques, et les juges compétens, les Daunou, les Grimm, les Raynouard, les Mone, les Hoffmann, les Paulin Paris, les Le Roux de Lincy, les Cooper, etc., l'ont hautement félicitée de n'avoir pas négligé ces sources si fécondes. »

M. De Reiffenberg rappelle ensuite que M. Gachard, dans la dernière séance, a communiqué des renseignemens curieux sur Jehan Lemaire. Il fait connaître, à cette occasion, que son savant ami, M. Le Glay, conservateur des archives départementales à Lille, lui a écrit qu'il avait entre les mains une copie authentique des lettres-patentes par lesquelles l'empereur Maximilien I^er^ conférait le titre d'historiographe à *Remy du Puys*, en remplacement de Jehan Lemaire *derrenier possesseur du dit office, lequel, au moyen de ce qu'il s'est retiré et a accepté autre service, délaissant et habandonnant ledit office, en avons deschargé et desporté, deschargons et desportons, pour au dict cas, par le dict maistre Remy du Puys, nous servir doresnavant au dict office, recueillir, mectre et renger par escript toutes mémoires d'istoires, faiz et actes belliceux, victoires, traictez, alliances et autres affaires qui surviendront en nos royaulmes, provinces et monarchies, et, au surplus, faire bien et deuement toutes et singulières les choses que bon et loyal historiographe puet et doit*

*faire.* Ces lettres sont du 15 février 1511. Dans la quittance que donne Remy du Puy, de la première année de sa pension, qui est de 240 livres tournois de 20 gros chaque, il s'intitule : *croniqueur et hystoriographe des maisons d'Austrice et de Bourgogne.*

M. De Reiffenberg annonce, en outre, que M. le Glay a trouvé, dans le dépôt qui lui est confié, des lettres autographes de Marguerite de Croy, comtesse de Hornes, à Marguerite d'Autriche, *la gente damoiselle* (de 1508 à 1521). M. Le Glay se propose de mettre au jour ces lettres, qui sont piquantes, et où la comtesse de Hornes s'exprime avec beaucoup de liberté.

Enfin, M. De Reiffenberg met sous les yeux de la commission une copie de la chronique de *Jean Li Tartiers*, prieur de l'abbaye de Cantimpré [1], commençant à St-Louis et finissant à l'an 1305. Cette chronique assez courte d'un contemporain de Froissart, est due à l'obligeance de M. le Glay.

M. Willems fait part d'une lettre de M. Van Ertborn, ancien bourgmestre d'Anvers, qui annonce qu'il est au moment de mettre sous presse son histoire de Jaqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Brabant; histoire pour laquelle il a fait des recherches immenses et réuni quantité de pièces inédites. M. Van Ertborn recevrait avec reconnaissance les indications que la commission serait dans le cas de lui donner.

La commission informée que M. J. De Jonghe, régent à l'athénée de Bruges, est au moment de faire paraître la chronique de Nicolas Despars, mentionnée dans nos *Bul-*

[1] *Voy* plus haut p. 140 (*Notice sur la bibliothèque de Lille*).

*letins*, pp. 121, 122, l'exhorte, autant qu'il est en elle, à poursuivre cette utile entreprise.

## *Suite de l'inventaire des manuscrits relatifs à l'histoire de Belgique.*

### LIÉGE.

(*Bibliothèque de l'université*).

6. La description des dix-sept provinces des Pays-Bas, autrement dites la Germanie inférieure ou Bas-Allemagne, ensemble le duché de Lothaire et l'évêché et pays de Liége, comme étant enclavés dans les Pays-Bas, etc., par le sieur A. B. D. (Draeck), achevée l'an 1759; fol. r. v. sur papier, 244 feuillets de texte, 4 feuillets de prol., 1 pl. color. et 3 feuillets de tables, avec les armoiries des villes coloriées.

18. Vita sancti Huberti conscripta per Adulphum Haspard. Historia abbatiæ sancti Huberti in Ardenna, 1526, fol. pap.

19. Vita sancti Trudonis confessoris apud Hasbanos. Vita S. Eucherii, episcopi Aurelianensis. Vita S. Liberti, martyris breviter perstricta Gerardo Moringo autore. Ejusdem divi Trudonis vita heroïco carmine per L. Guilielmum Lupum non ineleganter descripta. Lovanii, imp. per Serv. Zassen, 1540. (A la fin de cet opuscule, sont reliés :

1° Referyn van S. Truyden. Poésies flamandes, 5 pages.

2° Vita seu comedia divi Stephani Proto-martyris.

3° Het leven van sint Truyden in rethorycxsche dichte hier voermaels ghemaeckt van heer Christiaen Fastraets, preecher van Loven uit dien convent (St.-Truyden).

4° Comedia una vitam sancti Trudonis confessoris

utcumque explicans. a fº Petro Crull à Ghinghelim, 1566

5º Historia coenobii divi Trudonis apud Trudonopolim in Hasbanis a Johanne Latomo Bergamo, succincte descripta, sur papier, sec. XVI, in-4º d. r.

21. Remarques sur la joyeuse entrée de S. M. comme ducq de Brabant, par Mess. Léon Jean de Pape, in-fol., sur pap., sec. XVIII, r. v.

23. Recherches généalogiques sur plusieurs familles des pays de Liége et de Limbourg, et principalement sur la famille Stroeyff ab Ophoven; in-fol. sur pap., XVII sec. avec beaucoup d'armoiries.

25. La vie des saintes des Pays-Bas, ou les femmes illustrées dans l'église (par Berthollet), 1747, in-fol., pap. cart.

27. Cartularium monasterii sancti Trudonis, 1372, in-4º, vél. r. v.

28. Fragmentum historiae abbatum monasterii sancti Trudonis, continens hist. integram Guillelmi a Bruxella abbatis 29, in-fol. sur vélin, sec. XVI, cart.

31. Lyst van alle hooflanden toebehoorende aan het klooster van Sint Trudo tot Borlo gelegen ontrent anno 1639, fol. r. v.

41. Vita sancti Trudonis confessoris. — Sermo Theodorici abbatis de translatione sanctorum Trudonis et Eucherii quae facta est IIIº idus augusti Nortmannis populantibus Flandriam et Lotharingiam. — Stipelinus monachus, de miraculis sancti Trudonis. — Epistolae di. Philippi abbatis de Elemosina ad abbatem Hugonem de vita sancti Amandi. — Vita sancti Amandi. — De miraculis ejus. — Translatio sancti Cyrici. — 4º pap., XVI saec. p. v.

67. Exposition familière à l'usage des praticiens, sur la coutume générale des pays et duché de Luxembourg et comté de Chiny. 4º chart. XVIII saec. d. r.

72. Chronique du pays de Liége, depuis la fondation de la cité jusqu'à la mort de Gérard de Grosbeck, 59e évêque de Liége, fol. charta; XVI saec. d. r.

78. Het leven van Sint Truyden, in rethorycxsche dichte, door Christiaen Fastraets, ann. 1562.

Vita sancti Trudonis confessoris comediis duabus ut plurimum expressa, a Petro Crull à Ghinghelim, a° 1565. — In eod. vol. Historia coenobii divi Trudonis, apud Trudonopolim in Hasbanis, a Joanne Latomo Bergano succincte descripta. Sec. XVIe, 4° charta. Cette histoire, qui est curieuse, s'arrête à l'an 1559. Le vol. contient encore : Rodulphus abbas mon. S. Trud. in gestis abbatum prædecessorum suorum. Cette pièce, en quelques lignes, est suivie de la vie de l'abbé Georges Sarens, 1558. M. De Reiffenberg a donné un extrait de ce MS. dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. II, pp. 530-534.

80. Historiae Leodiensis Enneas, seu libri novem, in tres partes distincti, legiam veterem novam renovatum. auctore Joanne Erardo Fullonio, accurate exscripta ex ipso Ri. Patris autographo per Gerardum D'Ouffet, praefixa est auctoris autobiographia; XVIIe sec., chart. fol. r. v.

81. Histoire de l'église et de la principauté de Liége, par le P. Jean Bertholiet, 1749, chart. fol. r. v.

On lit en tête de ce livre : « Les réviseurs ont rejeté ce livre à la révision, tant ceux de la province Gallo-Belgique que de la Flandre-Belgique, où l'auteur, autorisé par N. A. P. Général, s'était adressé. *Signé*: J.-B. De Marne, collègii Leodiensis vice rector. »

82. Réformations et ordonnances du comté de Looz. — In eod. vol. — Les coutumes du pays de Liége et comtez de Looz, par Servais Haeghen, échevin de Vliermael,

observées, tant en ordonnant qu'en jugeant, dès l'an 1500. XVIIIe sec., chart. fol. r. v.

162. Lamberti parvi et Reineri chronicon sancti Jacobi in Leodio. MS. autog. XIIe sec. 4° r. v.

164. Recueil de paix, priviléges, etc., concernant le pays de Liége, XVIe saec., fol. r. v.

166. Recueil des anciennes loix, paix, etc., du pays de Liége, XVIe saec., fol. r. v.

170. Griefs et considérations que font remarquer le clergé général et les trois chefs colléges, représentans les estats généraux de la province de Flandres, sur le 17e article du traité de Barrière et extension des limites, signé à Anvers, le 15 de novembre 1715, fol.

171. Copie exacte des actes contenus dans un livre intitulé : *Register van den Tol*, format petit in-4°, du XIVe siècle.

Cette copie est faite de la main et signée de M. Hye Schoutheer, en son vivant secrétaire de la régence de Gand, en date du 20 février 1815.

172. Manuscrit de 8 feuillets in-4°, contenant des pièces de vers adressées aux différens dignitaires et chevaliers de l'ordre de la Toison d'or, XVIe siècle, papier.

173. Paix de Bruges et du Franc, entre l'archiduc Maximilien et ses sujets, 27 février 1484, 1 feuille vélin, gr. in-fol. plano, pièce originale.

174. Histoire du pays de Liége, depuis l'année 1538 jusqu'en 1668, 1 vol. fol., charta, XVIIe siècle.

175. Histoire ecclésiastique des Pays-Bas, y compris le martyrologe belgique ; tome second, fol., XVIIIe siècle.

(Cet ouvrage a été composé et écrit par le P. Berthollet. Le 1er volume se trouve à la bibliothèque du séminaire.)

176. Histoire de Liége, depuis les temps les plus reculés

jusqu'à l'an 1004; fol. sur papier, XVI[e] siècle. Cette histoire est annoncée comme tirée d'un vieux MS. Elle a appartenu à la mairie de Liége; 223 pages, sans la table, qui est plus moderne que le texte. M. Mone en a pris des extraits pour ses *Anzeiger*, 1836, 64-71.

177. Miroir des nobles de Hesbaigne, par Jacqz de Hemricourt, fol. sur pap., XVI[e] siècle.

178. Harigeri. Gesta pontificum Leodiensium, in-fol. charta, XVI[e] s.

179. Chronique du pays de Liége, depuis la fondation de la cité de Tongres jusqu'à l'an 1675, fol. sur pap.

180. Chronique du pays de Liége, depuis la fondation de la cité de Tongres, jusqu'à l'an 1631, fol. sur pap.

181. Chronique du pays de Liége, depuis la fondation de la cité de Tongres, jusqu'à l'an 1609, fol. sur pap.

182. Histoire du pays de Liége, depuis la fondation de la ville de Liége, par St.-Hubert, jusqu'à l'an 1654, fol. pap.

183. Recueil des choses mémorables concernantes le royaume de Tongres, le pays de Liége et ses environs, depuis son origine jusqu'au commencement de l'épiscopat de Ferdinand de Bavière, 61[e] évêque de Liége, fait par M[e] Jean d'Outremeuse [1]; le reste extrait des Chroniques de Jean Dupas, par Jean de Stavelot, jusqu'à l'an 1626, fol. pap.

184. Recueil de pièces relatives à l'histoire de Liége, du XV[e] et XVI[e] siècle, fol. pap.

185. Copie de la mémoire de la conduycte de la reyne Marguerite, fille aisnée de l'empereur Maximilien II, par Philippe de Cotereau, 1570, 4°, pap.

[1] *Voy* dans le *Messager des sciences et des arts*, 1834, 3[e] livraison, les *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jean Desprez*, dit d'Outremeuse, chr. du XV[e] siècle, pp. 371-386, par M. L. Polain.



186. Chronique du pays de Liége, depuis la fondation de la cité jusqu'à l'an 1016, 1 vol. 4°, écrit en 1601.

187. Historia ecclesiastica Leodiensis ab anno 1477 ad annum 1538, 4°, XVIIe sec.

188. Copie des armes et blasons des évêques de Tongres et de Liége. IN EOD. VOL.:

Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus a Patre Petro de Natalibus de Venetiis. — Henricus Vandenbergh hoc volumen conscribere coepit, anno 1621.

Le reste du volume contient une foule de recherches généalogiques concernant des familles des Pays-Bas : ces recherches semblent être écrites de la main de Lefort, roi d'armes, dont les archives provinciales possèdent d'autres manuscrits.

107. Recueil de pièces relatives au concile de Bâle, in-fol., pap., MS. du temps. Une des pièces, qui semble originale, offre encore la marque d'un sceau et une formule de conclusion de Louis de Garsiis, clerc de la chambre apostolique. La même pièce, ou sa continuation, présente une autre attestation et une autre marque de sceau. L'écriture est de diverses mains. (Vol. curieux.)

Pour extraits conformes :

*Le Secrétaire de la Commission,*

Baron DE REIFFENBERG.

# COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

## EXTRAIT

# DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU 5 AOUT 1837.

9me BULLETIN.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

1837.

# COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

## 9me BULLETIN.

### SÉANCE DU 5 AOUT 1837.

M. De Gerlache, président de la commission, étant indisposé, M. l'abbé De Ram, en son absence, occupe le fauteuil.

M. De Reiffenberg, en sa qualité de secrétaire, donne lecture de la correspondance.

M. le chevalier Cibrario, membre et secrétaire de la commission royale d'histoire du Piémont, propose à la commission belge l'échange de leurs publications. L'assemblée, flattée de cette marque d'estime, décide d'en référer à M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.

M. le baron Sylvestre de Sacy, pair de France, commandeur de l'ordre de la légion d'honneur, secrétaire-perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, remercie la commission de l'envoi de ses publications.

Lettre dans le même sens de M. Wilken, secrétaire de la classe d'histoire de l'académie royale de Berlin.

M. Octave Delepierre porte à la connaissance de la commission qu'il s'occupe de la rédaction d'un recueil de drames flamands et d'un cartulaire de Bruges.

M. Dejonghe, professeur à l'Athénée de cette ville, témoigne sa reconnaissance pour la mention honorable dont il a été l'objet dans le dernier bulletin.

M. Hennebert, archiviste de la ville de Tournay, éditeur des *Rithmes et Refrains Tournaisiens*, exprime le désir de publier le roman de *Buscalus*.

M. Francisque Michel, philologue habile et laborieux, annonce qu'il va mettre au jour le roman en vers du *Chevalier au Cygne*, sur un texte duquel M. De Reiffenberg a rédigé plusieurs notices.

Le secrétaire dit qu'il a demandé à MM. De Caumont, à Caen, Guilmot, à la Rochelle, De Givenchy, à St-Omer, de la Saussaye, à Blois, et de la Fontenelle de Vaudoré, à Poitiers, communication des documens originaux qui, dans les archives des lieux qu'ils habitent, peuvent intéresser la Belgique.

M. de la Fontenelle de Vaudoré, éditeur de l'intéressante *Revue anglo-française*, offre ses services à la commission, l'informe qu'il va mettre sous presse une nouvelle édition de Philippe de Comines, et lui fait hommage d'une notice sur cet historien, ainsi que d'un mémoire sur les arts et métiers à Poitiers, pendant les XIIIe, XIVe et XVe siècles.

On vote des remercîmens à l'honorable correspondant, et l'on ordonne le dépôt de ses brochures à la bibliothèque royale.

La commission prend connaissance d'une dépêche du département de l'intérieur, en date du 2 juin. Après une sérieuse délibération, elle est d'avis que le Gouvernement belge encourage la publication, projetée par M. Le Glay, des inventaires de Godefroy, complétés et améliorés, en souscrivant pour un certain nombre d'exemplaires, cette publication étant d'un intérêt plus grand encore pour la Belgique que pour la France.

M. Willems donne lecture d'une lettre adressée par M. Vannier, archiviste de la ville de Besançon, lettre contenant une liste de documens relatifs à la Belgique, qui se trouvent dans le dépôt confié à ses soins.

Cette lecture est entendue avec intérêt.

La commission, qui n'a que des réunions trimestrielles, autorise ceux de ses membres résidans à Bruxelles, à terminer les affaires qui leur seraient envoyées dans l'intervalle d'une séance à l'autre.

Diverses mesures administratives et financières sont adoptées.

M. Gachard dit qu'il est prêt à livrer à l'imprimeur le manuscrit des Troubles de Gand sous Charles-Quint.

Il met sous les yeux de l'assemblée un recueil de pièces relatives à cet événement, qui appartient aux Archives du Royaume, et il fait connaître à ce sujet les particularités suivantes :

«Il existait autrefois, aux Archives de l'état, les documens les plus précieux et les plus complets sur les démêlés qui eurent lieu, dans les années 1537 à 1540, entre les Gan-

tois et le gouvernement des Pays-Bas. Ces documens sont indiqués comme suit dans l'inventaire des archives du conseil d'état et de l'audience, formé vers le milieu du dernier siècle :

» Journal et relation de la sédition et émotion de la ville de Gand de l'an 1539 jusqu'au dernier d'avril 1540.

» Les lettres et dépêches faites sur ce sujet, et la minute » originelle de la sentence rendue par l'empereur contre » ceux de ladite ville de Gand, par laquelle, entre autres, » l'empereur confisque et annulle tous leurs priviléges, de » l'an 1540.

» Copie authentique de la requête présentée par ceux » de Gand aux états-généraux des Pays-Bas et de l'appoin- » tement desdits états, leur accordant la restitution des » livres, titres et documens touchant les anciens droits, » coutumes, etc., de ladite ville, de l'an 1577. C. 583.

» Nouvelle chartre, règlement et ordonnance donnée » par l'empereur à ceux de Gand, et autres pièces sur le » même sujet, 1540. C. 584.

» Pièces touchant la conspiration sur la ville de Gand, » 1542. C. 763. »

» Toutes ces pièces, malheureusement, nous manquent aujourd'hui; elles doivent se trouver parmi la partie des archives de l'audience qui fut transportée en Autriche en 1794, et qui jusqu'ici ne nous a pas été restituée.

» Lorsque j'eus reçu le manuscrit des troubles de Gand, continue M. Gachard, je voulus m'assurer s'il n'était pas resté, dans les liasses aux lettres missives de l'audience, des actes de quelque intérêt sur ce grave événement. Je parcourus toutes ces liasses, qui sont fort volumineuses, depuis le mois de mars 1537 jusqu'à la fin de 1542 : le recueil que j'ai l'honneur de présenter à la commission est le résultat de cette recherche. Il contient au delà de deux

cents pièces, qui, sans avoir l'importance de celles qui nous ont été enlevées, répandent beaucoup de lumière sur ce qui se passa, avant et après l'arrivée de Charles-Quint, non-seulement à Gand, mais à Audenarde, à Courtrai, à Grammont, à Deynze, à Roulers et dans d'autres localités de la Flandre; il fournit aussi des détails ignorés sur la conspiration qui fut tramée, quelque temps après que Charles-Quint eut quitté les Pays-Bas, pour livrer la ville de Gand aux mains du duc de Gueldre. J'insérerai la plupart de ces pièces à la suite de la relation dont l'édition m'est confiée; je me propose d'y joindre aussi plusieurs documens inédits qui se conservent dans les archives municipales de Gand et d'Audenarde, et des extraits du compte des confiscations qui furent exercées contre les Gantois et leurs adhérens : ce compte est conservé aux archives de Lille. J'ose espérer que la publication dont la commission m'a chargé, acquerra par-là une certaine importance historique. »

M. Gachard donne ensuite lecture du rapport suivant :

» M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, par sa dépêche du 26 mai, a fait connaître à la commission qu'il avait examiné avec attention le projet discuté et arrêté dans son assemblée du 7 du même mois (1), pour la rédaction d'une table générale des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de la Belgique qui ont été imprimés; qu'il était pleinement convaincu de la haute importance d'un ouvrage de cette nature pour les études historiques, mais que cependant, avant de prendre une décision, il désirait que la commission, ainsi qu'elle lui en avait fait l'offre, lui communiquât le plan qu'il faudrait suivre, pour parvenir à l'exécution de cette entreprise.

(1) *Voy.* le 8e Bulletin, p. 255-261.

» M. le président m'ayant chargé, comme auteur du projet, de proposer le plan demandé par M. le ministre, je vais avoir l'honneur de soumettre à la commission mes idées à ce sujet. Je pense qu'il ne s'agit, au moins quant à présent, que de tracer la marche à suivre pour le dépouillement des ouvrages imprimés qui contiennent des documens relatifs à notre histoire, et pour la formation de la liste de ces documens; de déterminer le mode d'organisation de ce travail, et enfin de statuer sur la destination que pourront provisoirement recevoir les listes successivement recueillies. Il sera temps de s'occuper de la manière dont toutes les listes devront être assemblées, et de la forme définitive à donner à la table, pour la livrer à l'impression, lorsque le dépouillement sera achevé.

» Le premier point à décider est celui de savoir quels documens seront compris dans la table. Je pense, avec le savant Bréquigny (1), qu'elle doit être formée sur l'échelle la plus étendue; qu'il faut y faire entrer tous les actes, de quelque nature qu'ils soient, chartes, diplômes, lettres-patentes, lettres-missives, ordonnances, instructions, commissions, octrois, règlemens, etc., qui ont un rapport direct ou indirect, soit à l'histoire générale de la Belgique, soit à l'histoire particulière de quelqu'une des provinces, villes ou localités dont elle est actuellement composée, sans faire de distinction entre ceux qui sont émanés des souverains, ou de corporations quelconques, ecclésiastiques ou civiles, ou de simples particuliers.

» Il y a à décider ensuite de quelle manière et dans quelle langue la liste sera conçue.

(1) Préface du tome Ier de la *Table chronologique des diplômes, etc., concernant l'Histoire de France*.

» Assez souvent, les chartes publiées ont reçu des éditeurs un titre qui en indique le sujet. Mais ce titre n'est pas toujours parfaitement exact, et plus rarement encore il fait connaître suffisamment le contenu de la pièce. Il ne faudrait donc pas se borner à le reproduire sans examen; mais on devrait prendre une lecture attentive des chartes et en donner une description qui, quoique concise, en fît ressortir les traits les plus essentiels. Quant aux pièces qui renferment trop d'articles différens, pour qu'on puisse les énoncer tous dans un simple titre, telles que les traités de paix, les priviléges, les règlemens, les lettres-missives, comme l'on ne pourrait en donner des notices complètes sans tomber dans des longueurs qu'un pareil travail n'admet point, on s'attacherait à en signaler le sujet principal, ou à indiquer ceux des objets dont elles traitent qui paraîtraient les plus propres à les caractériser. C'est le système qui fut adopté par Bréquigny, et qui a obtenu l'approbation des savans. Cependant il conviendra de recommander aux personnes que l'on emploiera, qu'elles évitent d'être trop concises : il vaudra mieux qu'elles tombent dans le défaut contraire, puisque, lors de la confection définitive de la table, il sera toujours possible de redresser ce défaut, plus aisément qu'il ne le serait de suppléer à l'insuffisance des analyses.

» Les savans qui, en Allemagne et en France, ont mis en lumière des travaux analogues à celui dont nous nous occupons ici, n'ont pas tous adopté le même système par rapport à l'idiome dans lequel ils ont rédigé leurs listes.

» Georgisch emploie, pour l'indication des actes, la langue même dans laquelle ils ont été originellement écrits. Il en résulte que ses *Regesta* offrent un mélange de latin, d'allemand, de français, d'espagnol, etc. Ce système a un dou-

ble inconvénient : celui de produire une bigarrure désagréable, et celui plus grave de restreindre beaucoup le nombre des personnes auxquelles l'ouvrage peut être utile.

» L'abbé Foy, qui précéda Bréquigny dans la publication d'une table des diplômes relatifs à l'histoire de France (1), donne, en latin, le titre des chartes; il les fait suivre d'une notice critique en langue française.

» Bréquigny s'est servi exclusivement de la langue latine.

» Bõhmer, dans ses *Regesta* (2), a fait usage de la langue allemande.

» Son exemple a été suivi par Chmel, qui a publié, d'après des cartulaires conservés aux archives impériales à Vienne, des *Regesta chronologico-diplomatica Ruperti regis Romanorum* (1834).

» Ces deux derniers auteurs paraissent avoir été guidés par le désir de populariser les études historiques, en rendant leurs travaux accessibles à toutes les intelligences, dans leur patrie.

» Le même motif me porte à croire que la commission adoptera, pour la rédaction de la table des chartes relatives à l'histoire de la Belgique, la langue française, qui est comprise, dans le royaume, de tous ceux auxquels cet ouvrage est destiné.

(1) *Notice des diplômes, des chartes et des actes relatifs à l'histoire de France, qui se trouvent imprimés et indiqués dans les ouvrages de diplomatique, dans les jurisconsultes et dans les historiens,* par M. l'abbé De Foy. Paris, de l'imprimerie royale, MDCCLXV, in-fol.

Il n'en a paru que le Ier volume, qui commence par une pièce de l'an 23 de l'ère chrétienne, et finit par un diplôme de l'année 840.

(2) Dans mon rapport précédent, je n'ai cité de ce savant que les *Regesta chronologico-diplomatica regum atque imperatorum romanorum inde à Conrado I usque ad Henricum VII* (1831). Il a encore publié depuis les *Regesta chronologico-diplomatica Carolorum* (1833).

» Si j'ai critiqué le système mis en pratique par Georgisch, ce n'est pas que je méconnaisse l'utilité d'indiquer la langue dans laquelle les chartes sont écrites : aussi voudrais-je arriver au même but, mais par un autre moyen, qui consisterait à reproduire, en tête du titre, la date des documens dans la langue et avec les caractères mêmes qui y sont employés. Par-là, on obtiendrait deux résultats également avantageux : on ferait connaître en quelle langue sont conçus les actes, et l'on éviterait les difficultés qui naissent des diverses méthodes employées dans les dates avant le XVI[e] siècle : la commission n'ignore pas que, dans plusieurs de nos provinces, celles où l'on suivait le style de Cambrai ou de France, l'année civile commençait à Pâques ; dans celles où le style de l'église de Liége était en usage, elle commençait au jour de la naissance du Sauveur (25 décembre); il y en avait enfin où on la faisait commencer au 1[er] janvier : ces discordances ne cessèrent que par suite de l'édit de Philippe II, du 16 juin 1575 (1), en vertu duquel le commencement de l'année civile, pour tous les Pays-Bas, fut fixé au 1[er] janvier. Des difficultés d'un autre genre résultent de la manière de supputer les jours du mois par les kalendes et les ides, qui n'était pas uniforme, ainsi que de l'indication des jours de l'année par les noms des saints qui y étaient honorés. Ces difficultés, qui ont embarrassé sérieusement plusieurs de nos historiens, et dont ils sont loin d'avoir toujours triomphé, arrêteraient souvent les personnes qui seront chargées de la rédaction de la liste de nos chartes; il faut en réserver la solution pour l'époque où l'on s'occupera de la rédaction définitive.

(1) Il est à remarquer que cet important édit manque dans la collection des *Placards de Brabant*.

» Au bas du titre, on indiquerait avec exactitude le volume et la page où se trouverait l'acte analysé, ainsi que l'édition dont on se serait servi, lorsqu'il en existerait plusieurs.

» Chaque titre formerait la matière d'un bulletin séparé, écrit sur une carte.

» Telles me paraissent devoir être les bases du travail à entreprendre. Quant à son organisation, l'on pourrait, ou établir, près des Archives générales du Royaume, un bureau dans lequel se ferait, par les personnes à qui l'on confiera ce travail, le dépouillement des ouvrages imprimés, ou bien leur laisser la faculté de travailler isolément, d'après les directions qui seraient données.

» La création d'un bureau spécial aurait quelque chose de plus régulier, de mieux approprié au système général des services publics : d'un autre côté, l'adoption du mode de travail isolé aurait cet avantage, qu'il permettrait d'employer dés personnes domiciliées dans des provinces différentes.

» Quel que soit le mode auquel l'administration supérieure donne sa sanction, il semble qu'il conviendrait de ne pas accorder, pour le travail dont il s'agit, d'indemnité fixe, mais bien une rétribution calculée à raison du nombre de bulletins que confectionneraient ceux qui en seront chargés. Cette dernière combinaison garantit plus d'activité de la part des travailleurs, et par conséquent des résultats plus fructueux. Cependant, si un bureau spécial était établi, comme il est dit ci-dessus, rien n'empêcherait que, par forme d'essai, une indemnité fixe ne fût accordée.

» La rédaction de la table des chartes imprimées qui concernent l'histoire de la Belgique, sera un ouvrage de longue durée. Mais le public pourrait être appelé à jouir succes-

sivement des résultats obtenus; il n'y aurait, pour cela, qu'à faire classer, dans l'ordre chronologique, à la fin de chaque trimestre, les bulletins fournis par chacune des personnes employées au dépouillement, et à les déposer aux Archives du Royaume, où l'on en donnerait communication, sans déplacement, avec les précautions usitées à l'égard des documens conservés dans ce dépôt.

» Au surplus, si M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères désirait que la commission dirigeât elle-même ce grand travail, elle jugerait sans doute à propos de nommer dans son sein un comité qui en règlerait tous les détails, et ce comité aurait notamment à désigner les ouvrages que chacune des personnes employées à la rédaction de la table devrait dépouiller.

» Pour me résumer, j'ai l'honneur de proposer que la commission adopte et soumette à M. le ministre de l'intérieur les points suivans, comme base de l'entreprise dont le principe a déjà été approuvé par lui :

» 1° Il sera fait la recherche et formé une liste, dans l'ordre chronologique, de toutes les chartes, diplômes, lettres-patentes, lettres-missives, ordonnances, instructions, commissions, réglemens et autres actes imprimés qui concernent, soit l'histoire de la Belgique en général, soit l'histoire particulière de quelqu'une des provinces, villes ou localités dont elle est actuellement composée.

» 2° Cette liste sera rédigée en français d'après les règles suivantes :

» Le titre de chaque pièce formera la matière d'un bulletin séparé, écrit sur une carte.

» En tête sera indiquée la date de la pièce, dans la langue et avec les caractères mêmes qui y sont employés.

» Viendra ensuite l'analyse de l'acte, qui devra en faire

ressortir les traits les plus essentiels, ou qui en signalera le sujet principal, lorsque cet acte renfermera plusieurs articles différens.

» Le bulletin se terminera par l'indication du volume et de la page où le document se trouve, ainsi que de celle de l'édition dont on se sera servi, lorsque plusieurs en seront connues.

» 3° Le dépouillement des ouvrages imprimés contenant des documens relatifs à l'histoire de la Belgique se fera par des personnes qui seront réunies dans un bureau spécial établi près des Archives générales du Royaume, ou qui travailleront isolément, d'après les directions qui leur seront données.

» Ces personnes recevront une indemnité de...... centimes par bulletin.

» 4° Tous les trois mois, chacune des personnes employées à la rédaction de la table remettra à l'administration des Archives du Royaume, rangés dans l'ordre chronologique, et accompagnés de la liste des ouvrages dont ils présenteront le dépouillement, les bulletins formés par elle.

» L'administration des Archives pourra en donner communication, sans déplacement, avec les précautions usitées à l'égard des documens conservés dans ce dépôt. »

*Suite de l'inventaire des manuscrits concernant l'histoire de Belgique, qui se trouvent dans divers dépôts du pays et de l'étranger.* (Communiqué par M. De Reiffenberg).

TOURNAY.

*Bibliothèque de la ville.*

M. le bibliothécaire Victor Deflinne a publié, en 1835,

une seconde édition de son *Précis historique et bibliographique sur la bibliothèque publique de la ville de Tournay*. Les p. 22-42 sont consacrées aux manuscrits. Nous nous contenterons de renvoyer à cette brochure, ainsi qu'à la page 27 et suiv. de nos bulletins.

Seulement nous remarquerons que cette bibliothèque contient un ouvrage de Georges Chastelain intitulé : *Le livre de la paix*, et que nous avons rectifié dans les *Bulletins de l'académie*, t. IV, n° 5, l'article relatif au *Roman de Druel Vignon écrit en vers en* 1261, qui est une copie importante d'un roman ancien de Jourdain de Blaye, copié en 1461.

## NAMUR.

### *Bibliothèque de la ville.*

Cette bibliothèque possède dans un volume in-folio sur parchemin l'histoire de Bède et celle de Grégoire de Tours. Le volume, composé de 221 feuillets, a appartenu à l'abbaye de St-Hubert, où les savans bénédictins Martene et Durand l'ont vu. Ils en font mention dans leur *Voyage littéraire de* 1725, in-4°, p. 134. « Les principaux manus- » crits, disent-ils, sont l'*Histoire d'Angleterre*, par le » vénérable Bède, et dans le même volume celle de France, » par Grégoire de Tours et par Frédegaire. Il y manque » plusieurs chapitres de celle de Grégoire de Tours ; ces » chapitres ne regardent point l'histoire de nos rois, mais » celle de quelques évêques en particulier. » Cette dernière assertion n'est pas exacte et provient sans doute de ce que les doctes religieux n'auront pu examiner le manuscrit à loisir. En effet, dans le livre premier, par exemple, on a passé les chapitres 39, 40, 41 et 42 du texte de Dom Ruinart.

Le huitième n'a pas le paragraphe 46, il finit au mot *statuitur.*

Le neuvième commence au chapitre 3 de Dom Ruinart: *Interea advenit*, etc.

Il y manque les chapitres 5, 6, 7, 8, 12, 13 et 14, la fin du chapitre 20, depuis ces mots qui sont également omis: *Domini Childeberti vero duodecimo anno.* Les chapitres 22, 23, 24, 25, 28, 29, 31, 32, 33 et 35, et toute la fin du livre.

Viennent ensuite, pour le compléter, les chapitres suivans du dixième livre, 2, 3, 4, 7, 9, 11, 18, 19, 24, 25, 28.

Le deuxième livre est remplacé par Frédegaire, finissant au chapitre 110 de l'édition de Dom Ruinart.

Malgré son ancienneté, cette copie présente d'assez nombreuses incorrections. Ainsi, au commencement, on y lit: *Archadio vero et Honorio* pour *Arcadii vero et Honorii, vel rectae vel improbae* pour *vel recte vel improbe*, *repperire* pour *reperiri, venientum* pour *venientium*, *certam in* pour *certamina, inlectus* pour *inlicitus, subjecti* pour *subjeci.*

Ce manuscrit semble remonter au XII^e^ siècle; à la fin de *Bède* se trouve un *Memorandum* relatif aux propriétés du couvent de S^t^-Hubert. Nous l'avons inséré au huitième volume des *Mémoires de l'académie.*

C'est de cet exemplaire de Bède que le laborieux Mone a tiré des gloses anglo-saxonnes: *Quellen und Forschungen zur Geschichte der teutschen Literatur,* Aachen und Leipzig, 1830, I, 443—458.

*Manuscrits relatifs à l'histoire de la Belgique faisant partie de la bibliothèque délaissée par feu George-Joseph Gérard*, premier secrétaire de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, né dans cette ville le 2 avril 1734 ,décédé le 4 juin 1814.

La bibliothèque de Gérard fut acquise par le Gouvernement des Pays-Bas et les manuscrits transportés à La Haye. Le catalogue des livres imprimés, qui est très-rare, contient 4574 numéros. Il a été publié sous ce titre: *Description bibliographique des livres imprimés de la bibliothèque de M. G.-J. Gérard.* Bruxelles, Simon, in-8°. Le catalogue des MSS n'a point paru.

Nous en avons donné seulement des extraits dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, II, 129, 233, 480, 513, et dans nos *Bulletins*, p. 72-78.

*L'Annuaire de l'académie de Bruxelles pour* 1837, contient une intéressante notice de M. A. Voisin, qui s'est servi d'un éloge écrit en hollandais par J. W. Te Water, sur les renseignemens fournis par M. Raepsaet. J'ai puisé à ces différentes sources pour l'article que j'ai inséré au supplément de la *Biographie universelle*, article où j'ai complété, autant qu'il m'a été possible, la liste des écrits de Gérard.

TOPOGRAPHIE.

1. Carte générale des dix-sept provinces des Pays-Bas et des pays limitrophes, enluminée.

2. Carte générale des dix-sept provinces des Pays-Bas, comprenant toutes les villes des Pays-Bas, du pays de Liége et de l'Artois, enluminée.

3. Ancienne carte de la seigneurie d'Utrecht et d'une partie de la Gueldre, de la Hollande et du Brabant; sur vélin.

4. Plan d'une route de Flandre et de Brabant, vers le pays de Luxembourg; original signé par son auteur le lieutenant-colonel du corps du génie Franqué; enluminé.

5. Carte de la forêt de Soigne, copiée sur une ancienne carte qui était dans la chambre des comptes à Bruxelles.

6. Plan de la rivière de Senne mesurée depuis au delà de Vilvorde jusqu'à la porte de Laeken à Bruxelles, original signé par son auteur l'ingénieur Cotta.

7. Plan de la ville de Vilvorde et de ses environs, enluminé.

8. Plan de la ville de Bruxelles, imprimé, avec un plan manuscrit de police pour la sûreté, tranquillité et bon ordre, par M. De Berg, amman de Bruxelles.

9. Carte de la navigation entre Anvers et Ostende.

10. Plan, imprimé, de la ville d'Ostende avec des notes de la main du chef et président comte de Neny.

11. Plan de la ville d'Ostende et des environs, enluminé.

12. Carte des environ d'Ostende faite en 1753, enluminée.

13. Vue des ruines des écluses de Slick près d'Ostende, croulées en 1752.

14. Plan de la ville d'Ipres, de ses fortifications et de ses environs par l'ingénieur Cotta, enluminé.

15. Plans figuratifs des paroisses et branches de la châtellenie d'Ipres, enluminés.

16. Plan des branches du west-quartier de Waerneton, domination française et autrichienne, enluminé.

La plupart des cartes mentionnées ci-dessus viennent du cabinet du

chef et président du conseil privé comte de Neny, qui en fit faire une partie lorsqu'il fut chargé de traiter avec un commissaire français au sujet des limites des Pays-Bas.

17. Carte d'une partie de la Flandre française, originale, faite et signée par le comte de Calemberg, adjudant du prince Eugène de Savoie.

18. Plan de la ville de Mons, de ses fortifications et de ses environs, original, fait et signé par l'ingénieur Cotta, enluminé.

19. Kaart figuratief van het Hulster-Ambacht, gemaeckt a° 1768 door den ingenieur Cap.

20. Kaart van de Hullanden en Batse-schorren liggende aen het eynde van zuyt-Beveland tot de Brabantsche Vaste Waal, gemaecht a° 1744 door van Schellingen.

PLANS DE CAMPEMENS ET SIÉGES DES VILLES.

21. Vingt-cinq plans, bien enluminés, des campemens des armées dans les Pays-Bas, petit volume in-4°.

22. Recueil des plans des campemens des alliés dans les Pays-Bas pendant les années 1746, 1747 et 1748, en vingt-quatre grandes cartes enluminées.

Ce recueil, ainsi que le précédent, n'a pas été publié.

23. Ancien plan du fameux siége d'Anvers fait en 1585 par Alexandre Farnèse, duc de Parme, avec les environs de ladite ville; très-bien enluminé.

24. Très-grande carte figurative représentant la situation du fort de Callao et de ses digues, et tous les forts et pays des environs tels qu'ils étaient en 1606, lorsqu'il fut pris et repris par les Hollandais et les Espagnols, par Verbist; enluminé.

Extrêmement rare.

25. Ancien plan du siége de Reinsberg fait en 1606, enluminé.

26. Ancien plan de la ville de Wesel et de son siége en 1614, enluminé.

27. Ancien plan du siége de la ville de St-Omer dessiné et enluminé en 1667, avec plusieurs belles figures.

28. Ancien plan du siége et de la bataille de Thionville dessiné et enluminéen 1639; avec quantité de figures.

PLANS DIVERS.

29. Plan de la ville de Barcelonne et de ses environs avec les plans de ses campemens en 1759, enluminé.

30. Plan de la ville de Prague, enluminé.

31. Plan du camp retranché de Lantshut en Silésie, défendu par les Prussiens, attaqué et pris en 1760 par le général baron de Laudon, avec des notes manuscrites.

Ces trois plans, qui sont très-exacts, viennent du cabinet du chef et président comte de Neny.

INSCRIPTIONS ET ANTIQUITÉS.

32. Inscriptiones antiquæ repertæ in Belgio austriaco et fœderato et in vicinis regionibus. Manuscrit d'une écriture moderne de 263 pages in-folio.

Ce recueil ne contient pas seulement les anciennes inscriptions qui se trouvent dans les ouvrages imprimés, mais aussi celles qui se trouvaient dans plusieurs anciens manuscrits ainsi que quelques-unes qui ont été découvertes pendant le XVIIIe siècle.

33. Antiquitates, inscriptiones et epitaphia apud Treveros annis 1768, 1770 et 1771, reperta, accedunt aliqua epitaphia antiqua apud et in abbatia St-Maximini reperta. Manuscrit in-folio de 40 pages avec des figures dessinées à l'encre de la Chine.

Le possesseur de ce manuscrit étant en 1777 à Trève y a fait dessiner

et copier ces antiquités et inscriptions qu'on ne trouve dans aucun ouvrage imprimé.

34. Inscriptions anciennes et modernes qui se voient dans différentes villes des Pays-Bas avant la fin du XVIIIe siécle. Manuscrit de 104 pages, d'une écriture moderne, in-4°.

Une grande partie de ces inscriptions ont été détruites en 1794 et 1795.

35. *Antiquitates Luxemburgenses* ou antiquités romaines, statues, autels et autres anciens monumens découverts dans la province de Luxembourg, à Trèves, à Metz et dans les environs, consistant dans plus de 290 figures; y sont jointes la colonne d'Igel, les antiquités romaines trouvées à Anvers en 1610 et la statue de la déesse Nehallennia, découverte en Zélande après le milieu du XVIIIe siècle; in-folio.

Les trois dernières pièces sont gravées, les autres crayonnées et tirées du manuscrit du jésuite Alexandre Wiltheim.

36. Descriptio celeberrimi monumenti quod visitur in vico Egelio, in confinio ducatus Luxemburgensis, autore Willelmo Wiltheim.

37. Mansfeldii apud Luxemburgensis palatii descriptio, autore Willelmo Wiltheim. Manuscrit de 119 pages in-folio.

Ces deux pièces ont été copiées sur le manuscrit original de Guillaume Wiltheim, frère d'Alexandre, lequel était dans la bibliothèque des jésuites de Luxembourg, ni l'une ni l'autre n'ont été imprimées.

38. Quinze estampes dessinées et coloriées représentant les habillemens d'un chevalier, d'une dame et des gens de la campagne pendant le XIIe et le XIIIe siècle, in-4°.

Ces figures étaient au commencement d'un ancien psautier en latin, qui fut donné, en 1369, par Gérard de Danville, évêque de Térouane, à une religieuse de ses parentes, ainsi qu'on le voit par l'acte de donation

de ladite année, signé par un notaire, lequel se trouvait à la fin du psautier. Elles ont été copiées exactement.

39. Notice des antiquités, inscriptions et médailles découvertes dans les Pays-Bas, dans une partie du XVIIe et pendant le XVIIIe siècle. Manuscrit in-folio.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

40. Historie van de aertsbisschoppen ende bisschoppen van Nederlant, met hunne oprechtigen tot desen tyt toe met hunne wapenen en grafschriften, door Cornelius Van Gestel, waer by gevoeght is eene chronycke van Mechelen, en verscheyde andere stucken. Manuscrit de 548 pages in-4°, très-bonne écriture.

41. Histoire abrégée de tous les couvens établis dans les Pays-Bas, contenant leur origine, les endroits où ils étoient situés, etc. Volume de 432 pages, in-folio.

Manuscrit original, d'une écriture moderne, dont il n'existe aucune copie, et qui ne contient pas seulement les couvens supprimés pendant le XVIIIe siècle, mais aussi ceux qui ont été supprimés pendant les siècles antérieurs.

42. Recherches historiques sur l'origine et fondation de quelques chapitres, abbayes et couvens situés dans les Pays-Bas. Volume de 282 pages in-folio, d'une écriture moderne.

Manuscrit original dont il n'existe aucune copie. — Les recherches qu'il contient sont extraites des archives de ces couvens et de celles de la chambre des comptes de Lille; elles concernent principalement les couvens fondés pendant les XVIe et XVIIe siècles.

43. Liste des abbayes et couvens qui ont existé dans les Pays-Bas avec la date de leur fondation. Manuscrit de 131 pages in-folio, écriture moderne.

44. Statuts et ordonnances de l'état, conduite et céré-

monies des demoiselles chanoinesses séculières du Blanc Soupplis, lesquelles lesdites demoiselles sont tenues d'observer. Manuscrit in-4°.

Ces statuts n'ont jamais été imprimés, les dames chanoinesses du chapitre de Nivelles qui devaient les observer ne voulaient les communiquer à qui que se fût, à cause qu'il s'y trouvait des passages relatifs aux peines qu'on devait leur infliger lorsqu'elles auraient forfait *contre leur honneur*. On lit à la fin de ce manuscrit : « Cette copie a été escripte par moy J. Willame, le 27 juillet 1611, copié fidelement sans l'avoir montré à personne n'y ame vivante qu'entre Dieu et moi, signé J. Willame. »

45. Statuta ad observationem regulæ Sti. Benedicti concinata auctoritate archiepiscopi Mechliniensis, nec non pontificis romani confirmata et sanctis monialibus anglicis B. Mariæ Bruxellis tradita. Manuscrit in-folio.

Ces statuts, donnés aux religieuses anglaises établies à Bruxelles, sont munis de la signature et du cachet de l'archevêque de Malines, Hovius; preuve que ce sont les statuts originaux.

46. Historia monasterii dicti Paradisus animæ in Zelandia; origo monasterii nostræ Dominæ de gratia Carthusianorum juxta Bruxellas.

47. Exordium et origo capellæ constructæ in Boondael, juxta Bruxellas. Manuscrit de 158 pages, in-folio.

Ces trois pièces ont été copiées sur un ancien manuscrit qui était dans l'abbaye d'Everbode.

48. Acta concilii provincialis Ultrajectini celebrati anno 1565. Manuscrit in-folio d'une écriture du XVIe siècle.

49. Chronyck van Nederlant van den jaere 1057 tot 1525, door twee canonicken van Rhoode-Clooster by Brussel. Manuscrit de 63 pages in-folio, de deux différentes écritures du XVe et du XVIe siècle.

Ce manuscrit paraît original.

50. Copie dudit manuscrit.

51. Korte cronycke vau Nederland van den jaere 1285 tot 1436. Manuscrit in-folio, copié sur un ancien texte.

52. Cronycke van het gedenckwaardighste dat in de Nederlanden en besonderlyck binnen Antwerpen geschiet is sedert 1067 tot 1565, door N. Dewerit (Desweert), pensionnaris der stad Antwerpen. Manuscrit in-folio, de 207 pages.

Cette chronique, inconnue à tous les historiens belges, a été faite par un conseiller pensionnaire de la ville d'Anvers, homme instruit. Elle n'a pas été imprimée et elle contient quantité d'anecdotes curieuses; on l'a copiée sur la minute originale écrite de la main de l'auteur, laquelle se trouvait dans la bibliothèque de M. Van Aerdenbodeghem, échevin d'Anvers. — Voy. n° 113.

53. Historie en waerachtige geschiedenissen van het memorabelste datter in Nerderland geschiet is zedert den jaere 1500 tot 1609. Volume de 118 pages in-folio, copié sur un manuscrit du XVII^e^ siècle.

54. Kerkelycke en wereltlycke historie van Nederland van den jaere 1517 tot 1637. Manuscrit de 512 pages in-folio, d'une écriture du XVII^e^ siècle.

55. Mémoires historiques pour servir à l'histoire des Pays-Bas, depuis l'année 1555 jusqu'à 1645, contenant des réflexions politiques sur le gouvernement et commerce dudit pays. Manuscrit de 336 pages in-folio.

L'on ignore quel est l'auteur de ces mémoires; il était fort instruit, paraît avoir été employé au gouvernement et avoir eu accès aux archives de l'État. Le volume a été copié sur un manuscrit dont l'écriture était du XVII^e^ siècle et qui appartenait à feu M. de Stassart, conseiller du conseil privé à Bruxelles, et ensuite président du conseil à Namur.

56. Recueil de pièces pour servir à l'histoire des Pays-Bas, depuis 1436 jusqu'en 1671, in-folio.

57. Le Pastoralet, poème historique et satirique dans lequel, sous des noms déguisés, on trouve l'histoire des querelles entre la maison d'Orléans et de Bourgogne, jusqu'à la mort de Jean, duc de Bourgogne. Volume de 928 pages, in-folio, copié sur un manuscrit sur vélin in-folio d'une écriture du milieu du XV$^{e}$ siècle, lequel faisait partie de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

Ameilhon, dans les *Not.* et *extr. des MS de la bibl. roy. de Paris*, a donné un extrait du *Pastoralet*, sur le MS venu de Belgique, VII, 426-449 (2$^{e}$ partie). *Voy.* aussi le troisième vol. de l'*Hist. des ducs de Bourgogne* de M. de Barante, édition de M De R-g. Le MS qui a servi à Ameilhon a été restitué à la bibliothèque de Bourgogne. M. Van Hasselt l'a transcrit tout entier et se propose, je crois, de le publier.

58. Recueil de pièces concernant l'accusation portée en 1436 à charge de Jehan, seigneur de Commines, par le duc de Bourbon et le comte de Vendôme du chef de l'assassinat de Jacques de Bourbon, S$^{r}$ de Préaux. Manuscrit in-folio très-mince, copié sur les actes reposant à la chambre des comptes à Lille.

59. Mémoires de Jacques du Clercq, seigneur de Beauvoir en Ternois, fils de Jacques du Clercq, conseiller de Philippe, duc de Bourgogne, contenant ce qui s'est passé dans les provinces des Pays-Bas depuis 1448 jusqu'en 1468. Manuscrit d'une belle écriture de 1396 pages, en 3 vol. in-folio.

Je les ai publiés sur la copie du comte de Cobentzl, 1$^{re}$ éd. 1823, 2$^{e}$ éd. 1835, 4 vol. in-8$^{o}$.

60. Mémoires de Jehan, sire de Hennin et de Louvignies, contenant ce qu'il a su et vu de son temps (depuis 1465

jusqu'en 1476). Copié sur le manuscrit original de l'auteur, 2 vol. de 1043 pages, in-folio.

Ces mémoires se trouvent aussi dans la bibliothèque de Bourgogne, nos 9656-9657; j'en ai donné des extraits dans l'édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, t. VI, p. 412-455. *Voy.* les Bulletins précédens, p. 73.

61. Ordonnances et restrictions faites par Philippe, duc de Bourgogne, en 1432, sur son hôtel.

62. Ordonnances de l'hôtel du même duc en 1436.

62 *bis*. Ordonnance de l'hôtel de Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoye, gouvernante des Pays-Bas. Manuscrit de 230 pages d'une écriture moderne.

Ces trois pièces ont été copiées, les deux premières sur les minutes qui étaient à la chambre des comptes à Bruxelles, et la troisième sur un manuscrit du temps.

63. Recueil de différentes pièces pour servir à l'histoire des ducs de Bourgogne, souverains des Pays-Bas. Manuscrit in-folio.

64. Histoire de la rébellion des Gantois contre Philippe dit Le Bon, duc de Bourgogne, en 1451, par Jacques du Clercq. Manuscrit in-folio de 162 pages d'une écriture moderne.

C'est un extrait du no 59.

65. Chronique de Jorge l'Aventurier (George Chastelain, historiographe de la maison de Bourgogne). On y a joint une autre chronique et plusieurs pièces en vers et chansons satiriques composées sous le règne du duc Philippe le Bon. Manuscrit de 187 pages, in-folio.

Toutes les pièces contenues dans ce volume sont tirées de différens manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

66. Histoire de Charles dit le Téméraire, duc de Bourgogne, avec une notice des principaux traités, diplômes et

actes publics dépêchés sous son règne. Manuscrit d'une écriture moderne de 130 pages, in-folio.

67. État de la maison de Charles, duc de Bourgogne, ensemble les ordonnances de sa guerre, fait par Olivier de la Marche au siége de Nuyss, en 1474. Manuscrit petit in-folio de 48 pages.

Si ce manuscrit n'est pas l'original, comme on le croit, il est au moins d'une écriture du temps; il se trouve imprimé à la suite des dernières éditions d'Olivier de la Marche.

68. Mémoire sur la vie et les ouvrages d'Olivier de la Marche, avec les extraits de quelques-uns qui n'ont pas été imprimés; par M. Gérard. Manuscrit de 112 pages, in-folio.

Ce mémoire, lu dans une des séances de l'académie de Bruxelles, devait faire partie du sixième volume que cette compagnie se proposait de publier.

69. Het leven van Philippus den Stouten ende van Jan den Onbevreesden, hertogen van Burgondien en graven van Vlaenderen, behelsende de chronycke van Vlaenderen van hunnen tydt. Manuscrit de 256 pages in-4°, d'une écriture du XVII[e] siècle.

Ce manuscrit contient plusieurs particularités neuves.

70. Un volume contenant: 1° lettre du roi des Romains aux états des Pays-Bas, contenant une espèce de justification de sa conduite, du 22 juillet 1488; une critique de ladite lettre et des lettres de Philippe de Clèves au roi des Romains et de celui-ci à Philippe de Clèves; 2° un mémoire historique de ce qui s'est passé aux Pays-Bas depuis 1483 jusqu'à 1492. Manuscrit de 123 pages in-folio, en partie d'une écriture du XV[e] et en partie du XVII[e] siècle.

71. Histoire de l'assassinat de Charles, comte de Flandre, et de la punition de ses assassins, tirée d'un manuscrit du XII[e] siècle, de la bibliothèque des ducs de Bourgogne,



souverains des Pays-Bas. Manuscrit in-4° de 111 pages.

M. Schayes en a fourni un extrait à M. Warnkœnig, pour son histoire de la Flandre.

72. Description de l'entrée de Charles, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, comte de Flandre, d'Artois, de Bourgogne, palatin de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Zutphen, marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines, dans la ville de Dijon en 1473, lorsqu'il prit possession du duché de Bourgogne. Manuscrit in-folio.

73. Ordonnance gardée au service, pour l'âme de Jean, duc de Bourgogne, en 1419; translation du corps de Jean, duc de Bourgogne de Monstereul à Dijon, en 1420; cérémonies à l'occasion du transport de Philippe, duc de Bourgogne et d'Isabelle de Portugal, des Pays-Bas à Dijon, en 1473.

74. Relation historique de l'entrée de Charles, duc de Bourgogne, à Mons, et de son inauguration comme comte de Hainaut, dans ladite ville, en 1467. Manuscrit in-4°.

75. Litteræ Richardi regis Angliæ et Hiberniæ, quibus transfert, remittit et donat Philippo, archiduci, Austriæ, regna Angliæ et Hiberniæ, 24 januarii 1494.

## HISTOIRE DES PAYS-BAS SOUS LA MAISON D'AUTRICHE.

76. Mémoire historique sur la manière que les Pays-Bas sont passés sous la domination de la maison d'Autriche, avec l'acte d'union de ces provinces, fait en 1549, par l'empereur Charles-Quint. Manuscrit in-folio d'une écriture moderne.

77. Histoire des Pays-Bas depuis 1477 jusqu'en 1492. Manuscrit de 190 pages, in-folio.

Ce volume a été copié sur un manuscrit de la chambre des comptes à Bruxelles, dont l'écriture était de la fin du XV^me^ siècle, et que, d'après les ratures et corrections qui s'y trouvaient, on croit pouvoir considérer comme original.

L'auteur de ce manuscrit, qui était contemporain, paraît avoir été bien informé de ce qui s'est passé : son ouvrage contient des détails et anecdotes, surtout relativement à l'emprisonnement du roi des Romains, Maximilien, par les Brugeois, qu'on ne lit dans aucun ouvrage imprimé. Cette histoire, qui n'a pas été publiée, était destinée à faire partie de la collection des historiens belges, que l'académie de Bruxelles se proposait de faire mettre au jour.

78. Parlement tenu à la Bassée, l'an 1478, entre les ambassadeurs du roi de France et des duc et duchesse d'Autriche. Manuscrit de 73 pages in-folio, d'une écriture du XVIII^e^ siècle.

79. Voyage de Philippe d'Autriche et de l'archiduchesse Jeanne sa femme, souverains des Pays-Bas, fait par terre en Espagne, en 1502, et leur retour aux Pays-Bas en 1503, par Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny. Manuscrit de 159 pages, in-folio, d'une écriture du temps.

J'en ai une copie ancienne provenant de M. Le Clercqz. Ce voyage se trouve aussi à la bibl. de Bourg. M. Gachard s'est chargé de le publier. Mes *Archives* en contiennent un extrait au 1^er^ volume.

80. Recueil de pièces pour servir à l'histoire de l'empereur Charles-Quint, en partie d'une écriture du XVI^e^ siècle, en partie d'une écriture moderne, manuscrit de 155 pages in-folio.

On trouve entre autres dans ce recueil les actes concernant l'abdication de l'empereur Charles-Quint en 1555, la sentence contre les Gantois en 1540 et quelques pièces relatives à la captivité du roi François I^er^, qui n'ont pas été imprimées.

81. Recueil des pièces relatives aux cartels que Fran-

çois 1er, roi de France, et l'empereur Charles-Quint, se sont respectivement envoyés en 1528, MS de 123 pages in-4°, transcrit sur des copies du temps qui se trouvaient dans la chambre des comptes à Bruxelles.

On ne croit point que ces pièces aient été imprimées en entier, mais on en trouve des extraits dans l'histoire de François 1er, par Gaillard.

82. Rapport fait en 1529 à François 1er, roi de France, par l'un de ses huissiers qu'il avait envoyé en Espagne vers ses fils qui y étaient en otage, par lequel il rend compte de l'état pitoyable dans lequel il a trouvé ces princes. On y a joint une lettre de François Ier à Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et une de celle-ci à l'empereur; manuscrit de 33 pages, in-4°.

Ce rapport a été transcrit sur la copie reposant à la chambre des comptes à Bruxelles, qui avait été remise par l'envoyé de France à la duchesse Marguerite; il n'a pas été imprimé.

83. Voyage de l'empereur Charles V à la conquête de Tunis et de son retour d'icelluy à la visitation des royaumes de Naples et Sicille. Manuscrit in-folio.

84. Trialogue en vers de la réquisition d'aide pour le roi François Ier au prince d'Enfer, pour s'opposer à l'empereur Charles V, et quelques autres pièces. Manuscrit d'une écriture du temps; in-folio.

85. Instructions sur la manière de guerroyer tant par mer que par terre, données à Philippe, roi de Castille, duc de Bourgogne, etc., par Philippe, duc de Clèves, comte de la Marcke, seigneur de Ravestein. Manuscrit de 213 pages, petit in-folio, d'une écriture du commencement du XVIe siècle, qui pourrait bien être la minute de l'exemplaire que l'auteur a présenté au roi de Castille, à cause qu'on y désigne les endroits où l'on doit placer des figures.

Philippe de Clèves, mort en 1527, était l'un des hommes de son temps les plus versés dans l'art de la guerre.

Le marquis du Chasteler a, dans la séance de l'académie de Bruxelles, du 24 janvier 1782, lu un mémoire sur ce manuscrit.

86. Précis des lettres originales de l'empereur Charles-Quint et de celles de Marie, gouvernante des Pays-Bas, écrites en 1552, relatives à la délivrance du lant-grave de Hesse, détenu à Malines. Manuscrit de 96 pages, in-4°.

C'est la copie du précis fait par le comte de Wynants, garde des chartes de Brabant.

87. Historica narratio de vita et morte Margaretæ Maximiliani Cæsaris et Mariæ Burgundæ filiæ, defunctæ Mechliniæ, anno 1530. Manuscrit de 115 pages in-folio, copié sur un manuscrit du XVII^me^ siècle.

88. Fata, variæque fortunæ omnium clarissimæ Heroinæ optimæque principis divæ Margaretæ Austriacæ, Maximiliani Cæsaris augusti filiæ, archiducis Austriæ, ducis et comitis Burgundiæ, Cornelio Grapheo autore. Manuscrit de 40 pages in-folio.

J'ai imprimé ce poëme dans mes archives et plus correctement dans les *Notices et extr. des MSS de la bibl. de Bourg.*, 1^re^ partie. M. Willems en parle dans le *Belgische Museum*, qu'il a enrichi d'une notice sur Marguerite d'Autriche, I, 196-205.

Cet ouvrage a été copié sur le manuscrit original qui était dans la bibliothèque de feu M. Verdussen, échevin d'Anvers, d'où il est passé à la bibliothèque de Bourgogne.

89. Institution des Annonciades et fondation du couvent de cet ordre à Bruges, par Marguerite d'Autriche, duchesse et douairière de Savoie, avec la copie de deux lettres de cette princesse, la liste des effets qu'elle a donnés à ce couvent et les monumens qui la concernent qui s'y trouvent. Manuscrit in-folio, *authentiqué* sur les pièces originales qui se trouvaient dans le couvent.

On voit par les lettres de la duchesse Marguerite qu'elle avait pris la résolution de se retirer dans ce couvent dès que l'empereur serait de retour dans le pays, anecdote généralement inconnue aux historiens.

90 État fait en 1525 par très redoutée dame l'archiduchesse d'Autriche, duchesse et comtesse de Bourgogne, régente et gouvernante des Pays-Bas, pour la conduite et entretien de son hôtel, manuscrit in-folio, d'une écriture du temps.

Ce manuscrit peut-être envisagé comme original, puisqu'il a été donné à M. Viron, maître d'hôtel de la maison de Marguerite, et que c'est de M. Viron d'Oostquerque, l'un de ses descendans, qu'on le tient. Il est très-curieux en ce que l'on y voit non-seulement le bon ordre que l'archiduchesse avait établi dans son hôtel, mais aussi tous les mets qu'on servait jour par jour à sa table et à celle de ses gens. Je l'ai inséré au t. X, p. 255-260, de l'*Hist. des ducs de Bourg.*, d'après une copie prise par M. Schayes et qu'il a eu la complaisance de me communiquer.

91. Livre des chansons de Marguerite, duchesse douairière de Savoie, régente des Pays-Bas. Manuscrit de 121 pages, in-folio, avec la musique de quelques chansons, copié sur l'original qui était sur vélin, orné du portrait de cette princesse, et dont toutes les pages étaient ornées de fleurs nommées Marguerite, qui venait de la bibliothèque de cette duchesse et qui était dans la bibliothèque publique de Bruxelles.

L'original est dans la biblioth. de Bourgogne ; c'est le MS dont Sa Majesté le Roi de Sardaigne a daigné me faire demander la copie par M. le chevalier Cibrario. M. Willems a décrit ce MS dans son *Belg. Museum*. l. c.

92. Ballades et rondeaux. Manuscrit de 105 pages in-folio, copié sur un manuscrit sur papier, qui a appartenu à la duchesse Marguerite, et qui était dans la bibliothèque publique de Bruxelles.

L'original est dans la bibl. de Bourgogne ; j'en ai donné un extrait parmi ceux des MSS de ce dépôt, 1re partie M. Willems en parle également dans le *Belgisch Museum*.

93. Basses danses ou airs notés des danses qui se dansaient à la cour de Bruxelles, plusieurs de ces danses portent le

nom des dames de la principale noblesse de France et des Pays-Bas, qui vivaient alors. On trouve au commencement la manière dont on doit exécuter les danses.

L'original est dans la Bibl. de Bourgogne J'en ai imprimé tout le texte, p. 1-8 des *Notices et Extr.* des MS de cette bibl. 1re partie.

94. Copie de plusieurs traités, lettres missives et autres avertissemens de plusieurs affaires advenues en plusieurs et divers temps. Manuscrit in-folio, de 91 feuillets ou 182 pages, d'une écriture du XVIe siècle.

Il y a entre autres dans le manuscrit des lettres de Charles-Quint, de François Ier, de madame de Savoie, gouvernante des Pays-Bas et des princes d'Allemagne; plusieurs pièces au sujet des différends entre l'empereur Charles-Quint, le roi François Ier, les électeurs de Saxe et le lantgrave de Hesse; un recueil de toutes les querelles de la maison de Bourgogne avec la maison de France, une requête de Brusquet, fou du roi, aux ambassadeurs chargés de traiter de la paix, etc.

95. Un volume contenant : 1° communications tenues à Calais en 1531, entre les ambassadeurs du pape, de l'empereur et du roi de France, en présence du cardinal d'Angleterre; 2° oraison des ambassadeurs de France à l'empereur, tendant à la délivrance du roi; 3° quelques lettres de l'empereur Charles V, de François Ier, de madame mère du roi, et plusieurs autres pièces. Manuscrit de 115 feuillets ou 230 pages d'une écriture du temps.

96. Un volume contenant le traité de paix fait à Cambray en 1529. Pièces concernant le traité entre Charles-Quint et le duc de Wirtenberg, diverses lettres de Charles-Quint, de François Ier, de la reine mère du roi, le traité de Madrid et différens autres traités entre Charles-Quint et François Ier. Pièces relatives au mariage de François 1er avec la reine Éléonore. Noms des prisonniers faits à la bataille de Pavie, plusieurs autres pièces historiques, quelques pièces en vers, et l'histoire détaillée des deux amou-

reux condamnés à mort en 1542 par le parlement de Dôle. Manuscrit de 431 feuillets ou 862 pages, in-folio d'une écriture du XVIe siècle.

97. Recueil de pièces pour servir à l'histoire de Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et de Marie, duchesse de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas et dame de Malines, in-folio de 267 pages.

M. E. Munch, qui a été bibliothécaire du Roi à La Haye, et qui a écrit en allemand la vie de Marguerite, a été en position de profiter de ces renseignemens.

98. Propositions faites par l'empereur Charles-Quint aux états-généraux des Pays-Bas, en 1553 et 1554, et recueil des actes relatifs à la cession que ledit empereur a faite en 1555 à son fils des provinces belgiques.

## HISTOIRE DES TROUBLES DES PAYS-BAS SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE II.

99. Lettres de Marguerite, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, écrites en 1564 et 1565 à différens évêques et aux conseils de Flandre, de Hainaut et d'Artois, au sujet de la publication du concile de Trente dans les Pays-Bas, avec les avis rendus par lesdits conseils sur les décrets dudit concile, qui étaient contraires aux hauteurs et prééminences de sa majesté et aux priviléges de ses sujets; le tout tiré des registres des états de Flandre et d'Artois. Manuscrit de 109 pages, in-folio d'une écriture du commencement du XVIIe siècle.

On ne connaît point d'autres copies de ces lettres, qui sont curieuses et intéressantes, et qui n'ont pas été imprimées.

100. Lettres de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, à Philippe II, roi d'Es-

pagne, avec les réponses de ce prince. Manuscrit de 158 pages, in-folio d'une écriture du XVIIIe siècle.

Ces lettres ont été écrites depuis le 24 mars 1565, avant pâques, jusqu'au 28 juillet 1568. Elles sont très-intéressantes ; il en existe plusieurs copies dans les cabinets des curieux, mais elles n'ont pas été imprimées.

101. Verhael van het magistraet van Antwerpen aen den hertogh van Alba, hoe sy hun gedraegen hebben in de troubelen. Manuscrit d'une écriture du milieu du XVIe siècle de 102 pages in-folio.

C'est la justification que le magistrat d'Anvers, traduit devant le conseil des troubles pour ne pas avoir empêché les désordres dans cette ville, au commencement des troubles, présenta au duc d'Albe et aux membres de ce conseil. Le magistrat y rapporte ce qui s'est passé à Anvers depuis le mois de septembre 1565 jusqu'au 28 avril 1567, et les cite au moyens qu'il a employés pour rétablir l'ordre.

On croit que ce manuscrit est une copie présentée à l'un des membres du conseil des troubles ; il n'a jamais été publié. Pierre Bor, qui en a fait usage dans son excellente histoire de la révolution des Pays-Bas, le tom. I, pag. 211 de l'édition de 1679.

102. Brieven van de hertoginne van Parma lastende den prince van Oraengien te doen aen de leenmannen, niet synde in de solde van syne majesteyt, den eedt van te renuncieren aen de confederatie die sy tegens syne majesteyt gedaen hadden, met den brief geschreven door Cornelis Suys, president, en Arnout Sasbout, raedt van den hove van Holland, gecommitteert door den prince van Orangien, sendende aen de hertoginne de declaratien van de leenmannen ende edelmannen (hier by gevoeght). Manuscrit de 102 pages in-folio, copié et authentiqué sur l'original, qui était signé par le président Suys et le conseiller Sasbout et qui se trouvait dans la chambre des comptes à Bruxelles.

Le prince d'Orange, chargé par la duchesse de Parme de faire renoncer les hommes de fiefs et nobles de Hollande, à une confédération à laquelle

il avait eu tant de part, prétexta que ses affaires l'appelaient en Allemagne pour ne pas exécuter une commission si désagréable, et en chargea le président et un conseiller de la cour de Hollande. Ce manuscrit contient le rapport que lesdits président et conseiller ont fait à la duchesse et les réponses que ces nobles ont données. On ne connaît point d'autre copie de cette pièce intéressante qui n'a pas été imprimée.

103. Recueil des écrits et pièces des procès faits par le procureur général du roi contre les comtes d'Egmont et de Hornes, le prince d'Orange, les comtes de Nassau, d'Hoochstraeten, de Culembourg, de Berghe et le sieur de Brederode, sous le gouvernement du duc d'Albe, et du procès criminel fait au sieur De Heze, ci-devant gouverneur de Bruxelles. Manuscrit grand in-folio de 195 pages, d'une belle écriture moderne.

104. Interrogatoire en original du comte d'Egmont avec ses réponses signées de lui en espagnol. Manuscrit in-folio.

105. Traduction originale de l'espagnol en français, par le secrétaire du conseil des troubles Prats, des interrogatoires et réponses du comte d'Egmont, faites le 12, 13 et 17 novembre 1567 par-devant le licencié de Vargas et le docteur Delrio, commissaires dénommés par le duc d'Albe pour interroger ledit comte. Manuscrit in-folio.

Cette pièce authentique, unique et fondamentale du procès fait au comte d'Egmont, est signée par le secrétaire du conseil des troubles Prats; elle ne se trouve point parmi les pièces du procès des comtes d'Egmont et de Hornes, imprimées à Bruxelles en 1719, ni dans aucun autre ouvrage.

106. *Diarium Francisci Sonnii, legati Philippi II ad summum pontificem*, ou journal du voyage fait à Rome en 1558 par ordre du roi Philippe II, par François Sonnius, pour solliciter près du pape Paul IV la division des anciens évêchés et l'érection des nouveaux dans les Pays-Bas, contenant les instructions données à Sonnius, les harangues

qu'il a faites au pape, ce qui s'est passé dans les congrégations des cardinaux au sujet de cette division et érection, les divers écrits que Sonnius y a présentés et les différens plans, désignations et dotations des évêchés qu'il y a soumis avec deux lettres signées par Sonnius. Manuscrit original de 327 pages in-folio.

Ce sont les minutes originales de Sonnius, les ratures et corrections de sa main le prouvent.

On voit par une note d'une écriture du commencement du XVII[e] siècle, qui se lit au commencement de ce volume, que ce manuscrit a été acheté en 1600 dans une maison mortuaire à Anvers.

*Voy.* Fopp. ad Miræum, III, 555-556 : *Acta Romæ in causa erectionis novorum episcopatuum in Belgio per reverendum D. Fr. Sonnium, S. Theolog. D. Lov. Philippi II, Hisp. reg. deputatum, dein primum episc. Sylvæducensem ac Antv.; e codice ejus MS fideliter edita.* Cf. p. 76 de nos Bulletins.

107. Dessin de la colonne que le duc d'Albe a fait placer en 1568, sur le terrain de l'hôtel de Culembourg, à Bruxelles, qu'il avait fait démolir, avec l'inscription et l'état des frais que cette colonne a coûtés, copié sur le dessin et état originaux qui se trouvaient dans la chambre des comptes à Bruxelles. Manuscrit in-4°.

Cette colonne ayant été abattue peu après le départ du duc d'Albe, aucun historien n'en a donné le dessin.

108. Mémoires remarquables concernant les troubles des Pays-Bas du XVI[e] siècle : on y trouve les commissions des inquisiteurs, plusieurs lettres de Philippe II au duc d'Albe, plusieurs sentences rendues contre les confédérés, quelques libelles semés dans les villes des Pays-Bas, plusieurs dépêches du duc d'Albe aux gouverneurs des villes et provinces, etc. Manuscrit de 834 pages, in-folio d'une écriture de la fin du XVI[e] siècle, à l'exception des dernières pages et de la table, qui sont d'une écriture moderne.

109. Journal abrégé des troubles des Pays-Bas depuis 1566 à 1579. Manuscrit in-4°, d'une écriture du temps.

*Voy.* nos bulletins, p. 76.

110. Gueusianismus Flandriæ orientalis, hoc est narratio rerum maxime memorabilium quæ ortæ sunt in Flandria orientali, gueusiorum grassante tumultu quæ conciones campestres, nocturnas atque diurnas concernunt et iconomachiorum furorem, piorumque multorum sacerdotum crudelem et horrendam interfectionem. Manuscrit de 304 pages in-folio, copié sur un manuscrit in-12, d'une écriture du XVI^e^ siècle, qui était dans la bibliothèque du chapitre de la cathédrale d'Ypres.

Se trouve dans le bibliothèque de Bourgogne. *Voy.* notre édit. de Vander Vynckt, 2^e^ éd., III, p. 320.

L'auteur de cet ouvrage s'étant retiré à Paris à cause des troubles, mourut en 1582, sans avoir mis la dernière main à son ouvrage, le père Dominicain Henri à Myrice, son contemporain, se chargea de ce soin.

111. Memorie van sòmmige saeken die gebeurt syn binnen de stad Ypre, sedert 1566 tot den 10 decembre 1568. Manuscrit original de 116 pages, in-8° d'une écriture du XVI^e^ siècle.

Ce manuscrit a été trouvé dans une mortuaire à Ypres et il n'en existe sans doute aucune copie; c'est l'ouvrage d'un habitant de cette ville qui annotait ce qui s'y passait sous ses yeux; il est mal écrit, mais il s'y trouve des faits omis par les historiens des troubles des Pays-Bas.

112. Par quel moyen les Espagnols entrèrent à Anvers, le 26 avril 1574, ou relation des excès qu'il commirent dans ladite ville. Manuscrit de 106 pages, in-8°; copie moderne prise sur un ancien manuscrit.

Ce manuscrit n'a pas été imprimé.

113. Cronycke oft journael van het gene in de Nederlanden en naementlyck binnen Antwerpen voorgevallen is sedert den jaere 1565 tot 1593, door N. Desweert, pen-

sionnaris der stadt Antwerpen. Manuscrit de 293 pages in-folio.

Cette chronique ou journal a été copié sur l'original qui était rempli de ratures et de corrections de la main de l'auteur, qui, témoin oculaire, rapporte une quantité de faits inconnus. *Voy.* nº 52.

Ce manuscrit original appartenait à feu M. Van Aerdenbodeghem, échevin d'Anvers. On ne croit pas qu'il existe de copie autre que celle-ci.

114. Histoire des choses les plus mémorables qui se sont passées dans la ville et comté de Valenciennes, au commencement des troubles des Pays-Bas, sous le règne ed Philippe II, jusqu'à l'année 1611. Manuscrit in-4º, de 154 pages, d'une écriture du commencement du XVII[e] siècle.

C'est la copie de l'ouvrage d'un témoin oculaire ainsi qu'il se voit à la page28, où, rapportant un événement arrivé à Valenciennes, il dit : *Je me souviens très-bien de tout ce qui se passa dans cette abominable journée*. Cet ouvrage n'a pas été imprimé et il s'y trouve quantité d'anecdotes.

115. Poème historique et satirique sur les troubles de Cambray pendant le XVI[e] siècle. Manuscrit de 267 pages in-4º, d'une écriture du milieu du XVIII[e] siècle.

Ce manuscrit vient de la bibliothèque de M. Mutte, doyen de la cathédrale de Cambrai; il est l'ouvrage d'un contemporain qui, exilé de sa patrie par ceux qui tenaient le parti opposé au roi Philippe II, les a nommmés par noms et surnoms et a rapporté les excès qu'ils ont commis. C'est vraisemblablement par égard pour leurs descendans, dont la plupart des familles existent encore, qu'on n'a point rendu cet ouvrage public par l'impression ; car il est très-curieux.

Afin qu'on puisse juger du style, on transcrit ici le commencement :

Succinctement il y est contenu,
Amy lecteur, ce qui est advenu
Au Cambresis, de Cambray en la ville
Depuis qu'elle a changé son anchien style,
Suivant Inchy, et que nos beaux estats
Ont renversé l'ordre des Pays-Bas.
Pardonne-moy si ma rime est piquante

Raison le veult car la plaie sanglaute
Qu'on voit en moy et encore à plusieurs
Bons citoyens, par des méchans pipeurs,
Donnée au vif, ce qui est bien le pire,
Mon dur exil, hélas me le fait dire,
Dur vraiement, l'hyver au plus froid tems
A moi, dix-sept surpassant soixante ans.
Privé de biens, de demeure, de patrie.
Par ung tyran, tyranissant ma vie,
Non pas pourtant que je veuille inférer
Le contenu ne pouvoir avérer.
Souverain Dieus assiste et si tu daigne
Favoriser ceste mienne entreprinse.
Seigneur d'Inchy, de Gavre Bauduin,
Pleust or à Dieu, que branché sur un pin,
Fussiez bien hault, lors quant Monsieur de Licque
Tant bon seigneur courtois et magnifique
Surprinse avez, etc.

116. Histoire de la guerre civile des Pays-Bas, par Pontus Payen. Volume de 425 pages, in-folio, copié sur un manuscrit du XVI[e] siècle de la bibliothèque du duc Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas.

117. Discours véritable de ce qui s'est passé dans la ville d'Arras, depuis l'union et confédération des états d'Artois avec les autres provinces des Pays-Bas, par Pontus Payen. Volume de 265 pages in-folio, copié sur un manuscrit de la bibliothèque du duc Charles de Lorraine.

Ces deux manuscrits n'ont pas été imprimés ; ils contiennent plusieurs faits qui n'ont pas été rapportés par les autres historiens, l'auteur était contemporain : on lit dans les registres de la chambre des comptes à Lille, que Pontus Payen, seigneur des Essars demeurant à Arras, obtint le 19 mai 1582, lettres de ratification de noblesse ; on voit par là qu'il a tenu le parti de Philippe II.

118. Compendium, dat is kort uytrecksel van alle Nederlandsche historien sedert 1566 tot 1621, in de flamaensche

taele beschreven door Lanurius, vertaelt int jaer 1737. Manuscrit de 288 pages in-4°.

Il paraît que cette traduction de l'histoire des troubles des Pays-Bas avait été faite pour être imprimée : on ne croit pas qu'elle l'ait été.

119. Proposition faite en 1574 aux députés des états-généraux par le commandeur de Requesens.

120. Brèves remontrances sur les troubles présens, avec avertissement du chemin qu'on doit y prendre.

Articles proposés en 1576, par les états, à don Juan d'Autriche avec la réponse de ce prince.

121. Résolution des états-généraux, assemblés à Bruxelles en 1577, sur le rapport du prélat de Maroilles et du sieur de Bresse; sommes imposées en 1578, par les états-généraux et projet par forme de capitation.

122. Points proposés aux états-généraux au nom du prince d'Orange, par le sieur de Sainte-Aldegonde avec les apostilles de son altesse et du conseil-d'état.

123. Mémoire donné par les sieurs de Lalaing et de Hornes, à M. De Bouze, pour le maintien de leur honneur et plusieurs autres pièces relatives aux troubles, rassemblées dans un volume de 174 pages in-folio.

La plupart des pièces contenues dans ce volume sont d'une écriture du temps et elles n'ont pas été imprimées.

124. Chronique ou journal de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas depuis 1522 jusqu'en 1574.

125. Chronycke van t' gene geschiet is te s'Hertogenbosch en elders sedert 1566 tot 1579.

126. Brieven van Margarita van Parma aen de schepenen ende raed van s'Herthogenbosche van den jaere 1566 en 1567. Manuscrit de 183 pages in-folio.

Les deux dernières pièces ont été copiées sur des manuscrits du temps; elles n'ont pas été imprimées.

127. Charges en général du collége et commune de la ville de Courtrai, avec la copie de la lettre du roi Philippe II, du mois de février 1581, par laquelle il accorde pardon à la ville de Châtellenie de Courtrai. Manuscrit de 34 pages in-folio.

128. Joachimi Hopperi, domini de Valhem, primo supremæ curiæ Mechliniæ et sanctioris consilii senatoris, dein status Germaniæ inferioris apud Philippum II, præfecti, pistole ad Vigliumæ sanctioris concilii præsidem, scriptæ a 9 julii 1554 usque ad 6 decembris 1562. Manuscrit de 504 pages grand in-folio. (*Voy.* nos bulletins, p. 10, 11, 12.)

Ces lettres ont été copiées sur les originaux qui étaient dans la bibliothèque publique de Bruxelles où ils ne se trouvent plus, et on ignore ce qu'il sont devenus, ayant été prêtés par le bibliothécaire à une personne qui est morte dans l'émigration.

Ces lettres n'ont pas seulement trait aux affaires générales des Pays-Bas, mais aussi aux belles-lettres ; elles n'ont pas été imprimées et l'on croit qu'il n'en existe d'autre copie que celle mentionnée ci-dessus ; elles servent de réponse aux lettres du président Viglius à Hopperus qui sont imprimées dans les *Analecta Belgica* publiés en 1743, par Hoynck Van Papendrecht. Les lettres qu'Hopperus a écrites a Viglius depuis 1562 jusqu'en 1574, ont été imprimées vers la fin du dernier siècle dans l'imprimerie de l'université de Louvain ; mais elles n'ont pas été exposées en vente à cause que le titre et la préface y manquaient.

(*Note de G.-J. Gérard*).

129. Recueil et mémorial des troubles des Pays-Bas, depuis le départ du roi jusqu'à ce que S. M. prit la résolution de retourner aux Pays-Bas. Manuscrit in-folio, d'une écriture du XVII^e siècle.

130. Responsum Philippi II, Hispaniæ regis, Daniæ, regis concordiam et pacem cum Belgis ineundam suadentia anno 1586, et plus quam 300 litteræ regum et principum quorum aliqua res belgicas spectant. Manuscrit de différentes écritures du XVII^e siècle, in-folio.

La plupart de ces lettres ont été écrites aux souverains des Pays-Bas, ce

qui fait croire qu'elles ont été copiées sur les lettres originales qui étaient dans les archives du gouvernement.

Ce manuscrit vient de la bibliothèques de M. De Kemois, dont le père avait été secrétaire de guerre de l'empereur Charles VI aux Pays-Bas.

131. Rapport fait aux états-généraux des Pays-Bas, le 31 décembre 1577, par le marquis d'Havrech et Adolphe de Meedekercke de leur légation de la part desdits états vers la reine d'Angleterre. Manuscrit in-folio de 121 pages, d'une écriture du temps, très-lisible.

Pièce authentique et intéressante qui n'a pas été imprimée; elle contient tout ce que les ambassadeurs ont traité de bouche et par écrit avec la reine Elisabeth.

132. Discours sur la translation d'anciennes provinces du roi d'Espagne en la personne de monsieur, fils et frère du roi de France, manuscrit in-folio de 38 pages, d'une écriture du XVIe siècle très-serrée.

Ce discours n'a pas été imprimé, c'est l'ouvrage d'un partisan du roi d'Espagne qui désapprouve que quelques provinces des Pays-Bas se soient soumises au duc d'Anjou.

133. Un volume contenant une pièce en flamand contre le duc d'Albe, quelques lettres et extraits de lettres écrites au duc de Parme, lettres écrites en 1583 par le cardinal de Granvelle à la duchesse de Parme, lettre originale et signée du prince d'Orange à l'infante Isabelle, lettres du comte de Mansfelt au roi, quelques pièces concernant la cession des Pays-Bas à l'infante Isabelle, et quelques autres lettres. Manuscrit in-folio, en partie d'une écriture du XVIe siècle.

134. Recueil de pièces pour servir à l'histoire des troubles des Pays-Bas depuis l'année 1580 à 1585, in-folio.

HISTOIRE DES PAYS-BAS DEPUIS LE RÈGNE DE PHILIPPE II.

135. Actes de la cession faite des provinces des Pays-Bas

par le roi Philippe II à l'infante Isabelle sa fille. Manuscrit de 72 pages in-4°, d'une jolie petite écriture du XVII[e] siècle.

136. Actes des négociations qui ont précédé la trêve faite en 1609, entre le roi d'Espagne, les archiducs et les états-généraux des provinces-unies des Pays-Bas, manuscrit du XVII[e] siècle, 62 pages in-4°, non compris la table.

137. Convention faite entre les commissaires de Louis XIII, roi de France, et ceux des archiducs Albert et Isabelle au sujet des limites d'entre le comté de Bourgogne et le duché, le vicomté d'Auxonne, Bassigny, le pays de Bresse et autres pays joignant et contigus audit comté, comme aussi des terres demeurées en surséance et dont la souveraineté est contestée, manuscrit de 856 pages avec un grand nombre de cartes enluminées et sur vélin.

Manuscrit original signé par J. Dela Barre, secrétaire de la commission nommée de la part des archiducs pour fixer ces limites, de commun accord avec les commissaires nommés par Louis XIII.

138. Recueil des lettres écrites en 1619, pendant le siége de Bois-le-Duc, par le magistrat de cette ville à l'infante Isabelle, aux états de Brabant, au comte de Bergues et autres, manuscrit de 32 pages, in-folio.

Ces lettres ont été copiées sur des copies authentiques conservées par MM. Van Velde, dont un des ancêtres, Gisbert Van Velde, était secrétaire de la ville de Bois-le-Duc pendant le siége.

139. Déclaration du comte Henri de Bergues du 24 juin 1632.

Confession du duc d'Aerschot du 16 avril 1634.

140. Lettre du roi Philippe aux états des Pays-Bas, au sujet du comte de Berg et de l'emprisonnement du duc d'Arschot du 18 juin 1634, et justes plaintes des Flamands adressées aux ecclésiastiques, à la noblesse, aux villes et com-

munautés en juin 1634. Manuscrit in-folio, d'une écriture du XVI[e] siècle.

Ces pièces concernent le projet formé par la principale noblesse des Pays-Bas, d'ériger le pays en république après la mort de l'infante Isabelle.

141. Liste des dames de cour, chambellans, menins et gentilhommes de la cour de l'infante Isabelle.

142. Etat de la chapelle de la cour et de quelques officiers domestiques de la cour de l'archiduc Léopold en 1630, et état de la chapelle de la cour de Bruxelles en 1693.

Manuscrit in-folio, d'une écriture moderne, copié sur les originaux reposant à la chambre des comptes à Bruxelles.

143. Mémoire de ce qui s'est passé de plus considérable aux Pays-Bas, pendant la campagne de 1709, par M. M. C. Van Werve, manuscrit d'une écriture du temps de 195 pages, in-4°, avec des cartes de la bataille de Taisnière et du siége de Mons.

C'est un journal, qu'on croit être l'original, tenu par un officier hollandais qui entre dans les plus petits détails. On y trouve même les mots d'ordre qui se donnaient tous les jours.

144. Recueil des pièces en vers, la plupart satiriques, qui ont été distribuées clandestinement dans les villes des Pays-Bas pendant les troubles, depuis 1787 à 1790. Manuscrit de plus de 200 pages, in-4°.

Manuscrit unique étant composé de pièces qui ont été distribuées en différens temps et dans différentes villes, qu'on a rassemblées.

145. Journal de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas et nommément à Bruxelles, pendant le séjour que les Français y firent depuis le 7 novembre 1772 jusqu'au 25 mars 1793. Manuscrit de 398 pages in-folio.

146. Idem sous le gouvernement de l'archiduc Charles-Louis, depuis le 25 mars 1793 jusqu'au 28 juin 1794,

avec la liste des pièces historiques, satiriques et critiques, qui ont été imprimées. Manuscrit de 213 pages, in-folio.

147. Idem depuis le départ des troupes autrichiennes, jusqu'au 13 août 1795. Manuscrit de 389 pages, in-folio.

### HISTOIRE DE LA PROVINCE DE BRABANT.

148. Genealogia ducum Brabantiæ et vita sanctæ Gertrudis. Manuscrit de 251 pages in-folio, copié sur un très-ancien manuscrit sur vélin de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

On lit sur le manuscrit original qui est à la bibl. de Bourg., la note suivante, écrite et signée par le célèbre Aubert Le Mire:

*Liber I est a clerico aut canonico Nivellensi conscriptus ante annum 1000, sed liber II est scriptus a vetusto autore sanctæ Gertrudis coætaneo hortante Dominica, tertia abbatissa Nivellensi; liber III est partim a vetusta, partim a recentiore manu.*

149. Chronicon ducum Brabantiæ a tempore Caroli Caldi fratris Lotharii Francorum usque ad Philippum Burgurdiæ et Brabantiæ ducem accedunt diplomata varia et codex diplomatumquæ in archivis ecclisiæ S. Gudulæ Bruxellis asservantur. Manuscrit de 407 pages in-folio, copié sur un cartulaire du chanoine de St.-Gudule, dont l'écriture était du XV[e] siècle.

On trouve dans le manuscrit copie des diplômes inédits qui étaient dans les archives de l'église de S[te]-Gudule, ainsi que les titres des diplômes qui s'y trouvaient et qui ont été imprimés, avec la désignation des ouvrages dans lesquels ils sont.

150. Chronicon ducum Brabantiæ ex archivis capituli S. Gudulæ; chronicon ducum Brabantiæ ex archivis capituli Nivellensis; generatio ducum Brabantiæ auctore Edmondo Dyntero. Manuscrit moderne de 155 pages, in-folio.

Je crois que la première pièce est la chronique que M. Schayes a insérée dans la *Bibl. des antiquités belgiques*, I, 254-292.

151. Chronicon Brabantiæ ab anno 615 ad annum 1509, manuscrit de 177 pages, d'une écriture du XVII^e siècle, in-4°.

Les différentes ratures et corrections qui s'y trouvent annoncent que c'est le manuscrit original.

152. Catalogus et acta episcoporum Leodiensium, principum Tungrensium, ducum quoque Brabantiorum, auctore Joanne Brustemio.

153. Scripta annotata quædem, quibus patet quomodo comitatus Lossensis pervenerit ad ecclesiam Leodiensem. Volume de 160 pages in-folio, copié sur un manuscrit de la bibliothèque de l'abbaye d'Everbode, dont l'écriture était du XVI^e siècle.

Ces deux pièces ont été imprimées dans notre éd. de Ph. Mouskes.

154. Chronyck van Brabant. Manuscrit de 398 pages in-folio.

Cette chronique rimée est extraite d'un manuscrit sur vélin, grand in-folio, d'une écriture du XV^e siècle, qui était dans les archives de la ville de Bruxelles.

155. Traduction de la chronique d'Edmond De Dynter, contenant l'histoire du duché de Brabant jusqu'à l'année 1300. Manuscrit in-folio.

L'on ignore si cette traduction a été achevée.

156. Die chronycke van Brabant, die schryft alle de generatien tot op Carel Van Burgundien Philips sone. Manuscrit de 86 feuillets ou 172 pages in-folio, d'une écriture du XVI^e siècle.

157. Die afcompste der hertogen van Braband, Antw., 1565.

Historie en de warachtige geschiedenisse van het gene

datter in Nederland gebeurt is sedert 1500 tot 1585, manuscrit in-folio.

La première pièce est imprimée; la seconde est d'une écriture du XVII^e siècle.

158. Chronycke der hertogen van Brabant, Antw. in-folio.

Cette chronique est imprimée, mais il s'y trouve beaucoup de notes manuscrites.

159. De chronycke van Brabant ende van Grimbergen daer inne gestelt worden de oorlogen die de hertogen van Brabant hadden tegen de heeren van Grimbergen. Manuscrit in-folio d'une écriture du XVII^e siècle, avec des armoiries enluminées.

160. Prœlium Wœringanum Joannis I Lotharingiæ et Brabantiæ ducis, qua insigni parta victoria a° 1288 ducatus Limburgi ad Brabantium accessio mansit obfirmata. Manuscrit in-folio, d'une écriture du XVII^e siècle avec le portrait du duc Jean et des armoiries enluminées.

Manuscrit original que M. Schoepflin, historiographe de France et professeur d'histoire et de droit public, a donné au possesseur des manuscrits contenus dans ce catalogue; l'auteur en est Henri Charles de Dongelberghe, baron de Reves; il a été imprimé par les soins du savant Erycius Puteanus en 1641. Depuis la publication de M. Willems, ces sortes de MS ont perdu presque toute leur valeur.

161. Observations sur un diplôme remarquable de Jean II de Brabant, avec la notice des diplômes tant imprimés que manuscrits qui nous restent de ce duc, manuscrit de 102 pages, in-4°, par Gérard.

C'est le manuscrit original, et il n'en existe aucune copie.

162. Liste der steden, godts-huysen, vryheden ende dorpen van Brabant onder hunne quartieren en meyeryen. Manuscrit très-mince in-8°.

163. 1° Le total ressort du roman pays de Brabant, duché

de Lothier, par Henri Vander Heyden, greffier de la cour de Lothier.

2° Liste des villes, villages, comtés, vicomtés, baronnies, franchises et hameaux, gisant au Roman Brabant sous le terroir de Lothier.

3° Plusieurs pièces concernant le duché de Lothier, les provinces de Hainaut, de Flandre et de Malines, manuscrit de 258 pages in-folio.

La première de ces pièces est authentiquée par M. Biourge, greffier de la cour de Lothier, et l'on y trouve entre autres les noms de tous les seigneurs qui relevaient de cette cour.

164. Leenrechten gemaeckt door den keyser Henricus in de stadt Aken, in het jaer 1222. Manuscrit de 62 pages in-folio.

Ces lois féodales devaient s'observer dans le duché de Lothier et de Brabant, ainsi qu'il se voit par un diplôme de l'empereur Henri, rapporté par Butkens, dans ses *Trophées de Brabant* sous l'année 1222.

165. Inventaire raisonné des fiefs qui étaient tenus des ducs de Brabant, dont l'on trouve enseignement soit par lettres originales authentiques, ou aucune fois par *vidimus* des lettres, en la trésorerie des chartes reposant au château de Vilvorde. Manuscrit gros in-folio, vélin.

Iinventaire, très-détaillé, et d'autant plus intéressant, que c'est peut-être l'unique pièce par laquelle on peut connaître quels étaient les fiefs relevant des ducs de Brabant; plusieurs des titres originaux étant égarés depuis qu'ils ont été transportés de Vilvorde à la chambre des comptes à Bruxelles.

166. *Consuetudines feudales curiæ Brabantiæ* of Versaemeling van de costumen, usantien en gebruyck op 't stuck van de leenen; *et varia*. Manuscrit de 104 pages in-folio d'une écriture du XVII[e] siècle.

167. Histoire de la cour féodale de Brabant, contenant son origine, son ancienneté, ses prérogatives, la forme et



le temps des reliefs, la quantité et qualité des fiefs de Brabant, l'origine de l'incorporation des arrière-fiefs et coutumes de ladite cour. Manuscrit grand in-folio, d'une écriture du XVIII^e siècle.

Cette histoire, faite sur les actes de la cour féodale, n'a pas été imprimée, et l'on n'en connaît point de copie. Elle vient du cabinet de M. De Wilde, conseiller du conseil de Brabant, et vice-lieutenant de la cour féodale de Brabant.

168. Mémoire historique et critique sur l'origine des trois membres des états de Brabant. Volume de 180 pages in-4°.

Manuscrit original dont il n'existe aucune copie.

L'auteur a puisé dans des actes manuscrits qui étaient inconnus.

169. Lantschart ons genedichs heere s'hertoghs van Brabant met de keure van de meyerye van Rode. Manuscrit sur vélin, in-4°, d'une écriture du XIV^e siècle.

C'est la fameuse loi pour l'administration de la justice en Brabant, de l'année 1292; elle a été imprimée dans l'ouvrage intitulé : *Luyster van Brabant*, mais avec tant de fautes qu'elle n'est pas intelligible; on pourra la comprendre au moyen de ce manuscrit.

170. Statuten van de leenrechten gemaeckt in 't jaer 1442 door Philippus, hertoch van Brabant, met de costumen der leenen van Brabant ende aenteekeningen. Manuscrit in-folio de 92 pages, d'une écriture du XVI^e siècle.

171. Versaemeling der blyde incomsten, privilegien en vergunt aen d'lant van Brabant, soo door haere hertogen als door de roomsche keysers, de concordaeten met de bisschoppen van Luyck, etc. Manuscrit grand in-folio de 504 pages, d'une écriture du XVI^e siècle.

On doute s'il existe une autre collection aussi complète des joyeuses entrées et des privilèges, etc., donnés aux Brabançons.

172. Remarques sur la joyeuse entrée par le chef et président de Paepe.

Notes sur les remarques de M. de Paepe sur la joyeuse entrée. Manuscrit de 456 pages in-folio, d'une bonne écriture.

Les remarques sur la joyeuse entrée ont été imprimées, in-12, en 1790, mais avec beaucoup des fautes; les notes de M. De Wynants ne l'ont pas été, parce que l'imprimeur n'a pu s'en procurer une copie tant elles sont rares. Cette copie a été faite sur le manuscrit original de M. Wynants.

173. Coren, lant-charters, verbonden, tractaeten raeckende den lande van Brabant en naementlyck de stadt Brussel. Manuscrit sur velin grand in-folio de 347 pages, d'une écriture du XIVe, XVe et XVIe siècle.

Volume qui contient les actes les plus intéressans pour l'histoire du duché de Brabant, entre autres les traités faits entre les différentes villes, les droits de thonlieu et autres qu'on levait anciennement en Brabant; une grande partie des actes est authentiquée. Il est vraisemblable que ce recueil vient originairement des archives d'une des villes de Brabant.

174. Histoire du conseil souverain de Brabant, contenant les noms, titres épitaphes, etc., des chanceliers et conseillers dudit conseil depuis son origine, par M. Foppens, auteur de la *Bibliotheca Belgica*. Manuscrit de.... pages in-folio, d'une belle écriture moderne.

Copié sur le manuscrit original; il est utile pour connaître un très-grand nombre de familles de Brabant, qui tiennent leur illustration de ce que leurs ancêtres ont occupé les charges de chancelier ou de conseiller dudit conseil.

175. Recueil de pièces concernant les chanceliers de Brabant, savoir : liste des chanceliers; relation du différend entre le chancelier et le gouverneur de Limbourg; mémoire des gages, émolumens et traitemens des chanceliers, *authentiqué par le comte* de Wynants. On y a joint la liste des commissaires au renouvellement du magistrat

d'Anvers depuis 1450. Manuscrit de 68 pages grand in-folio, d'une belle écriture.

176. Recueil de pièces concernant les drossards de Brabant, savoir : la liste des drossards depuis 1234, instruction de Jean de Nassau, sénéchal de Brabant, de 1468, patentes des drossards de Brabant depuis 1504 à 1703, mémoire touchant l'autorité et juridiction du drossard de Brabant : mémoire présenté au comte de Daun, par le drossard de Brabant, au sujet de ses différends avec ledit conseil, etc. Manuscrit de 87 pages grand in-folio, d'une belle écriture.

177. Mémoire concernant les grands-veneurs et gruyers de Brabant. Manuscrit de 44 pages grand in-folio, d'une belle écriture moderne.

178. Recueil de pièces concernant les forestiers ou want-maîtres de Brabant. Manuscrit de 39 pages grand in-folio, d'une belle écriture moderne.

179. Liste des guidons héréditaires de Brabant, des châtelains de Louvain et de Vilvorde, des gardes des chartres de Brabant, des substituts-procureurs-généraux de Brabant et des places dont les archers de sa majesté doivent être pourvus. Manuscrit de 64 pages grand in-folio, d'une belle écriture.

Toutes ces pièces concernent les principales charges de Brabant ; elles sont tirées des archives de cette province et n'ont pas été imprimées; elles peuvent être utiles à ceux dont les ancêtres ont occupé ces charges.

180. Traité des charges publiques de Brabant, par le comte de Wynants. Manuscrit in-folio, d'une belle écriture.

C'est l'unique ouvrage par lequel on peut connaître comment se levaient les subsides et les autres impositions en Brabant, en quoi ils consistaient et leur origine.

La plupart des copies qui en ont été faites (l'on n'en a jamais voulu

permettre l'impression) sont fautives, celle-ci a été prise sur un manuscrit corrigé, revu et mis en meilleur ordre par l'auteur.

181. Recueil de pièces pour servir à l'histoire de Brabant, depuis 1424 jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Manuscrit d'une écriture moderne de 195 pages in-folio.

Toutes ces pièces sont tirées des archives de la chambre des comptes à Bruxelles, et des manuscrits du chef et président de Paepe.

La première pièce contient les noms de toutes les villes et villages du Brabant avec les sommes qu'ils payaient au duc; parmi les autres il y en a qui prouvent que les ducs de Bourgogne faisaient faire du vin de leur vignoble de St-Joos-ten-Noode, près de Bruxelles, et de celui situé près de Louvain.

182. Versaemeling van oude stucken raeckende het land van Brabant. Manuscrit de 261 pages in-folio, d'une écriture du XV^e et du XVI^e siècle.

183. Recueil de pièces pour servir à l'histoire des duchés de Brabant et de Limbourg. Manuscrit d'une écriture moderne de 184 pages in-folio.

184. Supplement op den *Luyster van Brabant*, inhoudende verscheyde stucken raeckende het hertoghdom van Brabant, sedert 1356 tot 1555, die in den *Luyster van Brabant* niet begrepen syn. Manuscrit de 220 pages in-folio, d'une écriture moderne.

Ce sont des documens qui n'ont pas été imprimés et qui font suite à l'ouvrage intitulé *Luyster van Brabant*; on y trouve entre autres les actes relatifs au changement que l'empereur fit, du consentement (un peu forcé) des états, à quelques articles de la joyeuse entrée.

185. *Diplomata Brabantiæ*, ou recueil de diplômes, traités et autres actes concernant le pays et duché de Brabant depuis 978 jusqu'en 1553. Manuscrit de 282 pages in-folio.

Les actes contenus dans ce volume n'ont pas été imprimés; ils ont été copiés sur les originaux qui se trouvaient dans la chambre des comptes de Bruxelles, et dans les archives de différentes villes et abbayes de Brabant.

186. Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes, tant imprimés que non imprimés, concernant l'histoire du pays et duché de Brabant. Trois gros volumes in-folio.

187. Extrait de l'inventaire des chartes de Brabant, reposant dans la chambre des comptes de Bruxelles.

188. Lant-charten, wetten, costumen raeckende het lant van Brabant en naementlyck de stad Brussel, van 1229 tot 1477. Manuscrit in-folio.

189. Differente costuymen van Brabant, die nyet syn gedruckt. Manuscrit in-folio de 754 pages.

190. Recueil de pièces concernant le conseil de Brabant depuis 1467 à 1651, manuscrit in-4° de 104 pages.

HISTOIRE DES VILLES DU BRABANT.

191. Chronyck der stadt Brussel ende verscheyde stucken raeckende dese stadt. Manuscrit de 284 pages in-folio. Copié sur un manuscrit du prieuré de Groenendael.

192. Histoire du bombardement de Bruxelles, avec vingt estampes représentant les ruines de ladite ville. Manuscrit de 103 pages in-4°.

Cette histoire, faite sur des notices tenues par des témoins oculaires, n'a pas été imprimée. J'en ai donné un extrait au tome premier de mes *Archives*.

193. Recueil des inscriptions anciennes et modernes qui se trouvent à Bruxelles. Manuscrit très-mince, in-4°.

La plupart de ces inscriptions ont été détruites par les jacobins en 1795.

194. Recueil ou notice de toutes les fondations pieuses de la ville de Bruxelles, contenant leur origine, leur destination et leurs revenus, manuscrit de 144 pages in-folio.

Ce recueil a été fait vers l'année 1755 sur les comptes originaux des

receveurs de ces fondations, par le chanoine du chapitre de la cathédrale de Ruremonde, qui avait proposé au gouvernement d'établir un hôpital-général à Bruxelles, et d'y annexer toutes les fondations.

195. Actes d'une grande partie des fondations pieuses de Bruxelles et autres établissemens pour les pauvres, depuis 1377 jusqu'en 1766, copiés sur les originaux ou copies authentiques qui se trouvaient chez les receveurs desdites fondations. Manuscrit de 241 pages in-folio.

On ne croit point qu'il existe d'autre copie de ce manuscrit ni du précédent.

196. Regulen ende statuten van het huys van Ste-Catherine binnen Brussel. Manuscrit très-mince in-4°.

Ce sont les statuts d'une fondation faite par les sœurs de l'historien Grammaye.

197. Lantschartre binnen de ammanage van Brussel, onder het recht van Uccle vonnissen ende chore van het hof van Uccle en van de banck van Yette, met verscheyde evaluatien van gelde. Manuscrit de 108 pages in-4°, d'une écriture du XVIe siècle.

198. Versameling van verscheyde stucken raekende de stad Brussel, onder andere de listen van alle de veranderingen van de wet van den jaere 1500 tot 1660, met de namen van alle de borgemeesteren, schepenen, rentmeesters en raedsmannen, ende verscheyde andere stucken raeckende de selve stadt. Manuscrit de 340 pages in-folio, en grande partie d'une écriture du XVIIe siècle.

199. *Diplomatarium civile Bruxellense*, ou recueil des titres, actes, diplômes, concernant la ville de Bruxelles, depuis 1130 jusqu'en 1672. Recueil copié sur les actes reposant dans les archives de la ville de Bruxelles et dans celles du chapitre de Ste-Gudule, de 221 pages in-folio.

Ces actes n'ont pas été imprimés ; il n'y a point de copie de ce manuscrit.

200. *Diplomatarium ecclesiasticum Bruxellense*, ou recueil de diplômes, titres, actes concernant les églises, chapelles et couvens dè Bruxelles, depuis 1135 jusqu'en 1446; manuscrit de 145 pages in-folio, copié sur le cartulaire du chapitre de Ste-Gudule et de celui de quelques couvens.

Ces actes n'ont pas été imprimés ; l'on ne connaît point de copie de ce manuscrit.

201. *Diplomata Bruxellensia*, ou recueil des diplômes, chartes et autres titres les plus intéressans qui se trouvent dans les archives de la ville de Bruxelles, qui datent depuis l'année 1129 jusqu'en 1444. Manuscrit d'une belle écriture de 699 pages in-folio.

Il n'y a qu'un petit nombre de ces actes imprimés, mais incorrectement, dans l'ouvrage intitulé : *Luyster van Brabant.*

202. Beginsel des stad Brussel; *et varia*. Manuscrit in-folio.

203. *Varia* concernant la ville de Bruxelles, ou recueil d'un très-grand nombre de pièces concernant l'administration de cette ville, tant en flamand qu'en français. Manuscrit in-folio.

204. Recueil des pièces concernant les émeutes, troubles, etc., survenus dans la ville de Bruxelles pendant les années 1532, 1647, 1680, 1681 et 1699. Manuscrit in-folio de 165 pages.

205. Histoire abrégée de la prévôté de l'église paroissiale de la Chapelle, fondée en 1134 par Godefroy, duc de Lothier. On y a joint les diplômes et actes concernant cette prévôte et l'abbaye du St-Sépulchre, tirés d'un cartulaire reposant dans ladite prévôté. Manuscrit in-folio de 187 pag.

206. Recueil des inscriptions anciennes et modernes qui ont existé dans la ville de Bruxelles et aux environs, copiées la plupart sur les originaux. Manuscrit in-folio de 113 pages.

207. Lettres originales et signées par le marquis de Bedmar, commandant général des Pays-Bas, de l'an 1701, au conseiller Wynants, concernant l'apuration des comptes de Bruxelles, avec plusieurs pièces relatives aux revenus, etc., de ladite ville. Manuscrit in-folio.

208. Recueil des fondations pieuses de la ville de Bruxelles, contenant leur origine, leur destination, leurs revenus et les noms des collateurs.

Extrait des actes de fondation et des comptes des receveurs; manuscrit in-4°, relié en vélin.

209. Historie van het clooster van de Chatroesen, tot Scheut by Brussel, geadmitteert in de selve stadt in 't jaer 1454. Manuscrit in-4°, relié en bois.

210. *Diplomata Bruxellensia*, ou recueil d'actes concernant la ville de Bruxelles, depuis l'an 819 jusqu'en 1762, contenant entre autres les anciennes lois et réglemens de ladite ville, ses priviléges, les fondations des couvens, hôpitaux, etc. Manuscrit en deux gros volumes in-folio.

211. Histoire des couvens qui se trouvaient ci-devant dans la ville de Bruxelles. Manuscrit en un gros volume in-folio.

212. Histoire de l'abbaye de Caudemberg, à Bruxelles. Manuscrit in-folio.

213. Discours et recueil en brief de la turbation du peuple de Bruxelles, advenue en ladite ville en 1532, pour en advertir l'empereur, etc.

214. Actes de la négociation qui a précédé la réconci-

liation de la ville de Bruxelles avec le roi d'Espagne, en 1584 et 1585, avec le traité fait par ladite ville et le prince de Parme, le 5 mars 1585. Manuscrit in-folio.

215. Émeutes arrivées à Bruxelles en 1680 et 1684; in-folio.

216. Histoire des troubles survenus à Bruxelles, en 1698 et 1699, avec le pardon général accordé en 1700; in-folio.

217. Inleydinge tot de troubelen van Brussel van de jaeren 1698 en 1699; in-folio.

218. Relaes ofte rapport van den raedsheer van den raed van Brabant, Wynants, in de saeke tegen de dekens van de natie van Brussel, in 't jaer 1699; in-folio.

219. Lettre du duc de Bavière, gouverneur des Pays-Bas, au conseil de Brabant, du 7 juillet 1700, lui demandant son avis sur le changement qu'on pourrait faire au choix et pouvoir des doyens de Bruxelles, avec le projet d'un règlement à ce sujet; in-folio.

220. Versaemeling van de vonnissen gegeven van den 28 mey 1700 door den raed van Brabant, ten laste van de dekens, etc., daer is by gevoegt den brief van den hertogh van Beyeren, van den 5 december 1700, aen den cancelier van Brabant, hem lastende te publiceren de gratie die zyne majesteyt aen de dekens gedaen heeft; in-folio.

221. Relation des causes des troubles survenus à Bruxelles en 1717; in-folio.

222. Journal de la manière dont s'est comporté J. F. Lejeune, doyen du métier des selliers, au sujet des troubles de 1717, etc.; in-folio. *Voy.* n° 240.

223. Traduction du flamand du décret du conseil de Brabant, du 11 juin 1717, sur la requête du procureur général, ordonnant aux doyens choisis par les neuf nations

de Bruxelles de prêter serment sur le règlement additionnel du 12 août 1700, et beaucoup de dépêches du marquis de Prié, consultes, etc.; in-folio.

224. Cort verhael des troubelen van Brussel, in het jaer 1717; in-folio cartonné.

225. Verhael van de troubelen van Brussel, in de jaeren 1717, 1718 et 1719, met een rymdicht op de dood van Anneessens; in-4°.

226. Relation des troubles survenus à Bruxelles en 1717 et 1719, dans laquelle est traité de la mort du doyen des nations, Anneessens, traduite du flamand sur un manuscrit du temps; in-folio.

227. Belastingen, getuygene, variatien, reprochen, tegens de dekens Anneessens, Dehaes, Vander Borcht, Coppens en Lejeune, authentique sententie tegens Lejeune en Coppens: originaele requesten geteekent door de gebanne dekens en haere vrouwen, 1719; in-folio.

228. Pièces authentiques pour servir à l'histoire des troubles survenus à Bruxelles, depuis 1717 jusqu'en 1720, in-folio.

229. Recueil de différentes pièces concernant les troubles survenus dans la ville de Bruxelles, pendant les années 1717 à 1719, parmi lesquelles on trouve les différentes justifications des doyens des nations de la ville de Bruxelles et un récit détaillé et véridique de la mort du doyen Anneessens décapité en 1719, le tout copié sur des manuscrits originaux et authentiques; in-folio, relié en veau.

*Voy.* sur Anneessens les notices de M. P. Verhulst et de MM. les comtes de M. et de B.

230. Requêtes authentiques présentées en 1718, par le magistrat de Bruxelles, au marquis de Prié, à l'effet qu'il fasse annuler les décrets du conseil de Brabant contre

les doyens de Bruxelles; lettre du marquis de Prié et décret du conseil de Brabant, etc.; toutes ces pièces sont originales; in-folio.

231. Relation de plusieurs faits remarquables relatifs à la mort d'Anneessens, en septembre 1719; in-4°.

232. Vonnissen van den raed van Brabant, gegeven in september 1719, tot laste van de plunderaers ende dekens der natie der stad Brussel, etc.; in-4°.

233. Défense et justification des neuf nations de Bruxelles, au sujet de l'emprisonnement de quelques-uns de leurs confrères en 1719; in-4°.

234. Diverses pièces concernant les troubles de Bruxelles pendant les années 1719 et 1720; in-folio.

235. Mélanges de pièces manuscrites et imprimées concernant les troubles de Bruxelles de 1718 à 1720, in-folio.

236. Minutes originales des requêtes présentées par les doyens exilés et leurs femmes, tant à l'empereur qu'au marquis de Prié, au comte de Daun, au prince Eugène, à l'électeur de Bavière, qu'à l'archiduchesse Elisabeth, etc., à l'effet d'obtenir rappel de leur bannissement, avec l'acte par lequel l'empereur leur accorde leur grâce en 1725; in-folio.

237. Oude wetten ende costumen der stadt Brussel van den jaere 1229 tot 1576, manuscrit de 286 pages; in-folio en partie d'une ancienne écriture, en partie d'une écriture moderne.

238. Costumen van de stadt Brussel, overgedragen aen den raede van Brabant den 20 aprilis 1607, met aenwysinge van de ordonnantien privilegien, etc., waer op deze costumen gestamt syn. Manuscrit d'une écriture du temps, in-4°.

239. Acten raeckende de stad Brussel en de lant van Brabant, oft charteren, reglementen, enz., sedert 1299

tot 1410, raeckende de stad Brussel, de core van Grimberghen van den jaere 1409, de core van Loven van den jaere 1312, etc. Manuscrit de 262 pages in-4°, d'une écriture du commencement du XV[e] siècle.

La plupart des pièces contenues dans le volume n'ont pas été imprimées.

240. Manière dont s'est comporté Jean François-Lejeune, pendant le temps qu'il a été doyen, manuscrit. *Voy.* n° 222.

L'on trouve dans ce manuscrit un détail exact de ce qui s'est passé à Bruxelles pendant les troubles survenus dans cette ville, depuis 1717 à 1719; l'auteur est un des doyens qui a été banni à l'occasion de ces troubles.

241. Copie des décrets portés par le conseil de Brabant à charge des doyens de Bruxelles, sur les requêtes du procureur-général y jointes, et qui ont été annullés d'après les instances du magistrat et des nations de Bruxelles. Manuscrit in-4°.

242. Annales Antverpienses ab anno 368 ad annum 753; præcedunt præfatio historica, iconographia civitatis Antverpiensis secundum varia ejus incrementa, vetus hodiernusque civitatis status, autore Papebrochio. Manuscrit de 109 pages in-folio, avec le portrait de Papebrochius et une estampe représentant les antiquités romaines découvertes à Anvers.

Copié sur un manuscrit de la maison professe des jésuites à Anvers.

Le jésuite bollandiste Papebrochius avait continué ces annales, qui étaient dans la bibliothèque des bollandistes à Anvers, en 6 ou 7 volumes. Manuscrit in-folio. On ignore ce que ce manuscrit est devenu: on croit que le ci-devant jésuite Guesquière l'a emporté lors de son émigration en 1794

243. Histoire des abbayes et couvens d'hommes et de femmes qui étaient ci-devant dans la ville d'Anvers. Manuscrit moderne et original dont il n'existe aucune copie, de 208 pages in-folio.

244. *Libertas oppidi de Diest a duce Brabantiæ concessa anno* 1228; et autres anciens actes concernant la ville de Diest. Manuscrit in-folio.

J'ai inséré cette pièce pag. 105-109 des *Mém. Hist. et Hérald.*, tome 1er.

245. Costumen van Loven, van 'sHertogenbosch, van Uccle, van Leew, van Diest, van Rymenant en van Befferen, en soe die in den raed van Brabant opgedraegen syn in 't jaer 1607, mitsgaders de costumen van de leenen in Brabant, d'evaluatie van den chyns, penningen des spycker der graenen ende verscheyde oude ordonnantien. Manuscrit de 723 pages, d'une écriture du XVIIe siècle.

246. Recueil de différens actes concernant la plupart la ville d'Anvers; en flamand, très-gros volume in-folio, d'une écriture du XVIe siècle.

247. Privilegien, vryheden, costumen ende andere acten raeckende de stad van 's Hertogenbosch ende de byliggende dorpen, van den jaere 1013 tot 1606. Manuscrit de 239 pages in-folio, en partie d'une écriture du XVe et en partie du XVIIe siècle.

248. Ordonnantien ende privilegien, statuyten ende andersints, aengaende de stad van 's Hertogenbosch, welcke ordonnantien, privilegien, statuyten en andersints, gepriviligeert syn geweest by diversche heeren, graven, hertogen en hertoginnen en meer andere. Manuscrit petit in-folio, d'une écriture du XVIe siècle.

249. Coren, privilegien, vryheden ende andere acten raeckende de stad en lande van Breda, van den jaere 1321 tot 1455. Manuscrit d'une écriture du XVe siècle de 156 pages in-folio.

250. Chronycke van Mechelen, beginnende met den jaere 636 tot 1474. Manuscrit de 384 pages in-4°, d'une écriture du XVI^e^ siècle.

Cette chronique, dans laquelle on lit plusieurs choses qui ne se trouvent pas ailleurs, n'a pas été imprimée.

251. Chronycke van Mechelen en van Brabant, sedert 712 tot 1580. Manuscrit de 93 pages in-4°, d'une écriture du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle.

252. Beschryving der geboorte linie der heeren Berthout, met de chronyck van Mechelen, door Colput, met het vervolg van het jaer 1500 tot dese teyden, door Cornelus van Gestel.

253. Extract uyt eenen ouden boeck, manuscrit behelsende de geschiedenissen van Mechelen. Manuscrit de 398 pages in-8°, avec figures et armoiries enluminées.

254. Extract uyt de chronycke van Mechelen door Stallaert.

Extract uyt de chronycke van Mechelen door Van Risle.

Extract uyt de chronycke van Mechelen door Vermoelen.

355. Extractum de provincia Mechlinieni ex chronico Dynteri genealogie, van het huys van Berthout.

256. Diplomata varia Mechliniensia. Manuscrit de 307 pages in-folio, d'une écriture moderne.

257. Diplomata Mechliniensia ab anno 1252, ad annum 1393, accedunt diplomata varia ab anno 1157, ad annum 1520. Manuscrit de 217 pages in-folio, d'une écriture moderne et copié sur des copies authentiques.

258. Copyen van verscheyde ordonnantien van magistraet van Mechelen. Manuscrit in-4°, d'une écriture du XVII^e^ siècle, authentiqué.

259. Cort begryp van het leven van den S^t.-Rumoldus met schoone figuuren der oude vensters der cathedrale kerke van Mechelen. Manuscrit d'une écriture du XVII^e siècle.

Les dessins des vitres peintes représentant la vie de S^t.-Rombaud, qui étaient dans l'église de Malines et qui sont dans le manuscrit, sont joliment dessinés à l'encre de la Chine.

260. Institution du grand conseil à Malines, des années 1473 et 1503, avec les différentes ordonnances pour le conseil et leurs interprétations, et plusieurs autres actes du XV^e et du XVI^e siècle, dont quelques-uns concernent les différends que ce conseil a eus avec les conseils des autres provinces et avec la ville de Malines. Manuscrit de 284 pages in-folio, d'une écriture du XVI^e siècle.

261. Histoire du grand conseil établi à Malines, contenant son institution, les noms, titres, alliances, armoiries et épitaphes des présidens et conseillers dudit conseil, par M. Foppens; continué jusqu'à sa suppression, en 1794. Manuscrit copié sur le manuscrit original, de 770 pages in-folio, d'une belle écriture.

262. Motif pour les récollets de Malines contre le chapitre de ladite ville et *varia*, in-folio.

263. Recueil de différentes pièces historiques concernant la ville de Malines. Manuscrit de 470 pages in-folio, de différentes écritures.

## HISTOIRE DU COMTÉ DE FLANDRE.

264. Ancienne chronique de Flandre, commençant à l'année 792 et finissant au temps du comte Théodoric. Manuscrit de 184 pages, in-folio.

Cette chronique a été copiée sur un manuscrit en vélin de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, et il devait entrer dans la collection des

historiens belges que l'académie de Bruxelles se proposait de publier ; le style et l'orthographe de ce manuscrit annoncent qu'il a été écrit avant Villehardouin, ou de son temps ; par conséquent c'est une des premières histoires en prose que nous possédions.

265. Chronica Flandriæ ab anno 792 ad annum 132. Manuscrit d'une écriture moderne de 235 pages in-folio, copié sur un ancien manuscrit de la bibliothèque des jésuites d'Anvers.

Cette chronique se trouve dans le troisième volume du *Thesaurus anecdotorum* des bénédictins Martene et Durand, sous le titre de *Genealogia comitum Flandriæ ;* elle est à peu près conforme à cette généalogie jusqu'à la page 435 de l'imprimé, où il est dit qu'il y manque quelque chose ; cette lacune est remplie dans le manuscrit depuis la page 184 jusqu'à la page 203 ; et à la fin il se trouve 12 pages et quelques lignes de plus que dans l'imprimé.

266. Extrait ou recueil des antiquités de Flandres, contenant plusieurs beaux points. Manuscrit in-folio, de 225 feuillets ou 450 pages, d'une écriture du XVI[e] siècle.

267. Antiquités de Flandre, par Philippe Wielant, conseiller de l'empereur Charles-Quint, et maître des requêtes en son grand conseil.

268. Déduction des droits de la duchesse Marie de Bourgogne, aux états de Charles duc de Bourgogne, son père, par Jacques de Fait, conseiller du duc Charles et de madame sa fille.

269. Inclytus aurei velleris ordo Carolo VI imp. Burg. duci, et Belgii domino assertus, et ab oppositis Hispanorum argumentis vindicatus. Manuscrit de 804 pages in-4°, d'une belle écriture.

Ces trois pièces sont copiées sur des actes de la chambre des comptes de Bruxelles, la première est authentiquée.

270. Chronycke van Vlaenderen beginende met den jaere 625, en eyndende met de incompst van Carel, hertogh

van Burgondien inde stad Gend, int jaer 1467; très-gros manuscrit d'une écriture ancienne, in-folio.

Le premier feuillet manque.

271. Maintien et justification de Robert, seigneur de Cassel, en 1341.

272. Pièces concernant les révoltes de Flandre, en 1379, 1382 et 1436.

273. Copies des lettres écrites en 1632, aux états des Pays-Bas, et de la lettre aux états au sujet de la sentence portée contre ledit duc. Manuscrit de 133 pages in-folio, d'une écriture moderne.

Les deux premières pièces sont tirées des archives de la chambre des comptes de Lille.

274. Descriptio introitus comitis in civitatem Avenionem, anno 1336, et quomodoa papa receptus fuerit; per N., cancellarium dicti comitis; accedunt diplomata quædam. Manuscrit de 103 pages in-folio, copié sur les actes de la chambre des comptes de Lille: il n'a pas été imprimé.

Le voyage de Louis, comte de Flandre, et la réception que le pape lui fit sont curieux et remarquables; ils ont été ignorés des historiens belges. Meyerus dans les *Annales Flandriæ*, dit seulement : *quo tempore, si vere Paulus Æmilius, primores civitatum Flandriæ Avenionem quoque evocati sunt ad summum pontificem.* On voit par ce passage que Paul Émile ignorait que le comte de Flandre eût été à Avignon; le fait est incontestable, puisqu'il est rapporté par le chancelier du comte, qui l'accompagna. L'original se trouve d'ailleurs dans un dépôt public.

275. Histoire du conseil en Flandre, contenant les noms, titres, alliances et épitaphes des présidens et conseillers dudit conseil, depuis son origine, par J. F. Foppens, continué jusqu'à la suppression de ce conseil, en 1795. Manuscrit de 550 pages in-folio, d'une belle écriture.

Ce manuscrit a été copié sur l'original de l'auteur. Il est intéressant pour les descendans des membres de ce conseil, et n'a pas été imprimé.

276. Histoire abrégée de l'hôpital d'Audenaerde, depuis son origine, justifiée par des diplômes. Manuscrit in-folio, d'une écriture moderne.

Les diplômes sont tirés de la chambre des comptes de Lille.

277. Histoire abrégée de la fondation de l'abbaye de Beaulieu, située au village de Petegem, près d'Audenaerde, faite par Gui, comte de Flandre, et Isabelle de Luxembourg, son épouse, avec les copies des diplômes et titres qui se conservaient dans les archives de cette abbaye. Manuscrit d'une écriture moderne de 104 pages, in-folio.

Les diplômes et titres ont été transcrits sur les originaux, et il n'existe aucune copie de ce recueil.

278. Notices historiques et anecdotes concernant le comté de Flandre, depuis 1374 jusqu'en 1478. Manuscrit de 245 pages in-folio, d'une écriture moderne.

Ces anecdotes sont tirées de différens registres de la chambre des comptes de Lille et de quelques anciens manuscrits ; elles concernent principalement différens usages. C'est le manuscrit original dont il n'existe aucune copie.

279. La Flandre divisée en châtellenies, ou liste de toutes les villes et châtellenies de Flandre.

280. Noms anciens de quelques villes et villages des Pays-Bas, et noms de quelques endroits situés dans les mêmes pays dont il est fait mention dans des actes du moyen âge. Manuscrit de 272 pages in-folio, d'une écriture moderne.

281. Cort verhael van de destructie der stad van Brugghe, geschiet in onse tyden (van den jaere 1565 tot 1592), ende van vele saecken geschiet vele jaeren te voren.

282. Chronyck van Vlaenderen door Niclays Despars, aengaende het gene datter gebeurt is gedurende de minoriteyt van Philippus van Oostenryck. Manuscrit de 332

pages grand in-folio, d'une écriture du XVII^e siècle.

La première pièce contient les causes de la décadence du commerce à Bruges, et la seconde plusieurs anecdotes du temps de la minorité de Philippe d'Autriche, père de Charles-Quint. C'est la chronique que se propose de publier M. Dejonghe. *Voy.* nos bulletins, pp. 121 et 270.

283. *Ostendana Francorum clades,* imprimé sans nom de ville ni d'imprimeur; il s'y trouve un extrait manuscrit des résolutions du magistrat d'Ostende, relatives à l'entreprise des Français sur ladite ville en 1638, authentiqué par le conseiller pensionnaire d'Ostende, de Grysperre, in-12°.

Cet ouvrage est très-rare, son auteur était le principal acteur de l'entreprise, et il en avait imposé au cardinal Mazarin; l'on a imprimé en français une traduction ou extrait de cet ouvrage sous le titre : *Le Cardinal Mazarin, joué par un flamand.*

284. Imago Flandriæ, sive vaticinium compositum ab Huberto Hauschilt, abbate monasterii vulgo de Eckhout, consiliarii Joannis ducis Burgundiæ, comitis Flandriæ, evulgatum per Aug. Blomme ejusdem abbatiæ canonicum. Manuscrit très-mince, in-folio.

Cette prophétie a fait beaucoup de bruit en son temps; elle a été imprimée, mais on la trouve rarement; il est parlé de son auteur dans la *Bibliotheca Belgica*, page 822.

285. Chronyck van Vlaenderen, beginnende met Liederic de Buc, eersten foristier, en eyndigende met Philippus den II, coninck van Spanien, in vlaemsche veersen met aenteekeningen ende afbeeldsels der forestiers en graven van Vlaenderen. Manuscrit de 145 pages in-4°, veau.

L'écriture de cette chronique en vers des comtes de Flandre, est du commencement du XVII^e siècle; elle n'a pas été imprimée.

286. Chronycke van Vlaenderen, sedert 1582 tot 1593. Manuscrit de 308 pages in-folio, d'une écriture du XVII^e siècle, vélin.

Cette chronique, qui n'a pas été imprimée, contient un détail circonstancié des troubles de Flandre pendant l'emprisonnement du roi des Romains, Maximilien, à Bruges.

287. Chroniques de Flandre jusqu'au règne de Charles-Quint, par Hasschard. Manuscrit de 129 pages in-8°, d'une belle écriture moderne.

288. *Diplomatarium Flandriæ* ou recueil des diplômes des comtes et comtesses de Flandre, depuis 1056 jusqu'en 1456, 4 vol. in-folio, d'une écriture moderne.

Ces diplômes ont été tirés des chambres des comptes de Lille et de Bruxelles, des archives de quelques abbayes et de quelques anciens manuscrits; il ne serait plus possible de les rassembler aujourd'hui et il n'y en a aucune copie.

289. *Diplomata Insulensia*, ou diplômes qui concernent la ville et châtellenie de Lille depuis 1273. Manuscrit in-folio.

Copié sur un manuscrit sur vélin d'une écriture du XVe siècle qui était dans la bibliothèque des Jésuites à Ypres.

290. Historie van den orloghe tusschen die van de stede van Gend en Philips, hertogh van Bourgoingnen, grave van Vlaenderen, sedert den jaer 1451 tot den jaere 1453, getrocken uyt een oudt manuscrift berustende in de abdye van Eename by de stadt Audenaerde. Manuscrit in-folio de 70 pages.

291. Costumen van den princelycken leenhoven ende huyse van Dendermonde, by zyne majesteyt gedecreteert den 9 may 1828. Manuscrit in-4°.

292. Ordonnance et règlement de l'ordre que les villes et châtellenies de Flandre devaient anciennement tenir au fait de la guerre. Manuscrit in-folio.

293. Diplômes et autres actes des comtes de Flandre depuis l'année 1056 jusqu'au règne du comte Philippe, dit d'Alsace. Manuscrit in-folio.



294. Recueil de diplômes, traités, lois, etc., servant à l'histoire de Flandre sous Philippe d'Alsace depuis 1163 jusqu'en 1190. Manuscrit in-folio de 142 pages.

295. Recueil de diplômes, traités, lois, etc., pour servir à l'histoire du comté de Flandre sous le comte Bauduin, depuis 1190 jusqu'en 1214. Manuscrit in-folio de 130 pages.

296. Recueil de diplômes, lois, coutumes, franchises et autres actes pour servir à l'histoire du comté de Flandre sous le règne de la comtesse Jeanne et de ses deux maris Fernand et Thomas, depuis 1214 jusqu'en 1243. Manuscrit in-folio de 257 pages.

297. Recueil de diplômes, lois, coutumes, franchises, règlemens, pour les thonlieux, et autres pour servir à l'histoire du comté de Flandre sous le règne de Marguerite, dite de Constantinople, et de Guillaume et Guy, ses fils, comtes de Flandre, depuis 1244 jusqu'en 1275. Manuscrit, in-folio de 411 pages.

298. Recueil de diplômes, lois, traités, règlemens et autres actes pour servir à l'histoire du comté de Flandre sous le comte Gui, depuis 1276 jusqu'en 1298. Très-gros vol. in-folio de 558 pages.

299. Recueil de diplômes, priviléges, traités et autres actes pour servir à l'histoire de la province de Flandre sous les comtes Robert de Béthun, Louis de Nevers et Louis de Male, depuis 1300 jusqu'en 1383. Très-gros vol. in-folio de 470 pages.

300. Beschryvinghe van de incompste van Philips, hertogh van Bourgoengnien, grave van Vlaenderen, in de stadt Gendt, int jaer 1458. Manuscrit in-folio.

Getrocken uyt een oudt handsscrieft berust hebbende inde abbye van Eenaeme, by de stadt Audenaerde.

301. Description de l'entrée de Philippe, dit le Bon, duc de Bourgogne, comte de Flandre, etc., dans la ville de Bruges, le 11 décembre 1440. Manuscrit in-folio.

302. Recueil de diplômes, traités et autres actes pour servir à l'histoire de Flandre sous les règnes de Philippe, dit le Hardi, et de Jean, dit Sans-Peur, ducs de Bourgogne, parmi lesquels se trouvent, entre autres, les priviléges et faveurs accordés par ces princes aux négocians étrangers établis en Flandre, aux drapiers, etc.

### HISTOIRE DU COMTÉ DE HAINAUT.

303. Mélanges historiques concernant la province de de Hainaut. Manuscrit in-folio.

304. Table chronologique des diplômes, traités et autres actes, tant manuscrits qu'imprimés, concernant la province de Hainaut, avec la désignation des endroits où ces actes se trouvent. Manuscrit in-folio.

305. *Diplomatarium Hannoniæ*, ou recueil de diplômes, traités et actes concernant la province de Hainaut, depuis 1010 jusqu'en 1337. Manuscrit en 2 vol. in-folio, d'une écriture moderne.

Ces actes n'ont pas été imprimés ; ils ont été copiés soit sur les originaux, soit sur les minutes, ou copies authentiques reposant dans la chambre des comptes de Lille, ou dans les archives de différens monastères.

306. Diplomata abbatiæ Spei. Manuscrit in-folio d'une belle écriture.

Ces diplômes sont extraits de l'ouvrage intitulé : *Chronicon Bonæ Spei*, qui a été imprimé dans l'abbaye de Bonne-Espérance ; il est de la plus grande rareté. L'abbaye supprima tout ce qui lui restait de l'édition, et fit retirer le peu d'exemplaires qu'elle en avait distribués.

307. Diplomata regalia et imperialia abbatiæ Sti Ghiselini in Hannonia, ab anno 965 ad annum 1386.

308. Diplomata aliquot abbatiæ S. Bertini, ex cartulario Folquini, Sithiensis monachi; accedunt variantes diplomatum abbatiæ S. Berthini a Miræo editorum. Manuscrit de 171 pages in-folio.

La première de ces pièces, d'une écriture du commencement du XVII[e] siècle, a été copiée sur les originaux dans l'abbaye de S[t]-Ghislain.

La seconde partie a été copiée sur le manuscrit original de dom Berthod, bénédictin, qui avait tiré ces actes du cartulaire de Folquin. Nous pensons que M. L. de Givenchy en prépare une édition.

309. *Diplomata Hannoniensia.* Manuscrit en 2 gros vol. in-folio.

310. Recueil de différens actes concernant la ville de Tournay. Manuscrit in-4° de 174 pages.

311. Recueil de pièces pour servir à l'histoire de la ville de Tournay et du Tournaisis, ainsi que de la Flandre française. Manuscrit in-folio de 216 pages.

## HISTOIRE DU COMTÉ DE NAMUR.

312. 1° Description de la province de Namur avec la liste des villes et villages de la province, divisés par bailliages.

2° Liste des villes et villages de la province de Namur divisés par décanats, avec la liste des collateurs des cures et la date de l'érection desdites cures.

3° Notices concernant les siéges de justice de la province de Namur.

4° Taxes payées par les différentes mainmortes de la province de Namur, avec la liste des biens qui ont été amortis en 1521.

Recherches historiques sur les aides et subsides de la province de Namur, depuis leur origine, avec des tableaux de tous les aides et subsides et dons gratuits qui ont été

passés depuis 1500 jusqu'en 1766. Manuscrit in-folio.

Manuscrit curieux et intéressant pour connaître l'état, les ressources, etc., de la province de Namur, tiré des actes originaux et dont il n'y a aucune copie.

313. Chronique du pays et comté de Namur jusqu'au temps que cette province est passée à la maison de Bourgogne. Manuscrit de 488 pages in-4°, d'une écriture du commencement du XVIII° siècle.

Outre plusieurs faits inconnus aux historiens, il se trouve dans ce manuscrit quelques diplômes qui n'ont pas été imprimés.

314. Notices historiques concernant les trois ordres des états de Namur, comment ils sont composés, leur manière de délibérer, les sommes annuelles qu'ils accordent au souverain, et concernant les abbayes, chapitres, gouverneurs, conseils et tribunaux de justice et police de ladite province. Manuscrit de 82 pages in-folio.

Ce sont des copies des mémoires envoyés en 1754 au gouvernement, par le procureur-général de Namur.

315. Chartres de tous les corps de métiers de la ville de Namur. Manuscrit de 152 feuillets ou 304 pages in-folio.

Toutes les chartes contenues dans ce volume sont authentiquées par M. Vigneron, greffier de la ville de Namur, et par différens notaires.

Ce manuscrit est intéressant pour connaître les différens métiers qu'il y avait à Namur, et les droits et priviléges dont ils jouissaient; il ne serait plus possible aujourd'hui de rassembler ces différens actes.

316. *Diplomatarium Namurcense*, ou recueil de diplômes, traités et autres actes concernant la province de Namur depuis 1185 jusqu'en 1477. Manuscrit de 170 pages d'une écrire moderne, in-folio.

Ces actes sont copiés sur des pièces originales qui étaient dans les archives des chambres des comptes de Lille et de Bruxelles, ainsi que dans les archives de quelques abbayes; ils n'ont pas été imprimés, et la plupart ont été inconnus aux historiens de la province de Namur : il n'existe point de copie de ce recueil.

317. *Diplomata Namurcensia*, ou recueil de diplômes et autres actes servant à l'histoire de la province de Namur depuis 1185 jusqu'en 1308. Manuscrit in-folio.

Description abrégée de la province de Namur, avec la liste de tous les villages de cette province, et les sommes auxquelles ils sont taxés dans l'assiette des tailles. Manuscrit in-folio.

Liste des présidens du conseil de Namur. Manuscrit in-folio.

318. Mémoire historique sur les aides et subsides de la province de Namur depuis leur origine jusqu'en 1764, contenant tous les aides, subsides, dons gratuits, etc., qui ont été payés par cette province à ses souverains, rédigé sur les actes originaux reposant dans les archives des états de Namur. Manuscrit in-folio.

319. Notice des livres qui traitent de l'histoire de Namur. Manuscrit in-folio.

## HISTOIRE DES DUCHÉS DE GUELDRE ET DE LUXEMBOURG.

320. Chronicon ducatus Geldriæ non brevi minus quam fideli narratione, percensens gestap ræfectorum, comitum et ducum Sicambrorum et alias res memorabiles, autore Nicolao Diesen, Gandavensi, domino in Wetteren, atque in ducatu Geldriæ et in comitatu Zutphaniæ, regiæ catholicæ majestatis procancellario. Manuscrit d'une bonne écriture de 346 pages in-folio.

Cette chronique finit à l'année 1633, c'est l'ouvrage d'un homme instruit qui vivait pendant le XVII[e] siècle; on n'en connaît d'autre copie que celle-ci et celle qui existait ci-devant dans les archives des états de Gueldre, à Ruremonde, sur laquelle la présente copie a été prise.

321. Summaria chronica terræ Gelrensis. Mince in-

folio, copié sur un manuscrit du XVI^e^ siècle de la bibliothèque publique de Bruxelles.

322. *Diplomatarium Luxemburgense*, ou recueil de diplômes, traités et autres actes concernant le duché de Luxembourg, le duché de Lorraine et l'électorat de Trèves depuis 1201 jusqu'en 1483. Manuscrit de 334 pages in-folio.

Il n'y a aucune copie de ce recueil, qui a été copié sur les actes reposant à la chambre des comptes de Bruxelles, lesquels n'ont pas été imprimés.

323. Recueil d'actes servant à l'histoire de la province de Luxembourg et du comté de Chiny, consistant dans des diplômes et autres titres des comtes et comtesses de Luxembourg et de Chiny, des comtes de Looz et de Bar, des seigneurs de Montjoye, Fauquemont, etc., depuis 1101 jusqu'en 1626. Manuscrit in-folio de différentes écritures du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle.

Les pièces qui sont dans ce recueil ne se trouvent point dans le recueil précédent.

HISTOIRE DES PROVINCES-UNIES DES PAYS-BAS.

324. Chronyck van Holland en van de sticht van Utrecht, als van alle de bisschoppen en van de graven van Holland. Manuscrit à doubles colonnes de 302 pages in-folio, d'une écriture du XV^e^ siècle.

Cette chronique a été publiée par Mathæus, dans ses *Analecta Belgica*, t. III, mais d'après une copie moins ancienne et moins exacte : il y a plusieurs mots omis dans l'édition de Mathæus qui n'a pas toujours conservé l'ancienne orthographe, et la fin y manque; le présent manuscrit est endommagé aux derniers feuillets, mais ce qui manque dans l'édition de Mathæus est lisible.

325. Geschiedenissen van Holland, Zeeland et Vriesland, mitsgaders de chronycke van de bisschoppen van

Utrecht en hoe Holland eerst begrepen is. Manuscrit in-4° de 249 pages, d'une belle écriture du XVIII$^{e}$ siècle. Veau.

Cette chronique finit au commencement du règne de Charles-Quint.

326. Correspondance de M$^{xxx}$, émissaire envoyé en Hollande, par la cour de France en 1705 et 1706, pour tâcher d'engager les états à entrer en négociation avec la France, à l'insu de leurs alliés. Manuscrit de 334 pages in-4° d'une bonne écriture française.

Ce manuscrit a été vendu à Bruxelles avec les effets d'un émigré français; il est très-curieux : l'émissaire n'étant point parvenu à son but, fait un portrait satirique des députés aux états-généraux et de la nation hollandaise.

## HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DES PAYS-BAS, POMPES FUNÈBRES ET ÉPITAPHES.

327. Descente aux duchés, comtés et seigneuries des Pays-Bas, qui sont descendues aux archiducs Albert et Isabelle.

Rouleau écrit sur vélin d'environ six pieds de longueur, d'une écriture du commencement du XVII$^{e}$ siècle. Cette pièce est utile pour connaître tous les souverains qui ont régné dans les différentes provinces des Pays-Bas, ainsi que leurs alliances; on n'en connaît aucune copie.

328. Noms des nobles des Pays-Bas qui se trouvent au bas de diplômes et actes manuscrits depuis 1101 jusqu'en 1336. Volume de 171 pages in-folio d'une écriture moderne.

329. Table alphabétique de plusieurs familles nobles des Pays-Bas, dont les généalogies se trouvent dans différens ouvrages imprimés, avec l'indication des endroits de ces ouvrages où ils se trouvent.

330. Un manuscrit in-4° contenant :

1° Description de l'enterrement de Louis, comte de Flandre en 1331.

2° Ordonnance pour le service de l'âme de Jean, duc de Bourgogne.

3° Description de la translation du corps dudit duc de Montreuil à Dijon, par Laurent Pignon, son confesseur.

4° Description des cérémonies pratiquées à l'ensevelissement des corps de Philippe et d'Isabelle, duc et duchesse de Bourgogne, et à leur transport des Pays-Bas à Dijon, en 1473.

Manuscrit de 151 pages d'une écriture moderne.

Ces différentes pièces ont été copiées sur d'anciens manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, et sur le manuscrit original de Jean, sire de Hennin; on voit entre autres par la troisième comment le confesseur du duc Jean parvint à découvrir et à reconnaître le corps de ce duc; cette relation n'a point été connue des historiens.

331. Un manuscrit in-4° contenant :

1° L'ordre tenu à Bruxelles à l'obsèque du prince de Castille en 1497.

2° L'obsèque de la reine de Castille, Isabelle, fait à Bruxelles en 1504.

3° Description de la pompe funèbre du roi Philippe, fils de l'empereur Maximilien, faite à Malines, par Henri Du Puis, juduciaire et historiographe des maisons de Bourgogne et d'Autriche. Manuscrit de 102 pages.

Pièces copiées sur un manuscrit d'une écriture du commencement du XVI[e] siècle, qui faisait partie de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

332. Description historique et très-détaillée des obsèques du roi catholique Don Fernand, faites dans l'église de Sainte Goule à Bruxelles, en 1515, rédigée et écrite par Remi Du Puis, historiographe des maisons de Bourgogne

et d'Autriche, avec les épitaphes. Manuscrit de 181 pages.

Cette pièce a été imprimée, mais elle n'en est pas moins rare pour cela. M. Van Hulthem lui-même n'avait pas su la trouver avant que j'eusse le plaisir de lui en faire cadeau. Catal. n° 26132. Une note MS de Gérard prouve qu'il croyait cette relation d'Erycius Puteanus. C'est une erreur, qui provient de ce qu'il avait lu Henri au lieu de Remi Du Puis. Sur ce dernier historiographe, *voir* nos Bulletins, p. 269.

333-334. Un manuscrit contenant :

1° Description des obsèques de Charles, prince de Chimay, faites à Bavay en 1527.

2° Description des obsèques de Louise d'Aremberg, princesse de Chimay, faites à Avesnes en 1535.

3° Description des obsèques de Philibert, prince d'Orange, faites à Saint-Claude en 1530. In-4°.

Copié sur un manuscrit du temps de la bibliothèquede Bourgogne.

335. Recueil des tombes et pierres sépulcrales de plusieurs ducs et nobles de Brabant, et des nobles de quelques autres provinces des Pays-Bas, dont quelques-unes dessinées et les autres gravées, grand in-folio.

Ce recueil est d'autant plus précieux qu'une grande partie des tombes et pierres sépulcrales ont été détruites à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

336. *Epitaphia selecta unitarum provinciarum Belgii*, ou recueil des épitaphes les plus remarquables qui se trouvent dans les églises des villes et villages des provinces unies des Pays-Bas, in-folio d'une écriture moderne.

337. *Epitaphia Belgarum qui in variis Europæ regionibus sepulti*, ou recueil des épitaphes des belges qui sont morts et enterrés hors de leur patrie. Manuscrit in-folio d'une écriture moderne.

338. Introduction au blason des armoiries, imprimée à Paris en 1631. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans quelques églises de Bruxelles et des villages des en-

virons, avec armoiries. Manuscrit d'une écriture du XVII[e] siècle in-4°.

339. Recueil des épitaphes anciennes et modernes qui étaient dans les églises paroissiales et chapelles de la ville de Bruxelles. Manuscrit in-4°.

Les épitaphes contenues dans ce recueil et dans les suivans sont copiées, partie sur les pierres sépulcrales, partie sur des manuscrits des XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles, et partie tirées d'un grand nombre d'ouvrages imprimés. Il ne serait plus possible de former de pareils recueils, la plupart des pierres sépulcrales étant détruites et les anciens manuscrits dispersés. Il n'y a aucune copie de ce recueil.

340. Recueil des épitaphes anciennes et modernes qui se trouvaient dans les églises de tous les couvens de la ville de Bruxelles. Manuscrit in-4°.

341. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises des abbayes, couvens et villages, dans la partie du Brabant connue sous le nom de quartier de Bruxelles. Manuscrit in-4°, 2 vol.

342. Recueil d'épitaphes qui se trouvaient dans les différentes églises et couvens de la ville de Louvain. Manuscrit in-4°.

343 Recueil d'épitaphes qui se trouvaient dans plusieurs églises des abbayes, couvens et villages du quartier de Louvain, de la ville de Nivelles et du Wallon-Brabant. Manuscrit in-4°.

344. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens de la ville d'Anvers. Manuscrit in-4°.

345. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises, couvens et abbayes, à Lierre, à Turnhout et dans le quartier d'Anvers. Manuscrit in-4°.

346. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises des villes et villages du Brabant hollandais. Manuscrit in-4°.

347. **Recueil d'épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens de la ville de Gand. Manuscrit in-4°.**

348. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens de la ville de Bruges. Manuscrit in-4°.

**Ce recueil a été copié sur le manuscrit original de l'éditeur de la *Bibliotheca Belgica*, J. F. Foppens, et on y a ajouté plus de 200 épitaphes qui y étaient omises.**

349. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises situées dans la ville et la châtellenie de Courtrai. Manuscrit in-4°.

350. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens de la ville et de la châtellenie d'Audenaerde. Manuscrit in-4°.

351. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens des villes d'Alost et de Ninove, et de la châtellenie d'Alost. Manuscrit in-4°.

352. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens situés dans les pays de Waes et de Termonde. Manuscrit in-4°.

353. Recueil des épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens de la ville d'Ostende, dans le Franc de Bruges et dans la châtellenie du vieux-bourg de Gand. Manuscrit in-4°.

354. Recueil d'épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens de la ville d'Ypres et dans les environs. Manuscrit in-4°.

355. Recueil d'épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens de la partie de la province de Flandre dite française. Manuscrit in-4°.

356. Recueil d'épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens de la partie du comté de Hainaut possédée par l'Autriche. Manuscrit in-4°.

357. Recueil d'épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens de la partie du comté de Hainaut possédée par la France. Manuscrit in-4°.

358. Recueil de plusieurs épitaphes qui se trouvaient dans les églises et couvens des provinces de Namur, de Luxembourg et de Gueldre. Manuscrit in-4°.

359. Recueil des anciennes épitaphes qui se trouvaient dans les différentes églises de la province d'Artois, de Cambray et du Cambrésis. Manuscrit in-4°.

360. Liste des titres de noblesse, accordés par les souverains des Pays-Bas, depuis l'année 1659 jusqu'à 1788. Éditions originales avec des notes manuscrites, 1 vol. in-folio, cartonné.

361. Recueil d'épitaphes de l'église cathédrale de Tournay et des autres églises et couvens de ladite ville. Manuscrit in-4°.

362. Recueil d'épitaphes qui se trouvent dans différentes églises des villes et villages des Pays-Bas. Manuscrit in-folio.

### HISTOIRE DU GOUVERNEMENT-GÉNÉRAL DES PAYS-BAS.

363. Histoire du conseil suprême des Pays-Bas près de la personne de sa majesté, à Madrid, et ensuite à Vienne, contenant son origine, les changemens qui y sont survenus, ses instructions, ses prééminences et autorités, les matières qui s'y traitent, la liste des présidens, conseillers et secrétaires qui y ont été employés, etc., par M. de Wynants, conseiller audit conseil. Manuscrit, 2 vol. in-folio.

Ce manuscrit curieux et intéressant a été copié sur l'original de l'auteur; l'on a lieu de croire qu'il n'en existe qu'une seule copie qui était dans la bibliothèque du chef et président de Neny, et qui n'a point été vendue avec les livres de sa bibliothèque.

364. Consulte du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne,

du 5 octobre 1717, relative à l'établissement d'un nouveau gouvernement intérieur des Pays-Bas, avec la résolution de l'empereur Charles VI, du 2 janvier 1718, plus, les instructions secrètes données au comte de Daun, gouverneur-général *ad interim* des Pays-Bas, de l'année 1725. Manuscrit de 96 pages, grand in-folio d'une belle écriture.

Ces pièces qui étaient de nature à rester secrètes, proviennent du cabinet du comte de Wynants : on ne croit point qu'il y en ait d'autres copies.

365. Instructions et commissions données par Philippe II, roi d'Espagne, aux gouverneurs-généraux des pays, aux gouverneurs des provinces et villes, et à plusieurs autres officiers. Manuscrit de 298 pages, in-folio d'une écriture du temps.

C'est le registre original dans lequel on enregistrait les instructions et commissions des personnes employée par Philippe II, dans les Pays-Bas ; on y trouve entre autres les instructions secrètes des gouverneurs-généraux ; ce manuscrit a été acheté dans la vente des livres de la bibliothèque du chef et président Steenhault.

366. Instructions particulières et secrètes des gouverneurs-généraux des Pays-Bas, l'archiduc Albert, don Francisco de Mello, l'archiduc Léopold, le comte de Monterey, Maximilien, duc de Bavière, et le prince Eugène de Savoie, depuis 1595 jusqu'en 1716. Manuscrit grand in-folio de 164 pages, d'une belle écriture.

Ces instructions viennent du cabinet du comte de Wynants, dont le père avait été conseiller au conseil suprême ; l'on ne croit pas qu'il y en ait d'autres copies.

367. Histoire chronologique des gouverneurs-généraux des Pays-Bas, des ministres plénipotentiaires et des jointes commises au gouvernement-général des Pays-Bas, depuis le règne de Marie de Bourgogne jusqu'en 1754, continuée jusqu'à la fin de la domination de la maison d'Autriche

aux Pays-Bas, en 1794. Manuscrit de 295 pages, in-folio d'une bonne écriture.

On y trouve les armoiries des gouverneurs et ministres, tracées à la plume, et plusieurs portraits.

368. Mémoire touchant le gouvernement-général des Pays-Bas et les conseils et ministres qui en composent le ministère, par le chef et président Hovines, avec les remarques du comte de Wynants, et le portrait d'Hovines. Manuscrit de 102 pages, in-folio.

369. Recueil des instructions du conseil-privé de sa majesté aux Pays-Bas, des années 1517, 1531 et 1540, du conseil d'état, de l'année 1555, et plusieurs autres pièces, servant à l'histoire du conseil-privé. Gros manuscrit in-folio de différentes écritures du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Il n'y a aucune copie de ce manuscrit, dont les pièces sont tirées de différens documens authentiques.

370. Les tombeaux des hommes illustres du conseil-privé, *imprimé* avec un supplément manuscrit, contenant la suite des présidens et conseillers dudit conseil et leurs épitaphes, ainsi que les différentes suppressions et le rétablissement de ce conseil. Manuscrit in-4°, dont il n'y a aucune copie.

371. Mémoire historique sur l'origine des conseils de justice, établis dans les Pays-Bas, contenant leurs institution, prérogatives, les changemens qu'ils ont essuyés, etc., le tout justifié par des actes authentiques. Manuscrit de 442 pages, in-folio d'une écriture du XVIII^e siècle.

372. Recueil des instructions du conseil des finances, établi dans les Pays-Bas depuis son origine en 1531, jusqu'en 1633, avec les différentes additions et interprétations. Manuscrit de 584 pages, in-folio, d'une écriture du XVI^e et du XVII^e siècle.

On croit que c'est le registre original, dans lequel le conseil des finances consignait ses instructions; il a été acheté dans la vente des livres du chef et président Steenhault.

373. Instructions et ordonnances du conseil des finances de S. M. aux Pays-Bas, donées à Vienne, en 1733. Manuscrit de 138 pages, in-4°, transcrit sur une copie authentique.

Ce sont les dernières instructions qui ont été données au conseil des finances; elles forment avec le numéro précédent un recueil complet de toutes les instructions de ce conseil.

374. Recueil des pièces concernant les aides, subsides et autres subventions, accordés aux souverains des Pays-Bas, par les différentes provinces de ce pays, depuis 1295. Manuscrit de 227 pages, in-folio, écriture moderne.

Les pièces dont ce recueil est composé ont été copiées, pour la plupart, sur des manuscrits originaux, reposant dans les chambres de comptes de Lille et de Bruxelles.

375. Traité de l'emploi et consistance des revenus des Pays-Bas avec un rapport, fait par le marquis de Prié, ministre plénipotentiaire, au prince Eugène de Savoie, gouverneur-général des Pays-Bas, en 1722, sur la forme du gouvernement politique de ces pays. Manuscrit de 192 pages, in-folio.

376. Recueil traitant des affaires des finances des Pays-Bas, et qui en détaille les revenus et les dépenses. Manuscrit de 135 pages, in-folio.

Ce recueil doit avoir appartenu au comte de Neny, trésorier-général des finances, et ensuite chef et président du conseil-privé, puisqu'on trouve à la page 113 une note écrite de sa main : on voit au commencement du volume qu'il a été rédigé vers l'an 1730, par le baron de Sotelet qui, depuis 1718 jusqu'en 1737, fut chargé de différentes admodiations, directions et administrations des domaines et des droits d'entrée et de sortie.

377. Sommier ou états, par forme de tabelle, de tous

les revenus de l'impératrice-reine aux Pays-Bas, ainsi que de la dépense faite en 1758. Manuscrit in-folio.

Ce sommier ou état a été dressé sur les registres de la recette-générale des finances aux Pays-Bas. On en envoyait tous les ans un pareil à Vienne.

378. Keurboeck van syne majesteyt wontrecht in Brabant. Manuscrit d'une écriture du XVII^e siècle, in-folio.

Ces sont les règlemens, donnés depuis 1564, pour la direction de la forêt de Soigne.

379. Instruction pour l'hôpital royal aux Pays-Bas, de l'année 1585, in-folio.

Manuscrit original, signé et muni du cachet de François de Legarto, gouverneur-général des Pays-Bas.

380. Traité très-détaillé, concernant les impôts et leur perception dans les Pays-Bas. Manuscrit d'une très-belle écriture moderne, grand in-folio relié en parchemin.

381. Traité des charges des quartiers des Pays-Bas. Manuscrit in-folio de 283 pages.

382. État de la recette des subsides du Brabant depuis 1689 jusqu'à la fin de 1695. Manuscrit in-folio.

### DIPLÔMES ET ACTES PUBLICS.

383. Table chronologique des diplômes, chartes, traités et autres titres, concernant l'histoire des dix-sept provinces des Pays-Bas, qui se trouvent dans la chambre des comptes à Bruxelles et ailleurs, et qui n'ont pas été imprimés; disposés par ordre chronologique depuis 1159 jusqu'en 1300. Manuscrit en 2 vol. in-folio.

384. Autre table des actes, diplômes et autres titres, qui n'ont pas été imprimés; depuis 1300 jusqu'en.... Manuscrit en 5 vol. in-folio.

385. Table chronologique des diplômes, chartes, titres,

traités et autres actes, concernant l'histoire des dix-sept provinces des Pays-Bas depuis.... jusqu'en...., qui se trouvent dans différens ouvrages imprimés, avec la désignation de l'endroit de ces ouvrages où ils sont. Manuscrit de 7 vol. in-folio.

Ces tables chronologiques ont été faites à la réquisition du comte de Cobentzl, ministre plénipotentiaire de S. M. à Bruxelles, par MM. Van Heurck, père et fils, et elles étaient déjà achevées lorsque M. de Burigny publia de pareils inventaires pour servir à l'histoire de France.

386-387. Diplomata Gemblacensia ab anno 961 ad annum 1610; accedunt quædam de abbatibus Gemblacensibus, excerpta ex antiquissimo manuscripto hujus monasterii. Manuscrit in-folio d'une écriture moderne.

Ces diplômes ont été copiés sur un cartulaire de l'abbaye de Gembloura.

388. Un volume contenant: Traité d'amitié et confédération entre le roi d'Angleterre et le roi des Romains Maximilien, en 1488.

389. Traité entre le roi d'Angleterre et l'archiduc Philippe, en 1597, différentes chartes et autres actes de Philippe, duc de Bourgogne, et autres souverains, de 1466 à 1526. Manuscrit in-folio d'une écriture du XVI[e] siècle.

Ces actes sont tirés du livre intitulé *den Flouweelen boeck van Antwerpen,* qui était dans les archives de la ville d'Anvers.

390. *Diplomata Belgica* ou recueil des diplômes, chartes, etc., concernant les différentes provinces des Pays-Bas, depuis 978 jusqu'en 1548. Manuscrit de 589 pages, in-folio.

Ces diplômes, tirés des archives de quelques villes et abbayes des Pays-Bas, n'ont pas été imprimés, et il n'y a aucune copie de ce manuscrit.

391. Recueil de diplômes et extraits de diplômes, concernant l'histoire de Cambray, Cambrésis et Hainaut, extrait d'un recueil copié sur les orignaux, par Henri de Beuvron, abbé de S[t]-Vaast à Arras.

Diplômes concernant l'abbaye de St-Bertin, tirés des manuscrits de la bibliothèque du roi à Paris. Manuscrit de 254 pages, petit in-folio.

Ce manuscrit vient de la bibliothèque de M. Mutte, doyen de la cathédrale de Cambray, dont M. le Glay parle dans ses *Recherches sur la métropole de Cambrai*, pp. 20, 116, 140, ainsi que dans son catalogue des manuscrits de cette ville, nos 136, 1023. L'abbé Mutte n'a point encore d'article dans la *Biogr. universelle*.

392. *Diplomatarium beguinagiorum Belgii* ou recueil des diplômes concernant les béguinages des Pays-Bas, depuis 1065 jusqu'en 1469. Manuscrit de 160 pages in-folio, d'une écriture moderne.

Il y a dans le recueil quelques actes qui ont été imprimés, mais la plupart sont tirés des archives de la chambre des comptes de Bruxelles.

393. Copies authentiques des diplômes par lesquels l'empereur Henri VII reçoit à foi et hommage Henri Ier, duc de Brabant, et de plusieurs actes de Philippe, duc de Bourgogne, de Philippe, archiduc d'Autriche, et de l'empereur Charles-Quint, de 1446 à 1523. Manuscrit sur vélin, in-folio.

Ces copies ont été écrites et authentiquées vers l'année 1524.

394-95. Recueil de diplômes et actes de Philippe, duc de Bourgogne, de Philippe, archiduc d'Autriche, et de l'empereur Charles-Quint, et autres actes, depuis 1430 jusqu'en 1551. Manuscrit de 214 pages in-folio, d'une écriture du XVIe siècle.

Plusieurs des actes contenus dans ce recueil sont authentiqués; aucun ne se trouve dans le recueil qui précède.

*NB.* Les autres recueils de diplômes se trouvent parmi l'histoire des différentes provinces.

396. Recueil d'actes et notices, concernant la servitude, le droit de mortemain et de meilleur catel, qui existaient dans les provinces belgiques. Manuscrit de 127 pages in-folio, d'une écriture moderne.

Ces actes sont transcrits sur des copies authentiques tirées de la chambre des comptes de Lille.

397. Recueil d'actes concernant les anciennes charges de chancelier, de chambellan, de connétable, de maréchal, de bouteillier et de panetier de Flandre, de Namur et de Luxembourg, de 1019 jusqu'en 1324. Manuscrit d'une écriture moderne, copié sur des copies authentiques tirées de la chambre des comptes de Lille.

Sur les grands officiers de Flandre, voir Warnkœnig, *Hist. de la Fla.*, 11, 85, 520.

398. Diplomata abbatiarum Affligemensis, Villariensis et Cortenbergensis in Brabantia; accedunt diplomata capituli Leuwensis et Beguinagiorum oppidi de Leuwis et villæ de Griecken. Gros manuscrit in-folio, en partie d'une écriture du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle.

399. Cartularium monasterii Montis-Sancti-Eligii. Manuscrit de 79 feuillets ou 158 pages sur vélin in-folio, d'une écriture du XIII<sup>e</sup> siècle.

La dernière pièce est datée de l'an 1287.

400. Recueil des Traités de paix, d'alliance, de confédération et de trêve, entre les différens souverains des Pays-Bas et entre ceux-ci et les princes voisins, depuis 1167 jusqu'en 1480. Manuscrit, 2 vol. in-folio, d'une écriture moderne.

Ces traités ne se trouvent ni dans le Corps diplomatique, ni dans aucun ouvrage imprimé; ils peuvent servir à corriger les erreurs des historiens à qui ils ont été inconnus; ils ont été copiés sur les actes des chambres des comptes de Lille et de Bruxelles.

401. Recueil des traités entre les rois d'Angleterre et les comtes de Flandre, depuis 1225 jusqu'en 1333. Manuscrit in-folio.

Ces traités sont imprimés dans la grande collection de Rymer, d'où ils ont tirés.

402. Codex architalassicus in usum ministrorum ac consiliariorum supremæ architalassiæ regiæ in Belgio. Gros volume in-4°, en partie imprimé, en partie manuscrit.

Recueil de différens traités et autres actes fait à l'usage des juges de l'amirauté qui existait ci-devant dans les Pays-Bas.

403. Notices des diplômes de Godefroid, dit le Barbu, duc de Lothier, avec la désignation des ouvrages dans lesquels ils se trouvent. Manuscrit formant un gros volume in-4°.

## ANCIENNES LOIS, COUTUMES ET PRIVILÉGES.

404. Recueil des anciennes lois, keures, coutumes, chartres de liberté, de bourgeoisie, etc., données à différentes villes et franchises des Pays-Bas, tant par les souverains que par les seigneurs particuliers, depuis 1163 jusqu'en 1456. Manuscrit de 693 pages in-folio, en 2 volumes, d'une écriture moderne.

Ce recueil intéressant et unique est tiré des registres des chambres des comptes de Lille et de Bruxelles.

405. Chore, ou loi pour tous les nobles qui demeurent entre Bornisse et Steydene-zee, confirmée par Floris, mambour de Hollande, en 1260. Manuscrit sur vélin d'une écriture du XV<sup>e</sup> siècle, in-4°, en flamand et en français.

Cette pièce se trouve en flamand dans l'ouvrage intitulé: *Charterboeck van Holland door Mieris*, tome 1, page 308. Mais la traduction française n'a pas été imprimée.

406. Recueil des priviléges accordés par les souverains des Pays-Bas aux habitans de différentes villes, depuis 1161 jusqu'en 1477. Manuscrit de 363 pages in-folio, d'une écriture moderne.

Les pièces contenues dans ce recueil n'ont pas été imprimées (?); elles sont tirées des registres des chambres des comptes de Lille et de Bruxelles.

407. Statuten van de Leensche-Regter, gemaeckt door Philippus, hertogh van Burgundien, te Brussel, int' jaer 1446. Manuscrit in-folio, d'une écriture du XVI[e] siècle.

408. Ordonnance et règlement de l'ordre que les villes et châtellenies de Flandre devaient anciennement tenir au fait de la guerre. Manuscrit in-folio.

COMMERCE DES PAYS-BAS.

409. De foro triphii salis, piscium et avenæ. Manuscrit d'une écriture du XV[e] siècle de 66 pages in-folio.

Ce manuscrit contient les actes relatifs aux longues querelles des ducs de Brabant et des comtes de Flandre, depuis 1232 jusqu'en 1415, au sujet des marchés au sel, aux poissons et à l'avoine; l'on y trouve entre autres les informations prises par les commissaires de l'empereur et du duc de Lothier.

410. Recueil des règlemens pour la levée des droits de tonlieu, de passage, etc., dans les différentes provinces des Pays-Bas, depuis 1241 jusqu'en 1391, copié sur les actes originaux reposant dans les chambres des comptes de Lille et de Bruxelles. Manuscrit de 296 pages, in-folio, partie en flamand, partie en français.

Ces règlemens sont utiles pour connaître ce qui se faisait dans les Pays-Bas, pendant les XIII[e] et XIV[e] siècles, ainsi que les marchandises et denrées, qui y entraient et en sortaient. On y trouve entre autres le fameux règlement de Marguerite, comtesse de Flandre, dite de Constantinople, pour réduire les droits excessifs de passage que les seigneurs particuliers levaient sur les denrées et marchandises. Il n'y a aucune copie de ce recueil.

411. Recueil des règlemens, privilèges, etc., donnés depuis 1280 jusqu'en 1417, par les comtes de Flandre et de Hainaut, et par les ducs de Brabant, aux drapiers et foulons, copié sur les actes originaux qui se trouvaient dans

les chambres des comptes de Lille et de Bruxelles. Manuscrit de 148 pages, in-folio.

On voit par ces règlemens les mesures que les comtes de Flandre, etc., prenaient pour empêcher qu'on ne fît des draps d'une mauvaise qualité, ce qui a été cause que les draps fabriqués dans les Pays-Bas ont eu pendant si long-temps la supériorité sur les draps étrangers. Il n'y a point de copie de ce recueil.

412. Recueil des octrois, règlemens, etc., donnés aux juifs et aux Lombards, par les souverains de différentes provinces des Pays-Bas, pendant les XIII, XIV et XV siècles, tirés des archives des chambres des comptes de Lille et de Bruxelles, avec des notes historiques. Manuscrit de 158 pages, in-folio d'une écriture moderne.

Il n'y a point de copie de ce recueil.

413. Recueil des actes par lesquels les comtes de Flandre et autres gouverneurs des provinces belgiques, accordent à plusieurs villes et villages d'avoir des foires et des marchés publics. Manuscrit de 92 pages, in-folio, d'une écriture moderne.

Ces actes sont copiés sur des minutes reposant dans les chambres des comptes de Lille et de Bruxelles, et il n'y a aucune copie de ce recueil.

414. Recueil des priviléges, franchises, exemptions et autres faveurs accordées par les comtes de Flandre, depuis 1280 jusqu'en 1456, aux négocians de France, d'Angleterre, de la hanse d'Allemagne et de plusieurs villes d'Italie, établis à Bruges. Manuscrit de 282 pages, in-folio, copié sur les minutes originales, qui se trouvaient dans les chambres des comptes de Lille et de Bruxelles.

Il n'y a point de copie de ce recueil.

415. Priviléges, franchises et exceptions accordés par les souverains des Pays-Bas, aux négocians de la nation génoise établis à Bruges et à Anvers, depuis 1610 jusqu'en

....... Manuscrit in-folio, sur vélin, de 87 pages in-folio, de différentes anciennes écritures.

C'est le manuscrit original, qui a appartenu aux négocians de la nation génoise, qui y faisaient insérer les priviléges fait-à-fait qu'ils les obtenaient, toutes les pièces sont authentiquées.

Ce manuscrit et le précédent sont d'autant plus intéressans qu'on y voit les moyens que les souverains des Pays-Bas employaient pour attirer les négocians étrangers, et par lesquels ils ont rendu les villes de Bruges et d'Anvers le marché général de l'Europe.

416. Procès jugés pendant le XVe siècle, par les doyens et jurés du corps des drapiers de Malines, en flamand. Manuscrit in-folio, d'une écriture du XVe siècle.

417. Dissertation sur le commerce des Provinces-Unies des Pays-Bas, mémoire sur le commerce des Pays-Bas, nommément de la Flandre.

418. Mémoire sur la consistance actuelle des monnaies des Pays-Bas, par M. Van Heurk et quelques autres mémoires sur le commerce des Pays-Bas. Manuscrit de 223 pages in-folio, d'une écriture moderne.

On ignore qui sont les auteurs des différens mémoires concernant le commerce, contenus dans le volume; mais ils sont assurément de personnes très-instruites; quant à celui sur les monnaies, son auteur, qui se dit conseiller de commerce et membre de la jointe des monnaies des Pays-Bas, était l'homme le plus versé dans la science monétaire.

419. Recueil des mémoires sur le commerce des Pays-Bas, nommément sur les productions de la province de Namur et sur le commerce qui se fait dans la Flandre, le Tournaisis et la province de Limbourg. Manuscrit de 313 pages in-folio, d'une écriture moderne.

La plupart des mémoires contenus dans le manuscrit ont été faits, à la demande du gouvernement autrichien, par les principaux négocians des Pays-Bas pendant le XVIIIe siècle; ils ont été communiqués à leur possesseur actuel par un conseiller du conseil des finances.

HISTOIRE MONÉTAIRE DES PAYS-BAS.

( *Voy. n°* 418. )

420. Discours qui contient la méthode pour étudier la science monétaire, avec un mémoire sur l'établissement des hôtels de monnaies des Pays-Bas, et sur les monnaies qu'on y à frappées ; avec un supplément audit mémoire, par M. Van Heurck, conseiller de commerce et membre de la jointe des monnaies des Pays-Bas. Manuscrit de 89 pages in-folio. Ce manuscrit n'a pas été imprimé.

421. Mémoire historique sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas, sous Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, ducs de Bourgogne, Marie de Bourgogne, les archiducs Maximilien et Philippe-le-Bel, l'empereur Charles-Quint, le roi Philippe II et les archiducs Albert et Isabelle, par Mr Van Heurck. Manuscrit de 209 pages, in-folio, auquel on a joint les empreintes des monnaies.

422. Histoire des monnaies frappées dans les Pays-Bas, pendant les troubles du XVIe siècle, par les états-généraux, les états des provinces et les villes des Pays-Bas, avec leur poids, aloi et empreintes, par M. Van Heurck.

423. Mémoire concernant les monnaies frappées par le congrès belgique, pendant la révolution des Pays-Bas en 1790, avec les empreintes. Manuscrit de 213 pages in-folio.

Il n'existe point de copie de ce manuscrit, qui est curieux et intéressant.

424. Historie van de munte van Nederland, namelyck van Brabant, sedert 1288 tot 1629. Manuscrit de 272 pages in-folio, avec des empreintes des monnaies.

Cette histoire des monnaies belgiques a été copiée sur un manuscrit

de la chambre des comptes de Bruxelles, auquel on avait recours pour connaître la valeur des anciennes monnaies.

425. Notices concernant les monnaies, frappées dans les villes de Namur, d'Anvers et de Malines, ainsi qu'en Hainaut, depuis 1349 jusqu'en 1433. Manuscrit de 182 pages in-folio.

Ces notices, rassemblées pour rédiger un mémoire sur les monnaies des Pays-Bas, sont tirées des comptes originaux qui se trouvaient à la chambre des comptes à Bruxelles.

426. Recueil des actes ou pièces justificatives, pour servir à l'histoire monétaire des Pays-Bas, depuis 1279 jusqu'en 1521, savoir les anciennes ordonnances des monnaies, qui n'ont pas été imprimées, les instructions des monnayeurs et maîtres des monnaies, et les conditions des formes des monnaies. Manuscrit en 2 vol. in-folio.

Les actes contenus dans ce manuscrit, dont il n'existe a aucune copie, été copiés sur les minutes originales, qui étaient à la chambre des comptes à Bruxelles.

427. Oude gewichten ende munten van alle de steden ende dorpen van Brabant, ende munten die in dit land geslaghen syn, sedert 1288 tot 1571. Manuscrit du XVI^e^ siècle, de 199 pages in-4°, d'une écriture du XVI^e^ siècle.

428. Waerde der oude specien die eertyds in Brabant ganck gehadt hebben, met de ordonnantien op 't stuck van de munten, sedert 1419 tot 1552. Manuscrit in-4°, d'une écriture du XVI^e^ siècle.

429. Notice de quelques médailles frappées dans les Pays-Bas, omises dans l'histoire métallique de Van Loon, et des médailles y frappées depuis la publication de cet ouvrage jusqu'en l'année 1794, avec leurs description et légendes. Manuscrit in-folio.

430. Mémoire historique sur les monnaies frappées en Flandre, depuis 1093 jusqu'en 1305, suivis d'une notice

par ordre chronologique, de toutes les monnaies frappées en Flandre, depuis 1305 jusqu'en 1664, avec leur poids, alloi, valeur et empreintes, et le prix de différentes sortes de grains, depuis ........ jusqu'en ........, le tout tiré des instructions et comptes des maîtres de monnaies, de différens anciens manuscrits et des ordonnances des comtes de Flandres. Manuscrit en 4 vol. in-folio, d'une écriture moderne.

Manuscrit original et dont il n'existe aucune copie; on croit pouvoir assurer que c'est l'unique ouvrage dans lequel on trouve les matériaux nécessaires pour une histoire monétaire de Flandre; l'auteur a fait des recherches dans plusieurs centaines de volumes manuscrits, qui étaient dans la chambre des comptes de Bruxelles.

431. Mémoire historique sur les monnaies des comtes de Flandre, depuis l'année 1034 jusqu'au règne de Philippe dit le Hardi, duc de Bourgogne. Manuscrit in-folio.

432. Figures des monnaies anciennes des Pays-Bas, in-folio.

433. Recherches sur les monnaies des Pays-Bas, depuis l'année 1056 jusqu'en l'année 1792, concernant le poids, l'aloi et les empreintes d'une grande partie de ces monnaies, le tout tiré des anciens diplômes, des anciens comptes, des instructions des maîtres des monnaies et des ordonnances des souverains des Pays-Bas. Manuscrit de 8 vol. in-folio.

## HISTOIRE LITTÉRAIRE ET DES MOEURS.

434. Notice et extraits de quelques manuscrits des bibliothèques de S^r^ Maximin, à Trèves, de S^r^ Martin, à Tournay et du chapitre de la cathédrale d'Yprès. Manuscrit de 311 pages in-folio.

435. Notice et extraits de deux manuscrits de la biblio-

thèque de Bourgogne, intitulés : L'Histoire du vaillant chevalier Jehan d'Avesnes et l'Histoire des seigneurs de Gavre. Manuscrit de 109 pages in-folio.

Il y en a une analyse dans les Mélanges tirés d'une grande bibliothèque.

436. Notice concernant les poëtes nés dans les Pays-Bas, qui ont écrit en français et en flamand, et qui ont vécu depuis le XII^e siècle jusqu'au commencement du règne de l'empereur Charles-Quint, avec quelques extraits de leurs ouvrages. Manuscrit in-folio.

La plupart de ces poëtes ont été inconnus à l'auteur de la *Bibliotheca Belgica*. M. de la Serna a publié un extrait de ce mémoire.

437. OEuvres poétiques de George Chastelain, chevalier, panetier, conseiller privé et historiographe de Philippe-le-Bon et de Charles, ducs de Bourgogne. Manuscrit de 155 pages in-folio, copié sur un manuscrit du XVI^e siècle.

M. Buchon a retrouvé récemment la partie qui manquait aux mémoires en prose de Chastelain, qu'il a publiés le premier.

438. OEuvres en vers de Dorothée de Croy, duchesse de Croy et d'Aerschot, divisées en deux parties, l'une contenant des quatrains, l'autre des poésies sacrées. Manuscrit de 234 pages in-folio.

Ce manuscrit a été copié sur le manuscrit original, qui se trouve dans la bibliothèque du duc d'Aremberg. Il est parlé de Dorothée de Croy dans les lettres inédites d'Erycius Puteanus.

439. Notices historiques concernant les chambres de rhétorique, si renommées autrefois dans les Pays-Bas, contenant la liste de ces chambres, les fêtes qu'elles ont données, les prix qu'elles ont remportés; et extraits d'un grand nombre d'anciens Manuscrits et de quelques livres imprimés. Manuscrit in-folio.

M. De la Serna a publié un extrait de ce mémoire.

440. Description de sept fêtes des chambres de réthorique de Flandre, de Brabant et de Hollande, depuis 1529 jusqu'en 1620, avec l'extrait des pièces, qui ont remporté les prix. Manuscrit in-folio de 284 pages.

441. Notices historiques, concernant les musiciens belges, restaurateurs de la musique en Europe, pendant les XV$^{e}$ et XVI$^{e}$ siècles, et quelques autres musiciens belges célèbres, avec la liste de leurs ouvrages. Manuscrit in-folio dont il n'y a aucune copie.

M. De la Serna a publié un extrait de ce mémoire.

442. Abrégé de la vie des Bollandistes ou jésuites belges, qui ont publié l'ouvrage intitulé : *Acta sanctorum*, avec la liste de leurs ouvrages et leurs portraits. Manuscrit in-folio.

443. Discours sur la méthode d'enseigner à la jeunesse le latin et les autres sciences, par Des Roches, secrétaire de l'académie de Bruxelles.

444. Réflexions sur les écoles d'humanités aux Pays-Bas, avec la liste des savans maîtres d'école du XVI$^{e}$ siècle, par M. de Nelis (évêque d'Anvers). Manuscrit in-folio.

Copié sur les manuscrits originaux que leurs auteurs ont remis au gouvernement des Pays-Bas, après la suppression des jésuites.

445. Oordeel-kondige verhandelinge op de noodzaekelyckheyt van het behouden der nederduytsche taele in de hervorminge des scholen, etc., door Verhoeven. Manuscrit original, signé par l'auteur.

Mémoire remis par l'auteur ou chef et président du conseil privé de Neny.

446. Catalogue raisonné d'une partie des manuscrits de la bibliothèque de la célèbre abbaye de Gemblours. Manuscrit de 164 pages, in-folio.

447. Catalogue raisonné des manuscrits, concernant

l'histoire du pays, qui se trouvaient encore dans la bibliothèque publique de Bruxelles, en 1796. Manuscrit in-folio.

C'est le manuscrit original, il n'y en a aucune copie.

448. Notice ou catalogue des livres manuscrits et imprimés de la bibliothèque de Bourgogne, qui ont échappé à l'incendie de la cour de Bruxelles, où ils étaient placés en 1751, rédigée immédiatement après l'incendie. Manuscrit in-folio.

449. Catalogue des livres imprimés, qui composaient la bibliothèque publique dite de Bourgogne à Bruxelles, lorsqu'elle fut rendue publique en 1770. Manuscrit en 2 vol. in-folio.

450. Catalogue de tous les livres manuscrits qui se sont trouvés dans les bibliothèques des jésuites des Pays-Bas, lors de leur suppression, et qui ont été placés dans la bibliothèque publique de Bruxelles. Manuscrit de 304 pages, in-folio.

Manuscrit original; il en a été remis dans le temps un double au gouvernement, on ignore ce qu'il est devenu; ainsi ce manuscrit est le seul par lequel on peut connaître quels étaient les manuscrits qui étaient dans les bibliothèques des jésuites des Pays-Bas, vu qu'il n'en existe aucune copie.

451. Catalogue de tous les manuscrits qui étaient dans la bibliothèque publique dite de Bourgogne, à Bruxelles, avant l'année 1794, lorsque la plupart en furent enlevés, savoir : des manuscrits de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, de ceux de la bibliothèque de Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, gouvernante des Pays-Bas, de ceux provenans des bibliothèque des jésuites, de ceux provenant de la bibliothèque du duc Charles de Lorraine et de ceux achetés par l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 3 vol. in-folio.

Manuscrit original, dont il n'y a aucune copie, et par conséquent le seul par lequel on peut connaître les manuscrits qui étaient dans la bibliothèque de Bruxelles, où il n'y avait point de catalogue de manuscrits.

452. Catalogue des livres dont différens corps, abbés, nobles et particuliers ont fait don à la bibliothèque publique de Bruxelles, avec les noms des donateurs. Manuscrit in-folio.

453. Notices et extraits de quelques manuscrits des XIII$^{e}$, XIV$^{e}$ et XV$^{e}$ siècles, la plupart en vers français, qui étaient dans la bibliothèque publique de Bruxelles. Manuscrit de 268 pages, in-folio.

454. Supplément à la *Bibliotheca manuscripta* de Sanderus, ou notices des manuscrits qui étaient après le milieu du XVIII$^{e}$ siècle, dans les bibliothèques de plusieurs abbayes. Manuscrit in-folio.

455. Recueil des usages, droits, coutumes et cérémonies singulières, qui ont existé ou existent encore dans les provinces des Pays-Bas, ainsi que quelques singulières redevances féodales. Manuscrit in-folio de 310 pages, relié.

456. Recueil de différens usages et coutumes, concernant les Pays-Bas. Manuscrit in-folio de 318 pages.

457. Usages et coutumes des provinces des Pays-Bas, qui tirent leur origine des Hébreux, Grecs, Romains, Germains et Gaulois. Manuscrit in-folio de 151 pages.

458. Anciens et singuliers usages et coutumes des fiefs, etc., dans les Pays-Bas. Manuscrit in-folio.

459. Usages pratiques et cérémonies religieuses singulières ou remarquables qui existaient ci-devant dans les provinces des Pays-Bas. Manuscrit in-folio.

460. Usages et coutumes des Pays-Bas, la plupart singulières, qui y existaient avant le règne de l'empereur Charles-Quint. Manuscrit in-folio de 212 pages.

461. Anciens et singuliers usages, concernant l'administration de la justice, les criminels, les bannis, etc., dans les provinces Belgiques, avec les différens genres de supplices auxquels on condamnait les criminels. Manuscrit in-folio de 215 pages.

462. Description des processions singulières qui se faisaient ci-devant dans les villes des Pays-Bas, avec quelques recherches sur leur origine. Manuscrit in-folio.

Voy. *Essai historiques sur les usages, les croyances, les traditions, les cérémonies et pratiques relig. et civiles des Belges*, par M. Schayes, Louvain, 1834, in-12.

463. Préjugés, superstitions et erreurs populaires, qui ont eu cours dans la Belgique. Manuscrit in-folio.

464. Notices concernant les poëtes, nés dans les provinces des Pays-Bas, qui ont écrit tant en français qu'en flamand, et qui ont vécu depuis le XII[e] siècle jusqu'au commencement du règne de l'empereur Charles-Quint; avec quelques extraits de leurs ouvrages. Manuscrit in-folio de 252 pages.

Tiré de plusieurs manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne et de quelques livres imprimés de la bibliothèque de G.-J. Gérard lui-même.

465. Notice des peintres flamands, dont les ouvrages se trouvent dans le musée de Bruxelles et dans la galerie de Dusseldorf, avec la liste de ces ouvrages et de quelques autres desdits peintres. Manuscrit in-folio de 325 pages.

466. Notice des peintres, sculpteurs, architectes et graveurs, natifs de Bruxelles, avec la liste de leurs principaux ouvrages. Manuscrit in-folio de 223 pages.

467. Notice des principaux sculpteurs, nés dans les provinces des Pays-Bas, avec leurs épitaphes et la liste de leurs ouvrages les plus remarquables. Manuscrit in-folio de 229 pages.

468. Notice des architectes et graveurs belges, avec la liste de leurs principaux ouvrages. Manuscrit in-folio de 125 pages.

469. Liste des imprimeurs belges qui sont décédés pendant le XV[e] siècle, avec la liste des ouvrages qu'ils ont imprimés. On y a joint un tableau des plus célèbres imprimeurs belges des XVI[e] et XVII[e] siècles. Manuscrit in-folio de 240 pages.

470. Notice bibliographique et historique concernant les femmes auteurs et artistes, nées dans la Belgique, avec quelques extraits de leurs ouvrages.

471. Charte faite en 1550 par les députés des sermens de l'arc des villes de Louvain, de Bruxelles, d'Anvers et de Malines, confirmée, en 1551, par lesdits sermens et par les sermens des petites villes et franchises de Brabant, contenant les régles et points à observer dans les concours pour le prix dit *Landsjuweel* ou joyau du pays. Manuscrit in-folio.

472. Acte d'institution et érection de la chef-chambre de rhétorique, par l'empereur Maximilien et Philippe, archiduc d'Autriche son fils, en 1492, confirmé en 1512, par le même empereur et par l'archiduc Charles. Manuscrit in-folio.

MÉLANGES.

473. Cinquante discours politiques. Manuscrit in-folio.

L'auteur de ces discours est Nicolas de Montmorency, seigneur d'Estaires, etc., chef du conseil des finances des Pays-Bas, *voy.* Sanderus, *Bibliotheca manuscripta*, t. II, p. 265.

L'on croit ce manuscrit original; l'écriture est du temps de l'auteur.

474. Recueil de quelques lettres originales, signées par le célèbre peintre Rubens, écrites à M. de Peiresc, etc., à Paris, et copies faites sur quelques lettres originales

de Rubens; précédé d'un précis d'autres lettres également originales. On y a joint le portrait de Rubens et des plans de sa maison à Anvers. Manuscrit in-folio.

475. Procès-verbal tenu l'an 1752 à Namur, de la translation des ossemens de don Juan d'Autriche, fils naturel de l'empereur Charles-Quint : y sont jointes quelques notices concernant les ducs de Bourgogne et de Brabant et les comtes de Flandres. Manuscrit in-folio de 91 pages.

Ce procès-verbal a été copié sur la minute du procureur-général de Namur, Stassart, qui fut chargé par le gouvernement de faire transférer les ossemens de don Juan.

476. Recueil de pièces pour servir à l'histoire militaire des Pays-Bas, avant l'établissement des troupes réglées, 2 vol. in-folio.

Ces pièces ont été copiées et extraites des archives de la chambre des comptes de Lille et de Bruxelles. On y voit la manière dont les habitans allaient, pour un certain terme, à la guerre. Il n'y a point de copie de ce manuscrit.

477. Recueil des actes d'institution des *Gildes* ou sermens, établis dans les différentes villes et villages des Pays-Bas depuis 1266 jusqu'en 1657, avec des notices historiques et la liste des *Gildes* qui existaient dans les Pays-Bas. Manuscrit en 2 vol. in-folio.

La plupart de ces actes sont tirés des archives de la chambre des comptes de Lille et de Bruxelles; il n'y a aucune copie de ce manuscrit.

478. Recherches historiques concernant la terre de Renaix en Flandre, possédée anciennement par l'abbaye de Cornelis-Munster, ensuite par les fils du comte de Flandre; justifiées par des diplômes y joints.

479. Notices historiques concernant le seigneur d'Herstal, le comté de Hornes, les seigueuries de Watervliet et de Phalaix, la ville de Commines, etc. Manuscrit de 175 pages in-folio.

480. Voyage littéraire, fait dans les Pays-Bas en 1774, par dom Berthod, bénédictin français, avec le voyage de Claude Belin à Bruxelles; tiré des manuscrits du cardinal de Granvelle : mémoire sur quelques manuscrits de la bibliothèque de Besançon, qui concernent les Pays-Bas, et notice de quelques manuscrits et copies de plusieurs diplômes de l'abbaye de St-Bertin. Manuscrit de 146 pages, in-folio.

Ce manuscrit a été copié sur le manuscrit original de dom Berthod, qui n'a pas été imprimé.

481. Verbond tusschender keyser Maximiliaen en den coninck Philippus ende der hertogh van Gellick et *varia*. Manuscrit in-folio.

Outre le traité entre l'empereur Maximilien et le roi Philippe, son fils, et le duc de Clèves, ce manuscrit contient plusieurs pièces originales, entre autres les cérémonies faites à l'entrée des archiducs à Mons, différentes lettres originales des rois d'Espagne, de l'empereur Ferdinand, du chef-président Roose, et plusieurs lettres originales écrites à celui-ci.

482. Recueil tiré des manuscrits du chef et président, De Pape ou De Paepe concernant l'institution, les prérogatives du grand-conseil, du conseil suprême, avec quelques pièces touchant le drossard de Brabant, les nonces du pape, la chambre des comptes de Brabant, l'amman de la ville de Bruxelles, les hérauts d'armes, les droits d'enterrement de St-Gudule et la fabrique de ladite église. Manuscrit in-folio.

483. Autre recueil des manuscrits du chef-président de Pape, contenant l'origine et l'autorité du conseil de Brabant. Manuscrit de 342 feuillets ou 684 pages, in-folio.

484. Avis rendus par l'archevêque de Malines, les évêques, les chevaliers de la Toison-d'or, les gouverneurs des provinces et autres seigneurs, convoqués avec le con-

seil d'état à Bruxelles, par l'archiduc, gouverneur-général des Pays-Bas en 1595, sur les moyens de remédier aux maux dont ces pays sont accablés : avis des conseils privé et de Brabant sur le même objet et quelques mémoires présentés par des particuliers entre autres, un par le docteur Pierre d'Oudegheerst. Manuscrit de 151 pages de différentes écritures du XVI[e] siècle, in-folio.

485. Mélanges historiques et littéraires concernant les Pays-Bas, 1 vol. in-folio.

486. Mélanges pour servir à l'histoire des Pays-Bas, 1 vol. in-folio.

487. Recherches historiques sur les femmes et enfans des ducs de Lothier, ou Basse-Lorraine de la maison des comtes de Louvain. Manuscrit in-4°.

488. Mélanges pour servir à l'histoire des Pays-Bas, depuis 1320 jusqu'en 1785. Manuscrit in-folio de 288 pages.

489. Recueil de pièces concernant l'histoire des Pays-Bas. Manuscrit in-4° de 110 pages.

490. Mémoires pour servir à l'histoire des Ribauds et des rois des Ribauds. Manuscrit in-4°.

491. Mélanges historiques concernant les Ribauds et la charge des rois des Ribauds, tant en France qu'aux Pays-Bas. Manuscrit in-folio de 258 pages.

*Voy.* dans le *Polygraphe* une pièce sur ce sujet, extraite par M. Schayes de ce manuscrit, n° 4, sept. 1835, pp. 49-52.

---

Description par le conseiller Arnoldi du manuscrit de La Haye *Codex picturatus*, désigné par un main moderne sous le titre de *Historia guelphica.* A la fin : *Historia S. Sanguinis.* Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde. III (1821) pp. 37-47.

## QUELQUES MANUSCRITS RELATIFS A LA BELGIQUE QUI SE TROUVENT DANS D'AUTRES BIBLIOTHÈQUES ÉTRANGÈRES.

### *Gottingue.*

56. Narratio profectionis Godefridi ducis Jerosol. et alia descriptio Jerosolimitanæ profectionis, in-4°. *Arch. der Gesellschaft für A. D. Gesch. VI,* 200.

8. Alberici Trium Fontium chron. ab O. C.—1241 fol., accedit appendix ex chronicis Hannoniæ collectis per M. Balduinum de Avennis. (Copié sur une transcription (*transumto*) de l'original, aux capucins d'Arras).

*Arch.* VI, 201.

1511 — 1583.....Viglii Zuichemi præsidis regii dicasterii in Brabantia, XXII vol.

### *Leipzig* (Raths-bibl.)

11. 69. Sigeberti Gemblacensis vitæ abbatum Gemblacensium. C. membr. fol. min. vita S. Wicberti : « *Insignis pater Wichertus* in pago Dernuensi. » Libillus de gestis *abbatum Gemblacensium : « incipit epistola Erluini. « Mira dispensatione etc. » incipit libellus de gestis abbatum Gemblacensium.*

Écrit de diverses mains aux XI^e et XII^e siècles. *Arch.* VI, 208.

11. 68. Alberici continuatio chronici ab anno 960-1240, chart. in-folio. *Arch.* ib. 209.

### *Ib. Université.*

214. Historia expeditionis Christianorum an. 1217 in terram sanctam factæ. *Arch.* VI. 215.

*Hambourg*. Bibl. de la ville.

N° XXXI in-4°. Cod. chart. sec. XV. 446 pp. La première partie, il y en a trois, comprend : Gesta pontificum Tungrensium et Leodiensium, pp. 1-258. *Arch.* VI, 239.

N° 14. Fol. Tabula cronicæ principum Flandriæ ab ævo Liderici ad a. c. 1437. Chart. sec. XVI. *Arch.* VI, 235.

N° 186. Fol. Anonymi historia belgica s. historia et insignia regum Austrasiæ. Chart. S. XVII.

N° 249 in-4°. Fratris ejusdem anon. conventus FF. Gandavensium annales.

C'est la chron. publiée par Hartman.

N° 316.... p. Origo et genealogia nobilium DD. de Egmonda an. 1483.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# ERRATA.

(*Voy.* p. 63 et 123).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pages 178, | ligne dern., | *dépontairie*, lisez : *depositairie*. | |
| — 221, | — 16 | *Historia vita*, lisez : *Historia et vita*. | |
| — 266, | — 27 | *à l'esture dure*, lisez : *à l'estur duré*. | |
| *Ibid.* | — 31 | *par un*, lisez : *parmi*. | |